

# STUDII DE LINGVISTICĂ

Vol. 8, 2018

**Le discours politique identitaire face aux migrations**  
Identity political discourse facing migrations

Număr coordonat de  
Marion Sandré, Fred Hailon și Arnaud Richard

Editura Universității din Oradea



## Studii de lingvistică

Publicație anuală a Facultății de Litere a Universității din Oradea

### Comitet de redacție:

Redactor șef: Daciana Vlad, Universitatea din Oradea

Secretari de redacție: Anamaria Curea, Universitatea Babeș-Bolyai Cluj-Napoca  
Giulia Suciu, Universitatea din Oradea

### Comitet științific:

Kate Beeching (University of the West of England), Jacques Bres (Université Paul Valéry Montpellier 3), Alexandra Cuniță (Universitatea București), Adina Dragomirescu (Institutul de Lingvistică „Iorgu Iordan-Al. Rosetti” București & Universitatea din București), Isabel Margarida Duarte (Universidade do Porto), Felicia Dumas (Universitatea Alexandru Ioan Cuza Iași), Ligia Stela Florea (Universitatea Babeș-Bolyai Cluj-Napoca), Kjersti Fløttum (University of Bergen), Catherine Fuchs (CNRS, Lattice), Olga Galatanu (Université de Nantes), Anca Găță (Universitatea Dunărea de Jos Galați), Jan Goes (Université d'Artois), Cornelia Ilie (Strömstad Academy, Sweden), Georges Kleiber (Université de Strasbourg), Hans Kronning (Uppsala Universitet), Isabelle Laborde-Milaa (Université Paris-Est Créteil), Clara Ubaldina Lorda (Universidad Pompeu Fabra Barcelona), Estelle Moline (Université de Caen Basse Normandie), Kerry Mullan (RMIT University, Melbourne), François Nemo (Université d'Orléans), Henning Nölke (Aarhus Universitet), Cristiana Papahagi (Universitatea Babeș-Bolyai Cluj-Napoca), Laurence Rosier (Université Libre de Bruxelles), Linda de Serres (Université du Québec à Trois-Rivières), Marleen Van Peteghem (Universiteit Gent), Maria Țenchea (Universitatea de Vest Timișoara), Rodica Zafiu (Universitatea din București)

### Referenți externi 2018:

Ruth Amossy (Université de Tel Aviv), Fabienne Baidier (University of Cyprus), David Brett (Università degli Studi di Sassari), Ana-Maria Cozma (University of Turku), Émilie Devriendt (Université de Toulon), Elisa Hatzidaki (Université Paul Valéry Montpellier 3), Emilia Hilgert (Université de Reims Champagne-Ardenne), Alice Krieg-Planque (Université Paris-Est Créteil), Julien Longhi (Université Paris Seine), Aleksandra Nowakowska (Université Paul Valéry Montpellier 3), Antonio Pinna (Università degli Studi di Sassari), Alain Rabatel (Université de Lyon 1), Arnaud Richard (Université Paul Valéry Montpellier 3), Frédérique Sitri (Université Paris Nanterre), Renata Varga (Université Lille 3), Daniela Francesca Virdis (Università degli Studi di Cagliari)

Indexări: Web of Science (ESCI), SCOPUS, ERIH PLUS, DOAJ, EBSCO, ProQuest

© *Studii de lingvistică*, Editura Universității din Oradea

### Adresa redacției:

Str. Universității nr.1, 410087 Oradea, România

Pagina web: <http://studiidelingvistica.uoradea.ro>

ISSN 2248 – 2547

ISSN-L 2248 – 2547

Număr apărut cu sprijinul

Laboratoire *BABEL* – EA 2649, Université de Toulon



# Sommaire

## ***Le discours politique identitaire face aux migrations***

Identity political discourse facing migrations

**Marion Sandré, Fred Hailon et Arnaud Richard**

Introduction

*Introduction*.....7

**Fred Hailon**

Spatiotypes et discours-frontière(s) : penser et dire le pouvoir face aux territoires

*Spatiotypes and border(s)-discourses: how to think and talk about power facing territories* ..... 15

**Thomas Vetier**

Dire le « migrant » dans la ville : une analyse de discours médiatique

*Talking about the “migrant” in the city: an analysis of media discourse*.....33

**Mohammad Alsadhan et Arnaud Richard**

Reflets identitaires de réfugiés syriens dans le discours médiatico-politique français

*Identity reflections of Syrian refugees in French politico-media discourse*.....53

**Alida Maria Silletti**

Vers le « parfait » réfugié/ résident/ citoyen français : de l'accueil des étrangers au discours politique identitaire

*Towards the “perfect” refugee/ resident/ French citizen: from immigrants’ reception to identity political discourse* ..... 79

**Chiara Preite et Silvia Modena**

La construction argumentative de l'ethos et des identités collectives dans les propositions de loi de l'Assemblée nationale française concernant les étrangers et les migrations

*The argumentative construction of ethos and collective identities in the proposals of law of the French National Assembly concerning foreigners and migrations..* 101

**Véronique Magaud**

Les agressions à Cologne au prisme des discours politiques identitaires : traitement de l'événement et imaginaires politiques

*The Cologne attacks through identity political discourse: event processing and political imagination*..... 119

**Esther Durin**

Le cadrage des discours politiques européens sur les migrations :  
l'illusion des controverses  
*European political discourses on migration: a common framework amid  
controversy* ..... 137

**Silvia Modena**

Identité politique et territoire : le discours stigmatisant de la Lega –  
*Noi con Salvini*  
*Political identity and territory: the stigmatizing speech of the Lega – Noi con  
Salvini* ..... 159

**Janet M. Fuller**

Immigration, integration and *Leitkultur* in German newspapers:  
competing discourses about national belonging ..... 175

**Fabienne H. Baider et Maria Constantinou**

Negotiating empathy in the French and Cypriot-Greek press:  
Christian values or social justice in migration discourse? ..... 191

**Julie Alev Dilmaç et Özker Kocadal**

Syrian refugees in Turkish cartoons: a social semiotic analysis ..... 211

**Comptes rendus**

Book reviews

Elisabeth Richard (éd.), *Des organisations dynamiques de l'oral*, Peter  
Lang, coll. « Sciences pour la communication », vol. 122, 2018, 419  
p. (Liana Pop) ..... 233

Mojca Schlamberger Brezar, Gregor Perko, Patrice Pognan, *Les bases  
de la morphologie du slovène pour locuteurs francophones*, tome 1,  
Univerza v Ljubljani, Filozofska Fakulteta, Ljubljana, 2015, 191 p.  
(Samuel Bidaud) ..... 240

***Le discours politique identitaire  
face aux migrations***

Identity political discourse facing migrations



## **Introduction**

Les phénomènes migratoires interrogent la façon de concevoir les territoires et leurs relations avec les populations. Ces deux éléments ne sont pas figés dans le temps et dans l'espace, ils sont soumis à des modifications et des évolutions qui renouvellent sans cesse leurs définitions et la façon de les appréhender. L'identité d'un territoire et d'une population se retrouve alors soumise à de nouvelles caractéristiques, de nouvelles délimitations, qui doivent composer avec les anciennes pour évoluer ensemble. Nous voudrions ici nous intéresser à la façon dont les phénomènes migratoires sont traités et compris dans les discours politiques identitaires.

### **Situation contemporaine**

L'actualité médiatique et politique récente, à travers les conflits et guerres en Syrie, en Libye, en Irak, met en avant la question des réfugié-e-s et plus largement des migrant-e-s. Le déplacement de population pour des raisons de survie, pour des raisons sanitaires et aussi économiques a ses chiffres et images chocs. L'Europe connaît une « crise migratoire » de grande ampleur. La situation humanitaire est de toute urgence. Les migrants « affluent » par la Grèce, l'Italie, à travers la Hongrie, la Serbie, la Croatie, la Roumanie... quand l'Autriche, l'Allemagne et la Hongrie « réinstaurent des contrôles aux frontières ». On parle également de « camp » à créer, de « mur »<sup>1</sup> à édifier.

Les migrations (im)posent de nombreux changements tant pour les réfugié-e-s que pour les habitant-e-s des pays hôtes (même temporaires). Pour les réfugié-e-s, il s'agit de changements profonds, mentaux, culturels, nationaux, identitaires, en rapport aux normes et codes sociaux, aux modes relationnels, à la langue. Du côté des pays hôtes, c'est l'arrivée d'une nouvelle population avec des problématiques associées à l'accueil, l'insertion, l'intégration, et plus largement l'acceptation, la reconnaissance. L'Allemagne a proposé d'accueillir un million de réfugiés, la France s'est déclarée prête à en recevoir quelques dizaines de milliers, ce qui a provoqué un certain nombre de réactions, bienveillantes, mais aussi – et surtout – hostiles.

Des bouleversements semblent opérer dans les pays d'accueil où l'on constate la montée des nationalismes avec des réactions violentes associées au sentiment d'insécurité, à la peur, à la préférence

---

<sup>1</sup> « À Calais, bientôt un mur de 4 mètres de haut pour freiner les migrants vers la Grande-Bretagne » (titre), *Huffington Post*, 07/09/2016.

nationale. Des actes de xénophobie sont régulièrement commis. On assiste à des refus violents d'édification de lieux d'hébergement. Des centres sont incendiés en Allemagne<sup>2</sup> et en France<sup>3</sup>.

En France, la situation publique des migrations reste problématique et sa réponse politique aussi. Le regroupement des migrants dans des « camps », notamment autour de la ville de Calais, est une réalité reconnue par les autorités depuis les années 1998 et 1999. Un premier centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire avait ouvert ses portes à Sangatte en septembre 1999. Il sera fermé en décembre 2002 sur ordre de Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur. Un nouveau camp s'est développé quelques années plus tard à la périphérie de Calais. Il sera lui aussi démantelé en décembre 2009 sur décision du Ministre de l'Immigration de l'époque, Eric Besson. Ce démantèlement n'empêchera pas la naissance d'un énième camp. Fin mars 2015, trois grands campements répartis dans Calais sont sur le point d'être évacués. Ceux-ci accueillent jusqu'à 6000 personnes. Fin 2016, 450 Centres d'accueil et d'orientation (CAO) sont ouverts pour accueillir les migrants sur l'ensemble du territoire national à l'exception de l'Ile-de-France et de la Corse. En 2018, près de 1000 migrants sont expulsés d'un camp situé le long du canal Saint-Martin à Paris. Il s'agit de la trente-sixième opération d'évacuation organisée dans la capitale depuis trois ans<sup>4</sup>.

### **Genèse d'une thématique : migration et identité**

Des faits de discours identitaires remarquables existent de manière transparente et publique dans la presse. Leur circulation dessine un paysage social dégradé, sous tension. Nous avons noté dans un article de *Valeurs actuelles* du 24 septembre 2016, intitulé : « Migrants : face au risque d'invasion et de "mini-Calais", les riverains s'organisent partout en France », les commentaires d'internautes suivants :

La chasse est ouverte mes canards, y en aura pour tout le moment... de panique !  
 Tout cela va mal finir !! Certaines personnes qui commencent à en avoir par-dessus la tête de ces envahisseurs vont finir par s'énerver pour de bon et là il y aura du grabuge !!  
 A ce rythme, il est fort à craindre qu'une nouvelle Saint Barthélémy se produise.

<sup>2</sup> Un incendie dans un foyer de réfugiés dans le Bade-Wurtemberg (sud-ouest de l'Allemagne) a fait six blessés, tandis qu'un autre site encore vide mais devant accueillir des migrants a partiellement brûlé dans l'est du pays, en septembre 2015.

<sup>3</sup> Le futur centre d'accueil de Forges-les-bains dans l'Essonne a été incendié en septembre 2016. Des coups de feu ont été tirés contre un futur centre d'accueil en Isère (06/10/2016).

<sup>4</sup> Source : article du *Parisien* du 4 juin 2018.



On y observe un appel explicite aux meurtres avec permis de tuer (« la chasse est ouverte »), des menaces de violence meurtrière (« cela va mal finir », « il y aura du grabuge »), une identification négative (« envahisseurs ») et des références historiques aux guerres de religion (« nouvelle Saint-Barthélémy »).

De même, des vidéos circulent également librement sur le net, avec des commentaires stigmatisants. Le site *Youtube* en pourvoit, devenant un dispositif de diffusion de la violence. Il permet que des commentaires de haine puissent exister et se propager. Nous avons constaté qu'au fil du temps les vues et commentaires ont constamment augmenté. Par exemple, la vidéo « Les migrants se révoltent à Calais »<sup>5</sup>, posté le 1<sup>er</sup> mars 2016 comptait en juin 2017 370 commentaires et 435 678 vues pour 473 commentaires et 532 163 vues un an après, en juin 2018. La vidéo « Attaque violente entre migrants... »<sup>6</sup> du 15 avril 2016 avait 786 564 vues et 1876 commentaires en septembre 2017 et comptabilisaient 833 134 vues et 2285 commentaires en juin 2018. On peut ainsi se poser la question de savoir si ces commentaires sont sans fin, de sorte qu'ils semblent se propager en se nourrissant mutuellement. De plus, ils sont plurilingues : en français, anglais, italien, allemand, hongrois, polonais, russe, et renvoient à l'idée d'une internationalisation de la haine. La haine des migrants et de ce qu'ils représentent semble traverser les frontières et barrières nationales.

Nos observations d'alors nous ont également conduits à repérer les réactions médiatiques suivantes :

Migrants : « Certains de vos commentaires sont insupportables », réagit la rédaction de France 3 Midi-Pyrénées/ MEDIAS [titre]  
Après la publication d'une vidéo de l'arrivée de migrants à Toulouse, la rédaction régionale a réagi aux commentaires haineux... [Chapô]  
(site France 3 Midi-Pyrénées, 27/10/16)

Coup de gueule : se réjouir sur Facebook de la mort d'un migrant, c'est honteux, inhumain et illégal [titre]

Ce lundi, un article sur les migrants à Calais a entraîné sur notre page Facebook un flot de commentaires haineux, racistes et/ou stupides. Ras-le-bol ! [Chapo]

Ras-le-bol de lire des "Youpi, un de moins", des "Lol", des "Je vais pleurer, enfin si ça veut bien, Lol !", "Pas grave"... La haine trouve de multiples façons de s'exprimer... Ces commentaires, racistes, incitant à la haine, violents, nous les avons évidemment supprimés. (site France 3 Hauts-de-France, 27/10/16)

Il y était fait état des « commentaires haineux » à l'encontre des migrants dans les régions de Toulouse et de Calais. S'y ajoutaient les

<sup>5</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=DAK6L0wAnkw>.

<sup>6</sup> Intitulé complet : « Attaque violente entre migrants Métro Stalingrad 14 avril 2016 Paris 10è » ; [https://www.youtube.com/watch?v=a0Hsqe6g\\_4U](https://www.youtube.com/watch?v=a0Hsqe6g_4U).

propres commentaires des journalistes : « Coup de gueule : se réjouir sur Facebook de la mort d'un migrant, c'est honteux, inhumain et illégal », à propos des commentaires d'internautes : « Ras-le-bol de lire des "Youpi, un de moins"... ». Les appels explicites aux meurtres des migrants se font sous couvert d'ironie.

### **Présentation des contributions**

Dans l'appel à contributions pour ce numéro de *Studii de lingvistică*, nous avons demandé aux contributeurs de réfléchir à la manière d'aborder les questions relatives à la migration à travers le prisme de l'Analyse du discours, appréhendé de façon très large. Les 11 contributions retenues proposent des approches très diverses : analyses des représentations et des catégorisations utilisées (Hailon, Magaud), des approches sociolinguistiques (Vétier, Alsadhan & Richard), analyse du discours institutionnel (Silletti), analyse de l'ethos (Preite & Modena, Modena), théorie des hégémonies (Durin), approches praxémiques (Alsadhan & Richard, Durin), analyse argumentative (Modena, Magaud), analyse lexicale (Fuller), approche socio-sémiotique (Dilmaç & Kocadal), analyse critique du discours et linguistique de corpus (Baider & Constantinou).

Nous nous étions posé les questions suivantes : Qu'est-ce que l'analyste du discours a à apporter à la compréhension d'un phénomène historique, géographique, sociologique, ethnologique et anthropologique ? Quels sont ses outils pour penser le déplacement et l'accueil dans leur narration politique et médiatique ? Nous pensions à des analyses en appui aux notions d'événement, de mémoire, de circulation, d'interdiscours, d'hétérogénéité, d'interaction. Ainsi, quelles sont les spécificités, langagières, typologiques, stéréotypiques du discours de la migration ? Comment analyser le discours de la migration dans ses déploiements circonstanciés et globalisés ? Mais aussi comment comprendre le discours des réticences, violences et immobilités ? Comment saisir par le discours les réajustements nationaux et internationaux, de même que les justifications politiques, culturelles et identitaires ? Comment sont nommés et traités les événements liés à la migration dans les discours politiques et médiatiques ?

Dans le cadre de ce projet éditorial a été organisée en octobre 2017 à Montpellier une journée d'étude où se sont réunis tous les auteurs des contributions retenues. Les échanges occasionnés par cette rencontre ont permis ainsi de dresser un état de la question de l'intérieur et de l'extérieur des espaces nationaux et plus largement de nourrir la réflexion des études de discours des sociétés.

Les 11 articles qui composent ce volume proposent en effet des analyses de corpus diversifiés : des corpus de presse (Hailon,

Vétier, Fuller, Dilmaç & Kocadal, Baider & Constantinou) ; des corpus politiques officiels : documents d'information du Ministère de l'intérieur (Silletti), propositions de lois discutées à l'Assemblée Nationale (Preite & Modena), débats en session plénière (Durin) ; des corpus de groupes politiques identifiés : la Ligue du Nord (Modena) et l'(extrême-)droite française (Magaud) ; ou encore des récits de vie de réfugiés syriens (Alsadhan & Richard). Ces corpus permettent de comparer les discours politiques, médiatiques et sociaux, afin de montrer comment les problématiques de migrations sont traitées par les différentes sources énonciatives. Tous récents (2012-2018), ces discours éclairent les nouvelles façons de concevoir les phénomènes migratoires dans une situation contemporaine qui les cristallise autour de la question de l'identité, du même et de l'autre. Ces phénomènes touchent actuellement de nombreux pays : ce numéro entend élargir les analyses à des discours européens et extra-européens. Si la moitié des articles traitent de corpus français (Hailon, Vétier, Alsadhan & Richard, Silletti, Preite & Modena, Magaud), les autres s'intéressent à la façon dont ces questions sont traitées au Parlement Européen (Durin), en Italie (Modena), en Allemagne (Fuller), à Chypre (Baider & Constantinou), en Turquie (Dilmaç & Kocadal). Cette diversité des lieux de discours permet d'appréhender la question qui nous occupe de façon plus large, et de comparer les types de discours produits dans les différents pays.

Ainsi, **Fred Hailon** aborde le traitement par la presse française de la question des « camps » de Calais et de la répartition des migrants sur le territoire français. En s'intéressant à la façon dont l'autre est perçu et re-présenté, il observe les spatiotypies – des attributions de pouvoir et de discours qui font état de la vie sociale située des individus – dans leurs spécificités discursives. Il montre ainsi comment la parole humanitaire s'efface souvent devant la parole de la force, garantissant les frontières, desquelles sont exclus les camps, et au travers eux, les individus.

**Thomas Vetier** s'intéresse aux processus de construction médiatique et politique de la figure du « migrant » dans la presse française (nationale, régionale et locale). Il analyse les représentations construites au travers des catégorisations mobilisées, celles d'une mémoire interdiscursive de l'« Autre ». Il rappelle la responsabilité des médias face au traitement qu'ils font de l'information migratoire.

**Mohammad Alsadhan** et **Arnaud Richard** sont les seuls à interroger la migration par le prisme des migrants eux-mêmes, et plus précisément des réfugiés syriens. Ils analysent les représentations discursives dans les récits de vie qu'ils ont pu recueillir dans des entretiens interactifs. Ces locuteurs parlent d'eux-mêmes et de la façon dont leur cas sont traités dans les discours médiatiques et offrent ainsi une autre vision du discours identitaire.

En étudiant des discours politiques officiels, **Alida Maria Silletti** s'intéresse aux caractéristiques linguistiques de 3 documents d'information à destination des populations arrivantes produits par le Ministère de l'Intérieur français. Elle montre ainsi comment le discours informatif fonctionne en fait comme un discours injonctif, et comment le corpus construit une identité collective française idéale, auquel le destinataire doit se conformer.

Ce modèle idéal se retrouve également dans l'article de **Chiara Preite** et **Silvia Modena**. En analysant différentes propositions de loi discutées à l'Assemblée Nationale en 2012 concernant les « étrangers » vivant sur le sol français, elles montrent la construction de l'ethos collectif – qui répond aux valeurs républicaines – auquel les groupes d'origine étrangère doivent aspirer ou s'identifier, voire s'assimiler.

**Véronique Magaud** s'intéresse aux discours tenus par différents représentants politiques, médiatiques et sociaux français sur les agressions de Cologne au jour de l'an 2016. Elle analyse les réactions au lendemain des faits, pour faire émerger les imaginaires construits autour des migrants. Elle propose de rendre compte des trois logiques mises en œuvre dans l'interprétation de l'événement : traitement sériel, traitement séquentiel et traitement prédictif, et montre comment ces traitements agissent respectivement, en le dépolitisant, le repolitisant puis lui donnant une portée politique à la fois endocentrée et exocentrée.

Le modèle analysé par **Esther Durin** est, lui, européen. Elle utilise la dialectique du « même » et de l'« autre » pour montrer comment ces deux pôles produisent du sens. En analysant plusieurs débats en session plénière relatifs à des résolutions sur les migrations, ainsi que les textes de ces résolutions, elle montre comment l'« autre » fait l'objet de catégorisations en termes de défi ou de menace. Le « même » est montré comme une unité dans laquelle l'inclusion s'avère difficile, voire impossible.

L'article suivant traite d'un autre terrain : l'Italie. **Silvia Modena** nous montre comment le parti politique de la Ligue du Nord, en devenant « Noi con Salvini », a opéré un repositionnement idéologique (du sécessionnisme nordiste à l'élargissement nationaliste) depuis que le nouveau Leader, Matteo Salvini, en a pris la tête. La transformation de l'identité politique territoriale a modifié le discours de défense du territoire italien : l'auteure montre comment, dans ses discours, le leader oppose un « nous » à un « eux », au cœur de la politique identitaire du parti.

L'article de **Janet M. Fuller** étudie les discussions en ligne sur l'intégration des migrants dans la société allemande et propose l'analyse des désignants ciblant ces migrants. Elle montre comment ces expressions construisent des catégories sociales, et comment ces catégories peuvent également être actualisées en l'absence de ces désignants dans les différents discours de l'exclusion qu'elle étudie.

Avec l'article de **Fabienne H. Baider** et **Maria Constantinou** s'intéresse aussi à la façon dont les représentants médiatiques et politiques contribuent à former l'opinion publique sur le phénomène migratoire. En focalisant leur attention sur les choix thématiques lexicaux et syntaxiques, les auteures comparent les titres de journaux français et chypriote grecs. Elles montrent que les deux pays utilisent des stratégies argumentatives différentes pour favoriser l'inclusion des migrants : aux valeurs chrétiennes de Chypre s'opposent les valeurs intellectuelles et juridiques de la France.

Enfin, l'article de **Julie Alev Dilmaç** et **Özker Kocadal**, l'angle s'élargit en incluant les images et le territoire turc. Ils analysent les caricatures publiées dans des magazines satiriques, pour lesquels les réfugiés/migrants syriens sont devenus le sujet principal. L'approche socio-sémiotique des auteurs propose une interprétation des représentations des réfugiés, tantôt considérés comme menace, tantôt comme des semblables à intégrer. Les caricatures montrent aussi comment sont représentés les hommes politiques – et plus particulièrement le parti AKP du président Erdogan – qui cherchent à utiliser ces migrations à leurs propres fins.

Au terme de ce parcours, il apparaît clairement que les phénomènes migratoires sont particulièrement traités par les discours actuels, médiatiques et politiques, dans tous les pays concernés. En la matière, les représentations ne sont pas innocentes : les discours politiques identitaires construisent tous de l'autre et de soi une image collective et individuelle. Les processus d'intégration et de rejet font l'objet de différents discours, contraignants d'un côté, subis de l'autre. Plusieurs articles insistent sur la responsabilité des médias dans la construction de l'opinion publique sur ce sujet. D'autres insistent sur les catégories mises en place par les acteurs politiques dans chaque pays, mais aussi de façon plus globale en prenant en compte les migrations dans un ensemble plus large. Dans tous ces discours, l'humain et les valeurs d'hospitalité sont souvent remplacés par des valeurs territoriales, juridiques et politiques.

Marion Sandré  
Laboratoire Babel, Université de Toulon  
marion.sandre@univ-tln.fr

Fred Hailon  
OPME ; Praxiling UMR 5267 CNRS – Université Paul-Valéry  
Montpellier 3 fredaile@wanadoo.fr

Arnaud Richard  
Praxiling UMR 5267 CNRS – Université Paul-Valéry Montpellier 3  
arnaud.richard@univ-montp3.fr

### Bibliographie indicative sur le sujet

- Agier, M. (2011), *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauge.
- Anderson, B. (2006), *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, Verso, London.
- Angenot, M. (2014), *L'histoire des idées : problématiques, objets, concepts, méthode, enjeux, débats*, Presses Universitaires de Liège, Liège.
- Assier-Andrieu, L. (1997), « Frontières, culture, nation », *Revue européenne des migrations internationales*, 13/3, p. 29-46.
- Bourdieu, P., Sayad, A. (1977), *Le déracinement*, Minuit, Paris.
- Calabrese, L., Veniard, M. (éds) (2018), *Penser les mots, dire la migration*, Academia, Bruxelles.
- Castoriadis, C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Le Seuil, Paris.
- Fall, K., Forget, D. (éds) (2004), *L'Énonciation identitaire : entre l'individuel et le collectif*, Chaire James McGill, Montréal.
- Foucault, M. (2004), *Sécurité, territoires, population. Cours au collège de France (1977-1978)*, Le Seuil, Paris.
- Garric, N., Longhi, J. (2013), « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens », *Langage et société*, 144, p. 25-83.
- Gastaut, Y. (1993), « La flambée raciste de 1973 en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 9/2, p. 61-75.
- Guilhaumou, J., Maldidier, D. (1986), « De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours », *Histoire, épistémologie, langage*, 8, p. 233-242.
- Hailon, F., Richard, A., Sandré, M. (éds) (2012), « Le Discours politique identitaire », *Le discours et la langue*, 3.1.
- Ibrahim, M. (2005), "The Securitization of migration: a racial discourse", *International Migration*, 43/5, p. 163-187.
- Lavigne, G. (1990), « Mobilité et ethnicité », *Revue européenne des migrations internationales*, 6/ 2, p. 123-132.
- Mead, G. H. (1963), *L'esprit, le soi, la société*, PUF, Paris.
- Moirand, S. (2003), « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive », *Le langage des médias : des discours éphémères ?*, L'Harmattan, Paris, p. 83-111.
- Richard, A., Hailon, F., Guellil, N. (éds) (2015), *Le Discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris.
- Scheppens, P. (dir.) (2006), « Catégories pour l'analyse du discours politique », *Semen*, 21.

## **Spatiotypes et discours-frontière(s) : penser et dire le pouvoir face aux territoires**

Spatiotypes and border(s)-discourses: how to think and talk about  
power facing territories

Fred Hailon<sup>1</sup>

**Abstract:** This article deals with identity political discourse in situations of cultural movements, precisely in situations of migration. It addresses the question of migration through the interpretation of past and in the making events. In this context, it focuses on the perception of Other, and on its representation. As such, it observes spatioypes in their discursive specificities. Spatioypes are attributions of power and discourse. They state, mentally and politically, the social life of individuals.

The corpus is composed of French newspaper articles, from the middle of 2015 to the end of 2016. This period saw the dismantling of the “Camps de Calais” and the distribution of migrants to other locations on the French territory.

**Key words:** political cognition, identity political discourse, spatioypes, borders and power, migration.

### **1. Introduction**

Selon P. Legendre (2012), dans l'altérisation radicale existerait des fondements canoniques et dogmatiques des sociétés reposant sur des visions inaliénables, celles de la civilisation autocentrée et autocréatrice. La culture en serait l'outil. La culture fermerait plutôt qu'elle intégrerait. Elle engendrerait la méconnaissance, c'est-à-dire un ensemble de connaissances et de savoirs sociopolitiques naturalisés reconductibles en discours. Celle-ci est établie comme un pouvoir homogénéisant de reconduction d'un régime institutionnel et culturel : « La méconnaissance est aussi la condition de la vie et de la reproduction des civilisations » (*ibid.* : 44). L'identité des cultures se façonne sur l'ignorance de construction, elle produit des effets

---

<sup>1</sup> OPME (Observatoire des pratiques médiatiques émergentes) / Praxiling-Montpellier CNRS; fredaile@wanadoo.fr.



d'évidentialisation idéologique<sup>2</sup>. Les institutions se reproduisent comme discours auto-normés par les cadres de connaissances et pratiques des membres de la communauté de discours.

Ainsi, le sens politique identitaire conçoit la production du Un dans une recherche de cohésions sociales. Il s'appuie sur un refus de l'aléatoire, de l'entre-deux, de l'indistinct. Il crée des persistances, des répétitions, des figements qui prennent corps dans des conduites socialisées façonnant les identités. Le sens politique identitaire est complété d'un sens autologique en tant que répertoires d'intentions, de conduites, de mémoires et de discours. Les conduites, sous la forme de discours convenus, font événement et produisent du sens en continu perpétuant la scène idéologique d'où ils émergent. Une rationalité cognitive opère avec la présupposition d'un « cerveau d'actions collectif », soit, selon A. Honneth (2015), des processus coopératifs de compréhension qui correspondent à une auto-interprétation au sein de l'action sociale. Le partage axiologique de groupe se fait sous rapport de régulation de la conscience sociale, et c'est le rôle des médias et du politique en tant qu'interprétant mondain de valider et d'activer celle-ci.

Aussi, nous cherchons à éclairer ici des positionnements discursifs identitaires dans des situations de rencontre et de déplacement culturels, précisément dans des situations de migration. La migration bouleverse l'état culturel établi. Elle impose des changements pour les pays hôtes comme pour les personnes déplacées. Nous nous posons la question de savoir comment aborder les questions relatives au discours de la migration à la lecture d'événements passés et d'une événementialisation en train de se faire. Nous chercherons à comprendre comment se définit le « nous » dans l'actualité : « Le nous – la question de l'appartenance à une communauté – se rapporte toujours à un ensemble culturel caractéristique de sa propre actualité » (Revel 2015 : 45-46).

À ce titre, nous choisissons d'observer des justifications politiques, culturelles et identitaires et ainsi de comprendre les frontières des réalités de pouvoir. Y seront conjugués un ensemble de questions du type : Comment les médias font l'actualité ? Comment mettent-ils en discours ce qui est dit de la « crise migratoire » ? Quels sont les discours de la crise et de ses répercussions ? Quelles sont les représentations associées ? Comment dire la migration ? Pour quelle

---

<sup>2</sup> La culture se présente aux individus comme un tiers par lequel ils se voient sujets culturels. Elle donne à chacun cette place l'amenant à se voir et à se construire comme tel. Elle est un système d'impositions construites qui touche « au pouvoir de la fiction de fonder l'évidence » (Legendre 2012 : 117). En cela, la culture permet la réification de l'écart de soi à soi et de soi au monde, elle est à la source de la construction normative de l'inter-dit comme lieu de parole. La parole est l'institution même, elle est le produit de l'écart des sujets à eux-mêmes et crée dans la distance du semblable culturel.



communauté de discours ? Pour quel ordre social, pour quel pouvoir mis en scène ? Pour quel ordre politique de discours ?

Notre méthodologie reposera sur l'établissement de ressemblances et différences identitaires<sup>3</sup> à partir de la dimension constructive des discours. Si le discours instaure son propre espace d'énonciation et de représentation, il s'agit de prendre en compte la totalité de la situation de discours, au-delà de ce que le locuteur se donne comme réalité de parole. Ainsi, il s'agit de s'intéresser aux représentations identitaires et idéologiques des discours.

Notre corpus est constitué d'articles de journaux français (*Le Huffington post*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *La Croix*, *Le Parisien*, *Le Point* et *La Voix du Nord*) de la période de mi-2015 à fin 2016. Ce corpus est hétérogène quant aux orientations politiques et idéologiques des supports (gauche et droite), à leurs fréquences (hebdomadaires et quotidiens) et à leur diffusion et traitement de l'information (nationale et régionale). L'ensemble des articles a été consulté sous forme numérique. Durant cette période, il est fait état du démantèlement des camps de Calais et de la répartition des migrants sur l'ensemble du territoire national. Y sont associés les discours représentés de F. Hollande, de N. Sarkozy et d'A. Juppé dans un contexte de précampagne électorale 2017 : les primaires de droite se sont tenues en novembre 2016, les primaires de gauche en janvier 2017. À ce moment du discours, le président de la république F. Hollande ne s'est pas prononcé sur sa possible candidature. Nous analyserons l'événement des camps de Calais, avant d'analyser le positionnement identitaire des discours de la migration et d'en dégager les *a priori* idéologiques.

## **2. Événementialité médiatique et intelligibilité sémantique : la « crise migratoire » et les « camps de Calais »**

Selon P. Nora (1974), l'événement moderne se caractérise par sa médiation. Les médias garantissent l'aspect public d'un événement en lui donnant corps et existence. Ils mettent en mots, en énoncés, ce qui arrive et ainsi focalisent l'attention. Ils façonnent une attention publique du dire et dessinent un ordre linguistique. De même pour L. Quéré et F. Neveu (1996), les médias, en produisant l'événement,

<sup>3</sup>À l'image de C. Mouffe (2014), nous concevons que les différenciations et ressemblances identitaires d'un « eux » et « nous » d'énonciation sont constitutives du discours et plus globalement du politique. Celles-ci sont indispensables à l'établissement des représentations des discours, tout discours se composant par rapport à un extérieur structurant. Le modèle identitaire du discours est le modèle de l'établissement des rapports de pouvoir, des rapports de discours et de sens qui permettent l'établissement des frontières discursives de l'altérité. Nous pouvons pour cela nous rapprocher du modèle de l'hétérogène d'Authier-Revuz (1995). Voir Hailon 2014 (90-99) pour comprendre l'adaptation de ce dernier au cadre de l'analyse critique des discours.

ou ce qui fera l'événement, non seulement l'éclairent, et le font exister en l'éclairant, mais aussi lui confèrent mise en forme, mise en scène et mise en sens. Les médias disent le monde, le mettent en mots, le sémantisent<sup>4</sup>. Ils font symboliquement monde. Ils sont en cela des interprétants mondains à travers des dispositifs institutionnels de sens (Hailon 2014). En rendant intelligible ce qui se passe, ce qui s'est passé, les médias fixent la sémantique des faits réduisant leur complexité, leur hétérogénéité, leur détermination, pour en faire un événement repérable, identifiable et comparable à d'autres. En cela, ils stabilisent et mettent en scène l'intelligible. Ils déclinent en autant de catégories disponibles la réalité mondaine. Les catégories structurent la construction intersubjective de la réalité (Quéré 1994 : 26). Elles servent à la découpe du réel en tant que cadres sociaux de la mémoire<sup>5</sup>. Elles informent la construction de la réalité sociale et permettent les formules d'opérations possibles et les classes d'énoncés, ce qui peut passer notamment par un processus d'accentuation des ressemblances et des différences. Les médias sont des acteurs de sens commun par la mise en communauté et en conformité de prévalences catégorielles. Ainsi, les discours construisent des frontières du dire, exprimables en séparations-fragmentations binaires. Sur la question de la migration, les discours-frontières peuvent être déclinés en dualités du type : *monde* (espace politique, espace international) vs *hors monde* (privé d'espace politique, de monde : l'acosmie) ; *droits* (ayants-droit : réfugiés) vs *sans-droits* (migrants, sans papiers... sans identité) ; *légal* (citoyens) vs *illégal* (hors-la-loi, marginaux) ; *majorité* vs *minorité*, *dedans* vs *dehors*, *visible* vs *invisible*... Les discours-frontières permettent de penser et dire la division à travers des formes désagrégées du politique qu'il s'agit des figures de l'assujettissement, de la déshumanisation ou de formes d'anti-politique, comme nous le verrons ci-dessous.

Le regroupement des migrants dans des « camps » autour de la ville de Calais, en France, est une réalité reconnue par les autorités politiques depuis les années 1998 et 1999. Un premier centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire ouvre ses portes à Sangatte, dans un ancien hangar, en septembre 1999. Ce premier lieu de rassemblement des migrants est fermé en décembre 2002 sur ordre

<sup>4</sup> On perçoit ici le projet de la sémiotique sociale qui définit l'activité de langage comme un fait social du sens et conçoit que « le langage et la vie sociale sont un tout » : « L'activité de langage en tant qu'activité communicante et signifiante constitue... une opérativité socio-symbolique [...]. Un modèle général de l'activité de langage, s'il doit voir le jour, ne peut que tendre à théoriser ensemble le social et le sens » (Decrosse 1993 : 18).

<sup>5</sup> Les catégories sont les conditions sociales de connaissance de la conscience collective quand les idées elles-mêmes sont le produit d'une matrice sociale, elles naissent à l'intérieur d'un cadre cognitif et culturel déterminé et partagé. Les catégories agissent dans un contexte de sens qui vaut pour environnement cognitif (l'écologie cognitive). À ce titre, elles constituent un enjeu de pouvoir des savoirs et perceptions.

du Ministre de l'Intérieur de l'époque : Nicolas Sarkozy. Quelques années plus tard se développe un nouveau camp à la périphérie de Calais nommé « la jungle », ses occupants sont principalement originaires d'Afghanistan et d'Iran. Ce camp est lui aussi démantelé en décembre 2009 sur décision du Ministre de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Eric Besson. Ce démantèlement n'empêchera pas la naissance d'un troisième camp, d'une autre « new jungle », autour du centre d'accueil Jules Ferry, sur le Chemin des dunes notamment. Ces camps se trouvent en Calaisis, c'est-à-dire autour de Calais, cependant à l'intérieur même de la ville de micro-camps se développent dans des lieux alternatifs (squats).

Dans notre corpus, le mot « camp » est couplé à de nouvelles énonciations telles que « jungle » ou « new jungle ». Ces termes sont dérivés de mots employés par les migrants pour décrire leur habitat : « la “new jungle”, comme la nomment les migrants qui y vivent » (*La Croix*, 21 oct. 2015). Ainsi, « jungle », que l'on retrouve dans les langues anglaise et indo-iraniennes, communément traduit par le mot *jungle* en français, n'est pas le terme original. *Jungle* découle du sanskrit *jangala* (lieu sauvage) et donna le terme *jangal*, qui signifie végétation impénétrable, forêt, en persan. Le terme, qui servait à décrire un environnement naturel (le camp nommé « jungle » puis « new jungle » se trouve à proximité d'une forêt), a subi une transformation sémantique et une nouvelle charge axiologique. Ces termes peuvent faire référence à un univers hostile et désorganisé où règne la loi du plus fort, nourrissant ainsi les imaginaires collectifs et permettant de nouvelles interprétations. Une nouvelle sémantique numérique s'en trouve à l'œuvre : « Quand on tape Sangatte sur Google... c'est “camp de réfugiés” qui sort » (*Le Monde*, 7 avril 2016). Le mot « réfugiés » entretient la confusion et stigmatise. Au regard du droit français, un migrant devient un demandeur d'asile dès lors qu'il a formulé une demande d'asile<sup>6</sup>. Le demandeur d'asile est un réfugié s'il obtient une réponse administrative favorable. Dans l'article du *Monde*, la parole était donnée à des habitants de Sangatte mécontents de la situation de leur ville, l'argumentation d'un défaut d'ordre social tronque le sens lexical juridique.

---

<sup>6</sup> « En France, la demande d'asile se fait auprès de l'Ofpra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. Entre le jour de la demande d'asile et la réponse (positive ou négative) de l'Ofpra, le migrant ne peut pas prétendre aux aides et droits sociaux dont les Français et les étrangers “en situation régulière” peuvent bénéficier. En revanche, il peut toucher des aides spécifiques pour survivre [telles que des “allocations temporaires d'attente” (ATA)] » (*Le Figaro*, 16 sept. 2015). Selon *Le Monde* du 12 janvier 2016, « La France a accepté 27 % de réfugiés de plus en 2015. Près de 80 000 migrants ont déposé une demande de protection en France. Seuls 26 700 ont obtenu un statut de réfugié ». Un demandeur d'asile peut dès lors qu'il a reçu un jugement négatif se retrouver en situation irrégulière. C'est le cas pour près des trois quarts d'entre eux.

### 3. Spatiotypes et spatonymes : un positionnement identitaire de discours

L'article du *Huffington post* du 7 septembre 2016<sup>7</sup>, intitulé « À Calais, bientôt un mur de 4 mètres de haut pour freiner les migrants vers la Grande-Bretagne », fait état de la construction d'un mur de béton au pourtour de la zone portuaire de Calais. Le mur a pour fin d'empêcher les migrants de la Calais de pénétrer dans les camions en partance pour l'Angleterre. Prévu pour s'étendre sur un kilomètre de long, son coût est évalué à 2,3 millions d'euros et serait financé par la Grande Bretagne. Ce projet a pour nom « Grande muraille de Calais » (*Huffington post*).

L'usage du spatonyme « mur » dans l'article ci-dessus est à plusieurs effets. Nous concevons que les spatiotypes sont des espaces politiques de discours, plus spécifiquement des espaces et rapports de pouvoir en discours socioculturellement situés, et pour lesquelles se jouent des positions politiques de discours. Nous notons que des spatonymes renvoient à la qualité référentielle et désignationnelle du nom, soit ce que vise le nom et par le nom le discours. Un spatonyme est de nature à référer politiquement, selon une ou plusieurs catégories de sens, par le spatiotype. Il a de ce fait des caractéristiques mémosémantiques attachées aux modes de production du discours, ainsi que des traits stéréotypiques d'un système axiologique de dé- et re-sémantisation. Un discours usant de spatonymes marque la nécessité de l'usage de la spatialité, qu'il puisse s'agir de répartition ou de répartition. L'étiquetage spatiotypique définit des zones discursives de représentation et de validation du pouvoir. Il s'agit dans le cas présent d'un espace national et étatique de pouvoir avec ses dispositifs<sup>8</sup>, ses règles, ses lois, ses normes.

D'abord, le discours incite à l'analogie avec la « grande muraille » construite dans le nord de la Chine du III<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Le

<sup>7</sup> L'article a été actualisé le 5 octobre 2016.

<sup>8</sup> Dans la philosophie de M. Foucault (Agamben 2007), le dispositif permet la construction du sujet, ce qui implique que l'identité des sujets, leur éthos est hors d'eux. Leur identité est mouvante et hétérogène, elle peut varier en fonction des dispositifs (état, école, université, famille, église...), le sujet s'en trouvant « disposé », constitué : *sujet de l'école, sujet de famille, sujet de l'administration étatique*, qui nous concèdent une existence et reconnaissance sociale. Le sujet n'est pas autodéterminé, mais coréalisé dans la relation qui le fait vivre (sujet) : écolier, étudiant, citoyen, enfant, parent... Aussi, les sans-papiers, les sans-abri, les sans domicile fixe, les demandeurs d'emploi (les chômeurs, les sans-travail), les migrants, les demandeurs d'asile sont définis en creux par rapport aux dispositifs qui leur assignent place et identité. Ils sont identifiés précisément de manière parfois négative, pour ce qu'ils ne sont pas ou n'ont pas (des papiers, un abri, un domicile, un travail, un lieu de vie, une nationalité). Le dispositif est normalisant et définit le contour des pratiques humaines. La marge est un construit social, un cadre de définition du normal. Les *in-disposés*, ceux qui se trouvent hors des dispositifs de droit, s'en trouvent à être exclus. Ils cumulent les marges et restent au ban des sociétés.

mur chinois de défense s'étendait sur plusieurs milliers de kilomètres. Il avait pour fonction de protéger les différentes dynasties d'alors, des seigneurs de guerre venus des steppes voisines. Il matérialisait une frontière avec la steppe d'Asie centrale et a permis l'unification de la Chine. Dans l'article du *Huffington Post*, l'évocation du mur de Calais comme grande muraille apparaît comme abusive au regard de l'histoire et de la taille de l'édifice. La comparaison insiste sur l'importance des travaux, à l'échelle de l'Europe et de la région. La symbolique du mur comme défense contre l'agresseur (le migrant) est marquée ici.

Le mur construit par l'Angleterre en France est le premier mur-frontière en Europe depuis la construction du « mur de Berlin ». Le mur de Berlin est dit encore « mur de la honte » par les Allemands de l'Ouest, ou appelé « mur de protection antifasciste » par la partie Est<sup>9</sup>. L'analogie existe ici de la séparation entre deux espaces politico-historiques. Le mur de Berlin a été construit dans la nuit du 12 au 13 août 1961 pour stopper la fuite des Allemands de l'Est vers l'Ouest. Il se composa d'abord de barbelés, puis fut bétonné ; s'ajoutèrent des caméras. Il s'ouvrit le 9 novembre 1989 après 28 ans d'existence. Le mur de Berlin est le symbole de « la guerre froide » qui a débuté au lendemain de la seconde guerre mondiale entre l'Ouest (les occidentaux) et l'Est (l'Union soviétique). Ces mémoires insistent sur l'aspect historique d'un tel ouvrage. Les migrations d'aujourd'hui apparaissent dans une histoire toujours en train de se faire, nous le disions en introduction.

Outre le fait qu'il s'agit d'un acquis de l'histoire, d'un acquis de pouvoir(s), W. Brown (2009 :15) relève les paradoxes d'édification de murs visant à définir et délimiter les frontières des Etats-nations dans l'exercice de leur pouvoir : « ouverture et blocage, universalisation accompagnée d'exclusion et de stratification, pouvoir virtuel en réseau et barricades physiques ». Selon cet auteur, c'est l'affaiblissement de la souveraineté des Etats qui conduirait à l'édification de ces murs ; et bien que ou parce ce que ceux-ci ont toujours eu pour « cible des acteurs non étatiques et transnationaux – individus, groupes, mouvements, organisations et industries » (*ibid.* : 21-22). Les murs « spectacularisent le pouvoir », ils mettent en œuvre et matérialisent la distinction entre endogroupe et exogroupe – la frontière entre « nous » et « eux », entre ami et ennemi ; en coupant les relations, les circulations, l'unité. Ils définissent, en les bornant, les identités individuelles, territoriales, nationales. Sur le plan psychologique, les murs assurent l'intégrité socio-psychique des individus qui les choisissent, les édifient. À l'inverse, ils ont un impact psychologique dégradant pour ceux qui les subissent : ils ruinent les espoirs, défont l'avenir et l'horizon ; l'avenir politique (échapper à un conflit, trouver la paix), économique

<sup>9</sup> On lui donne aussi les noms de « frontière » et de « muraille de Chine » dans un article hors-corpus du *Figaro*, du 7 novembre 2014.

(accéder à des ressources vitales, travailler) ou personnel (retrouver sa famille, un proche) s'en trouve mis à mal. Aussi, le mur s'édifie quand la souveraineté est fissurée, qu'elle est prise à défaut, qu'elle se sent menacée. La réalité nationale s'inscrit dans les découpages de l'espace politique. Il s'agit de découper des identités physiques d'être d'un côté ou de l'autre. Le mur fracture en autant de parties les identités déliées. Le rejet hors les murs occulte, cache ce que l'on ne peut pas voir, que l'on ne veut pas voir. Il délie le commun.

Le mur est la marque des rectitudes idéologiques, des rivalités, des conflits, des guerres, des insécurités dont les sociétés organisées chercheraient à se protéger. Il est aussi et surtout celui de la construction et de la déconstruction des identités associées. Il est aux sources d'un nationalisme identitaire : « Le discours nationaliste parle de ce Nous dont il affirme l'évidence mais dont il faut constamment démontrer la légitimité et fixer les frontières » (Huyghe 2010 : 7). Le nationalisme est une forme politique d'exclusion dès lors que le rapport entre l'appartenance et l'exclusion bascule dans le sens de cette dernière. Il est l'expression d'un renforcement de la communauté d'origine – communauté de sentiments, de destin, communauté de droits – contre une autre, donnée comme non naturelle et illégitime. Le mur est un point de défense du politique qui voit dans le refus d'accession de son espace public une expression de sa fortification identitaire. Le sentiment d'in-appartenance est l'expression d'un « sans futur » commun. Ainsi, les frontières de l'identité sont celles de la nation traversée par l'altérité. Cette altérité est dévolue à l'errance, au refus, à la négation qu'il s'agisse d'*expulsés* (1), de *naufragés* (2), d'*exilés* (3) ou encore de *barbares* (4), de *fictifs* (5) :

- (1) Le démantèlement de la « jungle » de Calais pose la question du devenir des expulsés. (*Le Figaro*, 13 oct. 2016)
- (2) [...] un état des lieux est mené depuis le début de la semaine pour cerner le profil précis des « naufragés » du Calais à prendre en charge. (*Le Figaro*, 14 oct. 2016)
- (3) Vincent Coninck, chargé de mission à la délégation du Pas-de-Calais du Secours catholique, parle de « chasse aux exilés ». <sup>10</sup> (*Libération*, 10 oct. 2016)
- (4) Dans un monde qui croit toujours plus aux nations, les migrants sont tout à la fois un bruit et une intrusion, une horde de barbares. (*Libération*, 26 sept. 2016)
- (5) « On les appelle “les fictifs” et ils ont un matricule en « ZZ », car on ne connaît ni leur identité, ni leur date de naissance », explique Sophie, une infirmière. (*La Croix*, 18 juil. 2015)

<sup>10</sup> Il est fait référence ici au démantèlement des camps.



Aussi, nous observons les différents contextes d'emploi des désignations de la personne migrante. En (1), il est fait état de l'avenir de ceux qui sont évacués des camps. En (2), c'est l'identité civile et le récit des migrants qui sont évoqués. En (3), sont mis en avant les violences et persécutions à leur rencontre. La victimisation est avérée. En (4), on note une expression axiologique dévalorisante (*horde de barbares*) propre à définir la menace collective : ils ne sont pas comme nous, ils nous menacent. Dans l'article de *Libération*, il peut s'agir d'une tournure ironique de dénonciation du sort qui renvoie à la manière dont les migrants sont perçus par l'ensemble de la société. Il peut s'agir dans ce cas d'une prise de position contre-doxique, paradoxale. En (5), l'anonymat est mis en avant pour n'être signifié que par les dernières lettres de l'alphabet, au bout du compte humain<sup>11</sup>.

Chaque désignation garde la trace d'un discours qui croise les problématiques identitaires et insécuritaires, que l'on se place du côté des accueillants (une menace en 4, des anonymes en 5) ou des accueillis (un avenir incertain en 1, une histoire tragique en 2, des victimes en 3). L'insécurité est exprimée en terme de police pour la société accueillante, et en terme de destinée tragique pour les déplacés, les sans-places. En partance, en dehors, à la dérive, sans patrie, sans culture, sans nom, la nomination de l'altérité bute sur un différentiel inconciliable : *leur destin n'est pas le nôtre, qui nous rencontre*. La communauté de destins et de société y semble compromise. Elle ne va pas de soi.

Dans « Impérialisme », H. Arendt (2002 [1951]) évoque le découpage de l'Europe à la fin de la guerre 14-18, laissant sans gouvernement, apatride, des millions d'individus. Elle dit l'impossibilité de la Société de Nations de garantir les droits de ceux qui n'en avaient plus. Les droits universels étaient inexistantes. Il s'en trouva que les droits fondamentaux ne purent être assurés en dehors de l'espace national. Les droits de l'Homme ne furent au final que les droits des nations : « Les mots même de *droits de l'Homme* devinrent [...] le signe manifeste d'un idéalisme sans espoir ou d'une hypocrisie hasardeuse et débile » (*ibid.* : 564). Cette négation des droits de tous a eu pour effet de laisser ces populations sans attache politique, sans attache sociale et territoriale ; sans résidence. Plus globalement, la négation de l'universalité pose l'absence de place dans le monde, l'impossibilité d'en trouver une<sup>12</sup>. H. Arendt parle

<sup>11</sup> Nous retrouverons la problématique de l'anonymat ci-dessous.

<sup>12</sup> H. Arendt (1987) évoque trois types d'« êtres à la frontière » : *le réfugié* (l'Homme hors de chez lui), *l'apatride* (l'Homme qui n'a plus de frontières à lui) et *le paria* (l'Homme à la marge, donc le juif). Ce qui fait frontière, ce n'est pas le tracé géographique mais bien l'inclusion-exclusion juridico-politique, c'est-à-dire le droit que confèrent les Etats-Nations.

ainsi des apatrides<sup>13</sup>, privés de pays et donc privé de statut juridique ; d'aucun pays, donc d'aucun droit. Le droit s'en trouve attaché à l'espace politique et non à la personne. Le droit de l'Homme est le droit du lieu politique, de l'institution, de l'Etat-Nation. Si au lendemain de la première guerre mondiale les pays occidentaux pouvaient offrir le droit d'asile à ceux qui étaient persécutés, leur volonté d'accueil s'est trouvée confronté à de nouvelles catégories de réfugiés aux convictions politiques et/ou religieuses proscrites dans le pays de refuge. La philosophe évoque ici notamment le cas des migrations juives. Ainsi, comme le dit H. Arendt : « Les nouveaux réfugiés étaient persécutés non pas à cause de ce qu'ils avaient fait ou pensé, mais parce qu'ils étaient nés pour toujours dans la mauvaise catégorie de race ou de classe [...] » (*ibid.* : 596). À la perte du droit d'agir et du droit d'opinion se trouve couplée le fait d'avoir cessé d'appartenir à une communauté de vie, de pensée, d'opinions. La coexistence - la convivance - s'en trouvait impossible. La réalité de l'exclu est celle de l'Homme isolé de l'humanité, isolé de son humanité, laissé pour inhumain.

#### **4. Hétéronomie des discours de la « jungle » : du « lieu pourri » à la « zone de non-droit »**

Nous l'avons évoqué précédemment, la région de la Calais connaît depuis la fin des années 90 une concentration de migrants dans des espaces nommés la « jungle » ou la « new jungle ». Le spatonyme « jungle » est mis entre guillemets comme le montrent les exemples suivants tirés du *Nouvel Observateur* du 21 octobre 2015 : « 6000 migrants dans “la jungle” de Calais : “il faut les sortir de ce lieu pourri” » (en titre) et du *Monde* du 14 octobre 2015 : « À Calais, “la jungle” est aujourd'hui hors contrôle » (en titre). Ce mot ne va pas de soi dans le discours des journalistes, qui marque l'altérité dans son énonciation<sup>14</sup>. Les deux journalistes des deux supports de presse en pointent la non-coïncidence du point de vue de leur discours, ils en défont l'évidence sémiotique et sémantique. Cette monstration en tant

<sup>13</sup> L'effondrement de quatre empires à la fin de la Première Guerre mondiale (russe, ottoman, allemand et austro-hongrois) a créé de nombreux réfugiés et apatrides. En 1915, le génocide arménien a entraîné l'exode de nombreux Arméniens. La révolution russe en 1917 suivie de la guerre civile a aussi entraîné l'exil de centaines de milliers de Russes, alors privés de leur nationalité. La seconde guerre mondiale a aussi créé des apatrides : le régime nazi, mais aussi le régime de Vichy, ont déchu de leur nationalité des juifs ainsi que des opposants politiques. À la fin de la guerre, il y a eu de très nombreuses « personnes déplacées » en Europe : anciens déportés, anciens prisonniers, expulsés... Aujourd'hui, 70 % des nouveau-nés qui naissent dans les camps de réfugiés syriens sont apatrides. En Europe, depuis l'éclatement de l'URSS en 1991 et l'indépendance des pays baltes, les résidents d'origine russe des pays baltes ne sont plus reconnus comme citoyens : en Lituanie ils sont 270 000 à être sans nationalité (source : *L'Humanité* du 4 mars 2016).

<sup>14</sup> Voir Authier-Revuz 1995 sur ce point.



qu'arrêt de la signifiante est commune aux deux scripteurs. Il peut s'agir dans ce retour dans le sémantisme de « jungle » d'en spécifier l'altérité en la désignant comme manière de dire empruntée : par exemple, nous l'avons spécifié plus haut, comme parole des migrants eux-mêmes, comme parole de la doxa. Il peut s'agir aussi de pointer une manière de nommer, adéquate (il s'agit bien d'une jungle en tant que lieu de la vie sauvage) ou inadéquate (ce n'est pas le mot qui convient pour ce qui est un lieu de migration). Ce peut être aussi une forme de confirmation du sens : la jungle au sens de la loi du plus fort ou d'infirmité : la jungle pour signifier le traitement inhumain. L'ambiguïté de la modalisation et l'équivoque qui en résulte jouent sur l'ensemble de ces registres. Le sens varie en fonction du contexte d'emploi des discours, les mots y disent et inscrivent leur contexte particulier.

Précisément, T. Van Dijk (2010) considère l'impact social, le contexte socioculturel, comme crucial dans la production des discours. Selon lui, les structures sociales n'agissent pas directement sur le discours mais par l'intermédiaire d'une interface cognitive qui permet de définir et de construire la situation sociale du point de vue des participants :

Nous avons besoin d'un niveau intermédiaire, d'une interface qui fasse le lien entre d'un côté la structure sociale et locale et de l'autre côté avec les structures discursives et les processus cognitifs de production et de compréhension (*ibid.* : 129).

Il s'agit ainsi de définir le contexte comme une représentation sociale, construit par et dans la mise en discours. D'une certaine manière, ceci revient à penser la construction du contexte de la situation discursive par la mise en discours. Le discours dans sa réalisation façonne en discours sa situation (discursive) représentée, intégrée. Il y a réflexivité et embrayage du discours dans sa réalisation même. Le discours est le représenté du contexte duquel il émerge, le représenté donne une image de la situation socioculturelle qui a permis de le produire.

Dans le titre du *Nouvel Observateur*, le contexte d'emploi de « jungle » est associé à « lieu pourri » en discours rapporté de membres de Médecins du monde. Le mot « jungle » semble ainsi ne pas convenir pour décrire un espace où les conditions de vie des habitants semblent dégradées. Le lieu porte bien son nom mais c'est pour en confirmer l'insalubrité. Le lieu est lui-même déshumanisé. Dans le titre du *Monde*, « jungle » est associé à « hors contrôle » et semble convenir pour dire le désordre social, pour dire ce qui est le désordre d'un lieu hors de société. Contrairement au titre précédent, il semble qu'il ne s'agisse pas ici de parler des lieux comme lieux dégradés de vie mais d'un

endroit comme lieu de personnes hors de civilité. La responsabilité semble tenir d'habitants qui se comportent littéralement comme des incivilisés, des sans-loi – agissant selon la loi de la jungle – ce pourquoi la police doit intervenir. Nous avons d'un côté un discours de dénonciation du lieu de vie, qui n'en est pas un (discours social critique), et de l'autre un discours de dénonciation des individus, qui sont des troubles à la société, des a-normés (discours identitaire policier).

De même, nous remarquons le caractère policier d'un titre du *Figaro* du 14 octobre 2016 : « "Jungle" de Calais : une évacuation à haut risque », évoquant le potentiel de violence du lieu et de ses habitants. La jungle peut être ici associée au discours sécuritaire qui s'y réfère. D'une manière plus spécifique au *Figaro*, le support traite de sujets en rapport avec la violence des habitants des lieux : « Les affrontements entre migrants et forces de l'ordre s'intensifient autour de la Jungle de Calais et ses milliers de clandestins » (texte) (*Le Figaro* du 9 novembre 2015) ; « Calais : 16 policiers blessés près de la "jungle" » (en titre) (*Le Figaro* du 9 novembre 2015). Sont évoqués le déficit d'ordre, l'insurrection du lieu, un monde inversé : la police agressée.

Concernant les politiques, on retiendra les paroles rapportées de N. Sarkozy et d'A. Juppé, tous deux candidats aux primaires de la droite pour l'élection présidentielle de 2017. Dans *Le Monde* du 22 septembre 2016 intitulé « Sarkozy à Calais : "La 'jungle', je veux qu'elle parte" » (titre), la parole du candidat Sarkozy fait état de la jungle comme nuisance. La modalisation porte sur l'expression d'un lieu comme trouble à l'état sociétal. N. Sarkozy affirme ainsi une posture d'autorité en projection, celle d'un homme d'Etat face à ses responsabilités, qui doit dire ce qui est et ce qui ne sera plus. Son action est tournée vers des visées sécuritaires de rétablissement de l'ordre politique, de l'ordre policier des choses, comme le dit d'ailleurs *Le Point* du 21 septembre 2016 : « N. Sarkozy, premier flic de France » (titre). Dans cet article, est représenté le discours de N. Sarkozy qui compare les migrants de Calais à des « bandits de grand chemin » « qui attaquent des camions comme on arrêtaient "les diligences ou les calèches au Moyen Âge" ». Le monde de récession du hors-la-loi est à rétablir par l'homme de loi. *Le Point*, dans le corps du texte, stipule que « Calais, devenue symbole de l'immigration incontrôlée, est une terre de campagne » (texte). Le désordre politique apparaît associé à l'immigration. S'y amalgament insécurité et immigration à l'image du discours extrémiste. La radicalité du discours est celle d'un discours de stigmatisation, tel que le porte le Front national par exemple, dans des extraits tirés des campagnes de 2001, 2007 et 2012 :

Mais le peuple sait bien qu'il y a un lien entre l'immigration et la délinquance, entre l'immigration et l'insécurité, entre l'immigration et

les risques de troubles civils. (J.-M. Le Pen, 21<sup>e</sup> Fête des Bleu-Blanc-Rouge, le 23 septembre 2001, page 10, ligne 1)

La vérité est bien simple, et bien moins offensante pour la police. La principale raison de cette insécurité réside, vous le savez bien, dans l'immigration... (J.-M. Le Pen, Yvetot, le 27 janvier 2007, page 3, ligne 8)

Villages, bourgs, petites villes de province, tous désormais sont touchés par la délinquance du quotidien, les feux de voiture, les cambriolages et les agressions ! Tous sont touchés par l'immigration qui accentue l'insécurité ! (M. Le Pen, Châteauroux, le 26 février 2012, page 5, ligne 1)<sup>15</sup>

Cette réalité semble partagée par le scripteur-journaliste. À l'image du discours de J.-M. Le Pen, elle est évoquée par le journaliste comme évidente (*le peuple sait bien, vous le savez bien*<sup>16</sup>) et totalitaire (*tous*). La confusion est entretenue dans l'article du *Figaro*, de sorte que l'on ne sait pas si N. Sarkozy prend à sa charge ce posé idéologique frontiste.

Par ailleurs, on peut noter dans *Le Point* du 27 janvier 2016 et dans *La Voix du Nord* également du 27 janvier les paroles rapportées d'A. Juppé lors de sa visite à Calais :

- (6) « Jungle » de Calais : sur place, Juppé avoue qu'il « ne s'attendait pas à ça » [titre]  
[...] « On ne peut plus tolérer un espace de non-droit », a estimé Alain Juppé, dénonçant « des situations illégales, des trafics » (*Le Point*, 27 janv. 2016)
- (7) Alain Juppé sur la « jungle » de Calais : « cette zone de non-droit doit disparaître » [titre]  
[...] En référence à la « criminalité » qui touche la « jungle », il [A. Juppé] a déclaré que « cette zone de non-droit doit disparaître, afin que l'on puisse distinguer les demandeurs d'asiles des illégaux ». (*La voix du Nord*, 27 janv. 2016)

On observe dans les deux cas l'emploi de « zone de non-droit ». Selon J. Sedel (2013 : 68), le concept de « zone de non-droit » a été mis en place par les syndicats de police, à la fin des années 2000, afin de bénéficier de moyens supplémentaires dans leurs actions d'intervention dans les banlieues. Le contexte est changeant dans le cas de la « jungle » mais l'intention sécuritaire reste présente. Pour A. Juppé,

<sup>15</sup> On note de manière équivalente dans la campagne 2017 pour le FN : « Il [F. Fillon, Premier ministre, pendant 5 ans] nous avait promis de baisser l'immigration et l'insécurité. L'une et l'autre ont explosé, jusque dans le plus reculé de nos villages ! » (M. Le Pen, discours d'Ajaccio du 8 avril 2017).

<sup>16</sup> Voir Hailon (2014 : 167-173) pour des analyses complémentaires.

« zone de non-droit » semble être la meilleure expression pour définir un lieu où se tiennent des « trafics », où se passe la « criminalité », où résident des « illégaux ». L'absence de règles touche dans son ensemble et dans la confusion (*afin que l'on puisse distinguer*) la légalité et l'illégalité, celles-ci se confondant. Nous retrouvons l'idée évoquée ci-dessus d'une « jungle » en tant qu'espace hors du droit correspondant bien à ce qui est, littéralement, la vie sauvage. Le topos est celui d'un espace de délinquance, d'un espace de crime donné comme en dehors de l'espace de droits. La zone de non-droit qu'est la « jungle » de Calais est bien un lieu en dehors de l'espace de civilisation. Celle-ci est hors de France. L'inscription présupposée de l'extranéité des résidents du camp est marquée ici. Au-delà du fait qu'ils pourraient être de possibles demandeurs d'asile – bien que l'on ne les distingue pas des criminels – les migrants sont considérés comme toujours étrangers. A. Juppé réitère la scène de la personne naturellement dangereuse, qui met en péril le pays. Les migrants sont dangereux pour ce qu'ils sont, des personnes sans droits, en dehors de la citoyenneté. Cela relève du discours insécuritaire identitaire tel qu'il peut être asséné à propos des quartiers en France<sup>17</sup>. Est ainsi véhiculé un présupposé extrémiste<sup>18</sup> à travers le lien établi entre insécurité et espace (d')étranger(s), hors de civilité, porteur de délinquance et de crime, et l'essentialisation qui en est faite : incivilisable parce qu'étranger.

On peut aussi remarquer la manière dont *Le Point* du mercredi 26 septembre 2016 prend en charge la parole de F. Hollande, également en déplacement à Calais, quelques jours après N. Sarkozy :

- (8) Hollande à Calais : « Nous devons démanteler complètement, définitivement » la jungle [titre]  
 « Nous devons démanteler complètement, définitivement, le camp », a-t-il expliqué. (*Le Point*, 26 sept. 2016)

Nous pouvons relever que le spationyme « la jungle » n'est pas guillemeté dans le titre. Il n'est pas modalisé, montré comme autre dans le discours du journaliste. Le journaliste « traduit » les paroles de F. Hollande en remplaçant le mot « camp », axiologiquement neutre, par le mot « jungle », connoté, comme nous l'avons vu. « Jungle » s'impose au discours du journaliste du *Point*<sup>19</sup>. La force de la doxa – du *comme on dit* – est celle d'un discours qui associe le camp de Calais à un

<sup>17</sup> À ce propos, voir Hailon (2017 : 145-159).

<sup>18</sup> Nous retiendrons que Marine Le Pen a pu parler de « zone de non-droit » à propos de la jungle de Calais dans l'émission *C politique* du 11 octobre 2015 : [https://www.youtube.com/watch?v=AnF\\_8IsHp-g](https://www.youtube.com/watch?v=AnF_8IsHp-g) (à 27mn58).

<sup>19</sup> On remarque aussi, de manière similaire, dans *Le Nouvel Observateur* du 26 sept. 2016 : « À Calais, François Hollande veut “démanteler définitivement” la Jungle ». Une dépêche de l'Agence France presse (AFP) pourrait être possiblement à la source de cette duplication formelle et sémantique.

lieu cliché, dégradé. En parallèle, l'article du Monde du 26 septembre 2016, intitulé : « François Hollande à Calais : "Nous devons démanteler complètement, définitivement le camp" », reprend intégralement le verbatim du président en exercice, sans emploi de « la jungle ». Il est édité dans la rubrique « immigration et diversité ».

On peut observer que le lieu appelé la « jungle » peut aussi apparaître dans le corpus comme un *no man's land* constitué de pseudo-anonymes. Dans les articles concernés, les personnes migrantes sont identifiées par leur seul prénom : « Youssef, Masraa et Tigistu, trois Erythréens d'une vingtaine d'années », « Salomon », « Haben, jeune Erythréen, arrivé depuis deux mois », par exemple, dans *La Croix* du 19 juillet 2015. Elles semblent se fondre dans la masse et avoir une identité limitée. Elles sont définies par leur nationalité, leur âge et leur travail : « ce syrien de Dara, professeur de mathématiques de 42 ans » (*Le Monde* du 14 octobre 2015) ; « Djawid, 28 ans, tenait une épicerie en Afghanistan » (*Libération* du 9 juillet 2015). Elles sont envisagées sous la forme de groupes nationaux : Afghans, Syriens, Erythréens, Soudanais... qui connaissent parfois des tensions mortifères : « un migrant soudanais d'une trentaine d'années est mort de ses blessures ce mardi au petit matin après une bagarre entre migrants soudanais et afghans » (*Le Parisien* du 23 août 2016). Le journal *La Croix* fait la part belle à la parole médicale et à la religion (« une église au milieu d'un bidonville ») ; cela en fait sa spécificité. L'angle de vue et la prise de parole sont explicitement orientés.

D'une manière générale, la parole humanitaire est peu présente, à l'inverse de celle des forces de l'ordre. A ce sujet, le journal le moins consensuel semble bien être *Le Figaro*, qui évoque les *policiers blessés*, les *trafics*, les *clandestins* et les *illégaux*. En cela, on semble assister à la permanence de la mise en scène socioculturelle par les discours de l'incompatibilité socioculturelle. Et la police semble être le moyen de protéger l'identité nationale menacée, de restaurer un ordre civilisationnel fragilisé.

Aussi, la « jungle » apparaît dans le traitement médiatique comme un espace hors de l'humain, hors du droit, comme un espace de la vie sauvage. Elle est un espace habité de non-droits. Nous y trouvons une hétérotopie de lieu de délinquance, un espace de crimes en dehors de l'espace de droits. La zone de non-droit qu'est la « jungle » de Calais est bien un lieu en dehors de l'espace de civilisation ; un espace hors de France. Au-delà du fait qu'ils pourraient être de possibles demandeurs d'asile, les migrants sont considérés comme toujours extérieurs à l'ordre social, à l'ordre national, à la nation.

De même, les discours de N. Sarkozy et d'A. Juppé réitèrent la scène de la personne naturellement menaçante, qui met en péril le pays. Les migrants sont dangereux pour ce qu'ils sont, des personnes sans droits, en dehors de la citoyenneté. Ils sont essentialisés, figés

dans leurs particularités et leur extranéité. Le migrant transgresse la loi de fait, sans avoir pour autant commis d'actes malveillants. Il est par nature (juridique) un corps étranger. Le corps politique du migrant est un corps objet d'identification et de régulation qui passe par une forme de néantisation du corps de l'autre. Il est devenu une frontière, un « lieu de matérialisation du rapport d'altérité » (Schmoll 2011 : 121). Il s'agit de frontière politico-juridique inscrite à même le corps<sup>20</sup>. Le point de vue critique de ce qui est une crise migratoire s'exprime de manières distinctes dans un sens métaphorique (la jungle comme dégradation organique du vivre ensemble possible) et dans un sens littéral (la jungle pour la sauvagerie de ses habitants).

## 5. Conclusion

Ainsi, les camps apparaissent comme le seul pays possible, comme le seul substitut à offrir à des personnes en transit, sans-Etat. L'espace habité – l'espace de droits communs – devient dès lors la culture quand l'espace inhabité est la nature, un espace de non-droits (la jungle). Le camp est un substitut de la frontière, les migrants devenant indésirables en dehors, incertains au-delà, dangereux en dedans. Ceux-ci apparaissent privés de leur individualité à travers des formes d'anonymat et d'atomisation des relations humaines, à la fois visible (en tant que stigmaté) et invisible (non pris en compte, non considéré) ; exclus de l'universalité (du genre humain, du droit) et de l'individualité (la singularité est niée au titre de l'appartenance au groupe, comme nous l'avons observé).

Les camps définissent un espace de désordre dans un espace d'ordre. Ils délimitent un lieu d'existence différenciée, dans un système de fermeture et d'ouverture qui, selon M. Foucault (2009 [1966] : 32), isole par rapport à l'espace environnant :

Tout le monde peut y entrer, mais, à vrai dire, une fois qu'on y est entré, on s'aperçoit que c'est une illusion et qu'on n'est entré nulle part. L'hétérotopie est un lieu ouvert, mais qui a cette propriété de vous maintenir dehors.

Au regard du pouvoir, les hétérotopies permettent d'inscrire le dedans et le dehors, de le faire vivre. Elles permettent de façonner l'intérieur et l'extérieur. Les hétérotopies sont des lieux que la société instaure dans ses marges, les construisant ; des espaces à part. Ces espaces mettent en marge la société, soit parce qu'ils sont habités d'individus eux-mêmes en marge mais qui ne souhaitent pas

<sup>20</sup> À cet effet, G. Dubey (2008 : 265) a analysé les dispositifs dans les zones aéroportuaires et les consulats évoquant la gestion humaine et le contrôle par les tracés, directions et passages obligés, les lignes de démarcation, les validations d'identité et de passage.

forcément l'être, soit parce qu'ils sont organisés de telle sorte que s'y réalise la marginalité. Ce sont des lieux de la *marginalité* au regard des individus, marginaux parce que vivant dans la marginalité d'une situation sociale, politique, d'une situation de droit : le migrant ou le demandeur d'asile ; ou au regard de la société qui, par des dispositions juridiques, définit ce qui est de droit et de non droit : être étranger en situation régulière (avoir les papiers de droits de l'espace national) ou être étranger en situation irrégulière (ne pas avoir les papiers, donc être expulsable du territoire national). On est sans papier, en situation irrégulière, dans un espace qui vous accorde le droit ou pas d'en faire partie, d'être de droit de l'espace, reconnu juridiquement. L'espace en question, en tant qu'espace de droits, produit le sans-papier, son exclusion ; soit d'être physiquement présent dans un espace sans y être au regard de la loi et de la société elle-même.

De même, un mouvement contradictoire d'ouverture sur l'Universel (Droits de l'Homme) et de fermeture sur le particulier (conflits et recompositions nationales) opère alors que de nouvelles frontières semblent se rajouter aux stratifications déjà existantes d'ethnie, de classe et de genre (Agiér 2014). S'établit ainsi la constitution de deux mondes qui ne se rejoignent pas, inconciliables, avec d'un côté un monde de droits et de privilèges dans lequel l'espace n'est pas une contrainte (le monde des citoyens des Etats-nations<sup>21</sup>, le monde fluide de la globalisation) et de l'autre un monde d'exclusion dans lequel l'espace est bien réel (le monde des sans-Etat, des apatrides, des parias<sup>22</sup>, des sans-frontières).

## Références bibliographiques

- Agiér, M. (2014), « Toute la rugosité du monde », *Repousser les frontières ?*, Gallimard, Paris.
- Arendt, H. (2002 [1951]), *Impérialisme. Les origines du totalitarisme*, Seuil, Paris.
- Authier-Revuz (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Larousse, Paris.
- Brown, W. (2009), *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Les Prairies ordinaires, Paris.
- Decrosse, A. (1993), « Introduction », *L'esprit de société*, Mardaga, Liège.
- Dubey, G. (2008), « Nouvelles techniques d'identification. Nouveaux pouvoirs. Le cas de la biométrie », *Cahiers internationaux de sociologie*, 125, p. 263-279.
- Foucault, M. (2009 [1966]), *Le corps utopique. Les hétérotopies*, Lignes, Paris.

<sup>21</sup> H. Arendt (2002) dénonce comme crise de l'Etat-nation le moment où l'Etat devient national, où il ne sert plus que les intérêts de la nation, devenu nationaliste.

<sup>22</sup> « [Ils n'ont été] accueillis nulle part, n'ont pu s'assimiler nulle part. Une fois qu'ils ont eu quitté le pays natal ils sont restés sans foyer [*homeless*] ; une fois qu'ils ont abandonné leur Etat, ils se sont retrouvés sans Etat [*stateless*] ; une fois qu'ils ont été privés des droits fondamentaux, ils étaient sans-droits [*rightless*], la lie de la terre. » (Arendt 2002 : 240). L'extrait a pour contexte l'Entre-deux-guerres.



- Hailon, F. (2014), *L'Ordre idéologique*, L'Harmattan, Paris.
- Hailon, F. (2017), *Etude(s) de cognition politique*, L'Harmattan, Paris.
- Honneth, A. (2015), *Critique du pouvoir*, La Découverte, Paris.
- Huyghe, F.-B. (2010), « Idéologie, langage et propagande », *Le discours du nationalisme en Europe*, L'Improviste, Paris, p. 39-44
- Legendre, P. (2012), *Ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident*, Mille et une nuit, Paris.
- Mouffe, C. (2014), *Penser politiquement le monde*, Beaux-arts de Paris, Paris.
- Nora, P. (1974), « Le retour de l'événement », *Faire l'histoire*, Gallimard, Paris, p. 210-228.
- Quéré, L. (1994), « L'événement "sous une description" : contraintes sémantiques, croyances stéréotypiques et "natural facts of life as a morality" », *Prothée*, 22, p. 14-28.
- Quéré, L., Neveu, E. (1996), « Le temps de l'événement », *Réseaux*, 75, p. 7-21.
- Revel, J. (2015), *Foucault avec Merleau-Ponty. Ontologie politique, présentisme et histoire*, Vrin, Paris.
- Schmoll, C (2011), « Le corps des autres dans l'Europe des frontières », *Outis. Revue de philosophie (post-)européenne*, 1, p.121-128.
- Sedel, J. (2013), *Les médias et la banlieue*, BDL, Paris.
- Van Dijk, T. A. (2010), "Society and discourse: how social contexts influence text and talk", *Discourse & Communication*, 4/2, p. 217-219.



## **Dire le « migrant » dans la ville : une analyse de discours médiatique**

Talking about the “migrant” in the city:  
an analysis of media discourse

Thomas Vetier<sup>1</sup>

**Abstract:** This paper aims at revealing the processes at work in the formation of the political image of the “migrant” in the media. Analysing a corpus of national, regional and local press articles, the idea is to ask: who are we talking about? How do we talk about this subject? Who is talking? Which representations, categorizations, attitudes... are invoked? The ambition here is to understand the role of the discourse of media and political institutions in the shaping of an interdiscursive memory of the “Other”, and by doing so reminding them of the responsibility that they bear.

**Key words:** media discourse, political discourse, media responsibility, discourse analysis, unaccompanied foreign minor.

### **1. Introduction : de la sociolinguistique urbaine aux discours médiatiques**

Cet article reprend une partie des conclusions d'un travail doctoral intitulé *Discours de (dé)légitimation spatio-langagiers de la migrance en espace urbain* visant à traiter les discours sur les statuts symboliques accordés aux langues et à leurs locuteurs dans l'espace urbain : discours qui permettent alors de « marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain » (Bulot 2004 : 119), ainsi que l'appartenance à une ou des communautés sociolinguistiques spécifiques.

L'inscription principale de ce travail se situe en sociolinguistique urbaine, dans le sillage des enseignements de Thierry Bulot. Trois axes majeurs peuvent y être dessinés : 1) c'est une sociolinguistique de l'urbanisation où la mobilité est considérée comme fait culturel majeur et structurant. Le spatial est vu comme central dans cette approche, parce que renvoyant au chercheur la lecture et l'organisation

---

<sup>1</sup> Université Rennes 2, Laboratoire PREFICS, EA7469 ; thomas.vetier@univ-rennes2.fr.

du social et ainsi, à la ville comme lieu de conflits, d'exclusions, de confinements ; 2) c'est une sociolinguistique des discours qui problématise les corrélations entre espaces et langues autour de la matérialité discursive. Sont analysées ici les attitudes linguistiques et/ou langagières ainsi que les pratiques linguistiques (les discours sont ainsi perçus dans leur fonction praxique) ; 3) c'est une sociolinguistique prioritaire (Bulot 2008) qui cherche à développer une réflexion sur les enjeux de pouvoir et sur les inégalités sociales. Cette discipline cherche à engager des recherches autres que strictement fondamentales, puisque la visée est interventionniste à partir d'un diagnostic (réalisé par le chercheur, un groupe d'individus ou une collectivité territoriale) et des actions de terrain visant à agir sur les représentations sociolinguistiques.

C'est donc une sociolinguistique « de crise » qui a été développée par Thierry Bulot et qui cherche à répondre aux faits de minoration sociale dans un contexte de crise socio-politique, d'augmentation des inégalités sociales et de montée en tension entre des groupes d'individus. En effet, ce dernier a impulsé et partagé une visée particulière aux recherches sociolinguistiques : celle de « lutter contre les discriminations toutes les fois que les pratiques langagières sont impliquées » et de lutter contre « l'exclusion des minorités sociales » (Bulot & Blanchet 2013 : 117-118). C'est ce qu'il a appelé la sociolinguistique urbaine prioritaire, toujours perçue dans son interdisciplinarité.

Force est de constater, et cette recherche ne fait que corroborer ce qui a déjà été perçu par d'autres (Arendt 1978, Bonnafous 1991, Hailon 2011, Devriendt 2012, Moirand 2016, etc.), que le traitement médiatique des « migrants » et de la « migration » apporte son lot de topoï (« crise », « afflux »...), de formules (Krieg-Planque 2009), additionnés de données quantitatives faisant foi (il est question de pourcentage, « de centaines de milliers », de « millions », etc.) et de mise en équivalence sur fond d'énumération des problèmes actuels de notre société (« entre crise terroriste, crise migratoire, crise financière, Brexit, etc. »), relevant d'un discours hégémonique sur les phénomènes de mobilité et, nous semble-t-il, pouvant être à même d'alimenter les discours identitaires et hostiles et la nécessité de faire un « tri » (Lochak 2006).

De fait, par la place qu'il occupe dans la société, le champ journalistique est à la croisée des autres « formations discursives ». Cet entremêlement discursif que sont les médias est plus que tout autre le lieu des luttes et des rapports de domination et de pouvoir par leur capacité à faire exister ou non certains discours, à rendre (in) visible certaines situations. Le discours journalistique est ainsi à la croisée des « formations idéologiques » hégémoniques, formations qui « comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une

ou plusieurs formations discursives interreliées, qui déterminent ce qui peut et doit être dit [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Haroche, Henry & Pêcheux 1971 : 102). Qui sont ceux qui parlent et comment parlent-ils ? Voilà deux questions qui interrogent la responsabilité des médias au sein même d'une objectivité pourtant revendiquée des médias traditionnels malgré l'omniprésence de grands sociétés capitalistes à leur tête (Eveno 2016).

L'objectif de cet article est de compléter les recherches dans le domaine par une étude ciblée en analyse du discours du traitement médiatique du journal *Ouest-France* de personnes désignées de par leur mobilité (« migrant », « réfugié », « demandeur d'asile », etc.) ou de par leur origine extra-territoriale (ici de la France). Notre corpus, réuni sur un an (septembre 2015-septembre 2016), comprend au total 2620 articles dont 180 pour *Ouest-France*. Il s'inscrit de fait dans une perspective éthique, critique et dans le cadre d'une analyse du discours politique et médiatique engagée et interventionniste.

## **2. Un contexte rennais et un journal : *Ouest-France***

Cette recherche se place dans un contexte scientifique et politique critique du diptyque politique et médiatique, notamment autour des questions migratoires, pour sa capacité d'instituer l'imaginaire social (Castoriadis 1999) ou, en tout cas, d'imposer des formes et des discours par la légitimité qui leur est accordé. Il revient alors au chercheur de s'attarder sur une analyse critique des médias en répondant à une « demande sociale anticipée » : « la situation de communication étant asymétrique et l'interaction réduite à la portion congrue dans les médias traditionnels, l'imposition symbolique » (Bourdieu 1982) des valeurs prédomine et non la co-construction des valeurs. Il nous semble alors que le chercheur peut contribuer à rétablir une forme de symétrie en pratiquant une analyse éthique/critique du discours médiatique, c'est-à-dire en évaluant la dimension éthique des propos des journalistes selon les trois critères proposés par Marie-Anne Paveau (citée par Guibert 2015 : 84-85) : « la décence discursive » [...], « l'ajustement à la vérité du monde » [...] ; « l'ajustement à la mémoire discursive » [...] ». Le discours des journalistes – sujets / acteurs de l'institution – étant considérés ici comme « à la fois constitué par les institutions de sens qui le précèdent et constituant à l'égard des institutions de sens dont il participe » (Sarfati 2014 : 35).

Il nous revient ainsi d'explorer l'univers discursif proposé afin d'en retenir des trames, des filages interdiscursifs propres à alimenter les représentations et mémoires collectives. Sophie Moirand perçoit ici le rôle des médias dans la construction mémorielle : « la mémoire dépend de l'entourage social [...], on pressent le rôle joué par cette exposition quotidienne aux médias à laquelle est soumis le citoyen des

démocraties développées. Le discours des médias constitue à la fois un catalyseur de cette “remontée” des souvenirs, mais aussi, parce qu’il repose sur la mémoire des médiateurs, un censeur de savoirs qu’on oublie, volontairement ou non, de faire remonter » (Moirand 2007 : 130). Dans l’organisation oligarchique des médias traditionnels français et la problématique des finalités de ceux-ci, il nous semble nécessaire de participer à cet « ajustement » critique de l’information.

Cela semble d’autant plus vrai dans le contexte « rennais » qui occupe principalement ce travail. En effet, outre la présence des grands médias nationaux, ce qui retient l’attention c’est la place prépondérante – voire hégémonique – qu’occupe le quotidien régional<sup>2</sup> *Ouest-France* sur la scène médiatique locale et nationale. Ce dernier tirait de fait 676 002 exemplaires en moyenne par jour sur la période 2016-2017 (juillet à juin) quand les deux plus grands quotidiens nationaux, *Le Figaro* et *Le Monde*, ne diffusaient que respectivement 306 663 et 278 790 exemplaires. Son poids et sa capacité à absorber la concurrence<sup>3</sup> met ici nécessairement en question sa capacité à perdurer comme institution de sens qui semble pour l’instant sans limite malgré une certaine baisse de son lectorat.

De plus, une certaine demande sociale a émergé du travail de terrain effectué depuis 2014 avec de nombreuses interrogations de la part de militants associatifs rencontrés quant au traitement de la question migratoire effectué par *Ouest-France*. Ces doutes, ces questionnements ont sûrement été la base de cette recherche approfondie. Ce travail auprès d’acteurs « de terrain » s’est matérialisé, par exemple, par une journée de rencontre « militant·e·s / universitaires » lors d’un atelier à Rennes intitulé « Luttés de l’immigration, luttés antiracistes », où on a fait une première présentation des résultats de la recherche<sup>4</sup>.

### 3. Construction des analyses et corpus

L’approche qui est la nôtre est plurielle. Ses bases viennent de l’« école française de l’analyse du discours » avec une approche critique poursuivie par la linguistique sociale (Marcellesi & Gardin 1974) et désormais la sociolinguistique urbaine. La méthodologie mise en œuvre est double avec, d’une part, des outils en lexicométrie (les logiciels Lexico3 et Iramuteq) pour aborder les particularités du discours du journal *Ouest-France*, les phénomènes de mise en équivalence des catégories relevées... et, d’autre part, une approche de la nomination. Cette dernière permet d’aborder la construction de la mémoire interdiscursive sur une catégorie médiatique particulière

<sup>2</sup> Presse Quotidienne Régionale ou désormais PQR.

<sup>3</sup> Voir à ce titre l’article « Enquête sur l’empire *Ouest-France* » du mensuel local *Le Mensuel de Rennes* : n°53, octobre 2013.

<sup>4</sup> Voir : <https://lilar.hypotheses.org/13>.

(les « mineurs isolés étrangers »<sup>5</sup>) et le rôle des médias dans la (sur-)événementialisation de certains « problèmes » qui leur sont attribués (mensonge sur l'âge et faits de délinquance).

En effet, si le discours journalistique de presse prône l'objectivité, la transparence et l'exhaustivité, il a déjà été relevé les phénomènes de subjectivité inhérents à l'énonciation qui prennent forme notamment ici, pour reprendre les propos de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009), par l'intervention, par la sélection, par l'organisation hiérarchique des informations, par la subjectivité « affective », « interprétative », « axiologique »... Il s'agit donc de comprendre le rôle des médias et leur responsabilité, en lien avec leurs objectifs de captation, lorsqu'ils « interviennent dans le champ du discours politique » (Charaudeau 2006), les discours politiques sur la migration, en l'occurrence.

L'étude de cas précise en fin d'article sur les « mineurs isolés étrangers » nous permettra de comprendre plus particulièrement les phénomènes de sur-événementialisation (par focalisation et répétition), de « dérive énonciative »<sup>6</sup>, avec l'attribution progressive de traits axiologiques négatifs dans la façon de désigner ce « groupe » et le rôle des discours politiques identitaires : avec le choix de *Ouest-France*, par exemple, d'intégrer le discours du Front-National pour des raisons « d'exhaustivité » (nous verrons que ce choix sera la pierre angulaire d'un basculement (d'une dérive) énonciatif de mineurs « à protéger » vers des mineurs judiciairisés, les phénomènes interdiscursifs et dialogiques pouvant nous permettre de remonter à des phénomènes idéologiques).

#### 4. *Ouest-France* et les faits migratoires

Il a été choisi, pour ce corpus particulier, de s'attacher aux articles à dimension locale abordant des faits migratoires ou mentionnant des personnes perçues par leur parcours mobilitaire dans le but d'approcher au plus près de l'affect d'un lecteur urbain (exemple : article traitant d'un fait migratoire à Rennes pour un lecteur rennais de *Ouest-France*). Un dendrogramme a été réalisé avec le logiciel *Iramuteq* à partir du corpus *Ouest-France* pour dégager les principaux regroupements thématiques<sup>7</sup> opérés par le journal. Les résultats sont présentés dans le schéma suivant :

<sup>5</sup> Mineur(s) isolé(s) étranger(s) ou désormais MIE.

<sup>6</sup> En lien avec nos résultats de recherche, notre travail conclut à des « dérives énonciatives » du discours journalistique « lorsque l'enjeu de captation est dominant » et où « la visée informative disparaît au profit d'un jeu de spectacularisation et de dramatisation » (Charaudeau 2006 : n. p.).

<sup>7</sup> Cette méthode est réalisée à partir d'un principe d'agrégation hiérarchique progressif. Il est d'abord mesuré par un calcul nommé *Chi2* les deux éléments les plus proches du texte. Par la suite, les différents éléments cooccurrents avec ces premiers éléments vont s'agréger pour former une classe d'énoncés significatifs. Une classe va ainsi se distinguer lorsque ses éléments seront proches entre eux et distincts par rapport aux éléments des autres classes.

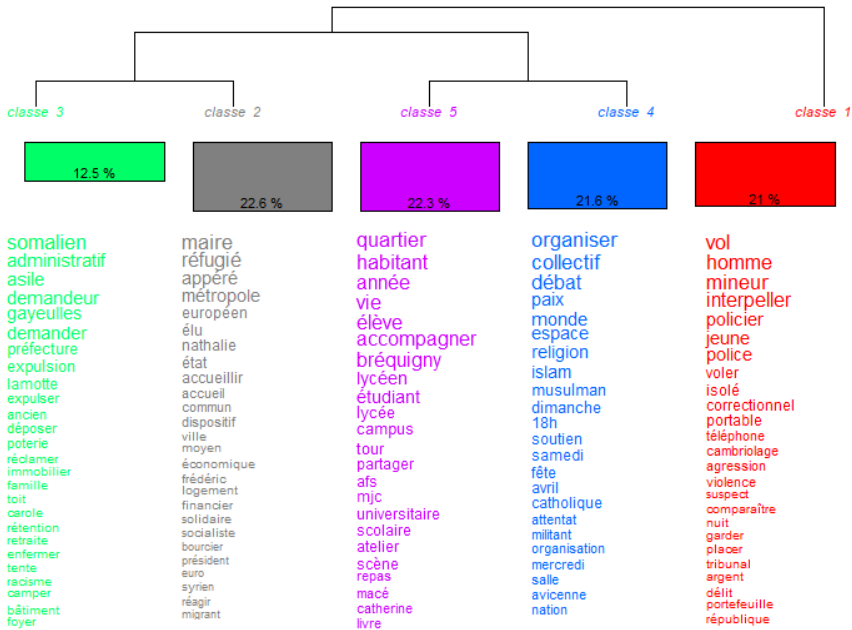


Schéma 1 : Regroupements thématiques opérés par le journal *Ouest-France*

Ce schéma nous permet de regrouper en différentes classes des éléments d'un même corpus en soulignant leur relative proximité tout au long du texte. Il ressort de ce dendrogramme cinq classes d'une proximité plus ou moins grande au regard de l'arborescence située en haut du schéma. Ces classes regroupent 1348 segments sur les 1639 produits sur l'ensemble du corpus, soit une bonne représentation du corpus (82,25 %). La classe 1 s'oppose au reste du corpus lui-même divisé en deux sous-groupes. Les classes 2 et 3 sont réputées proches et s'opposent à l'intérieur du deuxième groupe (hors classe 1) aux classes 4 et 5.

La classe 1 traite – et c'est ce qui fait la spécificité du corpus *Ouest-France* comparé aux autres PQR (Vetier 2018) – d'une catégorie nommée « mineur isolé » selon les items les plus recensés. Ce regroupement, aussi disparate soit-il par rapport aux autres classes, réunit sur un public exclusif plus d'un cinquième du corpus. Celui-ci est donc composé d'*hommes* caractérisés par les *vols* qu'ils commettraient. Ils ont en commun d'être répertoriés par des catégories d'âges (*mineur, jeune et isolé* (du représentant légal)), une série d'infractions commises (*voler, cambriolage, agression, violence, délit*). La *Place de la République* et la *nuit* sont mentionnées quand il s'agit de les évoquer. Ce public, de fait non pris en charge dans les discours par la ville ou par les associations (autres classes), couvre ainsi un ensemble d'items très spécifiques qu'il s'agira pour nous d'étudier de plus près par la suite.

La classe 2 tourne autour des items *maire* et *réfugié* qui semblent englober à eux seuls toute la communication politique de la ville de Rennes autour de ce sujet. Il semble en effet, d'une part, que le discours politique provenant de la ville de Rennes (la maire *Nathalie Appéré, élu, Rennes Métropole, Frédéric Bourcier* (adjoint délégué à la solidarité et à la cohésion sociale), *socialiste, président*) soit omniprésent dans le journal *Ouest-France* sur cette période et que, d'autre part, ce discours produit la trame suivante : la ville de Rennes est solidaire de l'accueil (pour accueillir) des réfugiés<sup>8</sup>. Ainsi, des moyens (*euros*), des *dispositifs*, des *logements* seraient mis à disposition.

La classe 3, dont le lien statistique semble plus ténu et le poids relativement faible statistiquement (12,5 %), regroupe un ensemble d'items reliés – mais en opposition – avec la classe précédente autour des termes *somaliens* et *administratif*. En effet, la situation des somaliens *demandeurs d'asile* ayant été *expulsés* par le *tribunal administratif* de Rennes (sous l'impulsion de la ville de Rennes) de leur campement du *Parc des Gayeulles* semble particulièrement symptomatique de la possibilité d'une coexistence en discours de deux phénomènes opposés : la ville de Rennes se dit ville d'accueil des réfugiés en même temps qu'elle ordonne l'expulsion de réfugiés somaliens.

La classe 4, établie autour d'*organiser* et *collectif*, fait état de la mobilisation d'organisations *militantes*, culturelles et culturelles et de leurs activités « à l'agenda ». Proche de la classe 5, elle s'en distingue par la dimension collective et répétitive de leur *organisation*. On retrouve ainsi différents acteurs comme le Collectif de soutien aux sans-papiers, le Mouvement pour la paix, des associations musulmanes et catholiques proposant des rendez-vous, des manifestations, des débats, des fêtes, etc.

La cinquième et dernière classe s'organise autour de *quartier* et *d'habitant*. Cette association traduit la particularité de cette classe, moins positionnée sur les faits divers que sur la *vie* quotidienne et citoyenne sur *l'année*. On y perçoit à la fois les habitants de *quartier* et la *vie lycéenne & étudiante*. On y voit une ville et des relais individuels, ou associatifs / culturels (MJC<sup>9</sup> Bréquigny, etc.), dynamiques et soucieux du bien-être des habitants (face à une possible dégradation de la vie de quartier) et de l'accueil de populations étrangères, notamment chez les jeunes.

Si, bien évidemment, un discours n'est jamais autant compartimenté<sup>10</sup>, ce schéma nous montre un point de rupture entre une partition « classique » des discours journalistiques (classes 2, 3, 4 et 5) et le traitement médiatique des « mineurs isolés » (classe 1). Nous pouvons nous demander ici d'où vient cet élément autonome qui rompt la

<sup>8</sup> La ville s'est engagée par voix médiatique sur ce chemin en septembre 2015, au même titre que d'autres villes en France.

<sup>9</sup> Maison des Jeux et de la Culture.

<sup>10</sup> Nous proposons dans *Vetier 2018* une Analyse des similitudes (ADS) qui, comme son nom l'indique, cherche à représenter l'organisation et la structure du discours par l'établissement de liens entre les différents items.



dualité discursive ville / associations & citoyens qui semble occuper une grande partie des articles du journal *Ouest-France*. Nous pouvons nous le demander d'autant plus qu'il contribue à une vraie spécificité de journal comparativement à d'autres PQR (Vetier 2018). Alors, pour cette classe à part, concernant les « mineurs isolés », qui parle ? Et de quoi ? Dans quel contexte ? Des questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

### **5. *Ouest-France* et le traitement des « mineurs isolés étrangers » (MIE)**

Même s'il n'existe pas de définition « officielle » à proprement parler des « mineurs isolés étrangers », le rapport Debré en 2010 pose la définition suivante : un mineur isolé étranger<sup>11</sup> est « une personne âgée de moins de 18 ans qui se trouve en dehors de son pays d'origine sans être accompagnée d'un titulaire ou d'une personne exerçant l'autorité parentale, c'est-à-dire sans quelqu'un pour la protéger et prendre les décisions importantes la concernant »<sup>12</sup>. Nous voyons bien par cette définition qu'il est assigné à une seule catégorie une pluralité de situations. Pour la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), ce statut confère à ces jeunes un droit compris dans la protection de l'enfance :

L'isolement du mineur et le fait qu'il soit étranger constituent en eux-mêmes un danger, en raison de l'absence d'hébergement, de restauration, de connaissance de la langue française, d'accès aux soins et à l'instruction, et d'un représentant légal susceptible d'accomplir les actes relatifs à l'exercice de l'autorité parentale. Autrement dit, le fait d'être mineur, isolé et étranger présume le danger et fonde, par voie de conséquence, la compétence du juge des enfants.<sup>13</sup>

ou, en tout cas, relève de la protection de l'enfance.

Il s'agit de comprendre comment une telle dénomination relevant de prime abord de la protection due à la minorité s'est transformée, à partir de ce que Sophie Moirand (2007) a appelé un « moment discursif », en une catégorie de judiciarisables. En effet, « l'événementialisation » opérée dans ce journal aura de nombreuses conséquences, nous le verrons, sur les attributs accordés à ce public. Notre objectif est ici « d'analyser [les] différentes réactions discursives pour ce qu'elles sont et ce dans leur contexte à la fois socio-économique et politico-identitaire, contexte dans lequel elles résonnent particulièrement » (Guibert 2015 : 79).

<sup>11</sup> La tendance actuelle est à la dénomination « mineur non accompagné » (MNA) se rapprochant des directives européennes. Cette dernière n'était pas encore attestée dans le corpus médiatique au moment de cette enquête.

<sup>12</sup> Source : [http://www.justice.gouv.fr/\\_telechargement/rapport\\_mineur\\_20100510.pdf](http://www.justice.gouv.fr/_telechargement/rapport_mineur_20100510.pdf).

<sup>13</sup> Source : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).



### 5.1. Évolution du paradigme désignationnel : la permanence de l'appréciation « vrai » / « faux »

Le schéma suivant souligne les différentes nominations des MIE dans le journal *Ouest-France* et l'apparition d'un moment discursif. Nous constatons une première « vague » d'apparition en février/mars 2016 et un développement en septembre 2016. Il nous permet non seulement de constater une progression du traitement de l'information sur les MIE mais aussi et surtout une diversification des dénominations à partir de février 2016. Quelles en sont les conséquences ?

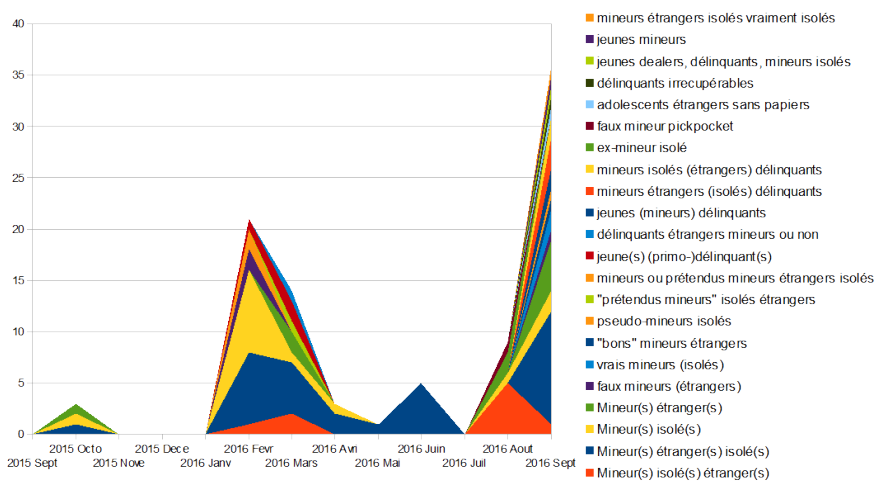


Schéma 2 : Nominalisation des MIE dans le journal *Ouest-France*

Comme nous le signale Roselyne Koren (1996 : 228-229),

il arrive [...] fréquemment que les dénominations retenues ne constituent que la partie visible d'un raisonnement d'autant plus puissant qu'il reste implicite. La répétition des noms finit par leur donner l'apparence de la vérité. L'argumentation souterraine devient une idée-force si profondément ancrée dans l'opinion qu'elle en devient difficilement réfutable.

Ainsi, la capacité de ces dénominations à produire du « réel » peut paraître inquiétante au regard des qualificatifs attribués progressivement aux MIE entre février 2016 et septembre 2016 : *pseudo*, *prétendus*, *délinquants*, *faux*, *pickpocket*... Cela est d'autant plus vrai que cela n'est ici qu'une dénomination qui ne nous dit rien encore des éléments traités par la suite dans les différents articles : ils finissent par devenir des préambules axiologiques qui guident la lecture du récepteur.

Ces dénominations participent de fait à la construction d'une mémoire (interdiscursive, nous le verrons) sélective amenant à la construction d'un « paradigme désignationnel ». Ainsi,

[à] partir de l'étude des différents reformulants répertoriés [...], c'est-à-dire la liste des « syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné » (Mortureux, 1993 : 124), [...] ce que l'on met au jour c'est la façon dont se construit au fil du temps une représentation de cette « chose » si difficile à visualiser... (Moirand 2007 : 23)

Cette évolution peut paraître surprenante au regard de la situation en plusieurs points similaires des MIE à Lille et de leur traitement dans le journal *La Voix du Nord*. En effet, ce dernier, malgré un traitement toujours plus intensif de la question du fait des actualités locales, se cantonne aux dénominations répandues : « mineurs isolés », « mineurs étrangers », « mineurs isolés étrangers », « mineurs étrangers isolés » (Vetier 2018).

Nous avons tenté d'approcher les représentations véhiculées autour des MIE en révélant les principaux qualificatifs<sup>14</sup> leur étant agrégés progressivement sur la période travaillée. Il en ressort le schéma suivant, répartissant les propositions désignationnelles selon qu'il soit principalement mis en avant la minorité, la figure de l'étranger, le questionnement sur la vraie / fausse minorité ou la délinquance des MIE (il s'agit de données relatives) :

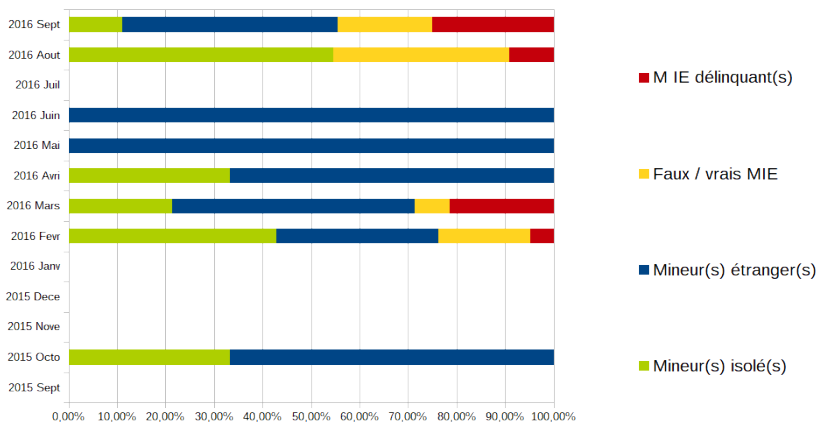


Schéma 3 : Partitions relatives de qualificatifs des MIE dans le journal *Ouest-France* entre septembre 2015 et septembre 2016

<sup>14</sup> Il s'agit ici de repérer le premier qualificatif accolé au nom. Par exemple, dans un passage du journal, pour « mineur isolé étranger », il est retenu « isolés » comme principal qualificatif du « mineur », ainsi de suite. Si deux adjectifs se trouvent en amont et en aval du nom, celui en amont est privilégié.

Nous constatons qu'après une brève apparition de qualificatifs insistant principalement sur la vraie / fausse minorité des MIE ou leur supposée délinquance (ex : « faux mineur (étranger) ») au cours des mois de février et mars 2016, ces deux qualificatifs resurgissent aux mois d'août et septembre 2016 au point qu'ils soient attestés dans près de 50 % des dénominations relevées. Il semble donc s'être créé une rupture avec la catégorisation dominante dans le champ social du moment : *mineur isolé étranger*.

## **5.2. Un exemple d'évolution diachronique : les MED de la Place de la République**

Ce phénomène semble prendre racine dans le traitement d'affaires liées à la présence de jeunes catégorisés comme MIE sur la Place de la République, place centrale de Rennes. Au risque de masquer des réalités beaucoup plus larges (notamment au niveau du département, qui a la responsabilité de la prise en charge d'environ 450 MIE), le journal *Ouest-France* s'est en effet concentré sur ces « affaires ». Nous reprendrons ici des extraits d'articles y faisant référence entre octobre 2015 et septembre 2016<sup>15</sup>.

Ce corpus d'articles, articulant systématiquement des références plus ou moins explicitées à la catégorisation « mineurs isolés étrangers » (MIE) à des faits divers situés au centre-ville de Rennes par le journal *Ouest-France*, nous permet de comprendre le phénomène d'essentialisation de la délinquance chez ce public opéré par le journal. Car, si les premiers articles situent des faits de délinquances potentiellement attribués à des MIE, les derniers articles prennent le parti de construire une nouvelle catégorie, difficilement distinguable de la première, à savoir les « mineurs isolés délinquants » (MED).

Il ne s'agit en aucun cas de sous-estimer un phénomène ni de dénier les « faits divers » qui sont couverts par le journal. La multiplicité des acteurs aux fonctions régaliennes intervenant dans les articles est là pour attester que des faits de délinquances ont bien été enregistrés sur Rennes dans la période couverte par notre corpus. Nous nous intéresserons ici aux processus narratifs conduisant, selon nous, à une lecture erronée, pis encore, discriminante, de la part de ce journal régional ayant une présence locale hégémonique. Cela est d'autant plus important de participer à cette relecture que, dans une approche pragmatique des discours médiatiques, nous pensons ces derniers dans leur fonction praxique et légitimée, propre à « produire du réel ». Pour reprendre Siblot, nous dirons, en effet, que la « référencement établit une relation précisée avec le réel nommé et la pratique langagière contribue à enrichir, modifier, restreindre...

<sup>15</sup> Pour voir l'ensemble du corpus d'articles : Vetier 2018.

les sens capitalisés en langue » (Siblot 1997 : 53). C'est, autrement dit, les formes allusives, fonctionnant par l'actualisation en langue des mémoires désignationnelles (Moirand 2007), qui nous intéressent dans la nomination de l'« Autre » (Longhi 2015).

Comparativement, l'historique de nos recherches sur des « mineurs étrangers délinquants » ne montre que peu de ressources, signe que cette catégorie est en voie de construction (Vetier 2018). Médias, chercheurs, justice, associations, aide sociale à l'enfance... d'aucun ne ressort une association explicite « mineur-étranger-délinquant » propre à essentialiser cette catégorie comme une catégorie « à part entière ». Leur discours montre, à l'inverse, une préservation de l'attention accordée à cette situation tout en opérant une séparation discursive de base : « un mineur étranger n'est pas un mineur délinquant ». Et lorsqu'une « enfance délinquante » est repérée, il s'agit d'en identifier les causes pour trouver les solutions adaptées, tout en comprenant que ces situations sont extrêmement sensibles et difficiles à gérer pour l'ensemble des acteurs. Il semblerait que la passe d'armes concernant la délinquance présumée des MIE (et de l'immigration plus généralement) se joue principalement sur la scène politique. Le web, lieu privilégié depuis plusieurs années de l'expression politique et identitaire de l'extrême-droite (Albertini & Doucet 2016, Greffet 2011), en est le principal vecteur. Présentons ici les processus nominatifs et énonciatifs produits dans le *Ouest-France* entre septembre 2015 et septembre 2016.

*A1 : 29 octobre 2015*

Titre : Dix cambriolages à l'actif du **mineur isolé**

Extrait : [...] L'ADN correspond à celui d'un **mineur étranger isolé**, déjà fiché pour différents délits. Il a été interpellé lundi après-midi sur la place de la République, où il a ses habitudes, et placé en garde à vue. Malgré toutes les preuves le confondant, il nie farouchement. L'auteur, qui va avoir 18 ans dans quelques semaines, a été présenté au parquet, qui a finalement décidé sa remise en liberté [...]

Le tout premier article (A1) pris en compte dans notre période d'enquête met en équivalence les désignations « mineur étranger isolé » et « mineur isolé » pour qualifier un jeune interpellé pour un cambriolage. Celles-ci sont couramment utilisées, dans l'ensemble des médias (mais aussi dans les champs politique et social de l'époque), en synonymie de « mineur isolé étranger » pour hétéro-désigner ce « groupe ». Malgré les « preuves » évoquées par le journal, l'auteur des cambriolages nie et est finalement « remis en liberté ». Cette affaire, prototypique d'un traitement de « faits divers » par le journal *Ouest-France* concernant un MIE, n'est en soi pas exceptionnelle ; elle pose cependant les éléments récurrents qui seront repris par la suite : un jeune MIE dont il est

mentionné l'âge, identifié comme menteur, multirécidiviste, repéré Place de la République à Rennes, est finalement relâché. Les acteurs sont : la police, le parquet et le journaliste qui traite l'information.

*A2 : 27 février 2016*

Titre : La nuit, terrain de chasse des **mineurs isolés**

Extraits : [...] La nuit dernière, la police a interpellé cinq **pseudo-mineurs isolés**, dans cinq affaires différentes. Des délinquants qui jouent sur leur âge pour échapper aux sanctions... « On a un véritable problème avec **les mineurs isolés, ou plutôt les pseudo-mineurs isolés** [...] ».

[...] Dans la nuit de jeudi à vendredi, ce sont cinq **mineurs isolés** qui ont été interpellés [...]

Parmi les articles suivants, nous pouvons voir un premier basculement avec l'utilisation de la désignation « pseudo-mineurs isolés » (A2) pour qualifier cinq jeunes gens interpellés, reprenant ainsi celle évoquée par le policier, après correction : « ... les mineurs isolés, ou plutôt les pseudo-mineurs isolés... ». La reprise sans guillemets de cette désignation (et donc non rapporté au discours direct) laisse à penser à son appropriation par le journaliste (traitant d'un cas particulier). Nous verrons de fait que cette catégorie spontanée de l'interview sera reprise par la suite. Ceci étant, nous voyons bien la distinction opérée par le policier, utilisant l'adverbe « plutôt » pour rectifier ce qu'il a pu dire et ainsi opérer une distinction entre « mineurs isolés » et « pseudo-mineurs isolés ». Il n'en sera rien pour le journaliste dans cet article (et par la suite dans le journal) qui, s'appuyant premièrement sur cette deuxième catégorie, la ramènera systématiquement à la première en l'utilisant en synonymie : « ce sont cinq mineurs isolés qui ont été interpellés », « menacé par un mineur isolé » et « interpellé, en flagrant délit, un autre mineur isolé », jouant ainsi sur une représentation d'un discours autre, celui des policiers.

*A3 : 02 mars 2016*

Titre : Violences, vols : qui sont les « **mineurs** » en cause ?

Extrait : Ils sont régulièrement interpellés pour vol, agression ou trafic de cannabis dans le centre-ville. La plupart de ces jeunes se disent mineurs pour éviter de lourdes sanctions. Enquête : Pourquoi en parle-t-on ? La semaine dernière, six hommes ont été interpellés pour vol de portable ou agression dans les rues du centre-ville [...]. « Ces jeunes, nous les connaissons bien. Ils font partie d'un groupe de **mineurs étrangers isolés**. Enfin, on les appelle ainsi. Ils se disent mineurs, mais ils ont plus de 18 ans », confie un enquêteur de police. Si la justice retient leur minorité, les poursuites judiciaires seront moins sévères. Et c'est bien là le problème, selon les policiers, qui ont l'impression que ces délinquants jouissent d'une certaine impunité. « Ils n'ont peur ni de la police ni de la justice ».

Un premier pic médiatique entre février-mars voit une « enquête » (A3) être menée par le journal. Elle vise à comprendre qui ils sont et « pourquoi en parle-t-on ? ». Cette question est d'autant plus problématique que ceux qui en parlent laissent indéfini un « on » qui fait également fonctionner une mémoire interdiscursive globale. Si le groupe et le réseau semble identifié tout autant que leurs délits (« vol, agression ou trafic de cannabis »), leur désignation est toujours difficile pour la police qui opère la même distinction qu'en octobre 2015 : « Ils font partie d'un groupe de mineurs étrangers isolés. Enfin, on les appelle ainsi. Ils se disent mineurs, mais ils ont plus de 18 ans ». Malgré une nouvelle citation du procureur Nicolas Jacquet affirmant que « ces personnes mises en cause ne bénéficient pas d'une impunité » et que « de récentes condamnations à plusieurs mois de prison ferme [ont été] prononcées par le tribunal pour enfants », le journaliste affirme de nouveau : « si la justice retient leur minorité, les poursuites judiciaires seront moins sévères. Et c'est bien là le problème, selon les policiers, qui ont l'impression que ces délinquants jouissent d'une certaine impunité ». Se positionnant ainsi du côté de la police face à la justice, il appuie ses dires par une citation qui, pourtant, ne révèle pas cette défiance police/justice dans la bouche du policier, mais plutôt une commune difficulté face à cette filière : « Ils n'ont peur ni de la police ni de la justice ». Cet article cultive également le rapport ambivalent à la fausse minorité et la problématique de sa désignation en utilisant des guillemets dans le titre autour de « mineurs » tout en utilisant « mineurs isolés » dans l'illustration de son article (relevant de ce que nous pouvons appeler une modalisation autonymique).

Ce pic médiatique de février/mars 2016 se poursuivra par la publication, sans autre forme de commentaire, d'un communiqué du conseiller régional et responsable de la section Rennes du Front national, Emeric Salmon, réagissant « aux récentes agressions dans le centre-ville de Rennes ». Ce dernier actualisera la désignation du groupe en question à travers la formule « “prétendus mineurs” étrangers isolés » faisant référence aux précédentes (à travers les guillemets) mais ré-intégrant finalement une catégorie utilisée pour désigner l'ensemble des MIE : « mineurs étrangers isolés » : le lien est de nouveau renforcé. Ces actes seraient cautionnés par le département qui aurait la prise en charge de ces jeunes gens et par la justice qui les relâche sans cesse. Seuls « les services de police et de gendarmerie » trouvent grâce à ses yeux. Il se pose en protecteur des contribuables qui seraient taxés financièrement au nom de ces jeunes gens et des citoyens rennais à qui l'on demanderait de rester chez eux la nuit pour laisser place aux groupes « délinquants étrangers mineurs ou non ». De fait, rien n'a été retrouvé concernant « par voie de presse, [une] demande aux habitants rennais de ne plus sortir seuls en soirée ». Il avait été reporté, et cela est bien différent, que des agressions portaient sur des personnes isolées : on peut se demander ici si les cas d'agressions sur des personnes seules sont l'apanage de ces jeunes gens ?

Ce pic médiatique se terminera le 09 mars avec l'intervention du Département en la personne de Véra Briand, vice-présidente PS déléguée à la protection de l'enfance, en réponse au communiqué du FN diffusé par le journal. Cette dernière opérera la distinction, déjà présente chez les policiers interviewés, entre la catégorie « mineurs isolés étrangers », « relevant des dispositifs et de la responsabilité du Département » et « les jeunes délinquants de la place de la République ». « La reconnaissance du statut de mineur isolé » n'est ainsi accordée que « par les services du Département, actée par un juge », ce qui « permet à des jeunes en situation de vulnérabilité d'être pris en charge au titre de la protection de l'enfance », ce qui ne serait donc pas le cas des affaires antérieures. Si nous pouvons nous interroger, *in fine*, sur le total abandon des jeunes « de la Place de République » par les services de l'État (et ainsi renvoyés aux seules fonctions régaliennes), la distinction semble nette et définitive. Cela ne sera pas le cas.

*A4 : 03 septembre 2016*

Titre : **Mineurs étrangers isolés** : le FN s'inquiète

Extrait : Gilles Pennelle, président du groupe Front national au conseil régional, pointe du doigt les faits divers à répétition qui impliquent des **mineurs étrangers isolés**. « Les interpellations sont quasi quotidiennes. Plus d'une centaine d'entre eux sont connus des forces de police, leurs procédés également : chaque soir, après s'être rassemblés place de la République, ils partent rançonner les Rennais vulnérables aux sorties des bars et boîtes de nuit. Réunis en bandes et extrêmement violents, ils sèment la terreur, transformant le quotidien des Rennais, pourtant attachés à une vie nocturne et festive, en véritable calvaire », écrit Gilles Pennelle, dans un communiqué.

Un deuxième pic médiatique se produira entre août et septembre 2016 avec pour point d'orgue un « dossier spécial » réalisé par *Ouest-France* sur les « mineurs étrangers délinquants » avec plusieurs articles le 15 septembre (Annexe 1). Cette deuxième poussée d'articles, bien plus importante que la première, fonctionnera de la même manière que celle de la période février-mars : le discours journalistiques fait parler les acteurs policiers et judiciaires, les politiques (communiqué du FN) (A4). Ce qui était pointé comme des « petits délits » mais récurrents auparavant est dénoncé ici comme étant « extrêmement violents », semant « la terreur ». Le « faux mineur » exprimé par un journaliste précédemment devient des « faux mineurs étrangers » rétablissant le lien avec la catégorie MIE pour de « vrais clandestins délinquants ».

*A5 : 15 septembre 2016*

Titre : **Mineurs étrangers délinquants** : le casse-tête

Extrait : Présents à Rennes depuis 2013, les **mineurs isolés étrangers délinquants** posent un vrai problème à la ville, à la police, à la justice, mais aussi aux acteurs sociaux. État des lieux d'un enjeu de société.



Pourquoi, comment ? Depuis quand se pose le problème des **mineurs étrangers isolés délinquants** ?

Ce deuxième pic se terminera le 15 septembre 2016 non pas sur un rectificatif du Département mais par un « dossier spécial » sur les « mineurs étrangers délinquants » pour reprendre ici les formes allusives prononcées par le FN. Cette enquête a impliqué une très forte communication par le journal *Ouest-France* via une large diffusion en gros titre de ce dossier dans tous les commerces de la ville avec les célèbres affichettes jaunes distribuées aux revendeurs. Contrairement aux habitudes, les affichettes ne contenaient à Rennes qu'un titre (au lieu de deux) formulé de la façon suivante « Mineurs isolés délinquants : notre enquête ». Un encart était consacré à cette enquête sur la Une et, à l'intérieur du journal, une page entière lui était également dédiée (Annexe 1). Il s'agit ainsi de ce que Grosse et Seibold ont appelé une « hyperstructure » où « plusieurs articles (ou contributions) sont réunis autour d'un même sujet » (Grosse & Seibold 1996 : 55), chacun ayant le rôle de renseigner le lecteur sur un aspect du sujet central. Ainsi, la thématique centrale s'est située autour des MED, non autour de MIE pris dans des faits de délinquance. Ce basculement énonciatif, propre à créer une nouvelle catégorie par l'essentialisation de la délinquance chez ses mineurs-étrangers-délinquants, ainsi que le titre de l'hyperstructure coordonnent de fait la lecture qui peut être faite des articles. En plus des deux articles cités, deux autres articles font le lien avec les « mineurs isolés étrangers » par une définition en bas de page et l'interview de la « défense » des MED, « démunie et inquiète », qui pointe cependant le risque d'amalgame avec de « vrais mineurs isolés » : amalgame qui est pourtant entretenu par le même journal sur toute l'année d'enquête. On pourrait donc voir cet article comme un faire-valoir d'exhaustivité pour le journal. Ainsi, l'article principal « Mineurs étrangers délinquants : le casse-tête » (A5) met en équivalence MED avec « mineurs isolés étrangers délinquants », « mineurs étrangers isolés délinquants ». Les origines des MED, leur mode opératoire, leurs activités... sont décrites. Le Département et la ville sont appelés à s'exprimer, notamment sur les MIE pour le premier. Aucun ne parle de « mineur étranger délinquant », qui restera ici une catégorie médiatique.

## **6. Conclusion : une ségrégation socio-spatiale dans la ville ?**

Face aux faits divers médiatiques liant discursivement MIE et délinquance dans le centre-ville de Rennes, existe-t-il des articles montrant des MIE dans des situations de « non-délinquance » ? Quels problèmes cela pose-t-il ? Sur la période de notre recherche, aucun article ne répond à des attributs axiologiques positifs en ce qui concerne des MIE à Rennes. Nous avons pu constater que ces jeunes gens (les



« autres » dans le journal *Ouest-France*) sont toujours traités de façon neutre, impersonnelle, jamais comme des acteurs / actants. Ils viennent simplement en comparaison de ce qui est devenu au fil de l'année les « mineurs étrangers délinquants ». Ainsi, comme le titre un article du *Ouest-France* du 02 mars 2016, « Il y a ceux qui sont pris en charge... et les autres ». De fait « ceux qui sont pris en charge » par l'ASE, la majorité, n'apparaissent pas dans le journal entre septembre 2015 et septembre 2016, quand « les autres », la minorité, y sont régulièrement exposés. Des problèmes similaires de délinquance attribuée à des jeunes gens de nationalité étrangère en réseau ou errants sont également répertoriés à Nantes, Montpellier, Marseille, Paris... ne bénéficiant pas du même traitement médiatique par les médias locaux<sup>16</sup>. Cette question est enfin d'autant plus problématique que de nombreux articles du journal *Ouest-France* sur les MIE servent désormais de ressources pour des sites internet d'extrême droite (Albertini & Doucet 2016) : des sites web comme *Causeur.fr*, *Peupledefrance.com*, *Breizh-info.com*, *Valeursactuelles.com*, *Ripostelaique.com...* y font référence pour apporter de la crédibilité à leurs propos. Nous ne pouvons que conclure en rappelant la responsabilité des médias face à ces pratiques dans une double urgence sociale (sont-ils des mineurs « errants » ou « exploités » ?) et médiatique (peut-on (re)penser la prise en charge du discours frontiste dans les médias ?).

À cette première conclusion, nous pouvons également ajouter une lecture en sociolinguistique urbaine des espaces / groupes sociaux mis en jeu. Nous pouvons nous demander si le traitement médiatique aurait été le même pour des faits moins caractérisés par la centralité géographique dans lesquels ils sont repérés. Autant les journalistes que les membres du FN semblent de fait insister sur les lieux centraux de la ville de Rennes (« Place de la République », « centre-ville », « Saint-Anne ») comme lieux symboliques. Pensant la spatialité comme :

une entité méthodologique doublement articulée sur d'une part l'espace (comme aire symbolique, matérielle qui inscrit l'ensemble des attitudes et des comportements langagiers ou non dans une cohérence globale, communautaire) et d'autre part le lieu (en tant que repère concourant à la sémiotisation sociale et sociolinguistique de l'aire géographique citadine) (Bulot 2006 : 14-15),

nous pouvons percevoir un rapport ségrégatif et discriminant fort pour un public marqué par sa présence dans un espace de référence sociolinguistique où il serait en défaut des « normes » sociale, linguistique, identitaire... du groupe hégémonique.

<sup>16</sup> Un exemple, à l'adresse URL : <http://www.midilibre.fr/2017/05/28/a-montpellier-une-nuee-de-larcins-par-des-mineurs-isoles-aux-abois,1513076.php>.

## Références bibliographiques

- Albertini, D., Doucet, D. (2016), *La Fachosphère*, Flammarion, Paris.
- Arendt, H. (1978 [1943]), "We Refugees", in Arendt, H., Feldman, R. H. (eds), *The Jew as Pariah. Jewish Identity and Politics in the Modern Age*, Grove Press, New York, p. 55-66.
- Bonnafous, S. (1991), *L'immigration prise aux mots*, Éditions Kimé, Paris.
- Bourdieu, P. (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.
- Bulot, T. (2004), « La double articulation de la spatialité urbaine : "espaces urbanisés" et "lieux de ville" en sociolinguistique », in Bulot, T. (dir.), *Lieux de ville et identité*, vol. 1, L'Harmattan, Paris, p. 113-145.
- Bulot, T. (2006), « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références », *French Language Studies*, 16/3, p. 305-333.
- Bulot, T. (2008), « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », *Agir ET penser – Les rencontres de Bellepierre*, (en ligne : <http://www.lrdb.fr/articles.php?lng=fr&pg=1007>; consulté le 08/01/17).
- Bulot, T., Blanchet, P. (2013), *Une introduction à la sociolinguistique*, Éditions des archives contemporaines, Paris.
- Castoriadis, C. (1999), *L'institution imaginaire de la société*, Éditions du Seuil, Paris.
- Charaudeau, P. (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, 22 (en ligne : <http://journals.openedition.org/semen/2793>; consulté le 08/01/18).
- Devriendt, E. (2012), « Désignation des "minorités" et assignation identitaire dans le discours de la presse française (2007-2010) : étude de [Déf. N d'origine X] », *3<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française*, vol. 1, p. 527-543 (en ligne : [https://www.shsconferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf\\_cmlf12\\_000270.pdf](https://www.shsconferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000270.pdf); consulté le 09/03/2018).
- Eveno, P. (2016), *La Presse*, Presses universitaires de France, Paris.
- Greffet, F. (2011), *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Grosse, E.-U., Seibold, E. (1996), *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Peter Lang, Francfort.
- Guibert, T. (2015), « Leonarda, le Président et les médias », in Guellit, N. et al. (dirs), *Le discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris.
- Hailon, F. (2011), *Idéologie par voix/e de presse*, L'Harmattan, Paris.
- Haroche, C., Henry, P., Pêcheux M. (1971), « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, 24, p. 93-106.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009), *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Koren, R. (1996), *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, L'Harmattan, Paris.
- Krieg-Planque, A. (2009), *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon.
- Lochak, D. (2006), « Le tri des étrangers : un discours récurrent », *Plein droit*, 69, p. 4-8.

- Longhi, J. (2015), « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours », *Langue française*, 188, p. 5-14.
- Marcellesi, J.-B., Gardin, B. (1974), *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Larousse, Paris.
- Moirand, S. (2007), *Les discours de la presse quotidienne*, PUF, Paris.
- Moirand, S. (2016), « De l'inégalité objectivée à l'inégalité ressentie et aux peurs qu'elle suscite : les réfugiés pris au piège de l'identité », *Revista de Estudos da Linguagem*, 26/3, p. 1015-1046.
- Mortureux, M.-F. (1993), « Paradigmes désignationnels », *Semen*, 9, (en ligne : <https://www.journals.openedition.org/semen/4132>; consulté le 08/01/08).
- Sarfati, G.-E., (2014), « L'emprise du sens : note sur les conditions théoriques et les enjeux de l'analyse du discours institutionnel », in Longhi, J., Sarfati G.-E. (dirs), *Les discours institutionnels en confrontation*, L'Harmattan, Paris, p. 13-47.
- Siblot, P. (1997), « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, 127, p. 38-55.
- Vetier, T. (2018), *Migrance et plurilinguisme : discours de (dé)légitimation spatio-langagiers en espace urbain*, thèse en sciences du langage sous la direction de Thierry Bulot et Gudrun Ledegen, Université Rennes 2, Rennes.



## **Reflets identitaires de réfugiés syriens dans le discours médiatico-politique français**

Identity reflections of Syrian refugees in French politico-media discourse

Mohammad Alsadhan<sup>1</sup>  
Arnaud Richard<sup>2</sup>

**Abstract:** The social and identity representations of a country or a people can be determined through certain major factors, but the discourses seem to be a key factor (Gumperz 1982, Benwell and Stokoe 2006, Grêco *et al.* 2014). In view of the current situation in the Middle East, the statements made by political leaders on the international scene highlight the complexity of the conflict in Syria struggling with multiple points of view. However, these expressions are discursively developed through several paradoxes, recorded in the variations of angles under which the circulating discourses are discussed, notably media and institutional (see Charaudeau 2005). Our work will be devoted to questioning this reality in terms of the discursive representations of the refugees themselves, in contrast with their reflection in the media, and this in the context of an anthropological and materialistic linguistics as proposed by the praxematics (Détie *et al.* 2017 [2001]), by way of a corpus composed of Syrian refugees' life stories.

**Key words:** politico-media identity discourses, identity reflections, Syrian refugees, Syria.

### **1. Introduction<sup>3</sup>**

Le thème de la migration peut sembler parfois omniprésent, tant dans les médias qu'au sein de la littérature scientifique<sup>4</sup>. Néanmoins,

---

<sup>1</sup> Université Paul-Valéry Montpellier 3, Praxiling UMR 5267 CNRS ; muhammad.alsadhan@univ-montp3.fr.

<sup>2</sup> Université Paul-Valéry Montpellier 3, Praxiling UMR 5267 CNRS ; arnaud.richard@univ-montp3.fr .

<sup>3</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Réfugiés syriens : expériences particulières, représentations et identités multiples », qui a reçu un financement dans le cadre du programme PAUSE (Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, parrainé par le Collège de France. Son objectif est de rendre compte de l'expérience des réfugiés syriens en France à travers la collecte de leur parole par le biais d'entretiens interactifs sous forme de récits de vie, réalisés à partir de 2016 dans la région d'Occitanie.

<sup>4</sup> En 2017, plus de cinq conférences en sciences du langage étaient proposées sur le

notre propos n'est pas de reprendre un tel débat, mais plutôt d'essayer de rendre visible ce qui n'y fut pas explicite : les paroles des réfugiés et des acteurs sociaux de la réalité migratoire. Porteurs des praxis diverses souvent réduits au silence, leurs discours « manquants » sont aussi éloquentes que les discours manifestes attestés.

En sciences du langage et plus précisément en analyse du discours, les enjeux linguistiques en lien avec les pratiques migratoires ont fait l'objet d'analyses sous plusieurs angles, sans que ce domaine s'impose comme un champ d'études à part entière (Bonnafous 1991, Canut et Mazauric 2014, Canut et Sow 2014). Dans ce travail, nous nous proposons d'analyser les paroles récoltées dans des entretiens réalisés auprès de dix réfugiés syriens en France<sup>5</sup> et ce, en nous appuyant sur les outils forgés par la praxématique. Linguistique anthropologique et matérialiste selon laquelle le langage est avant tout un fait social ; il ne peut donc pas être examiné ou isolé de son lieu de production et d'utilisation. D'ailleurs, on ne peut pas nier l'implication essentielle de la langue dans le devenir des sociétés surtout lorsqu'il y a conflit ouvert ou latent entre les communautés (Détrie *et al.* 2017 [2001]).

Cet article s'inscrit conjointement dans une linguistique de terrain (Auroux 1998, Calvet et Dumont (éds) 1999, Blanchet 2012) ; nous avons adopté une approche empirico-inductive en adéquation avec le sujet traité. Ainsi, nous avons pu observer et retenir des variables qui déterminent la forme et la nature de l'enquête : elle exclut le questionnaire fermé qui appelle des réponses aussi stéréotypées que les questions posées. Pour faire accoucher la parole, cette démarche s'est voulue conversationnelle : elle s'ancre dans l'échange et l'interaction verbale, avec une prise en compte d'une expérience partagée avec les enquêtés.

Issus de milieux différents, les hommes et les femmes interrogés ont accepté de raconter leur trajectoire et expérience particulières. La variable liée à la réception du discours médiatico-politique français tenus sur les interviewés a été retenue où chacun d'entre eux a témoigné dans son propre parler, avec ses propres mots tout en donnant sa vision personnelle à l'égard d'un tel discours.

Dans un premier temps, nous présenterons le contexte et cotexte franco-syrien afin de rendre compte d'éléments extra-discursifs environnant les représentations des réfugiés syriens dans les médias que nous aborderons dans un deuxième temps. Le troisième temps nous permettra de poser la dialectique entre la guerre civile et la révolution comme expressions des points de vue de syriens sur le conflit retranscrit en France. Dans un quatrième temps, finalement, nous

---

thème de la migration dans la plus répandue liste de diffusion, *Linguist List*.

<sup>5</sup> Notre corpus est constitué de 50 enregistrements sonores d'interactions « authentiques » (Kerbrat-Orecchioni 1998, Barbéris 1999).



proposerons des pistes de poursuites de débat en guise d'ouverture plutôt que de bilan ou conclusion.

## **2. Contextes et cotextes franco-syriens : méthodologie et cadres de l'enquête**

### **2.1. Le contexte général syrien actuel**

En 2011 ont commencé des événements de contestation et de guerre en Syrie ; la tentative de révolution syrienne a débuté sur fond de revendications qui se manifestent par le besoin et la demande de liberté, de démocratie, de dignité, de respect et de justice sociale pour le peuple. Ce soulèvement populaire et militaire participe de la vague démocratique qui traverse le monde arabe depuis plus de sept ans (Filiu 2013). À l'encontre des contestations tunisienne et égyptienne, qui ont réussi à renverser leurs despotes, le soulèvement syrien s'est heurté à une répression massive par le pouvoir présidentiel actuel fortement armé. Le jeu diplomatique fait que les acteurs régionaux et internationaux se sont invités à jouer chacun des rôles complexes en fonction des enjeux et intérêts économique, géopolitique ou stratégiques propres. Quant au peuple syrien, il en a payé le prix fort : 4,7 millions de personnes vivent dans des zones difficiles d'accès et dans les villes assiégées, plus de 6 millions de déplacés internes<sup>6</sup>, plus de 5,6 millions<sup>7</sup> de réfugiés répartis en Turquie, au Liban, en Jordanie et, au-delà, presque 3 millions de blessés<sup>8</sup>, plus de 17 000 personnes mortes en détention sous la torture, plus de 75 000 de disparitions forcées et un demi-million de morts<sup>9</sup>. La Syrie est devenue le théâtre d'atrocités (Filiu 2015) où les liens ou tissus sociaux sont déchirés et où la société civile syrienne se trouve ainsi prise entre fragmentation et résilience (Longuenesse et Ruiz de Elvira 2017).

Aujourd'hui, la situation se révèle tellement chaotique qu'on a du mal à en décrypter les ressorts politiques : c'est ainsi qu'on a voulu « noyer le poisson » (Burgat & Bruno 2013). Il en résulte que le peuple syrien, voire toute la communauté internationale, assiste à la plus grande migration, exode massif, déplacement forcé de l'histoire de ce siècle. Les conférences se multiplient, les rencontres sont

<sup>6</sup> <http://www.lefigaro.fr/international/2017/03/30/01003-20170330ARTFIG00323-en-six-ans-de-guerre-la-syrie-a-perdu-un-quart-de-sa-population.php>.

<sup>7</sup> Ce triste bilan ne prend pas en compte ceux accueillis en Europe (<https://data2.unhcr.org/en/situations/syria>).

<sup>8</sup> <http://www.lefigaro.fr/international/2018/03/14/01003-20180314ARTFIG00343-guerre-en-syrie-sept-ans-apres-les-chiffres-chocs-d-une-tragedie-colossale.php>.

Dans un rapport publié le 12 mars, l'Unicef a affirmé que « plus de 1,5 million de personnes vivent aujourd'hui avec un handicap permanent lié à la guerre et 86.000 d'entre elles ont perdu un ou plusieurs membres » ([https://www.unicef.org/french/media/media\\_102745.html](https://www.unicef.org/french/media/media_102745.html)).

<sup>9</sup> <https://www.amnesty.fr/dossiers/7-ans-de-conflit-syrien>.

nombreuses, les pourparlers et négociations sont interminables, les missions diplomatiques continuent, et les médias s'y joignent... une issue pacifique au moment où nous écrivons ce texte, semble presque impossible. Tout au contraire, la situation s'envenime, s'exacerbe, et le pays s'enlise et sombre de plus en plus dans la violence et le fanatisme<sup>10</sup>.

Révolution, conflit, guerre, crise, drame, règlement de compte... sont autant de termes qui s'efforcent de qualifier, sous différents angles, ce qui se passe en Syrie. Mais la perspective d'une paix « durable » semble tellement éloignée dans cette partie du monde aux croisements de tellement de tensions !

## 2.2. Contexte de l'enquête et méthodologie

Nous avons opté pour des interviews<sup>11</sup> longs (de 30 minutes à 2 heures, selon les enquêtés), balisés par une série de questions liées aux difficultés spécifiques que rencontrent les réfugiés. Selon une grille thématique prédéfinie (mais non imposée, simplement indicative), nous avons abordé les contraintes souvent liées à la confrontation à une langue, une culture et une religion différentes. Afin d'approfondir les perceptions individuelles des intéressés dans leurs contextes sociopolitiques, nous avons tenté de recueillir leur expérience particulièrement, ponctuée d'émotions ou sentiments, en grande partie dysphoriques, en exil face aux mécanismes leur permettant d'avoir ou construire une place dans une société dont les codes leur échappent. D'autres questions sont également abordées telles que l'expression de l'identité syrienne, ainsi que celle de l'intégration dans la société française. Il est à rappeler que tout au long de ces enregistrements, la liste des questions se construit et s'enrichit au fur et à mesure des interviews. La souplesse des échanges permet également aux enquêtés eux-mêmes de formuler certaines questions.

Une fois l'interview réalisée en arabe régional syrien, nous établissons une fiche d'enquête individuelle en précisant le maximum d'éléments de contextualisation par rapport aux témoignages et par rapport aux événements mentionnés ou passés sous silence. Les paroles sont directement traduites en français avec la plus grande attention portée aux variantes idiolectales<sup>12</sup>. En raison de la diversité dialectologique des interviewés, et dans le souci de les mettre à l'aise

<sup>10</sup> Cet article est rédigé en août 2018.

<sup>11</sup> Nous ne distinguons pas entre *interview* et *entretien* et utilisons les deux termes en synonymie. L'interview est un type d'interaction verbale, un moyen commode de provoquer la production de la parole, couramment exploité par les sciences humaines. Parmi les trois types d'entretiens, nous avons opté pour l'entretien *semi-directif*, appelé aussi entretien *interactif*.

<sup>12</sup> Tel le travail historiographique de Torikai (2009) sur les interprètes japonais à la sortie de la seconde guerre mondiale.



et par là-même d'obtenir du « butin », ils s'expriment chacun dans leur propre variante dialectale avec des nuances et facilités d'expression propres à chaque parler et interviewé. Enfin, nous avons trouvé intéressant de mentionner nos fréquentes observations sur le terrain dans ce que nous avons appelé un journal de bord/un cahier de terrain.

Cet article est écrit à quatre mains et fait l'objet d'échanges poussés depuis de longs mois, mais les entretiens ne sont réalisés qu'entre locuteurs arabophones natifs (sans la présence du second auteur). Un aspect fondamental à signaler demeure le partage d'expérience avec le premier auteur qui, lui-même syrien, a connu la situation de guerre et l'exil jusqu'en France. Cette (re) connaissance vécue apporte une légitimité et une confiance accrue pour les interviewés. Même s'il ne s'agit pas d'une ethnographie multi située, comme dans les terrains d'exils pris dans leur déplacement géographique (Babou 2011 : 231), nous pouvons tout de même assister à une focalisation qui permet une récolte de données riches et authentiques que l'on peut également qualifier de rares et très précieuses. Ce sont ces confidences entre un réfugié chercheur et des réfugiés citoyens que nous allons analyser sous l'angle de la mise en mots des représentations médiatiques des syriens dans les médias français et cela en écho avec un second chercheur, afin de conjuguer l'effet de perspective interne et externe (voir Py 2000 : 73). Mais comme cet article est écrit à quatre mains, nous pouvons y voir également, à la manière de Charaudeau, l'enrichissement de points de vue, tel qu'il est appréhendé face à l'éthique de la recherche :

[...] faut-il être Français pour mieux analyser la société française, Arabe pour mieux analyser le phénomène de l'islamisme [...] ? Qui nierait que chacun de ces points de vue est nécessaire à une meilleure compréhension des événements, et que c'est de leur confrontation que pourraient surgir des vérités ? Dans les disciplines des sciences humaines et sociales, les savoirs ne s'excluent pas toujours. Souvent ils se cumulent, se complètent, s'articulent, d'où la nécessité de multiplier les points de vue, mais avec esprit critique et lucidité. En tenir compte est pour moi la marque de l'éthique du chercheur (Charaudeau 2006 : 194).

En portant nos regards croisés de chercheurs syrien et français sur des ressentis de personne en exil, il n'est pas question de profiter d'une situation de vulnérabilité, ou de porter une critique facile vers le monde du journalisme qui est loin d'être uniforme ou unanime. Comme il sera état dans la prochaine partie, ces récits ont un premier objectif d'existence même, quasi mémoriel, pour être ensuite pris comme objets d'analyse, afin de gagner ultérieurement en compréhension sur des sujets aussi sensibles et traumatiques que la guerre ou l'exil.

### 3. Représentations des réfugiés syriens dans les médias français

Les événements qui ont frappé la Syrie ont été largement médiatisés. Le soulèvement syrien ou le conflit, crise, guerre ou même révolution ont pris la forme d'un événement médiatique par excellence. L. Calabrese donne une définition de ce que peut être un événement médiatique. Qu'il s'agisse de « construction », de « constitution », de « mise en forme » ou encore de « préfiguration », l'événement est soumis à un processus de mise en sens par les médias, parmi d'autres institutions sociales qui y participent ultérieurement dans une plus ou moins grande mesure (l'école ou l'université, par exemple, mais aussi des collectifs politiques ou des acteurs sociaux moins consensuels). L'événement médiatique, loin d'être un produit original du méta-énonciateur, se construit selon des normes collectives, à partir d'un stock social des connaissances et en fonction de scripts façonnés par les imaginaires professionnels qui anticipent les attentes du public (Calabrese 2014 : 114-115).

#### 3.1. Instabilité et flou médiatiques

Les différentes vagues migratoires qui ont traversée et traversent encore l'Europe depuis le 19<sup>e</sup> siècle ont montré l'incertitude quant à la catégorisation et à la nomination des « nouveaux arrivants » en France. Dans ce cadre, les Syriens se voient catégorisés au compte d'une idéologie ou d'une politique migratoire faussée ou injuste à leurs yeux. Michel Agier (Agier & Madeira 2017) a souligné le problème ancien/nouveau lié aux modes de classifications et aux catégories utilisées par les institutions et les médias français. Modes et catégories appliqués aux les « réfugiés », « migrants »<sup>13</sup>, « demandeurs d'asile », « réfugiés de guerre », mais aussi « migrants économiques », ou encore « clandestins », qu'il remet en cause du fait qu'ils engagent pour lui des étiquettes institutionnelles, médiatiques et politiques. D'ailleurs, l'anthropologue s'intéresse de plus près aux « réfugiés » dont il met en avant le droit universellement sacré pour dire que les Syriens sont « considérés comme les plus légitimes à l'obtenir » (Agier & Madeira 2017 : 8). Les médias et les politiques les qualifient souvent sans préciser les raisons de l'exode ou du déplacement : les diverses réactions politiques et médiatiques à l'arrivée de ces réfugiés peuvent se révéler un excellent analyseur de la société française, de ses politiques et de ses médias, à moins que nous ne

<sup>13</sup> On attire l'attention sur le fait qu'en langue arabe il y a un seul mot (*mouhajer*), qui signifie, selon les contextes (*migrant*, *émigré* ou *immigré/immigrant*). Par contre, ceux-ci se traduisent tous par *mouhajer* en arabe. On peut citer opportunément ici Moirand et Porquier : « Mais l'autre, à qui l'on s'adresse, a-t-il le même stock de mots emmagasinés en mémoire ? » (2008 : 139).

soyons devant l'instrumentalisation politique d'un drame humain pour justifier telle ou telle attitude politique (voir notamment Calabrese 2018).

Lors de la découverte du corps de l'enfant syrien Aylan Kourdi, le 2 septembre 2015, les propos tenus par les personnalités politiques et les médias français ont mis en évidence l'ampleur du drame vécu depuis des années par le peuple syrien<sup>14</sup>. Cet événement médiatique constitue un basculement dans la prise en compte de la gravité de la situation en Syrie par les journalistes et les dirigeants politiques européens<sup>15</sup>. Malgré les sonnettes d'alarme, qui ont été peu relayées médiatiquement et politiquement, c'est une image symbolique d'une noyade infantile qui constitue un tournant dans la médiatisation de la guerre en Syrie<sup>16</sup>. Face aux discours qui en découlent, l'émotion de l'opinion publique<sup>17</sup> est une clé tant pour la stratégie commerciale des médias que pour le succès ou le retentissement de la parole politique. Dans les extraits d'entretiens qui vont suivre, les états émotionnels, comme les dénominations des acteurs concernés, seront des marqueurs constitutifs des représentations sociales médiatiques.

La première illustration nous vient d'Akram<sup>18</sup>, enseignant, qui s'exprime sur la médiatisation des réfugiés syriens. Il dit :

- (1) parfois, le fait de **parler trop des réfugiés** dans les médias crée **une grande peur auprès de la population** notamment dans ces conditions où l'Europe est frappée par une crise économique depuis 2008. Les populations ont ainsi **peur** des nouveaux arrivants qui pourraient causer des problèmes, par exemple la question du travail, du logement, etc.<sup>19</sup>

Selon lui, il y a de l'exagération dans le traitement médiatique de ce sujet : le fait de trop évoquer la question des réfugiés et de façon continue ne fait qu'enflammer la situation en France. Au lieu

---

<sup>14</sup> [https://www.lesechos.fr/15/12/2016/lesechos.fr/0211597997698\\_pourquoi-la-syrie-interesse-si-peu-les-francais-.htm#Zgo3WWReguzJtOqg](https://www.lesechos.fr/15/12/2016/lesechos.fr/0211597997698_pourquoi-la-syrie-interesse-si-peu-les-francais-.htm#Zgo3WWReguzJtOqg), 99.

<sup>15</sup> Lors d'un sommet européen extraordinaire sur le drame des migrants en Méditerranée, François Hollande considère que l'accueil des réfugiés syriens est « le devoir de la France, où le droit d'asile fait partie intégrante de son âme, de sa chair » (7 septembre 2015).

<sup>16</sup> Ainsi le HCR de l'ONU n'a jamais cessé de souligner, dès le début, dans ses communiqués de presse, que nous sommes en présence de la *plus importante population déplacée* de l'histoire (<http://www.unhcr.org/fr/news/press/2015/7/559e2ca6c/hcr-nombre-refugies-syriens-depasse-millions-premiere-fois.html>).

<sup>17</sup> Ces positions et discours renfermeraient à nos yeux des « reconversions hypocrites » à l'humanisme et à l'accueil des réfugiés Syriens : <http://contre-attaques.org/l-oeil-de/article/le-discours>.

<sup>18</sup> Etant venu pour suivre ses études en France depuis quelques années, il s'est retrouvé contraint à demander l'asile pour avoir une situation stable et normale au plan administratif. Il est vrai qu'il n'a pas le même parcours que les autres, qui ont été contraints à quitter la Syrie, mais il est reconnu comme étant réfugié et vit la situation de loin, avec un regard et un discours chacun très particuliers.

<sup>19</sup> C'est nous qui soulignons toujours en caractères gras.

d'adopter une politique médiatique apaisante, les postures journalistes consisteraient au contraire à mettre de l'huile sur le feu. L'usage des termes tels que « en parler trop », « grande peur », « problème de logement et de travail » a pour effet de rappeler les problèmes sociaux ou sociétaux qui s'exacerbent automatiquement à l'arrivée des réfugiés. La collision d'éléments négatifs associés systématiquement avec des figures de réfugiés crée un cadre d'interprétation forcément du même ordre vis-à-vis de ces derniers.

L'interviewé relancé, il maintient son discours et son point de vue selon lequel les médias français « **parlent toujours** des réfugiés en **évoquant en boucle leur nombre**, ce qui engendre une **peur** chez les populations sachant que le nombre de réfugiés arrivés en Europe, excepté l'Allemagne, n'est pas à comparer avec leur nombre dans les pays voisins ». Il marque l'insistance sur les chiffres comme une permanence répétée, s'appuyant sur ce qu'il estime être un biais générateur d'anxiété à l'égard des réfugiés. En effet, la valeur absolue pouvant paraître importante, il n'en est rien dans sa dimension relative surtout si les chiffres de la France sont comparés à ceux de l'Allemagne.

Au travers de son discours, Akram insiste et reproche indirectement au discours médiatique français d'adopter une telle stratégie dont la fin serait d'orienter la population contre les nouveaux arrivants ; susciter la peur, causer des soucis en matière de logement et de travail véhiculeraient tacitement un message de non bienvenue aux réfugiés.

Ceci est également souligné par Aymane<sup>20</sup> qui, lui, met l'accent sur le fait que les médias exploitent la situation des réfugiés à des fins propres. C'est autrement dit que cette exploitation se fait éventuellement non pas au nom de l'Etat français mais plutôt pour le compte de tel ou tel journal ou journaliste ou encore homme politique. Il le dit ainsi :

- (2) Dans le paysage politique français, il y a **deux équipes de foot**, et nous sommes **le ballon**. Les Syriens, qui vivent en France, sont comme le ballon lancé d'une équipe à une autre. C'est ce qu'on fait de nous ici. C'est quelque chose qu'on rejette. Nous sommes une population civilisée qui porte une culture. Nous sommes des réfugiés ! Nous sommes des humains ! Nous avons des universités en Syrie. Nous avons des ressources économiques, nous avons un peuple. Bachar Alassad ne représente pas l'Etat. L'Etat émane du peuple civilisé que nous sommes. La Syrie est le premier pays le plus évolué au Moyen Orient. Le peuple syrien y est le peuple le

<sup>20</sup> Agé de 51 ans, marié et père de huit enfants, électricien diplômé et propriétaire d'un magasin d'outillage électrique, musulman, Aymane vient de Damas. Fuyant la guerre, il est parti en Turquie, ensuite a pris la mer pour la Grèce où il a été sélectionné par le Comité français chargé d'accueillir les réfugiés selon le dispositif de relocalisation mis en place. Ainsi, il a rejoint la France en 2016.

plus civilisé et le plus instruit. Et ici, on fait de nous **un ballon que la droite tout comme la gauche se lancent !** Certains disent qu'il faut **nous expulser** d'autres non ! C'est **une honte** de dire cela ! **On exploite notre situation** à des fins personnelles et non pas au nom du gouvernement ou de l'Etat. Nous voulons que nous soyons bien traités pour nous aider à bien nous intégrer. Les hommes politiques devraient œuvrer pour l'Etat français et non pas pour telle ou telle personne.

A regarder de près ce témoignage, deux espaces se forment en contrecoup. Le premier lié à l'exploitation et l'instrumentalisation de la situation des réfugiés par et dans les médias français ; le second, découlant du premier, relatif à un discours identitaire dont se réclame l'interviewé. Cette binarité émerge et s'inscrit dans un discours anthropologiquement défini par l'enquêté : d'une part, « deux équipes de foot », « le ballon », « la droite et la gauche » sont autant de termes qui pointent du doigt les médias ainsi que les politiques français quant à la manière dont la situation des réfugiés est traitée. Une intransigeance est ainsi marquée à travers l'opposition de camps dans une comparaison sportive qui déshumanise le peuple syrien par la place qu'il tient ainsi, tel un objet. Le sentiment d'Aymane se cristallise dans le ballon comme la figure à la fois de l'impuissance et de la trivialité, qui peut caractériser un sport ou un jeu. D'autre part, l'emploi des termes et formules comme « nous sommes une population civilisée, des réfugiés, des humains », « nous avons un peuple », « nous avons des universités, des ressources économiques », « la Syrie est le premier pays le plus évolué au Moyen-Orient, le peuple syrien y est le plus civilisé et le plus instruit » donne à comprendre et à relever l'empreinte identitaire marquée par l'interviewé.

Le point de vue de la seule femme de cette enquête est fort intéressant. Imane<sup>21</sup>, pédiatre, qui y prend part en confirmant les propos de ses compatriotes. Elle dit :

- (3) Franchement, je n'en sais pas grand-chose. Mais, je crois qu'il y a parfois une vision qui n'est pas exacte ou vraie sur le réfugié qu'ils présentent comme un être humain qui... **Il est par conséquent un être humain qui a une dignité et un statut quelconque dans son pays.** Le fait de demander l'asile ne doit pas en aucun cas dévaloriser la personne concernée. Parfois, je trouve qu'à la télé on fait du mal ou on cause du tort au réfugié de manière plus générale.

Avec le peu de connaissances disponibles de l'interviewée sur le sujet, elle met en garde contre le discours médiatique où tout n'est pas

---

<sup>21</sup> Mariée, pédiatre, musulmane, âgé de 31 ans, Imane vient de Damas. Elle a dû passer d'abord par la Turquie, ensuite par l'Allemagne pour rejoindre enfin la France en 2015.

vrai, selon elle, pointant manipulation et instrumentalisation (comme certains spécialistes ont pu l'avancer, notamment Charaudeau 2005). Le vide, le silence qu'elle marque au moment où elle dit comment le réfugié est présenté dans les médias ne passe pas inaperçu et en dit long ici ; justement, les médias donnent une mauvaise image des réfugiés, selon Imane, qui reprend après avoir marqué un temps : « il est par conséquent un être humain qui a une dignité et un statut quelconque dans son pays ». La pause prolongée suivie d'une reformulation de son propos sont en effet les indices « d'une conflictualité travaillant la programmation en inconscience des énoncés oraux » (Détrie *et al.* 2017 [2001] : 327). L'incomplétude de son propos repris avec la même expression « un être humain » supposerait qu'il y ait lieu d'un conflit dans la représentation, d'une tension interne, voire d'une hésitation chez l'intéressée. Marque d'une dialectique de l'image donnée dans les médias, cette forme de ratage dans le flux continu de la parole serait une opération actualisatrice du sens. Les praxèmes utilisés, « un être humain », « dignité », « statut dans son pays », sont révélateurs d'un positionnement tout à fait inverse de ce qu'auraient eu les médias français ; médias qui construiraient une image des réfugiés différente ou inexacte par rapport à celle construite par Imane. Selon elle, voilà ce à quoi correspond la vision avancée des médias français : « demander l'asile », « dévaloriser », « faire du mal, causer du tort ».

### 3.2. Éthique langagière du discours médiatique « identitaire »

De son côté, Ahmad, doctorant<sup>22</sup>, qui a l'air de bien suivre ce discours politico-médiatique « identitaire », qu'il analyse déjà avec des termes bien spécifiques :

- (4) Si vous demandez à quelqu'un de la droite, il vous dira **que ce sont des cas humains** et qu'il s'agit de Aylan, le Syrien, on ne peut qu'être touchés. Mais **le lendemain**, vous vous trouvez **face à des conditions difficiles à remplir**, tout un dossier de demande d'asile avec des **complications encore plus compliquées pour les Syriens**.

De fait, l'interviewé nous rappelle « la noyade terrible » de l'enfant syrien Aylan Kourdi en 2015 au large de la Méditerranée, évènement qui, suscitant beaucoup d'émotions, a été relayé par tous

<sup>22</sup> Ayant bénéficié d'une bourse d'étude de son pays, Ahmad, musulman sunnite, est venu en 2009 poursuivre ses études en France, où il a obtenu un master en sciences du langage. N'ayant plus de bourse et son passeport étant périmé, il s'est vu contraint à demander l'asile pour régulariser sa situation. N'ayant pas eu le même parcours que les autres syriens qui ont fui la guerre en Syrie, l'interviewé, âgé de 34 ans, est reconnu, selon les termes de la loi d'asile, comme étant réfugié et vit toujours la situation de son pays de façon distanciée, mais avec un regard et un discours chacun très spéciaux.

les médias et réseaux sociaux. Relayé à travers le monde, cet événement a secoué en attirant l'attention sur la situation tragique des Syriens ; cela devrait, selon lui, donner lieu à un allègement administratif pour les Syriens demandeurs d'asile en France. Sur le terrain, les complications administratives se resserrent encore plus pour les intéressés. Donc, il lui paraît qu'il n'y a pas de lien entre l'évènement tragique et le terrain administratif quant à l'accueil des Syriens. Ici, c'est le décalage entre les représentations médiatiques et la réalité des réfugiés qui est mis en avant, tout comme la dénonciation d'un double discours : d'un côté, l'opinion publique et ses dirigeants pleurent la mort d'un enfant, et de l'autre, les conditions qui pourraient concerner ses semblables ne sont pas améliorées. Ahmad continue, en précisant cette fois-ci son propos :

- (5) Ce que j'ai remarqué dans la presse française c'est **le changement des termes désignant/qualifiant les réfugiés** : au départ, on utilisait le terme de « **demandeurs d'asile** », puis **migrants** avec une espèce d'amalgame avec les **émigrés**. La presse française a été à mes yeux injuste à l'égard des réfugiés car elle qualifiait parfois les réfugiés sous différentes étiquettes, et qu'il y aurait parmi eux **des terroristes**. [...] Elle donne **une image négative** du réfugié dans le sens où il va nous prendre nos boulots, **nous importer/imposer une religion et une culture différentes**.

Un autre enquête nous apporte un point de vue allant dans le même sens. Amir<sup>23</sup> confirme cela en adoptant une vision qu'il livre ainsi :

- (6) J'ai remarqué qu'on disait dans **les médias que nous étions des terroristes**. [...] **Nous ne sommes pas des terroristes !**

Une prise de position s'exprime ici à l'aide de deux séries de termes désignant/catégorisant et qualifiant les nouveaux arrivants :

1) L'emploi « incongru » ou labile des termes désignant les réfugiés : par « demandeurs d'asile », « migrants », « émigrés »

Il s'agit là bel et bien d'une incertitude et d'une instabilité du processus de nomination (Longhi 2015, Agier & Madeira 2017) des Syriens en mobilité, tandis que l'interviewé, connaissant bien le terrain, les nomme tout simplement « réfugiés ». Un terrain où le profil lexicodiscursif des mots (Veniard 2013b) liés au contexte migratoire semble généralement négatif dans le discours politico-médiatique. Ce qui a ainsi mobilisé des « actualisations et des représentations également négatives liées à ces termes et, par association, aux personnes qu'ils désignent » (Calabrese 2018 : 108). Actualisation et représentations

---

<sup>23</sup> Tailleur célibataire, musulman sunnite, âgé de 32 ans, Amir vient de Raqqa. S'opposant au régime syrien et à Daech, il a été contraint de quitter son pays à destination de la Turquie. Sous les menaces de Daech, il a demandé avec sa famille la protection de la France où il est arrivé en 2016.



qu'auraient opéré et donné les médias sur les réfugiés. Perçus comme des « arènes publiques » (Rieffel 2005), les médias sont des espaces privilégiés de construction des événements et des questions publiques, où les tensions lexicales ou « les zones de turbulence » (Krieg-Planque 2009 : 24) ou encore les « querelles de mots » (Vadot 2016) permettent d'accéder à ce que Ahmad et Amir croient être le réel social et d'observer leur manière de le façonner en fonction de leur vision du monde<sup>24</sup>. Le discours médiatique français, ainsi que celui de l'interviewé, révèlent des représentations sur la nomination en question qu'ils façonnent chacun à sa manière. Du point de vue discursif, le *profil lexico-discursif* de tel ou tel praxème traduit et conditionne l'expérience qu'une communauté de locuteurs se fait d'un objet du monde (Veniard 2013a : 55).

2) Les différentes expressions circulantes qui véhiculent une image négative des réfugiés : « terroristes », « prendre nos boulot », « nous imposer leur religion et leur culture différentes »

Les témoignages mettent en avant le choix des termes désignant les réfugiés. Ils insistent sur les rapprochements avec les termes de « terroristes », ou des expressions comme « piqueurs de boulot et de biens du pays » ou encore « conquérants et envahisseurs » venus pour imposer une religion. Ils signalent ainsi l'automaticité d'une stéréotypie associant à l'Autre (réfugié syrien en l'occurrence) les notions de terrorisme, de vol, de conquête, etc. Ce conflit de nomination suscite indignation et déception. Il semble donner lieu à un désaccord ou dissensus social sur la désignation et la catégorisation des personnes concernées. C'est là que réside la dynamique du sens dans sa production lexicale et son actualisation discursive. Il est aussi à rappeler que, tel que l'a posé la praxématique, la nomination est perçue comme un « acte d'un sujet qui tout à la fois nomme et catégorise dans l'actualisation discursive » (Détrie *et al.* 2017 [2001] : 84). Ce qui nous intéresse ici c'est que ce processus pose un rapport du réfugié syrien au référent, établissant à travers les mots utilisés un lien référentiel inscrit dans le discours entre la catégorisation et sa dénomination. Ce processus met en lumière un répertoire lexical et un système de nomination spécifiquement consacré au rapport entre les individus et le territoire.

Un autre témoignage nous permet de comprendre encore mieux tout cela. Dans le même sillage, Idane<sup>25</sup> a avancé la thèse que les médias français non seulement exploitent la situation des réfugiés syriens, mais aussi ils en abusent. Il raconte et commente de la sorte un des faits rapportés dans les médias :

<sup>24</sup> Pour la praxématique, « ce sont les praxis qui permettent la catégorisation : les expériences sur le monde conduisent à une analyse du réel, auquel vient se substituer l'outil linguistique » (Détrie *et al.* 2017 [2001] : 56).

<sup>25</sup> Marié et âgé de 46 ans, professeur de droit, musulman sunnite, Idane a été contraint de quitter la Syrie pour échapper aux persécutions des Renseignements syriens. Il s'est d'abord réfugié en Turquie, puis a rejoint avec sa famille la France en 2015.



- (7) Même **l'histoire du passeport syrien** retrouvé lors des attentats fin 2015 à Paris **n'est pas convaincante** : le fait de dire que le passeport a été retrouvé, après la mort de son titulaire, **sans aucune goutte de sang** dessus est une histoire qui ne tient pas ; cela vous donne **l'impression que c'est un coup monté par les Renseignements ou Services de sécurité**. Il n'y a pas de réfugié Syrien qui ait commis de tels actes en France. Ceux qui en ont fait sont majoritairement Français ou ayant déjà la nationalité française, même s'ils se sont rendus en Syrie. Le réfugié syrien n'a fait que du bien en France.

Là encore, l'accent est mis sur l'éventuelle attribution du terrorisme aux réfugiés syriens dans les médias français, ce qui paraît une chose inacceptable ou inexacte pour les réfugiés eux-mêmes. Pour médiatiser, construire et rapporter un événement, les discours médiatiques s'accordent en effet une marge de liberté en matière de désignation et de caractérisation qui ne va pas ici sans poser problème : les morales langagières (Delamotte-Legrand & Caitucoli (dirs) 2008) sont mises en causes à travers l'usage des mots et en particulier dans ces lieux de circulation que constituent les médias. « La circulation des mots et des dire dans les médias » (Moirand 2007 : 1) rend compte d'une forme d'antagonisme entre les deux discours que produisent les médias français, d'un côté, et les réfugiés syriens, de l'autre. Cet antagonisme découle d'une « banalisation » ou du « brouillage sémantique » des notions utilisées dans le discours politico-médiatique (Moirand et Porquier 2008 : 142). Les intéressés regrettent le fait qu'ils soient ainsi catégorisés et désignés. Par ailleurs, la notion d'« événement discursif »<sup>26</sup> (Moirand 2007) est visible ici ; elle met en valeur le rôle des médias dans l'apparition d'un événement quelconque, qui finit par devenir un événement discursif<sup>27</sup>.

Dans cette continuité, Ahmad revient pointer du doigt l'éthique de la nomination liée à l'usage des mots en situation, donc socialement situés, opérée et adoptée par et dans les médias (Moirand et Porquier 2008, Paveau (coord.) 2014). Il en témoigne : « C'est **honteux** de lire parfois dans une presse libre des **termes et expressions** qualifiant/ caractérisant ainsi les réfugiés ».

Devant cet acte de désigner, de caractériser et de nommer les Syriens en mobilité, c'est « la *responsabilité* du locuteur qui est engagée » (Moirand et Porquier 2008 : 140). Ces choix lexicaux seraient aussi des choix idéologiques par lesquels le locuteur s'engage à jouer un rôle et véhiculer une certaine position.

<sup>26</sup> Il s'agit de l'histoire du passeport syrien retrouvé lors des attentats qui ont eu lieu en novembre 2015 à Paris.

<sup>27</sup> Pour plus de détails sur la notion d'*événement discursif*, voir, entre autres, Guilhaumou (2006), Calabrese (2015).

Lorsqu'il s'agit de choisir les mots qui désignent ou caractérisent un fait, un objet ou une personne, et qu'on occupe une position d'autorité, l'intention pragmatique (l'effet que l'on veut produire) prend souvent le pas sur la responsabilité du choix des mots qui incombe à l'énonciateur (Moirand et Porquier 2008 :141).

Ainsi, le recours à de tels praxèmes dans le discours politique et médiatique évoque pour nous, sans ambages, les implications hostiles que l'usage de désignations comme « terroristes ou criminels » ou encore « conquérants » comportent. Ce sont là des thèmes à travers lesquels transparaît une configuration pulsionnelle inconsciente, souvent désignée de manière imprécise, et qui travaille plus largement le champ du politique et paraît se cristalliser aujourd'hui autour de la « crise migratoire »<sup>28</sup>. De là naît une angoisse croissante, une tension sous-jacente à l'encontre des personnes réfugiées que les politiques stigmatisent. Cette position ou ce discours, discriminant et stigmatisant, résulte probablement du fait que « les Européens s'affolent du nombre et d'une identité religieuse présumée » (Moirand 2016 : 1029).

Discursivement, c'est à travers son inscription dans le temps et l'espace du discours que le sens émerge et s'actualise : mis en discours, les mots produisent du sens où les « différences identitaires » se ressentent et se manifestent par l'expression de termes sans détour et de discours à charge véhiculant un message direct (Moirand 2016). Ces phénomènes ou stratégies discursifs permettent en effet de fixer cette « différence identitaire » et de marquer fortement les esprits de tous, notamment de ceux qui se voient comme le maillon faible, à savoir les réfugiés syriens. L'usage de ces mots donne lieu à la naissance d'une « identité discursive » qui « dépend des habitudes langagières du groupe auquel on appartient et des situations de communication dans lesquelles on se trouve » (Charaudeau 2015 : 132).

On observe alors un double jeu de dénonciation pouvant se cristalliser à travers deux tendances : celle à la victimisation et celle à la criminalisation. Ainsi, les réfugiés syriens se trouvent à la fois montrés comme des victimes d'une guerre et perçus comme des criminels ou du moins comme des menaces potentielles (en fonction du cadre et de la situation présentée).

#### **4. Des termes polémiques dans le discours politico-médiatique sur les réfugiés syriens**

La France, qui s'est baptisée « amie du peuple syrien »<sup>29</sup> en février 2012, qualifie la situation de Syrie comme un « conflit », une « crise »,

<sup>28</sup> Certains disent aussi la « crise des réfugiés », voir Calabrese 2018.

<sup>29</sup> [http://www.liberation.fr/planete/2016/03/10/qui-sont-vraiment-les-amis-de-la-syrie\\_1438790](http://www.liberation.fr/planete/2016/03/10/qui-sont-vraiment-les-amis-de-la-syrie_1438790).

une « guerre civile », rarement comme un « soulèvement », mais jamais comme une « révolution ». De même que, dans le même cadre, les médias français ont choisi de qualifier ceux qui combattent le régime syrien de « rebelles » ou d'« insurgés », mais jamais ou presque de « résistants » ou de « révolutionnaires ». Ces termes-là sont autant de mots pour nommer l'événement et participer à la construction du sens social (Moirand et Reboul-Touré 2015, Paveau 2013, Véniard 2013b). L'événement est ici appréhendé dans sa dimension langagière et discursive : il ne fait pas que « perturber l'ordre normal des choses » lorsqu'il advient, il « engage les communautés concernées dans un travail sémantique » (Véniard 2013a : 7) qui traduit les oppositions et contribue à les exercer. Cette pluralité dénominateur démontre que l'événement fait l'objet d'un mode de dénomination propre et qu'il s'agit en effet d'étiquettes « issues d'une convention de dénomination [...] à partir d'un acte de baptême posé par le méta-énonciateur [...] » (Calabrese 2013 : 256). Ces mots ou appellations sont autant de modalités qui constituent une sorte de canevas à partir duquel l'événement est mis en scène. Témoin l'exemple de la dénomination du conflit en Syrie, désigné par le terme de « guerre civile » dans les médias français, et par celui de « révolution » par les réfugiés.

#### 4.1. Révolution ou guerre civile

Le choix des termes « guerre », « révolution », « guerre civile », « règlement de compte », d'un côté, et « rebelles », « insurgés », « résistants ou révolutionnaire », de l'autre, indique les points de vue adoptés par rapport au conflit et rend compte des rapports de force qui s'exercent dans et par les discours. Le conflit sur le terrain donne lieu à un conflit de mots en discours dont le sens se produit et se règle par les locuteurs en contexte.

Pour rendre compte de la production de sens, il faut explorer le dynamisme de la nomination : le praxème est l'outil de la nomination investi par un sujet pour signifier son appréhension des événements du monde. Ce degré d'investissement entre plus ou moins en coïncidence avec le rapport d'autrui aux mêmes événements, de la coïncidence la plus grande, et c'est alors le réglage pratique qui l'emporte, à la coïncidence la plus réduite, et l'inscription du sujet est alors prégnante, le réglage effectué ne correspondant pas aux significations avalisées socialement (Détie *et al.* 2017 [2001] : 86).

Pour illustrer avec un exemple issu de nos entretiens, voici Ahmad qui souligne le choix d'un terme qu'auraient choisis les médias français pour caractériser la situation de Syrie.

(8) En tant que francophone, je me suis aperçu du fait que, dès le début de la **guerre syrienne**, l'on utilisait le terme de **guerre civile**

mais il n'y avait pas de guerre civile en Syrie. La guerre civile a été exprès créée par le régime, plus tard. Depuis des millénaires, le peuple syrien, avec toutes ses composantes et couleurs sociales et religieuses, vivait en paix et coexistait sans aucun problème avant l'arrivée du régime, et il n'a jamais eu de **guerre civile**. Mais cela s'est aujourd'hui produit sous le règne de ce régime. Donc, il n'y a pas de **guerre civile** à part la guerre intentionnellement déclenchée par le régime qui a fait venir des combattants d'autres confessions pour nourrir uniquement **cette guerre**.

[...] D'un côté, le fait que mon pays déchiré devienne **une scène de conflits internationaux**, et le fait de vivre tout cela de loin, d'autre part. Ce qui se passe aujourd'hui est un **règlement de compte**.

Dans la même dynamique discursive, Asmar<sup>30</sup>, lui, qualifie ce qui se passe en Syrie de « révolution », et rien d'autre, tout en défendant et expliquant les raisons de cette nomination :

- (9) Lors du déclenchement de la **Révolution** en Syrie, et permettez-moi de la **nommer révolution** indépendamment de toute autre question, car ce qui s'est passé en Syrie est vraiment une **révolution** et non pas un complot universel/planétaire comme cela circule. Et je souhaite que le citoyen français comprenne cette dimension selon laquelle les Syriens sont sortis dans les rues pour exprimer leur liberté, obtenir leur liberté enlevée/volée. [...] C'est malheureux ! ce que nous, Syriens, souhaitons, en dépit du grand nombre de victimes, que le monde comprenne petit à petit ce qui se passe en Syrie comme si c'était une **révolution**, car il s'agit d'une **révolution** tout comme la grande **révolution** française. La **révolution syrienne** a donné lieu, en son temps, à des pertes humaines plus grandes que ce qu'ont causé les autres révolutions du monde. [...] Je vois dans la question syrienne une **révolution** qui a été de force transformée en deux choses : le régime a utilisé la question confessionnelle et l'a exploitée, et le monde entier a utilisé le sang des Syriens pour servir ses intérêts dans une région importante du point de vue de l'économie et des ressources minérales et ainsi de suite.

De son côté, Amir voit que le discours politico-médiatique français adopte une position réductrice de la question syrienne. À la suite d'Asmar, il adopte un lexique valorisant la question syrienne en utilisant le mot « révolutionnaire » pour qualifier les combattants du régime :

- (10) Quand ils [les médias] décrivent la situation syrienne, ils rapportent qu'il y avait sur le terrain Daech, le Front Alnosra et le régime de Bachar Alassad. **Non, il n'y a pas que cela ! [...] il y a aussi**

<sup>30</sup> Agé de 63 ans, marié, il a 7 enfants. Il vient de Raqqa. Comptable retraité, libraire, musulman laïque, il a été contraint de fuir Raqqa sous les menaces des Renseignements du régime et de Daech. Il s'est réfugié en Turquie où les menaces de Daech ont augmenté, ce qui l'a finalement poussé à demander l'asile en France où il est arrivé avec sa famille en 2016.

**des révolutionnaires** que nous appelons l'armée syrienne libre qui sont au service du peuple et des civiles. Ce sont eux qui ont libéré les villes jusqu'à l'arrivée de Daech qui a tout gâché : **Daech a repris aux révolutionnaires le contrôle des territoires libérés**, Daech rend service au régime et aux Chiïtes.

Résultat d'une pratique sociale et discursive, l'événement médiatique est une représentation dynamique, produite collectivement par un certain consensus ; son expression reflète les *habitus* linguistiques des médias français. Pratiques et *habitus* avec lesquels les interviewés peuvent ne pas être d'accord et s'y opposer.

Le témoignage d'Ahmad met en cause le rôle qu'ont joué les médias dans la transmission des faits et ce en désignant dès le début par « guerre civile » ce qui se déroule en Syrie. Ce que l'intéressé réfute totalement. Pour lui, il s'agit bien d'une guerre, mais pas civile, d'un « règlement de compte » qui se fait sur la terre syrienne devenue « une scène de conflits internationaux ».

L'intérêt d'une analyse du discours tient à ce qu'elle signale formellement dans les usages discursifs ce qui se joue aux plans social, culturel et politique. Une première approche discursive d'un paradigme désignationnel livre quelques enseignements dont nous ne retiendrons que ceux relatifs aux discours des réfugiés eux-mêmes. Voici les termes que, selon les réfugiés, les médias français auraient utilisés pour rendre compte de ce qui se passe en Syrie : *conflit, crise, rébellion, guerre civile, soulèvement* mais pas *révolution*. Bien que sommaire, une telle polarisation peut déjà être riche d'enseignements, dès lors qu'elle n'est plus seulement intuitive et que l'on admet que les productions langagières livrent des indices significatifs sur les motivations profondes des locuteurs aux plans médiatique et politique.

Une échelle plus nuancée de gradation a pu être établie dans les propos des réfugiés à ce sujet. Ce choix de termes non seulement n'est pas passé inaperçu par les réfugiés, mais il est révélateur d'un parti pris larvé d'un pays qui se dit un ami du peuple syrien. Le système des relations établies entre la France et le peuple Syrien ne peut aller de soi et risque d'être mis à mal. On sait qu'une guerre civile a lieu généralement entre deux communautés religieuses différentes ; or, en Syrie, il y a une révolte d'un peuple contre le pouvoir en place. Mais les changements de postures politiques ont montré qu'il y a eu une évolution dans les attitudes à travers la façon dont les stratégies médiatiques se composent. Ceci ayant un impact direct sur les dénominations devenues marqueurs de positions politiques. Ces positions pourraient dire tout haut ce que les Français penseraient tout bas.

Les discours ne sont pas seulement le reflet des tensions sociales, ils les constituent bel et bien (Foucault 1969, Faye 1972, Guilhaumou 2006). Remplacer le terme « révolution » par « guerre

civile » engage des actions citoyennes dont la teneur est loin d'être négligeable pour les intéressés et déploie une potentialité idéologique propre. Les débats ou discours autour de la dénomination de la révolution syrienne révèlent des enjeux éthiques et traduisent une « inquiétude » au regard de ce discours (Foucault 1971).

Finalement, parler de « guerre en Syrie », de « guerre civile » ou de « révolution » ne convoque pas et ne reflète pas le même point de vue sur ce conflit, qui porte d'une façon ou d'une autre une empreinte religieuse.

#### 4.2. Le caractère religieux

Il est vrai que la composante religieuse est importante dans la réalité syrienne et musulmane, comme dans les représentations des intéressés et de leurs hôtes. Il en est de même pour les autres composantes, politique, sociale, culturelle, ethnique, géographique... mais à un degré un peu moindre. Même si elles n'en sont pas les seules causes, il s'agit en dernière instance de conflits à caractère religieux ou confessionnel, voire de guerres de religions. Le quotidien actuel de la Syrie le confirme dramatiquement<sup>31</sup>.

Au plus près des discours des interviewés, nous pouvons y relever les propos qu'auraient tenu les politiques ou véhiculé le discours médiatique sur et selon eux. Ce qu'illustre Ahmad :

- (11) Parfois, elle [la presse française] qualifie les réfugiés comme... malheureusement qu'une chose pareille arrive en France : **si le réfugié était chrétien, il serait accepté, mais s'il était non chrétien il ne serait pas accepté**. Elle donne **une image négative** du réfugié dans le sens où il va nous prendre nos boulots, **nous importer/imposer une religion et une culture différentes**. Cela, vous le ressentez à la télé, à la radio ou dans la presse. Dans les médias en général. Parfois, vous l'entendez un peu car le peuple français est un peuple distingué, diplomate quant à l'utilisation du lexique. Vous ressentez qu'il y a **une réaction négative** vis-à-vis des réfugiés de la part de certaines personnes qui voient qu'il y a une **invasion** ; que ce réfugié est **le nouvel envahisseur**. C'est-à-dire qu'en dépit de leur sympathie vis-à-vis des réfugiés, ils s'opposent à la présence des réfugiés en France.

<sup>31</sup> Nous rappelons qu'au début du soulèvement, il ne s'agissait pas de guerre civile. Aujourd'hui, ce terme-là peut effectivement s'appliquer sur la situation de Syrie, compte tenu de l'affichage public des positions politiques des parties impliquées (dont l'Iran et le Hezbollah libanais) ainsi que de la présence effective des combattants chiites non syriens, notamment libanais, irakiens et iraniens, aux côtés de l'armée régulière syrienne. D'autre part, c'est d'autant plus une préoccupation prioritaire des Français, avant les problèmes liés au chômage, à la prise en charge, etc., nous semble-t-il, que les exigences islamiques mettent à mal le principe républicain de la laïcité et transposent en France tensions et violences. N'ayant pas été suivie dans les paroles des intéressés eux-mêmes, la composante religieuse ne sera pas traitée ici. Elle pourrait faire l'objet d'un autre article, méritant un traitement particulier.

Ce type de discours<sup>32</sup> a la fonction d'appeler nécessairement à s'opposer aux réfugiés et de provoquer, potentiellement chez tout un chacun, la discrimination, la violence et la haine à leur égard. Un discours où le religieux et le politique s'entremêlent ; outre la supposée nécessité du « tri » entre « réfugiés légitimes » et « réfugiés illégitimes », entre « vrais réfugiés » et « faux réfugiés », c'est sur une base religieuse qu'un tel tri doit ou pourrait opérer... Ces propositions ou discours de tri entre « réfugiés chrétiens » et « réfugiés musulmans » révèlent l'enracinement ressenti de l'islamophobie<sup>33</sup> et appellent à la construction et à la préservation d'une identité religieuse « chrétienne ». Le fait d'accueillir une personne en fonction de sa religion (chrétienne en l'occurrence), en refoulant l'autre (forcément musulman) prouve que nous sommes confrontés à un système de nomination spécifique : il s'agit d'une « nomination identitaire » (Richard et Fauré 2015).

« Image négative du réfugié », « réaction négative vis-à-vis des réfugiés », « une invasion », « ce réfugié est le nouvel envahisseur » sont autant d'expressions qui véhiculent des messages à caractère xénophobe, et par là révèlent la politique consensuelle visant à masquer ou limiter des illustrations de propos ou de politiques allant à l'encontre des droits humains.

Deux motifs expliquent cette vision ou ce constat : le premier tient aux enjeux politiques ou sociopolitiques de la crise migratoire en Europe<sup>34</sup>. Le second motif prend son origine dans le caractère religieux dominant de ce contexte migratoire : la plupart des réfugiés syriens en France sont musulmans. De même, les actes terroristes perpétrés au nom d'un islam radical ont rendu ce discours à la fois identitaire, discriminatoire et stigmatisant. À cela l'on pourrait ajouter l'héritage culturel séculaire symbolique qui peut faire de l'islam un adversaire privilégié de la chrétienté. Ce contexte suffit pour envisager l'entrée de l'Autre sur le territoire du Même comme une intrusion, une invasion, une agression, voire un début de conquête. Donc, tous les praxèmes mobilisés dans les discours peuvent fonctionner comme des signes pourvus « d'une connotation ethnosocioculturelle indiscutablement notoire » (Boyer 2016 : 56) mais relativement stabilisée selon les personnes et les époques.

Le fonctionnement *ethnosocioculturel* des termes énumérés ci-dessus résulte d'une pression identitaire variable qui pourrait

<sup>32</sup> L'interviewé fait référence aux discours tenus par des hommes politiques dont le Maire de Roanne, Yves Nicolin, et Gérard Dézempte, le Maire de Charvieu-Chavagneux, en matière de tri des nouveaux arrivants. Il cite également Robert Ménard, le Maire de Béziers, dans son témoignage où il dit : « Je pense au Maire de Béziers, haut représentant de l'Etat dans la ville, qui se rend personnellement dans des centres d'hébergement pour les réfugiés (dont des Syriens) et leur adresse un message de non bienvenue. Lui, qui était un journaliste en Syrie et en Irak, connaît très bien la situation de ces deux pays. Honnêtement, cela fait très peur ».

<sup>33</sup> Voir Calabrese 2015.

<sup>34</sup> La crise migratoire ou la crise des réfugiés est identifiée comme une menace pour l'intégrité européenne (Kosnick 2014).



éventuellement générer au fil du temps et des discours ce que l'on appelle des « identitèmes et culturèmes » (Boyer 2016)<sup>35</sup>. C'est ainsi qu'émerge avec force une « identité ethnosocioculturelle » d'une communauté et qui relève d'un « sentiment d'appartenance (inter-) subjectif et exprimable au niveau de la communauté [...] » (Blanchet 2012 : 134). Cette identité, définie par des caractéristiques linguistiques mais aussi sociales, culturelles et religieuses, etc., dépend également des frontières<sup>36</sup> qu'une communauté se donne où l'Autre est perçu comme un paria, pour ne pas dire exclu. Ce sont là les caractéristiques d'un discours politique identitaire (Richard & Fauré 2015), les marques discursives d'une mise à l'index de l'autre où une idéologie s'identifie : « c'est par la monstration de l'autre dans le dire que l'identification idéologique [d'une réalité sociale imaginaire] se réalise » (Hailon 2014 : 263).

Pour Omar<sup>37</sup>, cette politique ou ce discours ne se sont pas suffisamment intéressés à la situation des réfugiés syriens dans la mesure où on n'a pas tenu compte de leur vécu, ni de la réalité syrienne. Les médias ne donnent pas assez d'information à cet égard. Il y a même lieu d'une allusion à une instrumentalisation médiatique à des fins politiques sous lesquelles se dessine un certain discours identitaire. Il s'exprime ainsi :

- (12) « Malheureusement, **les médias français** sont complètement **déconnectés de la réalité** au sujet des réfugiés syriens. C'est **honteux** et **choquant**, j'en ai le cœur meurtri ».

Cela est également évoqué par Moustafa<sup>38</sup>, qui en témoigne :

- (13) [...] résumer ce qui se passe en Syrie en disant qu'il s'agit d'une affaire ou d'une guerre de gazoducs et d'oléoducs qui viennent du Qatar ou d'Arabie Saoudite en passant par la Syrie pour arriver en Turquie pose problème : autrement dit, le fait de dire que les raisons du conflit reviennent aux pipelines susmentionnés est un vrai problème. Il y a un autre conflit, un vrai, qui existe en Syrie. [...] Les partis politiques ont joué leur rôle de manipuler et d'instrumentaliser le peuple et non pas de l'entretenir. Les

<sup>35</sup> Mises en scène médiatiquement, ces unités discursives apparaissent et prospèrent souvent « en contexte de conflit, de crise » (Boyer 2016 : 61). Tel est effectivement le cas de la France aujourd'hui en matière de migration.

<sup>36</sup> Agier précise que ces frontières sont diverses : « nationales, ethniques, religieuses, linguistiques, sociales, culturelles » (Agier & Madeira 2017 : 26).

<sup>37</sup> Agé de 30 ans, marié, sans enfants, musulman sunnite, cardiologue, il vient de Raqqa. Ayant fui les persécutions des services de Renseignement du régime syrien, il s'est réfugié en Turquie. Comme médecin invité/visiteur, il est venu en France en 2012, ayant pas l'intention de s'y installer. Il voulait partir en Grande Bretagne ou aux Etats-Unis. Il a finalement demandé l'asile en France où il exerce aujourd'hui comme cardiologue dans les CHU.

<sup>38</sup> Agé de 32 ans, master en sémiotique, célibataire, musulman sunnite, il vient de Damas. Fuyant le service militaire, il a rejoint la France en 2011.



médias français ne font que décrire et informer. Sans doute, ils rapportent parfois des événements qui se sont réellement passés, par exemple les massacres, etc. Ce qu'ils racontent est souvent vrai mais le problème réside dans la manière dont ils l'évoquent ou le traitent.

De même, Ghali<sup>39</sup> s'inscrit dans la même perspective du média manipulateur qui ne rend pas compte de la vraie réalité syrienne.

- (14) Dans les médias français, il n'y a pas d'idée claire sur les réfugiés syriens ou sur la guerre en Syrie. Aucun média ne rapporte pas la vraie réalité de ce qui s'y passe. Ce qui se passe sur terre est pire que ce que racontent les médias ! Ce qui se passe aujourd'hui sur la terre syrienne est le mal, le drame du siècle. Ce qui s'y passe dépasse l'échelle de la 1<sup>ère</sup> et de la Seconde Guerre mondiale en termes de destruction et de massacre. [...] Les médias français parlent de ce que la politique française dicte que ce soit la droite ou la gauche (c'est de la manipulation) : ils rapportent selon ce que certaines parties veulent la droite ou la gauche.

Au-delà de l'analyse du discours à la française (Pêcheux 1990) où le sens s'inscrit dans l'histoire à travers le travail de la mémoire, la méthode s'inscrit dans une perspective sémantique qui « n'a plus peur du réel » (Siblot 1990), et qui considère l'activité de langage comme une manière de « saisir le monde ». Travailler sur les mots des personnes en question ne donne pas seulement à comprendre ce qui se passe dans l'intimité des individus concernés mais cela facilite aussi l'accès direct à la réalité vécue. D'où le sens s'inscrivant dans le discours qui est le leur. Le sens de l'acte de se déplacer ou de « se réfugier » dépend d'ailleurs des paroles « des réfugiés » concernés. Dans cette perspective, leur appréhension du monde se fait à travers leur regard de sujets parlants « expérimentés » et leurs expressions langagières bien contextualisées. Selon Londei et Santone (éds) (2013 : 5), l'activité discursive est perçue en tant qu'« activité de mise en mots culturelle et identitaire de la signification et de la représentation de soi ». Du point de vue de l'anthropologie linguistique, il s'agit là d'une « idéologie linguistique » construite dans le discours, et qui se produit « en situations d'entretien censée permettre de recueillir des croyances et des représentations » (Détrie *et al.* 35 : 2017 [2001]).

Effectivement, tous ces propos disent l'émotion dysphorique syrienne dont l'effet n'est ressenti que par les éprouvés « sujets expérimentés » eux-mêmes (Auchlin 2016). Il s'avère que de tels propos

---

<sup>39</sup> Couturier, âgé de 36 ans, marié, 2 enfants, musulman sunnite, il vient d'Alep. Fuyant les persécutions du régime syrien, il s'est réfugié au Liban où il a beaucoup souffert. Il a ensuite été admis par le HCR (Haut-Commissariat aux Réfugiés) ainsi que par le Comité français chargé d'accueillir les réfugiés syriens selon le dispositif de relocalisation mis en place. Ainsi, il a rejoint la France en 2016.

tenus par les enquêtés peuvent être, en retour, « le véhicule d'un clivage identitaire proclamé dans des formes langagières associées à la personne et au territoire » (Moirand 2016 : 1033).

### 5. Regards croisés entre un conflit et deux discours

Si les Syriens « aujourd'hui réfugiés » en France font l'objet de discours de masse, leur situation résulte d'une histoire spécifique. Leur situation tire sa spécificité d'un contexte sociopolitique complexe. Leurs discours se distinguent :

[...] des discours politiques produits à propos de la mobilité, de ses motivations et de ses conditions, [...] en ceci qu'ils font valoir ce qu'occultent invariablement des institutions pressées de contrôler et trier les flux migratoires, politique qui a pour effet premier de contraindre une grande partie des migrants à l'invisibilité et au silence (Canut et Sow 2014 : 9).

On s'aperçoit que le discours politico-médiatique est perçu non seulement comme un lien entre l'institutionnel et le citoyen, mais aussi comme un lieu important de la construction identitaire. Selon Charaudeau, « le discours d'information est une activité langagière qui permet que s'établisse dans les sociétés le lien sans lequel il n'y aurait point de reconnaissance identitaire » (2005 : 7-8).

Au moment où, en cette « crise », bon sens et rationalité semblent avoir été perdus un temps, on enregistre des égarements, des dérives inquiétantes qui pourraient s'interpréter comme une paranoïa xénophobe contre l'Autre, « réfugié syrien musulman ».

Face à cette vision identitaire, il est urgent de contenir la question et de chercher activement des moyens linguistiques, discursifs plus pertinents en termes d'éthique et de morale du discours politico-médiatique. Selon Charaudeau (2010 : 10), « la finalité éthique oblige l'instance de production à traiter l'information, à rapporter et à commenter les événements de la façon la plus crédible possible : elle se trouve surdéterminée par un *enjeu de crédibilité* ». Donc, il y a des règles à respecter, des contraintes discursives à suivre, sinon cela va produire sans cesse « des dérives qui ne répondent plus à l'exigence d'éthique », qu'il s'agisse du « contrat de communication médiatique » ou de celui « d'énonciation journalistique » (*ibid.*). Dans ce sens, on comprend qu'il s'agit de la manière dont les médias s'inscrivent et agissent dans un espace discursif à construire. Force est de prendre conscience de tout cela pour agir sur les dérives médiatiques en termes d'« éthique langagière » (Moirand & Porquier 2008 ; Moirand 2016 ; Paveau 2013, 2015). Il s'agit en effet d'un discours idéologique qui n'est que la version « actualisée » des systèmes de valeurs ou axiologies. Selon nous, l'actualisation de ces systèmes nécessite forcément une confrontation « polémique ».

L'analyse des discours oraux d'expérience personnelle des réfugiés syriens a mis en évidence la pratique langagière considérée comme un vecteur de production identitaire face aux discours « identitaires » tenus sur eux<sup>40</sup>. Un discours identitaire en entraîne un autre. Il y a là un discours fait sur du discours ; d'un côté, nous sommes en présence d'un discours formel qui, déjà ancré dans ses dimensions historiques, sociales et culturelles identitaires, porte une certaine idéologie et un point de vue sur les réfugiés. De l'autre, il y a le discours des réfugiés eux-mêmes qui, chargé d'émotions dysphoriques en exil, est empreint d'une attitude et d'une expression directe. Cette dialectique est ici exprimée sous la forme d'un effet de boomerang, comme le disent Vladimirskaja & Ponchon (éds) (2016 : 10), sur la construction identitaire par rapport à une altérité juxtaposée : « cette quête identitaire, cette construction du soi se fait avant tout à travers la langue, ou, plus exactement, à travers les langues et l'activité de la parole ».

Donner de l'importance à définir et catégoriser ne doit pas être une priorité ou une action primordiale d'autant plus qu'il s'agit avant tout d'un devoir sacré indiscutable envers l'humain. En matière migratoire, la politique repose souvent sur des fantasmes, des projections, proches des spéculations (Wihtol de Wenden 2016). La perception de la migration se serait même tellement détachée de la réalité que nous nagerions en pleine fiction où, selon Wihtol de Wenden (*ibid.*), les politiques publiques ont peu d'effet car « la posture du savant et celle du politique sont rarement en phase ». Pour elle, *invasion, terrorisme, danger économique*, etc., n'auraient rien de réel.

Comme le rappellent certains réfugiés, la Syrie et son peuple, en proie à une horreur inimaginable, sont abandonnés par leurs amis dont la France. Ils disent que les médias français sont « déconnectés de la réalité syrienne » : la Syrie, pays à l'histoire millénaire et à la culture vivante, se voit réduite à deux parties en conflit : le régime syrien, d'un côté, et Daech et d'autres organisations djihadistes, de l'autre. Ainsi Amir dit : « Quand ils [les médias français] décrivent la situation syrienne, ils rapportent qu'il y avait seulement sur le terrain Daech, le Front Alnosra et le régime de Bachar Alassad ».

Le processus de *mise en voix* est produit par les réfugiés visant à se (re)donner le droit à la parole et par là à s'exprimer sur le discours politico-médiatique français. Le déplacement syrien se forge un *dire* collectif mis en œuvre qui mobilise et exprime un vécu singulier. Face à cette question de *dire* et de *voix*, la parole des intéressés prend la forme d'une *action* et de *praxis sociale*. Praxis reliées aux autres praxis diverses dont les praxis linguistiques conçues comme activités de production de sens dans le discours des interviewés. La réalité syrienne a donc été construite et nommée comme « guerre civile » par

<sup>40</sup> S'agissant de la nomination des Syriens en déplacement et de ses enjeux socio-politiques.

et dans les médias français, « révolution » ou « guerre » ou autre dans le discours des réfugiés. Il ne s'agit pas là de donner des étiquettes ou des dénominations qu'on apposerait à la réalité, mais « des prises de positions à l'égard de cette réalité » (Siblot 2007). Ainsi, comme le remarque Authier-Revuz « dès lors [...] que les mots ne sont pas les noms-miroirs des choses préstructurées, la nomination participe d'une construction de la réalité » (2012 ([1995] : 478).

Les mots utilisés en contexte ont la fonction de désigner, de catégoriser et de qualifier les rapports entretenus par les interviewés avec leur pays d'accueil et par là-même de définir leur position. Celle-ci porte sur la manière dont le discours politico-médiatique français est mobilisé pour traduire et transmettre, d'un côté les directives et impératifs de l'Etat en matière de migration, et d'un autre côté, son attitude et positionnement vis-à-vis des nouveaux arrivants.

Enfin, l'on remarque que les conditions et les formes du déplacement des Syriens sont multiples mais prennent toutes la forme narrative d'une odyssée. Leur situation est si dramatiquement vécue que leurs conduites et leurs réflexions, voire leurs discours, sont régis par des motivations inconscientes qui échappent à la réflexion ordinaire. Les isoler ou les extraire de leur contexte serait un manque quant à l'actualisation et à la construction du sens social.

## Références bibliographiques

- Agier, M., Madeira, A.-V. (2017), *Définir les réfugiés*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Auchlin, A. (2016), « L'expérience du discours : comment et pourquoi y accrocher son attention », in Stroumza, K., Messmer, H. (éds), *Langage et savoir-faire : des pratiques professionnelles du travail social et de la santé passée à la loupe*, IES, Genève, p. 113-147.
- Auroux, S. (1998), « Les enjeux de la linguistique de terrain », *Langages*, 129, p. 89-111.
- Authier-Revuz, J. (2012), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, Paris.
- Babou, I. (2011), « Le déplacement : une dimension d'analyse et une modalité pour comprendre les relations entre nature, science et société », *Questions de communication*, 19, p. 215-234.
- Barbérís, J.-M. (1999), « Analyser les discours. Le cas de l'interview sociolinguistique », in Calvet L.-J., Dumont P. (éd.), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, p. 125-148.
- Benwell, B., Stokoe, E. (2006), *Discourse and Identity*, Edinburgh University Press, Edinburgh.
- Blanchet, P. (2012), *La linguistique de terrain, méthode et théorie*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Bonnafous, S. (1991), *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*, Kimé, Paris.
- Boyer, H. (2016), *Faits et gestes d'identité en discours*, L'Harmattan, Paris.

- Burgat, F., Bruno, P. (éds) (2013), *Pas de printemps pour la Syrie*, Éditions La Découverte, Paris.
- Calabrese, L. (2014), *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*, L'Harmattan, Louvain-la-Neuve.
- Calabrese, L. (2015), « Reformulation et non-reformulation du mot islamophobie. Une analyse des dynamiques de la nomination dans les commentaires des lecteurs », *Langue française*, 188, p. 91-104.
- Calabrese, L. (2018), « Faut-il dire migrant ou réfugié ? Débat lexico-sémantique autour d'un problème public », *Langages*, 210, p. 105-124.
- Calvet, L.-J., Dumont P. (éds) (1999), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris.
- Canut, C., Mazaauric, C. (2014), *La migration prise aux mots*, Éditions Chevalier Bleu, Paris.
- Canut, C., Sow, A. (2014), « Les voix de la migration. Discours, récits et productions artistiques », *Cahiers d'études africaines*, 213-214, p. 9-25 (URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2014-1-page-.htm>).
- Charaudeau, P. (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles.
- Charaudeau, P. (2006), « Réplique : Quelle vérité pour les médias ? Quelle vérité pour le chercheur ? », *Questions de communication*, 9, p. 181-194 (URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7930>).
- Charaudeau, P. (2010), « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », *Communication*, 27/2 (URL : <http://communication.revues.org/3066>).
- Charaudeau, P. (2015), « Le maelstrom de l'interdiscours », in Soulages, J.-Cl. (dir.), *Analyse de discours : sa place dans les sciences du langage et de la communication*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Delamotte-Legrand, R., Caitucoli, Cl. (dirs) (2008), *Morales langagières. Autour de propositions de Bernard Gardin*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Rouen.
- Détrie C., Siblot, P., Vérine, B., Steuckardt, A. (éds) (2017 [2001]), *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris.
- Faye, M. (1972), *Langages totalitaires. Critique de / la raison / l'économie / narrative*, Hermann, Paris.
- Filiu, J.-P. (2012) *Le nouveau Moyen-Orient. Les peuples à l'heure de la révolution syrienne*, Fayard, Paris.
- Filiu, J.-P. (2013), *Je vous écris d'Alep. Au cœur de la Syrie en révolution*, Denoël, Paris.
- Filiu, J.-P. (2015), *Les Arabes, leur destin et le nôtre*, Editions La Découverte, Paris.
- Foucault, M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris.
- Foucault, M. (1971), *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris.
- Greco, L., Mondada, L., Renaud, P. (éds) (2014), *Identités en interaction*, Lambert-Lucas, Limoges.
- Guilhaumou, J. (2006), *Écritures de l'exil*, L'Harmattan, Paris.
- Gumpez, J. (1982), *Discourse Strategies*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Hailon, F. (2014), *L'ordre idéologique. Éléments de cognition*, L'Harmattan, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998), « La notion d'interaction en linguistique : origines, apports, bilan », *Langue française*, 117, p. 51-67.
- Kosnick, K. (2014), « Mediating Migration: New Roles for (Mass) Media », *InMedia*, 5 (URL : <http://journals.openedition.org/inmedia/761>).

- Krieg-Planque, A. (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon.
- Londei, D., Santone, L. (eds) (2013), *Entre linguistique et anthropologie. Observations de terrain, modèles d'analyse et expériences d'écriture*, Peter Lang, Berne.
- Longhi, J. (2015), « L'acte de nommer comme constitution de formes : discoursivité de la production du sens », *Langue française*, 188, p. 121-136.
- Longuenesse, E., Ruiz de Elvira, L. (éds) (2017), *Confluences Méditerranée (Syrie : entre fragmentation et résilience)*, 99.
- Moirand, S. (2007), *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Moirand, S. (2016), « De l'inégalité objectivée à l'inégalité ressentie et aux peurs qu'elle suscite : les réfugiés pris au piège de l'identité », *Revista de Estudos da Linguagem*, 26/3, p. 1015-1046.
- Moirand, S., Porquier, R. (2008), « De l'éthique de la nomination à l'éthique de l'interprétation : autour du mot "otage" et de quelques autres », in Delamotte-Legrand, R., Caitucoli, Cl. (dirs), *Morales langagières. Autour de propositions de recherche de Bernard Gardin*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 139-153.
- Moirand, S., Reboul-Tourel, S. (2015). « Nommer les événements à l'épreuve des mots et de la construction du discours », *Langue française*, 188, p. 105-120.
- Paveau, M.-A. (2013), *Langage et Morale. Une éthique des vertus discursives*, Lambert-Lucas, Limoges.
- Paveau, M.-A. (coord.) (2014), *Pratiques (Question de morale. Éducation, discours, texte)*, Université de Lorraine, p. 163-164 (URL : revues.org).
- Pêcheux, M. (Textes choisis et présentés) dans Maldidier, D. (1990), *L'inquiétude du discours*, Éditions des Cendres, Paris.
- Py, B. (2000), « Une Mexicaine à Neuchâtel », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 71, p.71-85.
- Richard, A., Fauré, L. (2015), « La nomination identitaire : de l'inapproprié aux réappropriations », *Langue française*, 188, p. 77-90.
- Rieffel, R. (2005), *Que sont les médias ? Pratiques, Identités, Influences*, Gallimard, Paris.
- Siblot, P. (1990), « Une linguistique qui n'a plus peur du réel ? », *Cahiers de praxématique*, 15, p. 57-76.
- Siblot P. (2007), « Nomination et point de vue : la composante déictique des catégorisations lexicales », in Cislaru, G. et al. (eds), *L'Acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, p. 25-38.
- Torikai, K. (2009), *Voices of the Invisible Presence. Diplomatic interpreters in post-World War II Japan*, John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia.
- Veniard, M. (2013a), *La nomination des événements dans la presse. Essai de sémantique discursive*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon.
- Veniard, M. (2013b), « Du profil lexico-discursif de crise à la construction du sens social d'un événement », in Londei, D. et al. (eds), *Dire l'événement : langage, mémoire, société*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, p. 221-232.
- Vladimirskaja, E., Ponchon, T. (eds) (2016), *Dire l'autre, voir autrui. L'altérité dans la langue et les discours*, L'Harmattan, Paris.
- Wihtol de Wenden, C. (2016), *Migrations. Une nouvelle donne*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.



## Vers le « parfait » réfugié / résident / citoyen français : de l'accueil des étrangers au discours politique identitaire

Towards the "perfect" refugee / resident / French citizen: from immigrants' reception to identity political discourse

Alida Maria Silletti<sup>1</sup>

**Abstract:** This paper analyses French identity political discourse in three informative documents addressed to people applying for entry, residence or naturalization in France, produced by the French Ministry for Internal Affairs: the *Guide du demandeur d'asile en France*, *Venir vivre en France* and *Le livret du citoyen*. The analysis will be focused on their textual and linguistic features. The primary function of this material should be to help people who decide to enter and seek residence in France to understand the procedures for obtaining the status they aspire to, but our analysis reveals that far greater stress is placed on telling them what lifestyle they should adopt if they want their application to be successful.

**Key words:** identity political discourse, collective identity, immigration, integration, France.

### 1. Introduction<sup>2</sup>

Dans toute migration, les populations qui se déplacent et le pays qui les accueille sont confrontés à des difficultés qui se résolvent souvent par une adaptation réciproque forcée. Dans ce travail, nous souhaitons examiner la manière dont les phénomènes migratoires sont traités dans le discours politique identitaire français au sein de trois documents : le *Guide du demandeur d'asile en France*, le livret *Venir vivre en France* et *Le livret du citoyen*, rédigés par le Ministère de l'Intérieur français, section « Immigration, asile, accueil et accompagnement des étrangers en France ». Parmi les individus qui se déplacent légalement de leur pays d'origine vers la France, il est possible d'identifier des immigrés, des exilés, des réfugiés, des apatrides, et, du fait de leur

<sup>1</sup> Università degli Studi di Bari Aldo Moro ; alida.silletti@uniba.it.

<sup>2</sup> Nous remercions nos relecteurs anonymes pour leurs suggestions et remarques à propos de cet article.



résidence permanente en France et de leur volonté d'y rester, des résidents aspirant à la naturalisation. Ces groupes représentent les cibles des trois matériaux, par lesquels l'État français les aide à comprendre les démarches administratives pour obtenir le statut de réfugié, de bénéficiaire d'une protection subsidiaire ou d'apatride, de résident et de citoyen français, respectivement. Le point de vue par lequel nous regarderons le phénomène des migrations concerne donc la logique du pays-hôte, à savoir la République française et la manière dont elle envisage les (af)flux de populations étrangères. Par le biais de ses directions, le Ministère de l'Intérieur est la dimension instituante de la représentation du vivre ensemble (Moirand 2015), un lieu de discours où des individus se rencontrent et interagissent comme sujets-acteurs (Sarfati 2014).

Notre approche théorique relève du discours politique et identitaire : nous partirons de la notion d'identité (Lamizet 2015a, 2015b) pour l'appliquer au champ du discours politique, marqué, entre autres, par une logique de confrontation pouvant engendrer des oppositions et des antagonismes dus aux idéologies qui les sous-tendent. Nous entendons montrer que ces remarques concernent également les trois documents que nous allons étudier. Nous nous intéresserons également au choix et à la présentation des informations qu'ils recèlent en termes micro- et macro-langagiers. Notre but serait ainsi de voir de quelle manière l'État français se présente à l'égard de ses ressortissants. À la lumière des modèles d'intégration adoptés, selon les époques, par la France et de la situation socio-politique actuelle du pays, caractérisée, comme Blanchard *et al.* (2016) le remarquent, par une guerre d'identités entre l'identité que les Français veulent protéger et défendre et celle que ses ennemis – qui sont désormais incarnés par les adeptes de l'islam – veulent lui imposer, nous supposons que derrière sa proposition d'aide, la France dissimule une volonté de fermeture envers les « non-Français ». Afin de vérifier ces hypothèses, nous nous servirons d'un cadre méthodologique basé sur le discours institutionnel et sur le discours d'autorité (Sarfati 2008, Krieg-Planque 2015, Monte & Oger 2015) pour analyser les trois documents qui font l'objet de notre étude.

## **2. Le discours politique identitaire**

Le champ qui permet le développement et l'expression des identités politiques dans le débat public est l'espace public, où le concept d'identité se situe dans une logique de médiation entre, d'une part, l'identité du sujet, qui fonde sa singularité, et, d'autre part, une identité collective caractérisée par les appartenances d'un individu (Lamizet 2015b). Ces appartenances fondent les pratiques sociales et relèvent des institutions sociales qui les ont créées et qui les imposent aux groupes qui y appartiennent. Par ailleurs, alors que dans l'une

de ses acceptions le terme « identité » repose sur la distinction entre ceux qui font partie du groupe et ceux qui peuvent être considérés comme « Autres » (Wodak & Triandafyllidou 2003), dans le domaine politique chaque individu manifeste une seule identité politique. La logique de la différence remplace ainsi la logique d'identification à l'autre, car le politique est caractérisé par une logique d'opposition et de confrontation qui tire toute sa force de son efficacité pratique.

Dans tout discours identitaire, les stratégies rhétoriques contribuent à mettre en œuvre une énonciation performative de conviction de l'autre par laquelle le sujet parlant vise à faire adhérer son interlocuteur à l'identité qui y est représentée. En fait, l'identité elle-même est une représentation qui est influencée par quatre significations politiques possibles (Lamizet 2015b) : l'*engagement*, qui permet au sujet de devenir acteur dans l'espace public, d'affirmer son appartenance à une identité et de la proposer aux autres. Par l'*appartenance*, le sujet est intégré à la collectivité et se retrouve au sein d'un ensemble d'acteurs qui partagent le même engagement que lui. Par la logique de la *différence*, l'« alientité » (*ibid.* : 32), à savoir l'antagonisme entre son identité et d'autres identités, le sujet revendique sa propre identité. Enfin, par la *sublimation* le sujet se fait porteur d'un idéal de société : influencé par les instances du réel, du symbolique et de l'imaginaire, il construit une représentation idéalisée de la citoyenneté et de l'appartenance politique. Aux paragraphes suivants, nous entendons montrer comment les documents analysés adhèrent aux dimensions et aux significations du discours politique identitaire définies par Lamizet (2015b).

### 3. Les discours sur l'immigration et l'intégration en France

Bien que l'immigration devienne un sujet politique avec la naissance de l'État-nation (Noiriel 1988), c'est depuis les années 1980 que l'immigration et l'intégration représentent des moteurs du débat politique et identitaire. Costa-Lascoux (2006) remarque que le terme « intégration » est désormais lié à l'immigration et recèle une signification souvent négative. Au-delà des politiques publiques communes adoptées au niveau supranational, dans tout pays l'intégration est adaptée à la manière de concevoir le vivre ensemble, la participation à la vie citoyenne, la représentation démocratique.

En France, le modèle d'intégration suivi jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été l'assimilation des populations de l'Empire colonial français ainsi que de celles d'origine étrangère. Le but en était d'éviter l'émergence de représentants communautaires et de soumettre toutes les populations aux lois et aux principes du pays<sup>3</sup> afin de créer des citoyens qui acceptent

<sup>3</sup> Cela est témoigné, entre autres, par la loi de séparation des églises et de l'État ou par celle qui interdit de dissimuler son visage par un voile intégral.

les droits et les obligations valables au sein de la société française. Depuis la fin des Trente Glorieuses, une immigration de peuplement oblige la France à jeter un nouveau regard sur le phénomène migratoire, d'autant plus que la société française postcoloniale, désormais multiculturelle et hétérogène, remet en cause l'identité française issue de la Révolution française et de l'ère industrielle. A partir de ce moment, les politiques d'immigration adoptées par la France alternent deux perspectives : d'un côté, la maîtrise des flux migratoires et la lutte contre l'immigration clandestine ; de l'autre côté, l'intégration de la population étrangère entrée en France de manière légale. Pourtant, comme Lochak (2007) le souligne, ce dernier volet de la politique d'immigration est souvent négligé au bénéfice du premier, considéré comme la condition nécessaire pour entamer le discours sur l'intégration.

C'est dans les années 1990 qu'émergent des modèles d'intégration concurrents : d'une part, encore, l'assimilation ; d'autre part, l'insertion, demandant « un effort moindre » de la part des étrangers, qui peuvent garder leur identité et leur culture d'origine, et de la part de la société-hôte, qui continue à percevoir ces individus comme étrangers ; entre ces deux modèles, une attitude intermédiaire consistant dans la véritable intégration (*ibid.*), qui l'emportera finalement. En 1993, suite à un rapport du Haut Conseil à l'intégration, l'expression « intégration à la française » fait son entrée officielle dans la politique française, mais il faut attendre le début des années 2000 pour que le véritable discours politique républicain sur l'intégration voie le jour. En 2004, le rapport « Le contrat et l'intégration » définit « la philosophie républicaine » comme un seuil que tout étranger en France doit franchir et respecter en signant son « contrat d'intégration ». L'intégration républicaine est ensuite officialisée par la loi du 26 novembre 2003 sur la maîtrise de l'immigration, mais les revers de cette loi ne manquent pas. Si les émeutes des jeunes français issus de l'immigration, auxquelles suivent des contrôles répressifs de la police contre l'immigration irrégulière, arrivent à leur point culminant en 2005, les années suivantes sont concernées par la crise économique-financière et par la tendance à une fermeture généralisée. Ces événements soulignent que, faute d'une véritable volonté d'intégration, c'est un climat d'insécurité et de précarité qui se génère et qui dégénère dans la xénophobie et dans l'échec de la politique d'intégration républicaine. A partir des matériaux que nous avons choisis, nous allons présenter quelques aspects de la politique d'intégration républicaine la plus récente.

#### **4. Le cadre méthodologique**

Nous étudierons le discours politique tel qu'il se manifeste au sein de trois documents non-officiels rédigés et diffusés par le Ministère de l'Intérieur français : le *Guide du demandeur d'asile en*

France, le livret *Venir vivre en France* et *Le livret du citoyen*. Tant par leur source que par leur diffusion sur le site internet du ministère, ces ouvrages appartiennent au discours institutionnel (Sarfati 2014) et au discours d'autorité. L'autorité de l'institution correspond notamment à une « prétention à un surcroît de crédibilité » (Monte & Oger 2015 : 3) due non seulement au statut social du locuteur et/ou à sa position institutionnelle, mais aussi à une dimension discursive et contextuelle. Les discours des trois ouvrages sont ainsi censés être crédibles, en tant que discours institutionnels : ils relèvent de l'institution publique et appartiennent à un « groupement social légitimé » (Douglas 1999), à savoir composé de locuteurs reconnus détenant des compétences, des connaissances, un savoir-faire, qui autorisent leur parole et qui permettent à leur discours d'être qualifié comme discours d'autorité (Monte & Oger 2015). Krieg-Planque (2015 : 2) rappelle en outre qu'un discours d'autorité se caractérise par des énoncés stabilisés, autrement dit par une linéarité « travaillée de manière que ni l'imprévu ni les débordements n'y trouvent plus place » au profit d'un figement dû à la prévisibilité et à des régularités de discours. C'est ce que nous entendons montrer par le biais des trois documents du Ministère de l'Intérieur, qui s'adressent à un public vaste mais circonscrit, auquel sont fournis des renseignements, des modes d'emploi à propos des thèmes abordés. Les individus ciblés sont socialement et culturellement hétérogènes, liés par des statuts juridiques différents, à savoir ceux de demandeur d'asile, de primo-arrivant, de résident, qui peuvent évoluer vers les statuts juridiques « supérieurs » de réfugié, de bénéficiaire d'une protection subsidiaire ou d'apatride, de résident et de citoyen français, respectivement. Les auteurs des trois documents et l'institution elle-même représentent ainsi une communauté de savoir, composée de ses propres acteurs, distincte d'autres communautés de savoir, notamment celle de ses destinataires. Il s'ensuit un sens commun linguistique de la communauté de savoir (Sarfati 2008), qui peut engendrer trois variations socio-discursives dans une même pratique de discours. En particulier, Sarfati (*ibid.*) distingue le « canon », à savoir les rôles des discours fondateurs dans l'organisation d'une pratique de discours ; la « vulgate », c'est-à-dire la reprise du sens commun suite à sa reformulation en vue d'exposer le canon, qui génère un discours de transmission ; la « doxa », qui engendre un savoir partagé par le biais de la vulgate et devient l'élaboration ultime du sens commun. Nous utiliserons cette perspective méthodologique pour analyser la circulation et l'expression des idéologies politiques au sein des trois documents à examiner. A ce propos, nous identifierons des idéologies dominantes et leurs potentiels effets sur les idéologies dominées, à savoir celles de leurs destinataires. Comme le remarque Van Dijk (2006), si les gens appartenant à une communauté, bien qu'ils aient des idéologies différentes, se servent d'un savoir socioculturel partagé,

à savoir la langue – qui est assez stable et similaire au-delà du groupe qui l'utilise pour s'exprimer –, la plupart des variations idéologiques concernent le sens plutôt que la forme de ce qui est exprimé. Une idéologie présente souvent une structure polarisée qui reflète le conflit entre l'appartenance à un groupe et la distinction entre ce qui est interne et externe à celui-ci. Le discours idéologique peut donner lieu à quatre stratégies discursives : l'accentuation des points positifs du groupe et l'atténuation des points positifs de ce qui lui est extérieur et, vice-versa, l'atténuation des points négatifs du groupe et la mise en valeur des points négatifs de ce qui est hors du groupe (Van Dijk 2006). Autrement dit, une présentation positive de soi comporte la présentation négative de l'autre, auxquelles contribuent moyennant des outils linguistiques et rhétoriques de persuasion.

## 5. Analyse du corpus

Les trois documents qui font l'objet de notre analyse seront différenciés tant en ce qui concerne les destinataires visés que par rapport au type textuel. Nous nous concentrerons d'abord sur le *Guide du demandeur d'asile en France*, adressé aux postulants à l'asile, pour ensuite focaliser notre attention sur les deux livrets *Venir vivre en France* et *Le livret du citoyen*, dont les destinataires sont, en revanche, les migrants primo-arrivants, dans le premier cas, et les résidents aspirant à la naturalisation, dans le second.

### 5.1. Le *Guide du demandeur d'asile en France*

Publié en novembre 2015 et traduit en 21 langues, le *Guide du demandeur d'asile en France*<sup>4</sup> est un outil d'information à l'usage des demandeurs d'asile en France. Il présente les démarches visant à l'obtention du statut de réfugié, d'apatride ou à la reconnaissance de la protection subsidiaire. Son objectif est « d'offrir au demandeur d'asile, dès son entrée sur le territoire français, des informations claires et complètes sur la procédure d'asile, son cadre juridique, les démarches à accomplir pour y accéder, ainsi que ses droits et obligations ». Il est long de 42 pages, organisées à partir d'un sommaire et de sept chapitres répartis en paragraphes. C'est un document à la structure claire, pourvu d'énumérations divisées par points et d'encadrés de mise au point distincts du texte principal, où le gras est employé pour signaler les informations saillantes. De plus, l'institution ne se montre jamais de manière directe, ce qui souligne la rigueur inscrite dans ce document d'information. Les renseignements pratiques sont donnés sous forme d'instructions et l'organisation textuelle qui en résulte relève surtout du type procédural (Adam 2001). Le *Guide* est riche en

<sup>4</sup> <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/Guide-du-demandeur-d-asile-en-France>.

passages directifs caractérisés par la présence des prédicats actionnels et des verbes modaux alternant l'expression de la possibilité au sens de permission de faire ou de possibilité matérielle (Vetters 2004) (ex. 1) et celle de l'obligation en tant que nécessité de faire (*ibid.*) (ex. 2) :

- (1) Vous pouvez demander l'asile si vous êtes en situation régulière en France. (p. 6)
- (2) Vous devez impérativement signaler à l'OFII tout changement intervenu dans votre situation, qu'il s'agisse de votre droit au séjour, de votre situation familiale, de vos ressources ou de votre emploi. (p. 23)

Ces premiers traits de stabilisation et de régularité nous permettent de situer le *Guide* dans un discours d'autorité. Cette appartenance et le sens commun linguistique de la communauté de savoir l'ayant élaboré sont également témoignés par le renvoi au canon, autrement dit les textes-sources – articles de lois et textes juridiques – qui jouent le rôle de preuves testimoniales de la crédibilité et de la véracité qui meut ses rédacteurs. Tel est le cas de l'ex. 3, où est cité un passage de la Convention de Genève :

- (3) Le statut de réfugié est délivré à « toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ». (p. 4)

La visée explicative du *Guide*, qui correspond à sa vulgate, est accomplie par des stratégies d'illustration et d'exemplification, au niveau tant lexical que syntaxique. Rappelons l'emploi d'exemples concrets plutôt que d'abstractions, qui visent à faire comprendre, dans la pratique, aux postulants les démarches à suivre et les temps de remise des documents demandés (ex. 4) :

- (4) Par exemple, si votre attestation de demande d'asile a été délivrée le 10 janvier, vous devez avoir envoyé votre dossier à l'OFPRA au plus tard le 31 janvier. (p. 9)

Une autre stratégie d'illustration et d'exemplification est l'utilisation de subordonnées circonstancielles introduites par *si* (ex. 4), qui servent à présenter un cas qui pourrait se vérifier et la solution à adopter, tandis que des reformulations et des explications introduites par *c'est-à-dire* marquent l'équivalence entre deux expressions, dont la première est technique et la seconde est formulée en langage ordinaire :

- (5) Si ce délai d'un mois est dépassé au moment de la réception par la cour de votre recours, celui-ci sera jugé irrecevable, c'est-à-dire rejeté sans audience, ni examen. (p. 12)

Il en va de même pour la reformulation avec un ajout d'informations en vue de faire mieux comprendre :

- (6) Ce contrat vous donne accès à :  
 - une formation civique, à savoir une journée d'information sur les institutions françaises, les valeurs de la République, l'organisation et le fonctionnement de l'État [...] (p. 30)

En revanche, toute référence à des chiffres ou des statistiques, concernant par exemple le nombre de demandes d'asile reçues, accueillies ou rejetées, ou aux pays d'origine des demandeurs d'asile, fait défaut. De même, aucun repère chronologique n'apparaît : cette « atemporalité » montre que le *Guide* n'a pas d'encadrement chronologique précis.

On peut en conclure que, par sa présentation et les outils langagiers utilisés par ses rédacteurs, le *Guide du demandeur d'asile en France* répond aux caractéristiques du type textuel dont il relève : sa doxa consiste à expliquer en vue de renseigner ses destinataires pour accroître leurs connaissances sur l'asile en France.

## 5.2. Les livrets

*Venir vivre en France* ainsi que *Le livret du citoyen* sont des livrets à l'usage, l'un, des migrants primo-arrivants en France avec l'intention de s'y installer, l'autre, de ceux qui résident déjà en France et aspirent à en devenir citoyens. Ils devraient être une « aide institutionnelle » de la République (par le biais du Ministère de l'Intérieur), afin que les personnes concernées se familiarisent avec la République française et sachent ce qui leur est demandé pour s'y intégrer. Puisqu'un livret est un petit ouvrage imprimé et broché proche des brochures, des opuscules et des tracts<sup>5</sup>, il emprunte des traits aux types textuels explicatif, informatif et directif, mais souvent il recèle également une visée argumentative, ce qui a des retombées importantes sur le sens commun linguistique de sa communauté de savoir, notamment sur la vulgate et la doxa.

### 5.2.1. *Venir vivre en France*

Publié en septembre 2016 et disponible en sept langues, *Venir vivre en France* est un livret d'information à l'usage des ressortissants qui décident de s'installer en France. Il se compose de 64 pages

<sup>5</sup> Article « brochure », *Petit Robert* 2017.



organisées en chapitres, paragraphes, sous-paragraphes et notes en bas de page. Le premier chapitre, « Préparer votre arrivée en France », joue le rôle de prémisse : sa lecture révèle que les premières connaissances demandées aux immigrants sont les valeurs essentielles de la société française et de la République. Cette description et explication des principes qui sous-tendent le fonctionnement de la société française ne permet pas d'identifier le locuteur :

- (7) Ces valeurs sont présentes dans la devise de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité. Elles incluent également la laïcité. Elles correspondent à des principes traduits dans la loi que chacun doit respecter, citoyens français comme toute personne résidant ou séjournant en France. (p. 3)

Après le paragraphe d'introduction, qui souligne la bienveillance de la France à l'égard des étrangers – et où des chiffres et des statistiques mises à jour sont utilisés comme outils d'objectivité et source de crédibilité –, la France est présentée comme un pays d'accueil exemplaire :

- (8) [n]ation millénaire avec une histoire et une culture d'une grande richesse, la France est synonyme de valeurs fondamentales auxquelles les Français sont très attachés. (p. 3)

Dans ce paragraphe, l'équivalence établie entre la France et les valeurs fondamentales (la France comme patrie des droits de l'homme) prouve que cet avant-propos affirme une supériorité présumée de la France par rapport au reste du monde. On a l'impression qu'en France tout est régi par des règles que tout le monde est tenu de respecter et que personne n'enfreint. Ceux qui arrivent sur le sol français doivent alors faire de même pour ne pas troubler cet ordre :

- (9) La France attache une grande importance à la qualité de l'accueil réservé aux étrangers qui souhaitent s'installer durablement sur son territoire. C'est la raison pour laquelle un parcours personnalisé d'intégration républicaine a été conçu. Il permet à chacun de s'appropriier les droits et les devoirs qui s'appliquent à tous en France. (p. 3)

En outre, il émerge que les Français sont un peuple uni et homogène, lié par une histoire et des valeurs communes qui découlent du passé mais sont valables encore aujourd'hui. Chacune des valeurs mentionnées, à savoir celles de la devise de la République française auxquelles s'ajoute la laïcité (ex. 7), est expliquée à partir de son origine et son contexte historique. On peut percevoir qu'en France tout fonctionne bien car les libertés et les droits de chacun sont respectés,

ainsi que les obligations qui pèsent sur tous. Autrement dit, un état de droit assure le bon fonctionnement de ses différentes composantes.

Cette première partie se conclut par deux encadrés séparés du texte principal. Si le second n'est qu'une invitation à ouvrir des liens Internet pour approfondir les thèmes traités, le premier recèle la mission du livret et sa cible. Y sont énumérés ses objectifs, parmi lesquels l'intégration des étrangers à la société française :

- (10) [c]e livret donne également des informations utiles sur la vie quotidienne pour faciliter l'intégration de tous et le partage de ce qui unit tous ceux qui vivent en France, qu'ils soient Français ou étrangers. (p. 6)

Les thèmes abordés dans les chapitres centraux du livret suivent la logique du primo-arrivant, car ils distinguent la phase précédant son départ, mais également son arrivée et ensuite son installation en France. Cette partie comprend des passages directifs et explicatifs, comme le prouvent les exemplifications qui y figurent et qui concourent à composer la vulgate du sens commun linguistique de sa communauté de savoir :

- (11) Il vous est conseillé de vous munir de tous les documents qui vous concernent ainsi que, le cas échéant, ceux des membres de votre famille. Certains peuvent, en effet, être plus difficiles à obtenir une fois que vous aurez quitté votre pays d'origine.  
Par exemple, prenez avec vous :  
- vos actes de naissance,  
- votre acte ou certificat de mariage ou de divorce [...] (p. 12)

Le contenu de ce paragraphe montre que les primo-arrivants devraient posséder le livret avant qu'ils partent de leur pays d'origine. Ce sont en effet les ambassades qui fournissent généralement *Venir vivre en France* à leurs ressortissants pour les aider à préparer leur arrivée en France.

La visée explicative du livret est également accomplie au moyen de tableaux récapitulatifs et par l'illustration de termes ou de sujets plus techniques, dont la compréhension pourrait être difficile. Tel est le cas de la nécessité de faire traduire ses propres documents originaux en français (ex. 12) :

- (12) Le traducteur assermenté est agréé par la Cour de cassation ou les Cours d'appel. Il certifie que la traduction est fidèle et conforme au document original en y apposant son cachet et sa signature. Le coût de la traduction est à votre charge. (p. 13)

Contrairement au *Guide du demandeur d'asile*, ce livret est une sorte de « brochure événementielle » : ses rédacteurs précisent

que des dispositifs législatifs sur le droit et le séjour des étrangers en France peuvent entrer en vigueur, de manière à modifier certaines des mesures présentées, comme il résulte de la note de bas de page suivante concernant les titres de séjour :

- (13) Les informations contenues dans cette page sont conformes à l'état actuel du droit. Elles évolueront en fonction des dispositions réglementaires qui seront prises en novembre 2016, en application de la loi relative au droit des étrangers en France du 7 mars 2016. (p. 17)

Comme le *Guide, Venir vivre en France* présente des formulations linguistiques récurrentes qui témoignent de son intégration dans un discours d'autorité : tel est le cas des verbes modaux (ex. 14) et des constructions verbales impersonnelles marquant l'obligation (ex. 15) :

- (14) Lors de votre entretien personnalisé avec l'auditeur de l'OFII, vous pourrez préciser votre souhait de rechercher un emploi et obtenir des informations à ce sujet. (p. 29)
- (15) Pour souscrire une assurance complémentaire de santé, il est impératif d'être déjà affilié à l'Assurance maladie. (p. 44)

Les permissions et les obligations qui pèsent sur les destinataires du livret reprennent la distinction fondamentale, toujours rappelée au sein du document, entre droits et devoirs de tous ceux qui vivent en France, auxquels les primo-arrivants doivent se conformer. Cette démarche satisfait la visée directive du livret, au sein duquel les rédacteurs détaillent les « modes d'emploi du vivre à la française ». L'impératif y est également récurrent pour scander les instructions que les ressortissants sont tenus de respecter :

- (16) Avant de vous déplacer à la préfecture, consultez le site internet de la préfecture de votre lieu de résidence pour connaître notamment la liste des pièces à fournir. Privilégiez les demandes de rendez-vous par internet lorsque ce service est disponible. (p. 18)

Bien que ce livret soit une aide aux primo-arrivants et qu'il ne soit pas exhaustif, il donne parfois une idée déformée de la France. Il propose des généralisations, car les ressortissants qui arrivent en France ne sont homogènes ni par leur origine ni par leur vécu individuel. Tel est le cas des précisions concernant la recherche d'un logement, où l'on explique le sens des expressions « devenir locataire / propriétaire » (ex. 17), qui devraient paraître habituelles à des individus qui vivent dans une société moyennement développée :

- (17) Pour trouver votre logement, il existe 2 modalités principales :
- devenir locataire, qui implique le paiement d'un loyer et des charges (eau, électricité, assurance obligatoire, taxe d'habitation),
  - devenir propriétaire, qui implique généralement d'emprunter auprès d'une banque. (p. 25)

En termes généraux, il ressort que ceux qui arrivent en France et décident de s'y installer sont sujets à des contrôles policiers rigoureux et qu'aucune dérogation n'est admise. Ces dernières remarques, avec celles qui précèdent, composent la doxa du sens commun qui émerge de l'analyse de ce livret.

### **5.2.2. Le livret du citoyen**

*Le livret du citoyen*<sup>6</sup> est une étape ultérieure du parcours d'intégration en France : le résident vit en France, il possède un travail, il a une bonne maîtrise du français, il a peut-être une famille et il connaît la République française, ses institutions, les droits et les obligations des citoyens, auxquels il se conforme. Il peut donc « s'élever » au statut de postulant à la naturalisation, bref devenir citoyen français. Telle est la présentation du *Livret du citoyen* sur le site du Ministère de l'Intérieur, accompagnée du rappel des textes législatifs, dont le Code civil français – source première de savoir et canon de ce livret, parmi d'autres –, et du rôle des fonctionnaires chargés des étapes du parcours de naturalisation. Ces prémisses placent la naturalisation dans une logique de contrôle et, le cas échéant, de rejet, voire de répression, si les papiers demandés ne sont pas conformes aux dispositions en vigueur. Ce n'est que vers la fin du paragraphe qu'est présenté le livret : sa mission est

- (18) d'illustrer les domaines et le niveau des connaissances attendues. Il s'agit d'une aide apportée aux postulants et non d'un document exhaustif. Il rappelle les principales caractéristiques de l'organisation actuelle de la République et de la démocratie, les principes et valeurs qui s'attachent à elles et qui constituent notre cadre quotidien d'exercice de la citoyenneté. Il [...] souligne la contribution d'un certain nombre de personnes naturalisées au rayonnement de notre pays.

Cet extrait montre que la perspective adoptée est celle des Français qui informent les postulants à la naturalisation en les mettant en garde sur le « statut » de Français : en témoigne l'emploi de *notre (notre cadre)*, implicitement opposé à *vous*, ainsi que le renvoi à des personnes naturalisées qui sont présentées comme des modèles à

<sup>6</sup> <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/La-nationalite-francaise/Le-livret-du-citoyen>.

suivre, car, en plus de respecter les valeurs de la République, elles ont contribué au rayonnement de la France dans le monde. La doxa qui en découle, c'est que la naturalisation française doit être méritée.

*Le livret du citoyen* est long de 28 pages et ne présente aucune version traduite, car la maîtrise de la langue française est fondamentale pour l'obtention de la naturalisation. Les illustrations et les images priment au détriment du texte, qui se réduit à l'avant-propos et aux paragraphes qui ouvrent chaque chapitre. Le texte a un caractère explicatif et informatif. On ne peut pas exclure l'hypothèse que le choix des illustrations et des images s'expliquerait par le fait que les destinataires du *Livret du citoyen* ont une maîtrise partielle ou insuffisante du français, le non verbal venant remédier à ce défaut en captant l'attention des lecteurs, y compris par le biais des couleurs.

Le début de l'avant-propos met immédiatement le destinataire face aux implications du dépôt d'une demande de naturalisation (que les postulants ont par ailleurs déjà faite) : devenir Français signifie « montrer [sa] volonté de rejoindre la communauté nationale, de respecter ses valeurs et de l'enrichir » (p. 3). Le deuxième paragraphe de l'avant-propos définit, à l'appui du Code civil, le terme « assimilation », puisque l'acquisition de la nationalité française demande une assimilation du postulant. Au paragraphe suivant est présenté le but du livret : il doit servir au postulant d'exemple de ce qui lui est requis pour l'entretien individuel, qualifié d'« entretien d'assimilation », qui vise à déceler, outre les connaissances du postulant sur la France, sa « motivation » et « le sens de sa démarche » (p. 3)<sup>7</sup>. Autrement dit, le postulant doit faire preuve de son « intérêt » à devenir français et comprendre le poids de cette décision. La sélection des sujets à connaître est arbitraire et conforme à la visée d'une intégration qui est plutôt une assimilation : on ne présente qu'un point de vue, celui de la France, auquel il faut se conformer pour obtenir la naturalisation. Les thèmes portent notamment sur la République française, l'histoire de la France, ses points de force et ses attraits, sur son importance au niveau européen et mondial. Ce document se termine par le texte de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, d'ailleurs évoquée au début du livret à propos des principes et des valeurs de la République française.

Au-delà de l'avant-propos, aucun passage directif ne figure dans ce livret. Le principe qui régit l'explication du fonctionnement et les atouts de la République française est « interne » : les destinataires sont censés lire et apprendre, « de l'extérieur », afin de briser les frontières qui s'interposent entre eux, à savoir les non-Français, et les Français. La perspective du « nous » intégrateur se maintient le long du livret. C'est le cas des présentations de la fête nationale :

<sup>7</sup> « [L']administration appréciera votre adhésion à ces principes et ces valeurs, votre motivation, votre connaissance des fondements de la société française et le sens de votre démarche » (p. 3).

- (19) Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris s'empare de la prison royale de la Bastille. Symbole de la liberté, le 14 juillet est devenu la date de notre fête nationale. (p. 4)

et de la Constitution française :

- (20) L'organisation de l'État est définie par un texte, la Constitution. Notre constitution actuelle est celle de la Ve République, adoptée en 1958. (p. 9)

précédées de leur encadrement historique.

Des renvois aux destinataires figurent dans les nombreux encadrés qui accompagnent les paragraphes du texte principal : ils précisent ou illustrent, par des exemples concrets, les principes et les explications qui sont présentés dans le corps du livret. Ainsi, à propos du principe d'égalité, l'encadré suivant souligne que le non-respect de l'égalité homme-femme empêche de fait l'obtention de la nationalité française :

- (21) L'administration peut-elle refuser la nationalité française à une personne ne respectant pas l'égalité homme-femme ?  
Oui, même si cette personne est mariée avec un(e) Français(e). L'égalité homme-femme fait partie des valeurs essentielles de la République. L'adhésion à ces valeurs est évaluée au cours de l'entretien d'assimilation. (p. 5)

De même, à propos du principe de la laïcité, un encadré porte sur la loi de 2004 sur l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires dans les établissements scolaires :

- (22) Pourquoi les élèves des écoles, collèges et lycées n'ont-ils pas le droit de porter des signes religieux trop visibles dans les établissements scolaires ?  
La loi du 15 mars 2004 interdit de porter à l'école des signes ou des tenues qui manifestent ostensiblement (de manière trop visible) l'appartenance à une religion.  
En effet, l'école est une institution publique qui forme tous les citoyens : elle doit donc être neutre face aux religions. L'interdiction de porter des signes religieux ostensibles contribue à cette neutralité.  
Pour les mêmes raisons, les agents publics ne doivent pas montrer leur appartenance à une religion. (p. 7)

Ces encadrés se servent de l'exemple, plutôt que de l'abstraction, et du format question-réponse, dans un but didactico-explicatif. Comme les encadrés, les images et les illustrations – autant d'éléments composant la vulgate des textes-sources à partir desquels le *Livret a*

été rédigé – éclairent un aspect présenté dans un paragraphe du livret, mais leur fonction est surtout argumentative. Par exemple, l'image des tirailleurs sénégalais pendant la Première guerre mondiale (ex. 23), s'accompagne d'une légende qui, tout en expliquant l'image, souligne, que le statut de Français concerne aussi les citoyens qui résident hors des frontières métropolitaines, mais à condition qu'il soit méritée : tel a été le cas des milliers de coloniaux morts pour la France :

- (23) Cette illustration montre que la mobilisation de tous les Français associait des troupes venues de l'empire colonial. Parmi les 8 millions de mobilisés, environ 650 000 hommes étaient des soldats de l'empire colonial, principalement du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. (p. 8)

Une stratégie récurrente consiste à présenter surtout les aspects valorisants pour le pays d'accueil, en les renforçant, au niveau linguistique, par la topicalisation (Prévost 2009) ou par des adjectifs visant à focaliser l'attention sur les aspects qui mettent en valeur le pays :

- (24) Romain Gary (1914-1980) : d'origine russe, c'est le seul écrivain à recevoir le prix Goncourt à deux reprises [...] (p. 19)
- (25) Célèbre pour ses monuments et sa culture, la France est la première destination touristique au monde : le tourisme est un élément essentiel de notre économie. (p. 21)

Est ainsi négligé, à titre d'exemple, le traitement réservé aux populations de l'Empire colonial français (autrefois « sujets français »). Relativement aux personnalités citées et à leur image, seules les actions considérées comme des cas de « glorification nationale » (Van Dijk 2006) sont présentées. Ainsi, Napoléon 1<sup>er</sup> n'est rappelé, au-delà des guerres qu'il a combattues, que par rapport au Code civil :

- (26) Napoléon 1er (1769-1821) dirige la France pendant près de 15 ans. Il mène de nombreuses guerres en Europe. On lui doit notamment le Code civil (p. 15).

Pareillement, le général De Gaulle n'est présenté qu'à travers ses apports à la libération de la France et à la création des institutions de la V<sup>e</sup> République :

- (27) Charles de Gaulle (1890-1970) : chef de la résistance française contre les armées allemandes qui occupent notre pays, il est l'artisan de la libération de la France. Bien après la guerre, en 1958, il est à l'origine de nos institutions actuelles (la Ve République) (p. 18).



Le fait de ne pas mentionner des gens communs peut déformer l'image que les aspirants à la naturalisation se font du pays, car, bien que le livret leur fournisse, en vue de l'entretien personnalisé, un aperçu de la France en termes politiques, économiques, socio-culturels, les sujets choisis et leur présentation montrent la prééminence de la France à l'égard d'individus qui vivent déjà en France depuis plusieurs années et sont prêts à en devenir citoyens.

- (28) La décolonisation française débute en Asie et s'étend à l'Afrique. Ce processus a donné lieu à des guerres comme celles d'Indochine et d'Algérie (p. 17).

La logique de l'exemple se révèle encore une fois efficace lorsqu'on évoque les personnalités naturalisées françaises qui ont contribué, par leurs talents et dons intellectuels (ex. 24), au rayonnement de la France. Témoin le fragment ci-dessous :

- (29) Au fil de son histoire, de nombreuses personnes sont venues s'installer et vivre en France. Beaucoup ont fait le choix de la nationalité française. Elles représentent une richesse pour notre communauté. Nombre de grands noms ont ainsi contribué, par leur talent, au rayonnement de la France (p. 18).

L'exemple devrait servir aux postulants à comprendre le poids de la naturalisation française : il faut se distinguer parmi les autres et être conscient de la responsabilité d'être Français. L'exemplification et les généralisations participent ainsi à la vulgate de ce livret, mais leur interprétation permet également d'en saisir la doxa.

## **6. Une « intégration à la française » renouvelée ?**

Relativement aux significations politiques de l'identité soulignées par Lamizet (2015b) et à leur application aux trois documents analysés, le *Guide* est une aide pour les demandeurs d'asile, mais il recèle aussi des significations politiques. L'engagement de l'Etat dans l'espace public y est présent par la voix du Ministère de l'Intérieur, porte-parole de l'État français, qui joue le rôle d'acteur dans l'attribution du statut de réfugié, de bénéficiaire d'une protection subsidiaire ou d'apatride. Dans ce cadre, le ministère montre son appartenance à une collectivité qui partage le même engagement que lui. Quant à la logique de la différence et à la sublimation, elles y sont presque absentes.

A la différence du guide, dans les deux livrets sont manifestées toutes les significations politiques de l'identité. Le Ministère de l'Intérieur y apparaît comme la voix de la société française, voire du peuple français, qui montre sa propre identité et la propose aux

autres ; est ainsi scellée l'appartenance collective à l'identité française et cette collectivité partage le même engagement et l'antagonisme, l'« aientité », vis-à-vis d'autres identités – en particulier celle des musulmans. Enfin, dans les deux livrets, mu par les instances du réel, du symbolique et de l'imaginaire, le sujet se fait porteur d'un idéal de société qu'il considère comme le meilleur, et que ceux qui en sont exclus devraient adopter. La présentation positive de soi, notamment de la France, faute de termes de comparaison, est soulignée par la mise en valeur des idéaux de tolérance, d'hospitalité, par l'absence de parti pris, par le respect des droits de l'homme, de la loi et des accords internationaux, par ce qui distingue le groupe des « Français » de ceux qui n'en font pas partie. Lamizet (*ibid.* 34) révèle que « c'est la distinction avec les peuples voisins qui fond, Lamizet (*ibid.* : 34) révèle que « c'est la distinction avec les peuples voisins qui fonde la signification d'une nation, ce qui se manifeste, par exemple, par la différence [...] entre les pratiques sociales et les cultures ». Dans les livrets analysés, une logique de la différence est sous-entendue dans certains passages, comme on vient de le montrer, pour montrer la supériorité de l'identité dominante sur les autres identités.

L'attitude des Français envers les étrangers consiste alors à leur présenter un cadre politique, administratif, législatif, socio-culturel, caractérisé par un système social stable et homogène (Ehret 2002), que seule une invasion de l'extérieur pourrait miner, mais qui semble en fait s'éloigner de la réalité à cause de son irréprochabilité. Notre sentiment est que la France se tient sur la défensive car la revendication constante de sa propre identité équivaut à la crainte de la perdre et au désir de la protéger. Par conséquent, nous croyons qu'en fait les pouvoirs publics ne s'efforcent pas d'intégrer les « non-Français », tandis que ces derniers, postulants à la résidence ou à la naturalisation, sont enjoins à s'intégrer afin de modifier leur statut précaire dans le pays (Lochak 2007). Ainsi la position d'immigré, primo-arrivant ou résident est d'une certaine manière fautive car « le migrant transgresse la loi de fait, sans avoir pour autant commis d'actes malveillants » (Hailon, à paraître).

Le terme « assimilation » est utilisé à deux reprises dans *Le livret du citoyen* de manière tout à fait naturelle : l'entretien individuel auquel sont soumis les postulants à la naturalisation est ainsi qualifié d'« entretien d'assimilation ». Cela souligne que l'intégration voulue, défendue et revendiquée par les pouvoirs publics français fait désormais place à une volonté d'assimilation. En fait, seul *Le livret du citoyen* parle d'« entretien d'assimilation », alors que cette expression n'est utilisée ni sur le site de l'OFII (*Office français de l'immigration et de l'intégration*) ni dans le spécimen du CIR (*Contrat d'intégration républicaine*) disponible sur ce même site, qui lui préfèrent la qualification d'« entretien individuel et personnalisé ». Dans le livret,

dès l'avant-propos, lorsqu'est utilisée l'expression « faire preuve d'assimilation » (p. 3), le terme « assimilation » est défini par rapport à la société française :

L'assimilation à la société française ne signifie pas être tous semblables ou vivre selon un modèle particulier, mais [...] adhérer aux principes et aux valeurs essentiels de la République française et avoir une connaissance suffisante de la langue, de l'histoire, de la culture et de la société françaises, ainsi que des droits et devoirs conférés par la nationalité (article 21-24 du Code civil, p. 3).

Nous partageons les propos de Boucher (2007), d'après qui c'est désormais la notion même d'intégration (avec celle de laïcité dans le contexte de la présence des musulmans dans le pays) qui est en cause dans le paradigme républicain français : ceux qui s'en emparent l'exploitent et en donnent des interprétations déformées pour renforcer leurs prises de positions. Si les élus et les représentants des pouvoirs publics conçoivent l'intégration comme le résultat d'une conduite vertueuse, cela passe par une assimilation forcée des populations étrangères au sein d'un système républicain qui semble rigide et abstrait, voire parfois déconnecté de la réalité.

## 7. Conclusions

Dans cette contribution, nous avons étudié le discours politique et identitaire au sein de trois documents disponibles sur le site du Ministère de l'Intérieur français, adressés à des sujets qui partagent la condition de ne pas être « Français de souche ». L'analyse de ces matériaux nous a permis de confirmer nos hypothèses de départ : *Le guide du demandeur d'asile* cumule, par sa forme et ses contenus, les caractéristiques des textes procéduraux et celles des textes explicatifs, ayant ainsi une intention didactico-vulgarisatrice. Les deux livrets empruntent en revanche des traits à plusieurs types textuels : à part des passages explicatifs et injonctifs visant respectivement à renseigner et à imposer des obligations, des passages argumentatifs y affirment l'identité collective des rédacteurs (représentant l'État français), leur appartenance à une communauté de savoir d'où sont exclus les destinataires de ces textes. La France y est en effet présentée comme le lieu idéal où tout le monde voudrait vivre, mais, pour que cela soit possible, on adresse une « injonction à l'intégration » à ceux qui n'ont pas encore assumé l'identité collective des Français. De plus, il nous paraît que l'image de la société française qui émerge des livrets porte sur la sublimation : cette image est idéalisée, voire déformée de la citoyenneté et de l'appartenance politique.

Cette analyse, qui repose sur la prise en compte des significations de l'identité proposées par Lamizet (2015a, 2015b),

ainsi que des notions de « discours d'autorité » (Monte & Oger 2015) et de variation socio-discursive dans une même pratique de discours (Sarfaty 2008), nous a aidé à comprendre la nature des trois ouvrages examinés et à saisir des pistes d'interprétation à la lumière du choix et de la présentation de leurs contenus. En particulier, nous avons essayé de montrer que ces supports sont des formes de vulgate de textes institutionnels canoniques, ils didactisent ces textes, à l'intention de publics différents. Dans le cas des livrets, c'est la visée argumentative qui prime sur l'intention didactico-explicative.

Nous estimons que dans la société française, qui est en pleine mutation socioculturelle, les élus et les pouvoirs publics devraient repenser leur modèle d'intégration afin d'améliorer un vivre-ensemble qui pourrait s'enrichir des identités culturelles de chacun. Or, le thème de l'immigration continue à être en France non seulement un objet privilégié de l'agenda politico-médiatique tout comme des discours ordinaires (Vadot 2016), mais aussi et surtout un lieu d'affrontement et de confrontation, car l'État français montre une attitude de fermeture et de suspicion par rapport à l'intégration qui est dissimulée dans les deux livrets. Les statuts envisagés doivent être « mérités » par les postulants qui, pour se faire accepter au sein de la société française, doivent imiter le « vrai » Français ou même le dépasser, devenant des héros ou des personnalités illustres qui contribuent au rayonnement de la Nation.

Notre titre « Vers le "parfait" réfugié/résident/citoyen français » – où c'est l'épithète *parfait* qui est mise en évidence – est ainsi justifié par notre analyse : les postulants sont tenus de respecter les recommandations qui leur sont imposées pour incarner le « ressortissant parfait » dans un pays et au sein d'une Nation et d'une société qui ne sont pourtant pas différents de ce que les deux livrets voudraient montrer. Face aux fractures identitaires, au déclin de la France et à l'insécurité culturelle qui se sont accentués depuis 2015, ses représentants politiques semblent osciller entre deux alternatives : d'un côté, le « grand départ » évoqué par les néoréactionnaires et cité par Blanchard *et al.* (2016) ; de l'autre côté, le croyons-nous, la « grande assimilation » réglementée par les deux livrets, qui témoignent du rejet d'une véritable volonté d'intégration de la part de la France. A ce propos, nous partageons les remarques de Vadot (2016) : en France, lieu d'affrontements idéologiques en constante reconfiguration, le thème de l'immigration fait l'objet de débats récurrents, en particulier pour ce qui concerne la dénomination du phénomène d'absorption des étrangers. Des termes tels qu'« insertion », « intégration », « assimilation », « inclusion », « acculturation » ont été utilisés – parmi lesquels c'est celui d'« intégration » qui s'est institutionnalisé. Toutefois, ce dernier terme continue à être remanié par les gouvernements, qui s'adaptent au contexte politique les acceptions qu'ils veulent lui

attribuer. « Intégration » n'est ainsi pas le meilleur mot pour caractériser la situation, mais c'est celui qui est le plus souvent évoqué par les politiques à propos de l'installation des étrangers en France.

### Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (2001), « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages*, 141, p. 10-27.
- Blanchard, P., Bancel N., Thomas, D. (2016), « Introduction », in Blanchard, P., Bancel N., Thomas, D. (éds), *Vers la guerre des identités De la fracture coloniale à la révolution ultranationale*, Éditions La Découverte, Paris, p. 7-43.
- Boucher, M. (2007), « Les théories de l'intégration à l'épreuve de la régulation sociale », *Vie sociale*, 2, p. 23-43.
- Costa-Lascoux, J. (2006), « L'intégration "à la française" : une philosophie à l'épreuve des réalités », *Revue européenne des migrations internationales*, 22/2, p.1-21 (en ligne : <http://remi.revues.org/2823>).
- Douglas, M. (1999), *Comment pensent les institutions*, La Découverte, Paris.
- Ehret, R. (2002), « Le discours de l'intégration. De quelle culture parlons-nous ? », *Ethnologie française*, 32/2, p. 253-261.
- Hailon, F. (à paraître), « Spatiotopies et discours-frontière(s) : penser et dire le pouvoir face aux territoires », *Studii de lingvistică*, 8, 2018.
- Krieg-Planque, A. (2015), « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », *Mots. Les langages du politique (Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ?)*, 107, p. 1-18 (en ligne : <http://mots.revues.org/21926>).
- Lamizet, B. (2015a), « Rhétorique de l'aliénité », *Cahiers sens public*, 17-18, p. 87-109.
- Lamizet, B. (2015b), « Rhétorique de l'identité et discours identitaires », in Richard, A., Hailon, F., Guellil, N., *Le discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris, p. 25-48.
- Lochak, D. (2007), « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », *Cultures & Conflits*, 64, p. 1-15 (en ligne : <http://conflits.revues.org/2136>).
- Moirand, S. (2015), « Préface », in Richard, A., Hailon, F., Guellil, N., *Le discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris, p. 9-15.
- Monte, M., Oger, C. (2015), « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique (Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ?)*, 107, p. 1-14 (en ligne : <http://mots.revues.org/21926>).
- Noiriel, G. (1988), *Le Creuset Français. Histoire de l'immigration - XIXe-XXe siècles*, Le Seuil, Paris.
- Prévost, S. (2009), « Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes », in Apothéloz, D., Combettes, B., Neveu, F., *Les linguistiques du détachement*, Peter Lang, Berne, p. 427-439.
- Rey, A. (2017), *Le Petit Robert 2017* (version numérique), Le Robert, Paris.
- Richard, A., Hailon, F., Guellil, N. (éds) (2015), *Le Discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris.
- Sarfati, G.-E. (2008), « Pragmatique linguistique et normativité : remarques sur les modalités discursives du sens commun », *Langages (Discours et Sens*

*commun*), 170, p.92-108.

- Sarfati, G.-E. (2014), « L'emprise du sens : note sur les conditions théoriques et les enjeux de l'analyse du discours institutionnel », in Longhi, J., Sarfati, J.-E., *Les discours institutionnels en confrontation*, L'Harmattan, Paris, p. 13-46.
- Vadot, M. (2016), « De quoi *Intégration* est-il le nom ? L'importation d'une querelle de mots dans le champ de la formation linguistique des migrants », *Argumentation et Analyse du Discours*, 17, p. 1-18 (en ligne : <http://journals.openedition.org/aad/2228>).
- Van Dijk, T. (2006), « Politique, Idéologie et Discours », *Semen*, 21, p. 1-23 (en ligne : <http://semen.revues.org/1970>).
- Vetters, C. (2004), « Les verbes modaux *pouvoir et devoir* en français », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 82/3, p. 657-671.
- Wodak, R., Triandafyllidou, A. (2003), "Conceptual and methodological questions in the study of collective identities", *Journal of Language and Politics*, 2/2, p. 205-223.





# **La construction argumentative de l'ethos et des identités collectives dans les propositions de loi de l'Assemblée nationale française concernant les étrangers et les migrations**

The argumentative construction of ethos and collective identities in the proposals of law of the French National Assembly concerning foreigners and migrations

Chiara Preite<sup>1</sup>  
Silvia Modena<sup>2</sup>

**Abstract:** This study deals with a body of law proposals discussed by the French National Assembly during the 13th and 14th legislatures concerning, from different angles, “foreigners” living on French soil. Although these texts do not deal directly with migratory phenomena, they emerge from them and affect both immigrants and the inhabitants of the host country. The speeches of the proposals show the construction of a national collective ethos as well as the evocation of foreign collective identities. Some proposals evoke a target collective for the laws under scrutiny, which means that the parliamentarians of the National Assembly, proposing these laws, speak as spokespersons of the communities to whom these same legislative devices are supposed to extend rights. Thus, we will examine how the collective ethos of the proposers is shaped in the argumentation by the identification with the values of the Nation and in the evocation of collective identities to protect but also, and often, to integrate, even assimilate.

**Key words:** argumentation, collective ethos, collective identity, republican identity, law proposals, foreigners, integration.

## **1. Introduction**

La présente étude porte sur l'analyse de propositions de loi concernant, sous des angles différents, les « étrangers » vivant sur le sol français. Ces textes ne traitent pas directement de phénomènes

---

<sup>1</sup> Università di Modena e Reggio Emilia (Italie) ; chiara.preite@unimore.it.

<sup>2</sup> Università di Modena e Reggio Emilia (Italie) ; silvia.modena@unimore.it.

migratoires, mais ils en sont issus et touchent à la fois les immigrés et les habitants du pays hôte, la France en l'occurrence.

Il convient de remarquer que les propositions de loi ne sauraient exister sans un débat public, politique et médiatisé préalable (Charaudeau 2017). La loi existe, parce qu'il existe l'exigence sociale de régler des *faits*, qui ne deviennent des *faits juridiques* que lorsqu'ils sont appréhendés par le législateur. La prise de conscience d'une partie de l'opinion publique à l'égard de certaines exigences sociales pousse les politiciens à s'interroger sur les retombées législatives et juridiques éventuelles. Le propre de la loi est donc de transformer une réalité sociale en un fait juridique et de régler le comportement des actants impliqués. Ainsi, les propositions de loi découlent-elles de la prise de position du/des proposant(s) à l'égard d'un intérêt montré par la collectivité impliquée et/ou par la société en général : ces textes ont donc pour but de faire adopter une loi, à travers l'exposition d'arguments et de données présentés en vue d'aboutir à une décision déterminée.

### **1.1. Le corpus d'étude**

En particulier, le corpus d'étude se compose de propositions de loi (proposées par les parlementaires, députés ou sénateurs)<sup>3</sup> discutées au sein de l'Assemblée nationale au cours de la XIII<sup>e</sup> et de la XIV<sup>e</sup> législature et visant à régler quelques aspects de la vie des étrangers en France. Pour ce qui concerne la constitution de l'Assemblée nationale, il faut rappeler que du 16 mai 2007 au 15 mai 2012 Nicolas Sarkozy est élu président de la République française, tandis que pour la XIV<sup>e</sup> législature le président en charge sera François Hollande. L'écart politique éloignant les deux présidents affecte également le poids des parties qui composent l'Assemblée nationale. Au cours du mandat présidentiel de Hollande se sont succédés de nombreux premiers ministres (Jean-Marc Ayrault, Manuel Valls, Bernard Cazeneuve et Edouard Philippe) et des gouvernements, ce qui distingue nettement son mandat du mandat de François Fillon à la tête du gouvernement du président Sarkozy de 2007 à 2012.

---

<sup>3</sup> Si la proposition part du Gouvernement, on parle alors de projet de loi. Si la proposition ou le projet sont adoptés, une loi est ensuite promulguée par le Président de la République et publiée au Journal Officiel.

**XIII<sup>e</sup> législature (du 20 juin 2007 au 25 juin 2012)**

XIII-1 Proposition de loi visant à supprimer les conditions de nationalité qui restreignent l'accès des travailleurs étrangers à l'exercice de certaines professions libérales ou privées (2009) ;

XIII-2 Proposition de loi visant à lutter contre les discriminations liées à l'origine « réelle ou supposée » (2009) ;

XIII-3 Proposition de loi portant transposition du droit communautaire sur la lutte contre le racisme et réprimant la contestation de l'existence du génocide arménien (2011) ;

XIII-4 Proposition de loi constitutionnelle visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales aux étrangers non-ressortissants de l'Union européenne résidant en France (2011) ;

XIII-5 Proposition de loi visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité (2012) ;

XIII-6 Proposition de loi tendant à renforcer l'effectivité de la peine complémentaire d'interdiction du territoire français et visant à réprimer les délinquants réitérants (2012).

**XIV<sup>e</sup> législature (à compter du 26 juin 2012)**

XIV-1 Proposition de loi tendant à supprimer le mot « race » de la législation (2013) ;

XIV-2 Proposition de loi relative au contrôle de la connaissance de la langue française des postulants francophones à la nationalité française (2015) ;

XIV-3 Proposition de loi tendant à renforcer l'efficacité de la lutte antiterroriste (2016) ;

XIV-4 Proposition de loi pour tendre à l'autonomie des femmes étrangères (2016).

Avant d'être discutées en séance publique, ces propositions sont examinées par une commission déterminée selon le domaine abordé, qui désigne un(e) député(e) « rapporteur(e) » chargé(e) de l'étudier. Le corpus d'étude<sup>4</sup> comprend des éléments appartenant aux « dossiers législatifs » préparés pour chaque proposition, à savoir les exposés des motifs (soit la partie qui définit les raisons pour lesquelles le texte est proposé, ses objectifs et les modifications qui seront apportées au droit), les rapports et la transcription des séances de débat<sup>5</sup> autour de chaque thème. Dans l'ensemble des documents retenus sur la base des sujets touchés – dont l'hétérogénéité permet de montrer l'ampleur des discours identitaires tenus, mais interdit de cerner un genre discursif en particulier – on recherche préalablement

<sup>4</sup> Tous les documents retenus sont repérables sur l'url : [https://www.legifrance.gouv.fr/dossiers\\_legislatifs.jsp](https://www.legifrance.gouv.fr/dossiers_legislatifs.jsp).

<sup>5</sup> Les débats sont particulièrement intéressants car, comme le dit Cabasino (2001 : 22), ils sont inscrits « dans une situation communicative à la fois délimitée par les contraintes institutionnelles et amplifiée, parce que ce phénomène d'articulation du juridique au politique a lieu dans un espace public médiatisé ».

des éléments linguistico-discursifs évoquant un enjeu identitaire autour de l'« étranger ».

Rappelons que nous pouvons « aborder essentiellement l'identité telle que révélée par le discours », ce qui « implique de prendre en compte le monde social et la communication » (Baider, Burger & Goutsos 2004 : 10-11). Cette identité, ou ces identités, multiple et muable ne peut donc être appréhendée que par le discours, car elle est largement construite par des pratiques discursives, exprimée par des manifestations langagières (cf. Wodak *et al.* 1999). En effet, les parlementaires qui proposent de nouvelles lois « parlent » en tant que porte-parole des communautés – le cas échéant, d'origine étrangère – que ces mêmes dispositifs législatifs sont censés « protéger », le plus souvent par l'« intégration » juridique. Plus rarement dans ces textes, les parlementaires se dressent contre les marques des communautés d'origine étrangère, qu'il faudra, encore une fois, « intégrer » aux principes de la Nation d'accueil, sans pour autant arriver à l'exhibition énonciative de véritables « crispations identitaires » ou de « discours racialisants » (Hailon, Richard & Sandré (éds) 2012 : 8).

### **1.2. L'objet de la recherche et les concepts d'*ethos collectif* et d'*identité collective***

Avant d'essayer de détecter la construction ou l'évocation discursive des identités en jeu dans les textes sélectionnés, il convient de focaliser l'attention sur deux notions qui se croisent : celle d'« *ethos collectif* » et celle d'« *identité collective* ». La notion d'*ethos* a fait l'objet de nombreuses études dans les champs de la rhétorique et de l'argumentation, et a été déclinée de manières différentes : nous nous intéressons notamment à l'*ethos collectif* défini par Orkibi comme « l'image de soi d'un groupe : une image mobilisée ou reflétée dans la parole de l'individu appartenant à ce groupe » (2012 : 22 ; cf. aussi Amossy 2010). Dans le cas des propositions des parlementaires, cette instance vient s'ajouter à l'« *ethos préalable* [qui] s'élabore sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir) » (Amossy 2000 : 70). Or, notre travail sera focalisé autour des traces reliant le lexique mobilisé par les parlementaires pris en compte, les stratégies argumentatives mises en place pour défendre leur point de vue ainsi que les traces syntaxiques de leurs positionnements énonciatifs.

Selon Barbier (1996 : 22), l'*identité* « est d'abord une construction mentale et discursive que les acteurs sociaux opèrent autour d'eux-mêmes ou autour d'êtres sociaux avec lesquels ils sont en contact, dans une situation ayant pour enjeu immédiat dominant la relation qu'ils entretiennent ». Elle est donc un lieu de catégorisation et de conceptualisation sociale, de comparaison, voire d'opposition intergroupe, d'où la notion d'*identité collective*, considérée comme « celle

des nations, des minorités culturelles, religieuses ou ethniques » (Dortier (éd.) 2008, *ad vocem* « identité collective »). L'identité collective, alors, « loin d'être une donnée simple et contrôlable [s'avère être] extraordinairement complexe, mouvante, insaisissable » (Mesure & Savidan (éds) 2006, *ad vocem* « identité »).

La différence entre les notions d'ethos et d'identité nous paraît être synthétisée de manière efficace par Giaufret (2015 : 13), lorsqu'elle précise que « si la notion d'identité [collective] se réfère à une même identité uniformisante, celle d'ethos collectif renvoie à une reconnaissance de soi dans le groupe [...] ».

Comme nous le montrerons, les rédacteurs des propositions de loi tendent manifestement à s'auto-attribuer un *ethos collectif* national, républicain, et à évoquer des *identités collectives autres* aux contours souvent flous<sup>6</sup>, afin de valoriser et de protéger les droits des individus (et par conséquent de la collectivité qu'ils représentent), parfois en opposition à d'autres collectivités qu'on peut considérer comme des *alterités* (cf. Mesure & Savidan (éds) (2006) ou Lamizet (2015), qui privilégie le mot *aliénité*). Dans les pages qui suivent nous allons examiner de quelle manière l'ethos et l'identité collective des proposant de lois et des groupes cibles se façonnent dans l'argumentation, à savoir dans les discours visant l'identification aux valeurs de la Nation et dans l'évocation de groupes étrangers qui se réclament, d'une part, de l'identité de la population du pays hôte et, de l'autre, des marques de la culture étrangère (§ 2). Ainsi, nous verrons que les parlementaires semblent vouloir réaffirmer leur propre identité en tant que coïncidant avec celle du peuple français, de la République, de la Nation, à laquelle les étrangers aspirent (ou devraient aspirer) à s'identifier, et qui se doit de leur assurer une égalité de droit (§ 4, 5), ou à laquelle ils sont « forcés » de s'identifier, de s'intégrer, voire de s'assimiler (§ 3), à des fins politico-juridiques.

## 2. Identité collective nationale vs identités collectives étrangères

Un exemple emblématique est représenté par la proposition de loi *visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité* (XIII-5 2012). L'exposé des motifs<sup>7</sup> de la proposition brosse un cadre dans lequel la communauté des parlementaires, apparemment sensible de

<sup>6</sup> L'emploi de *notions floues* « au niveau législatif constitue une invitation aux tribunaux à préciser les règles » (Mackaay 1979 : 40). De même, les contours flous d'une collectivité peuvent permettre de l'élargir, d'y accueillir de nombreux individus, qui deviennent les détenteurs d'un certain droit.

<sup>7</sup> Les propos tirés des exposés des motifs et des rapports sont attribuables à l'ensemble des proposant, par contre les extraits des transcriptions des séances de débat sont attribués au parlementaire qui les a proférés, entre parenthèses après la citation.

façon homogène à la laïcité, se charge de la protection d'une collectivité considérée comme « vulnérable ». Il s'agit du « contentieux très médiatisé » de « l'affaire de la crèche Baby Loup » où, malgré la neutralité affirmée par le règlement intérieur de la structure d'accueil, la directrice n'arrivait pas à faire « enlever son voile » – symbole d'une religion souvent identifiée comme étant d'origine étrangère – à une salariée assistante maternelle, qui a donc été licenciée. Les jeunes enfants (toutes origines confondues) sont considérés comme un groupe en condition de vulnérabilité, qui mérite d'être protégé par le *nous* national et de ne pas être exposé à « des influences religieuses [...], au nom de leur protection ».

La « mêmété uniformisante » évoquée par Giaufret (2015) cache, derrière une voix commune défendant la laïcité, des « failles identitaires » liées à l'appartenance politique des sénateurs. Sont mobilisés, par exemple, des débats publics qui ont engendré des divisions au sein de la communauté nationale : « une énième loi sur le voile est-elle utile ? » (Esther Benbassa<sup>8</sup>). En effet, l'évocation de la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public permet, par exemple, au sénateur socialiste Gaëtan Gorce d'introduire l'« argument de direction » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1970) suivant :

On a commencé par interdire, à travers le port du voile, l'expression religieuse dans la rue, puis dans les lieux de travail, et voici que l'on continue dans les domiciles qui sont aussi, dans le cas des assistantes maternelles, des lieux de travail. **Même si je suis prêt à me rallier à ce texte, il y a là une dérive**<sup>9</sup>. (Gaëtan Gorce, XIII-5, 2012)

L'argument de direction représente la réfutation d'une proposition ou d'une ligne d'action. La raison de ce refus n'est pas attribuable au fait que cette proposition est en elle-même inacceptable, mais en ce qu'elle indique un premier pas vers d'autres propositions excessives ou risquées qui, elles, ne sont pas acceptables (Doury 2016, Plantin 2016). En ce qui concerne la proposition de loi prise en considération, le sénateur met en garde ses pairs, car il estime qu'elle « traduit davantage une angoisse devant une forme religieuse à laquelle nous sommes mal préparés que la défense des principes auxquels nous sommes attachés ».

Il est possible de constater que la construction discursive d'un ethos collectif défendant un groupe ou une valeur nationale, la laïcité le cas échéant, se développe autour d'un *nous* qui comprend l'ethos individuel<sup>10</sup> de l'énonciateur – lequel s'exprime souvent par le *je* lors

<sup>8</sup> Groupe communiste républicain citoyen et écologiste.

<sup>9</sup> Le gras dans les extraits met en exergue les éléments tour à tour analysés.

<sup>10</sup> Comme le souligne Amossy (2010 : 156), le *je* qui s'exprime en tant que porte-voix d'un *nous* cache des enjeux sociaux importants, car il manifeste la volonté du locuteur de « se montrer en membre d'un groupe qui fonde son identité propre », voire de créer une identité collective. L'ethos personnel des parlementaires proposant une nouvelle loi, s'ajoute à l'ethos collectif consolidé et reconnu qu'ils évoquent.

du débat à l'Assemblée nationale. Cet ethos individuel se manifeste, dans les mots du sénateur Gorce, par la manifestation d'une faiblesse identitaire (« nous sommes mal préparés ») qui s'oppose à la « défense des principes auxquels nous sommes attachés ».

Le recours au pronom *nous* indique donc que le *je* de l'énonciation se considère comme une partie de la collectivité nationale (dans laquelle semble se confondre l'appartenance au parti qu'il représente), et met en avant un ethos qui s'oppose à ce qu'il présente comme une identité collective *autre*, un autre groupe. Or, les différences politiques sont superficiellement gommées par une polarisation (cf. Orkibi 2008) plus large, entre un *eux* (la petite enfance) qui doit être protégé des menaces d'un autre *eux* (représenté par des symboles religieux).

L'appartenance politique des sénateurs se manifeste parfois de manière éclatante, fragmentant ainsi l'identité collective du groupe proposant la loi en question :

Merci au rapporteur, qui a cherché une formule cohérente, respectant les préoccupations des auteurs de la proposition. C'est bien la mission du rapporteur et de la commission que d'améliorer les textes présentés, qu'ils soient d'initiative parlementaire ou gouvernementale. **Pour nous**, il est nécessaire d'affirmer des principes. [...] **notre groupe appartient à un courant de pensée caractérisé par son attachement à la laïcité et par la neutralité à l'égard de toutes les religions** – ces dernières relevant de la sphère privée. Il y a aujourd'hui des difficultés sur le terrain. Or la jurisprudence ne saurait se substituer à la loi. (Jacques Mézard<sup>11</sup>, XIII-5, 2012)

La proposition de loi introduit une clarification, non une contrainte : rien n'est interdit, mais il faut en informer les parents. C'est une exigence de la laïcité et du vivre ensemble. Crèche juive, colonie de vacances scout, tout me va ! Mais si l'on n'annonce aucun caractère propre, on est tenu à la neutralité. **Je ne veux stigmatiser personne pour sa croyance, mais, de la même façon, nul ne doit être stigmatisé parce qu'il est non-croyant.** (Alain Richard<sup>12</sup>, XIII-5, 2012)

Les extraits tirés des prises de position des sénateurs Mézard et Richard utilisent la stratégie argumentative du « *distinguo* » (Schapira 2012) : dans une proposition l'on accorde une partie et l'on nie l'autre dans une autre proposition. Inséré dans un dialogue fictif ou réel (comme c'est le cas pour la discussion de la loi prise en considération), ce procédé permet aux sénateurs d'affirmer le bienfondé de la loi tout en soulignant « le point précis que le locuteur tient à réfuter » : « Or la jurisprudence ne saurait se substituer à la loi » et « nul ne doit être stigmatisé parce qu'il est non-croyant ». L'emploi de cette figure de rhétorique ne fait que confirmer le fait que les sénateurs doivent

<sup>11</sup> Parti Radical de Gauche.

<sup>12</sup> Parti Socialiste.



mettre en lumière leur appartenance politique tout en défendant la proposition de loi. Le fait de mettre en évidence, d'une part, l'écart existant entre la « loi » et la « jurisprudence » et, de l'autre, la profession d'une religion ou pas, explicite la stratégie argumentative du *distinguo*.

En définitive, si l'identité collective peine à se forger autour d'une « mêmété uniformisante » (Giaufret 2015 : 13), l'éthos collectif des sénateurs proposant se façonne et se renforce, entre autres, à travers la mobilisation de segments mémoriels (Moirand 2007) fondamentaux pour construire une certaine appartenance collective nationale : « l'obligation républicaine » et « l'article premier de la Constitution de 1958 », évoqués pour solidifier la défense de la laïcité. La construction ethotique de la collectivité nationale ainsi que l'évocation des organisations visant la sauvegarde de la laïcité passent et se renforcent également par la mise en place d'un jeu d'hétérogénéités énonciatives (Authier-Revuz 1984, 1995), riche de renvois interdiscursifs à des objets de discours (cf. Sitri 2003), soit aux fondements de la loi et de la jurisprudence républicaines, auxquels de nombreux renvois sont faits tout au long de la proposition de loi :

Déclaration des Droits de l'Homme (1948) ;  
 Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) ;  
 Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) ;  
 Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000/2009) ;  
 Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (2007) ;  
 Délibération n° 2011-67 de 2011 du Collège de la Haute Autorité de lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) ; Avis de 2011 du Haut Conseil à l'Intégration (HCI). (XIII-5, 2012)

### **3. L'intégration (et l'assimilation) des étrangers : la langue**

S'il est vrai, comme nous le dirons plus loin (§ 4 et § 5), que certaines propositions visent à protéger et à assurer les droits des étrangers présents sur le sol français, il est également vrai que parfois cette protection passe par une tentative d'élimination des différences, soit des marques de l'identité collective étrangère, toutes origines confondues (cf. aussi § 2).

La maîtrise de la langue nationale est l'un des plus forts moyens identitaires, car « la langue exprime l'identité collective des peuples et des pays dans lesquels se situent les sujets singuliers et auxquels ils appartiennent » (Lamizet 2015 : 29). Cela est surtout vrai dans le cas de pays officiellement monolingues, où les frontières politiques et linguistiques tendent à coïncider. Exception faite pour les langues régionales de France, pour des bilinguismes individuels et, en partie, pour les variétés diatopiques francophones, l'altérité passe fortement

par l'emploi d'une langue étrangère. La proposition de loi relative au *contrôle de la connaissance de la langue française des postulants francophones à la nationalité française* (XIV-2, 2015) proposée par le député, Jacques Krabal<sup>13</sup>, montre bien le pouvoir identitaire et fédérateur de la langue nationale. Cette proposition demande qu'on élimine, pour les candidats francophones à la naturalisation, l'obligation de passer un test linguistique pour « témoigner [...] de leur attachement à la République et à ses valeurs », et qu'on reconnaisse comme preuve suffisante les diplômes des pays étrangers sanctionnant une connaissance du français obtenue par une scolarisation minimale de 5 ans.

Il est évident que l'accès à la nationalité reste néanmoins subordonné à la maîtrise de la langue française (qui continuera d'être évaluée par la préfecture, dans le cas de candidats non francophones) et s'obtient à travers un « parcours d'intégration puis d'assimilation »<sup>14</sup>, dont la nécessité est affirmée – encore une fois – par un ethos collectif, un *nous* républicain explicité, auquel se rallie le rapporteur de la proposition, lors du débat à l'Assemblée nationale :

La maîtrise de **notre** langue est en effet une preuve d'**assimilation** à **notre** société. [...]

Il est en effet de tradition, dans **notre République**, d'accueillir comme citoyens les personnes qui, venues d'ailleurs, ont **démontré leur attachement profond à la France**, par **leur maîtrise de la langue française** et par **leur connaissance et leur respect de notre héritage, de nos valeurs et de notre droit**. L'accès à la nationalité française doit donc être, pour ceux qui le souhaitent, l'aboutissement logique d'un parcours d'**intégration** puis d'**assimilation** – pour reprendre les termes du code civil – réussi, souvent long de plusieurs années. [...] Le postulant à la nationalité française doit d'ores et déjà se présenter à un entretien avec un agent de préfecture afin d'évaluer **son degré d'assimilation à la communauté française** et ses connaissances de l'histoire, de la société et de la culture françaises et des droits et devoirs conférés par la nationalité française. (Jacques Krabal, XIV-2, 2015)

Il est cependant remarquable que Paul Molac<sup>15</sup> – afin de souligner son appui à la proposition de loi en question – arrive jusqu'à

<sup>13</sup> Parti Radical de Gauche.

<sup>14</sup> Le débat autour de l'intégration et de l'assimilation des étrangers n'est pas nouveau : Cabasino (2001 : 79-84) rappelle que Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, dans la séance du 21 janvier 1998 du Sénat sur le projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile, affirmait : « Je sais bien que l'on n'ose plus employer le terme "assimilation" et que l'on préfère celui d'"intégration" ». Pourtant, plus de dix ans plus tard, nous retrouvons encore les deux termes, et c'est l'assimilation des étrangers qui est visée, comme conséquence d'une période d'intégration, définie par Pasqua comme une « juxtaposition paisible ».

<sup>15</sup> Libertés et Territoires.

exprimer son dissentiment personnel à l'égard de l'équation langue française/citoyenneté (« La langue ne fait pas le citoyen »), généralement soutenue au nom d'un idéal républicain, qu'il considère comme une « perversion » :

En ce qui **me** concerne, étant bilingue, **j'ai** toujours pensé que la langue était aussi le reflet de ce que nous pouvions être. On peut exprimer ses émotions et ce que nous sommes dans plusieurs langues. Et **j'ai toujours trouvé curieux que la République fasse souvent le lien entre la langue française et la citoyenneté**. Il est bien sûr compréhensible que le français soit la langue commune, *mais yezh ma c'halon ha ma ene a zo ar brezhoneg* – la langue de mon cœur et de mon âme est bien le breton –, ce qui ne fait pas de moi un français pire, ou d'ailleurs meilleur, que les autres. **La langue ne fait pas le citoyen**. Nous aurons un jour à corriger cette erreur, voire cette **perversion** de l'idéal républicain [...]. En conclusion, cette proposition de loi est plus que bienvenue, car elle mettra fin à des pratiques inutiles et vexatoires pour les candidats à l'accession à la nationalité française par naturalisation. (Paul Molac, XIV-2, 2015)

On retrouve le procédé du *distinguo* chez un autre parlementaire, Thierry Mariani<sup>16</sup>, qui s'exprime de manière opposée, soutenant avec le Conseil de l'Europe la nécessité d'« intégrer » les immigrés réguliers, « notamment au niveau de la langue » du pays d'accueil, dont il faut favoriser la maîtrise :

Je ne considère pas que passer un test constitue une procédure vexatoire. [...] Cette proposition de loi [...] reconnaît en effet [...], dans un rapport d'une députée socialiste française [...], que **le niveau global d'intégration demeure insatisfaisant** en Europe et que la situation des immigrés réguliers en matière d'intégration soulève des préoccupations justifiées dans de nombreux États membres du Conseil de l'Europe, **notamment au niveau de la langue**. L'une des recommandations de ce rapport est justement de **favoriser la maîtrise de la langue du pays d'accueil**. (Thierry Mariani, XIV-2, 2015)

Il est donc évident que l'acquisition et la maîtrise de la langue du pays d'accueil sont encore considérées comme le moyen nécessaire et incontournable pour intégrer l'étranger et l'insérer de droit dans l'identité collective nationale française. Le sénateur de LR, Philippe Gosselin, par exemple, bien qu'étant favorable à la proposition de loi en question, était son argumentation sur le besoin d'articuler davantage l'épreuve de langue sur des compétences plus approfondies :

J'ai en effet le sentiment que cette proposition de loi a quelques chances d'être adoptée. L'obligation de maîtriser suffisamment la

<sup>16</sup> Les républicains.

langue française à laquelle sont soumis, depuis le 1er janvier 2012, les candidats à la naturalisation est un principe accepté par tous, **qu'il nous faut conserver – on pourrait, certes, discuter du niveau requis, qui est relativement faible et n'inclut pas la maîtrise de l'écrit**, mais tel n'est pas l'objet de la présente proposition de loi. (Philippe Gosselin, XIV-2, 2015)

#### **4. Le devoir de la collectivité nationale d'assurer l'égalité de droits des étrangers**

Le rapport de l'Assemblée nationale concernant la proposition de loi *visant à supprimer les conditions de nationalité restreignant l'accès des travailleurs étrangers à l'exercice de certaines professions libérales ou privées* (XIII-1, 2009) montre un locuteur qui, au tout début de la proposition de loi, évoque des débats précédents sur l'identité nationale, qui soutiennent et renforcent le sujet traité :

Alors que, depuis 2002, l'actuelle majorité<sup>17</sup> a ainsi adopté pas moins de six lois sur le sujet, trois nouvelles initiatives ont récemment été prises par l'exécutif et les députés qui lui apportent leur soutien : le **débat** plus que controversé sur l'**identité nationale**, le dépôt sur le Bureau de l'Assemblée nationale, le 31 mars dernier, du projet de loi relatif à l'immigration, à l'**intégration** et à la nationalité, et enfin, le 19 mai, le dépôt sur le Bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi interdisant la **dissimulation du visage** dans l'espace public. (Daniel Goldberg<sup>18</sup>, XIII-1, 2009)

L'appel aux débats qui sont en rapport avec l'identité et la nationalité française (« identité nationale », « intégration » et « dissimulation du visage » par le port du voile) construit une sorte de filiation chronologique entre l'accès à certaines professions libérales ou privées et l'histoire de la France par rapport à l'immigration. Autrement dit, le locuteur invite à redresser l'image de la France et convoque l'identité collective nationale en tant qu'instance devant assurer l'égalité de droit aux étrangers en France :

Si le cas des emplois liés à l'exercice de la souveraineté nationale et aux prérogatives de puissance publique repose sur des justifications indéniables, il en va différemment de celui des professions dites libérales ou privées. Pour celles-ci, les règles qui institutionnalisent la discrimination entre nationaux et ressortissants de l'Union européenne, d'une part, et étrangers non communautaires, d'autre part, **constituent un héritage des heures sombres de notre**

<sup>17</sup> En 2002 le Président de la République est Jacques Chirac, fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP). En 2009, date de la proposition de loi XIII-1, c'est le tour de Nicolas Sarkozy, rattaché au même parti.

<sup>18</sup> Groupe Socialiste, écologiste et républicain.

**histoire.** [...] En adoptant la proposition de loi votée par le Sénat, l'Assemblée nationale montrerait l'attachement qu'elle porte elle aussi à la lutte contre les discriminations à l'égard des étrangers qualifiés en situation régulière. **Ce serait également une belle manière de restaurer l'image de la France à l'étranger**, malheureusement trop souvent écornée ces dernières années. (Daniel Goldberg, XIII-1 2009)

L'image de la France constitue, en arrière-plan, l'identité collective à défendre (« Une telle situation n'honore pas le pays des droits de l'homme ») et à reconstruire contre les fantômes du nazisme (« Le rapporteur ne rappellera pas plus longuement ici que le régime de Vichy a restreint drastiquement l'accès professionnel aux étrangers et aux juifs, qu'ils soient ou non citoyens français ») ainsi que contre les graves conséquences de la colonisation. En premier plan, demeure l'identité collective des travailleurs étrangers à qui les proposants se font, encore une fois (cf. § 2), un « devoir républicain » d'ouvrir l'accès à certaines professions par l'élimination de la condition de nationalité.

D'un point de vue argumentatif, nous soulignons dans le rapport de Goldberg l'utilisation de l'argument d'« autorité indirect » grâce auquel « le locuteur exploite le crédit dont jouit la personne qui fait autorité dans un domaine donné pour donner plus de poids à une proposition qu'il souhaite soutenir » (Doury 2016 : 109).

a) Une exclusion des étrangers aux charges et fonctions publiques dont les origines sont anciennes.

Dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, **le juriste Domat** justifiait ainsi le fait de réserver aux membres de la nation les charges publiques : « On exclut les étrangers des charges publiques parce qu'ils ne sont pas du corps de la société qui compose l'État d'une nation, et que ces charges demandent une fidélité et une affection aux princes et aux lois de l'État qu'on ne présume pas dans un étranger ». (Daniel Goldberg, XIII-1, 2009)

Cet argument est mobilisé pour souligner le fait qu'il s'agit d'« une exclusion des étrangers aux charges et fonctions publiques dont les origines sont anciennes ». Le locuteur opère un transfert de crédibilité du juriste Domat à ses propres positionnements. L'élaboration rhétorique de sa propre image (ethos individuel) se charge donc d'une valeur collective relative à la défense de la proposition de loi.

Sur un plan équivalent, il est possible de placer la proposition de loi *portant transposition du droit communautaire sur la lutte contre le racisme et réprimant la contestation de l'existence du génocide arménien* (XIII-3, 2011). Cette dernière se fonde sur la Décision-cadre 2008/913/JAI adoptée par le Conseil de l'Union européenne afin de lutter pénalement contre certaines formes et manifestations de racisme

et de xénophobie, et notamment contre le négationnisme du génocide arménien, car à l'époque de la proposition « seule la négation de la Shoah est pénalement réprimée, et le dispositif pénal qui sanctionne la négation du génocide juif n'est pas applicable à d'autres génocides » (Patrick Ollier<sup>19</sup>, XIII-3, 2011, débat à l'Assemblée nationale).

La rapporteuse, Valérie Boyer<sup>20</sup>, affirme dans sa présentation lors du débat à l'Assemblée nationale que le respect et la fidélité à la République – qui est devenue « leur pays », soit le pays de 600.000 français d'origine arménienne – valent à ces citoyens la protection de la France, de la « patrie des droits de l'homme » :

600 000 Français d'origine arménienne, qui ont toujours témoigné **un profond respect et une fidélité sans faille à la République**, aspirent à vivre en toute quiétude et sérénité dans **leur pays, la France**. (XIII-3, 2011)

Elle tient pourtant à préciser que :

Il ne s'agit en rien d'une loi mémorielle comme certains souhaitent le croire ou le faire croire. Il s'agit simplement d'une loi prévoyant de pénaliser ceux qui contestent, sur notre territoire, l'existence des génocides que nous avons reconnus nous-mêmes par la loi. [...] Il n'est pire crime pour la démocratie que l'oubli, et j'espère que nous serons tous unis dans ce débat pour la dignité humaine et les droits de l'homme. (XIII-3, 2011)

Et que les actes « négationnistes et profanatoires »

bafouent la mémoire des victimes du génocide arménien et ajoutent de la douleur à celle déjà existante pour **ces Français**. Pour eux, je réclame **la protection de la République** contre cette insupportable agression morale. (XIII-3, 2011)

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une loi mémorielle, comme on le répète maintes fois au cours de la discussion à l'Assemblée, le sujet se prête aux reconstructions historiques, aux parallélismes avec la Shoah et avec d'autres massacres liés au nazisme, aux évocations de segments mémoriels de nature collective (« La République a reconnu sa responsabilité dans la chasse aux juifs sous Vichy », Jean-Paul Lecoq<sup>21</sup>) ou personnels :

mon grand-père a donné la Croix de Lorraine à la France libre, mon père a été déporté à Dachau, l'ensemble de ma famille a été torturée

<sup>19</sup> Les Républicains.

<sup>20</sup> Les Républicains.

<sup>21</sup> Gauche démocrate et républicaine.

ou déportée, je sais combien il est fondamental de faire la paix avec le passé pour construire l'avenir. (Renaud Muselier<sup>22</sup>, XIII-3, 2011)

C'est en pensant à la préceptrice arménienne qui m'a appris le français à Istanbul et à la famille Papazia dont j'ai partagé l'immeuble que je m'exprime. J'ai connu l'atmosphère lourde des maisons arméniennes, effet d'une souffrance intime, sans remède et méconnue. Les Arméniens n'ont pas eu, comme les Juifs, leur Nuremberg. (Esther Benbassa<sup>23</sup>, XIII-3, 2011)

En arrière-plan, c'est une partie néfaste de l'histoire de la France qui est évoquée, comme une mise en garde de la nécessité d'intervenir contre le négationnisme et les fomentateurs de la haine raciale :

Que dire de la France qui a mené les croisades, les guerres de religion ? De la France de la Terreur, des massacres de septembre, du génocide vendéen, des exactions de la Commune, qu'elles soient commises par le camp versaillais ou communard ? De la France de Vichy et de la grande boucherie de 14-18 ? (Jean Bardet<sup>24</sup>)

L'adoption de la loi proposée est donc un autre élément dans la construction d'un ensemble de « lois conformes à *nos valeurs républicaines* » (Renaud Muselier), constamment mis en avant.

### **5. L'affirmation des droits des étrangers : l'appel des parlementaires à l'unité**

L'affirmation des droits des étrangers passe, nous l'avons dit, par la reconnaissance de l'altérité et par l'évocation de l'identité et des valeurs républicaines, souvent explicitées, comme dans le cas de la proposition de loi *visant à lutter contre les discriminations liées à l'origine « réelle ou supposée »* (XIII-2, 2009) : on mentionne l'« identité républicaine », le « pacte républicain » qui devrait mener les partis politiques à « s'engager à mieux représenter la *société française* dans sa composition *plurielle* ». Selon la rapporteuse, George Pau-Langevin<sup>25</sup>, les proposant se battent donc contre « une vision périmée de la société française » qui pérennise des discriminations alors que « Fatia, Abdoulaye, Nacer ou Vi se sentent Français, ont grandi dans *nos villes* et s'attendent à être traités à égalité », et que « la devise de la République porte promesse d'égalité » (débat à l'Assemblée nationale).

Il apparaît que, lorsque les proposant siègent dans les bancs de l'opposition, l'évocation d'une identité commune, d'« un idéal qui

<sup>22</sup> Union pour un Mouvement Populaire.

<sup>23</sup> Groupe communiste républicain citoyen et écologiste.

<sup>24</sup> Union pour un Mouvement Populaire.

<sup>25</sup> Socialistes et apparentés.



*nous* rassemble », renforce l'appel à l'unité lancé aux membres du gouvernement, au-delà des différences politiques : le *je* ethotique se confond avec le *nous* unitaire : « *Nous* devons lutter plus efficacement contre les discriminations et j'espère que, *tous bancs confondus*, *nous* adopterons cette proposition de loi [...] » (*ibid.*). Remarquons que les étrangers que cette proposition défend sont dénommés par Daniel Goldberg<sup>26</sup> « *concityens* français : enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de Français », on soutient qu'ils « participent au développement et à la richesse de *notre* pays [...] », et que

**notre** démarche ne consiste pas à enfermer certains citoyens dans une identité particulière [...] ; au contraire, **nous** devons permettre à ces **identités diverses**, qui façonnent notre pays, de le rendre plus fort, plus souple, plus habile – en clair, meilleur à tout point de vue. (Daniel Goldberg, XIII-2, 2009)

Les mêmes arguments que l'on vient de citer soutiennent également la proposition de loi constitutionnelle *visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales aux étrangers non-ressortissants de l'Union européenne résidant en France* (XIII-4, 2011), dans le rapport rédigé par Noël Mamère<sup>27</sup> :

**Ils** vivent en France depuis des nombreuses années. **Ils** y élèvent **leurs** enfants, sont présents dans les instances de **leurs** établissements scolaires ou universitaires, travaillent, siègent au sein des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale, sont délégués du personnel et militants associatifs... **Ils** finiront sans doute **leur** vie sur **notre** sol. Mais à moins qu'**ils** ne soient originaires d'un pays de l'Union européenne, ces hommes et ces femmes, **étrangers**, attachés à **leurs** racines mais insérés dans **nos** cités, n'ont pas le droit de voter ou d'être élus, y compris aux élections locales. Cette situation, absurde, est l'aboutissement d'une longue régression historique qui, de l'approche universelle des premiers temps de la Révolution française, **nous** a conduits à confondre citoyenneté et nationalité. (Noël Mamère, XIII-4, 2011)

L'extrait montre une polarisation entre les étrangers vivant sur le sol français (*eux*) et les français de souche (*nous*), qui pourtant s'estompe grâce à la proposition de ces derniers d'élargir aux premiers un droit dont ils jouissent. Les proposants dénoncent donc le fait que la négation du droit de vote lèse le principe républicain d'égalité, se configurant comme « un déni d'intégration » (d'une intégration prônée ailleurs, cf. § 3), comme un obstacle à la construction d'une « citoyenneté *multiple* » (*idem*).

<sup>26</sup> Groupe Socialiste, écologiste et républicain.

<sup>27</sup> Député non-inscrit ([http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC\\_PA2045](http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA2045)).

Dans les discours des parlementaires, il paraît donc possible de déceler la tension entre, d'une part, un ethos collectif national qui revient toujours à l'adhésion à l'identité et aux valeurs de la République, gommant ainsi toute éventuelle pluralité identitaire, et, d'autre part, une « société française dans sa composition *plurielle* ». La charge axiologique appréciative, normalement associée à l'adjectif « pluriel »<sup>28</sup>, que l'on retrouve également dans le para-synonyme « multiple », typique des discours sur l'immigration, est associée « à la démocratie, au respect de l'autre, à l'équilibre, à la richesse, à la diversité » (Rigat 2011 : 7).

## 6. Conclusion

Dans cette étude, qui mériterait d'être élargie à la prise en compte d'autres aspects (comme l'hétérogénéité énonciative, le dialogisme, etc.) et menée sur un corpus plus large, nous avons cherché à mettre en évidence, à travers le corpus choisi, la construction d'un discours politique identitaire émanant de l'Assemblée nationale, qui apparaît comme fondé sur ce que Mazzega (2012) appelle le « modèle républicain » : on repère donc transversalement aux différentes propositions des références à « la France laïque », au pays « des droits de l'homme », synonyme de liberté, égalité et fraternité.

Un ethos collectif – celui de la Nation, de la République et de ses valeurs – est invoqué à travers des renvois interdiscursifs et des appels à l'unité nationale. Pour ce qui concerne les identités collectives mobilisées dans les textes analysés – celle des étrangers vivant sur le sol français ou celle d'autres communautés à protéger, par exemple, les enfants, dans le cas de la proposition sur la sauvegarde de la laïcité –, elles sont évoquées dans les propositions et permettent de cerner un véritable leitmotiv dans l'identification de l'ethos collectif national aux valeurs du peuple français, de la République, de la Nation entière. Or, l'appartenance politique des sénateurs émerge à travers le procédé du *distinguo* : les sénateurs Mézard (PRG) et Richard (PS) affirment l'identité collective des valeurs de la nation à travers la défense du bienfondé des lois proposées mais, simultanément, ils en refusent certains aspects.

Le modèle républicain évoqué « peut conduire à justifier des orientations différentes, c'est-à-dire soit à “construire des ponts” entre majoritaire/minoritaire ou, à l'inverse, à ériger et/ou maintenir des frontières entre ces derniers » (Mazzega 2012 : 63). En effet, les groupes d'origine étrangère sont évoqués :

<sup>28</sup> « Le terme pluriel/le permet alors d'associer la connotation positive d'“ouverture”, de “diversité réussie”, de “richesses multiples et cachées” et de “liberté déployée”, connotations que l'adjectif porte déjà dans son usage littéraire » (Fiala & Rennes 2002 : 126).

1) comme partie de l'identité collective de la population du pays hôte :

1a) à laquelle ils aspirent (mieux ils « devraient » aspirer) à s'identifier et qui se doit de leur assurer une égalité de droit (comme dans le cas des propositions de loi sur l'élimination des conditions de nationalité dans l'accès à certaines professions, contre la discrimination liée à l'origine, pour le droit de vote, contre le racisme et les contestations du génocide arménien) ;

1b) ou à laquelle ils doivent être « forcés » de s'identifier, voire de s'assimiler (comme dans le cas de la proposition sur les connaissances linguistiques des étrangers) ;

2) comme se réclamant des signes de la culture étrangère (comme dans le cas du port du voile considéré comme une transgression du principe de laïcité). Selon les parlementaires, il faut demander à l'autre de respecter certains principes républicains, car l'injustice sociale et juridique revient toujours à la violation du « devoir républicain » et à l'éloignement de son modèle.

## Références bibliographiques

- Amossy, R. (2000), *L'argumentation dans le discours*, Nathan, Paris.
- Amossy, R. (2010), *La présentation de soi dans le discours. Ethos et identité verbale*, PUF, Paris.
- Authier-Revuz, J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, p. 98-111.
- Authier-Revuz, J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, Paris.
- Baider F., Burger, M., Goutsos, D. (éds) (2004), *La communication touristique. Approche discursive de l'identité et de l'altérité*, L'Harmattan, Paris.
- Barbier, J. M. (1996), « De l'usage de la notion d'identité en recherche, notamment dans le domaine de formation », *Education Permanente*, 128, p. 11-26.
- Cabasino, F. (2001), *Formes et enjeux du débat public. Discours parlementaire et immigration*, Bulzoni, Roma.
- Charaudeau, P. (2017), *Le débat public*, Lambert Lucas, Limoges.
- Dortier, J.-F. (éd.) (2008), *Dictionnaire des sciences humaines*, Sciences humaines, Auxerre.
- Doury, M. (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours*, Armand Colin, Paris.
- Fiala, P., Rennes, J. (2002), « Majorité plurielle, trajectoire d'une formule », *Mots*, 68, p. 123-132.
- Giaufret, A. (2015), « L'ethos collectif des *guerrilla gardeners* à Montréal : entre conflictualité et inclusion », *Argumentation et Analyse du Discours*, 14, <https://aad.revues.org/1978>.
- Hailon, F., Richard, A., Sandré, M. (éds) (2012), *Le discours et la langue (Le discours politique identitaire)*, 3.1.
- Lamizet, B. (2015), « Rhétorique de l'identité et discours identitaires », in

- Richard A., Hailon, F., Guellil, N. (éds), *Le discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris, p. 25-48.
- Mackaay, E. (1979), « Les notions floues en droit ou l'économie de l'imprécision », *Langages* 53, p. 33-35.
- Mazzega, M. (2012), « Des usages ordinaires du "modèle français" dans le cas de l'affaire Kessous », in Hailon, F., Richard, A., Sandré, M. (éds), *Le discours et la langue (Le discours politique identitaire)*, 3.1., p. 51-65.
- Mesure, S., Savidan, P. (éds) (2006), *Dictionnaire des sciences humaines*, PUF, Paris.
- Moirand, S. (2007), *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, PUF, Paris.
- Orkibi, E. (2008), « Ethos collectif et rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie », *Argumentation et Analyse du Discours* 1, <http://aad.revues.org/438>.
- Orkibi, E. (2012), *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie : identité et expression collective de l'UNEF (1954-1962)*, Syllepses, Paris.
- Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca L. (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, 2<sup>e</sup> éd., Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Plantin, C. (2016), *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, ENS Éditions, Lyon.
- Rigat, F. (éd.) (2011), « Présentation », *Synergies Italie (Identité plurielle)*, 7, p. 5-10.
- Schapira, C. (2012), « *Distinguo, concedo, nego* : la réfutation par *distinguo* », *Syntaxe et sémantique*, 13/1, p. 87-102.
- Sitri, F. (2003), *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Wodak, R. et al. (1999), *The Discursive Construction of National Identity*, Edinburgh University Press.

## Les agressions à Cologne au prisme des discours politiques identitaires : traitement de l'événement et imaginaires politiques

The Cologne attacks through identity political discourse: event processing and political imagination

Véronique Magaud<sup>1</sup>

**Abstract:** This paper analyses the Cologne attacks through identity discourses: a reaction from M. Le Pen, the extreme right-wing candidate; a speech of the member of Parliament V. Boyer and member of the right-wing party *Les Républicains*; two scholars who react on the media (A. Finkielkraut and D. Stoecklin); and one journalist (E. Levy), editing manager of the French on line journal *Causeur*. It isolates three means to interpret the event (serial data processing, predictive data processing, sequential data processing) through three linguistic phenomena: the *Place Tahrir* precedent, *ab auctoritate* quotation and phrases. These interpretations linked with political and competition issues also reveal the fictions about the migrants, the otherness and the self.

**Key words:** Cologne attacks, identity political discourse, political imagination, contemporary precedent, *ab auctoritate* quotation, phrases.

### 1. Introduction

Les agressions qui ont eu lieu à Cologne en janvier 2016 ont fait l'objet d'une couverture médiatique marquée par l'intervention de personnalités issues des champs politique, médiatique et académique. Or le traitement de cet événement dans les medias nous renseigne davantage sur les fictions que l'on entretient sur soi et sur l'Autre que sur l'événement lui-même. Aussi, ces agressions constituent-elles un lieu d'observation privilégié pour appréhender les discours politiques identitaires<sup>2</sup> et plus

<sup>1</sup> Université Catholique de Lyon ; vmagaud@univ-catholyon.fr.

<sup>2</sup> Le discours politique renvoie ici aux discours qui émanent du microcosme des politiciens tendant à la fermeture avec ses propres lois de fonctionnement et dont les agents se positionnent en fonction des positions des concurrents dans le même champ (*la* politique) (Bourdieu & Fritsch 2000), et plus largement aux visions du monde et aux positions qu'on y occupe, que l'on cherche à maintenir ou à changer (*le* politique). Dans sa dimension identitaire, la référence identitaire y est prééminente, occultant des objets plus politiques,

particulièrement les imaginaires politiques mobilisés au moyen de différentes médiations qui contribuent non seulement à l'interprétation de l'événement mais également à délimiter des identités. Ces médiations que sont le précédent, la citation d'autorité et les formules sont remotivées au contact de l'événement en réponse à des enjeux politiques et identitaires. C'est donc au travers du traitement de cet événement que notre analyse tente de rendre compte des imaginaires politiques que trahissent les réactions face aux migrants.

Notre corpus s'est constitué au gré des interventions les plus immédiates et a privilégié celles où la référence identitaire était la plus prégnante. Nous avons pour cela confronté les discours politiques de Marine Le Pen<sup>3</sup> et de Valérie Boyer<sup>4</sup>, ceux d'intellectuels et de personnalités médiatiques, comme Alain Finkielkraut et Elisabeth Levy<sup>5</sup> et l'intervention d'un académique, Daniel Stoecklin, dans *Jet d'encre*<sup>6</sup> au lendemain des agressions<sup>7</sup>. L'objectif est de faire émerger les imaginaires qui se construisent autour des migrants indissociables des tensions et des luttes politiques et idéologiques. Ces imaginaires sont appréhendés à travers les phénomènes interdiscursifs<sup>8</sup> évoqués précédemment, les réinvestissements dont ils font l'objet, les référents qui s'en dégagent et qui imposent des visions et divisions du monde (Bourdieu & Fritsch 2000). Leur étude s'appuie sur l'analyse du

---

et arrimée à des positionnements idéologiques, conduisant ainsi à des logiques de rejet ou de glorification qui accompagnent une essentialisation des identités. Le discours identitaire exerce une captation forte dans des situations d'anomie (voir B. Badie, *Le Monde*, 23.12.2009 : [https://www.lemonde.fr/international/article/2009/12/23/bertrand-badie-le-discours-identitaire-est-expression-d-incertitude\\_1284227\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2009/12/23/bertrand-badie-le-discours-identitaire-est-expression-d-incertitude_1284227_3210.html)), ainsi que dans des contextes où les positions ne sont pas gratifiantes.

<sup>3</sup> La candidate frontiste réagit aux événements dans la rubrique *Tribune libre* du journal en ligne *L'Opinion* le 13 janvier 2016 sous le titre « Un référendum pour sortir de la crise migratoire ».

<sup>4</sup> Députée Les Républicains des Bouches-du-Rhône, membre de la commission aux affaires sociales, V. Boyer interpelle au Sénat le premier ministre Valls le 15 janvier 2016 au sujet des agressions.

<sup>5</sup> A. Finkielkraut, essayiste, journaliste et académicien, intervient sur les agressions à *Radio Juive Communautaire* (RJC) dans l'émission « l'Esprit de l'escalier », animée en tandem avec Elisabeth Levy, le 10 janvier (<https://www.youtube.com/watch?v=-jpx4jGaO5I>) et le 26 à l'École polytechnique, intervention retransmise par le Figaro.tv (<http://www.lefigaro.fr/vox/culture/2016/01/28/31006-20160128ARTFIG00230-grandes-rencontres-du-figaro-alain-finkielkraut-immortel.php>). E. Levy réagit par ailleurs aux événements le 3 février dans le n° 32 du magazine en ligne *Causeur* qu'elle a fondé et dont elle est directrice de rédaction.

<sup>6</sup> Professeur à l'Institut Universitaire Kurt Bosch et à l'Institut International des Droits de l'Enfant en Suisse, spécialiste de l'enfance et des droits de l'enfant, D. Stoecklin propose sa lecture des agressions dans la revue *Jet d'encre* le 26 janvier 2016 sous le titre « Une agressivité civilisée ».

<sup>7</sup> A noter par ailleurs que peu de personnalités de l'aile gauche française se sont prononcées sur le sujet, voire pas du tout.

<sup>8</sup> C'est-à-dire les « unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) » et qu'un discours réinvestit (voir Charaudeau & Maingueneau (éds) 2002 : 324, entrée « interdiscours » (D. M.)).

discours française et le champ de l'argumentation<sup>9</sup>, afin de saisir comment l'événement est pris dans des schèmes qui le mettent en corrélation avec d'autres événements-médiation et avec des discours antérieurs émanant d'autres champs et qui sont repolitisés au contact de l'événement. C'est donc autour de ces médiations revisitées et accommodées au prisme de positionnements politiques, idéologiques et identitaires que notre étude vise à saisir les fictions qui se construisent sur les migrants et en creux les « identités imaginaires » (Lamizet 2015) que ces discours politiques nourrissent et entretiennent.

## 2. Faits et méthodologie

Cette partie revient sur les agressions et fait le point sur l'évolution des enquêtes concernant les agressions à Cologne avant de présenter le cheminement méthodologique, les catégories discursives utilisées ainsi que les notions auxquelles elles sont associées.

### 2.1. Les agressions à Cologne : retour sur les faits

L'ensemble des médias rapporte que des agressions à Cologne et dans d'autres villes allemandes ont été commises à l'encontre de femmes le soir du jour de l'an 2016 et ont donné lieu, pour la ville de Cologne, à 1088 plaintes pour agressions sexuelles et vols avec coups et blessures et à l'inculpation de 73 personnes, pour l'essentiel des demandeurs d'asile et majoritairement nord-africains, d'après Ulrich Bremer<sup>10</sup>, procureur de la ville de Cologne, qui affirmera plus tard manquer de preuves pour faire toute la lumière sur ces agressions<sup>11</sup>. Les autorités allemandes ont été accusées d'avoir minimisé voire d'avoir étouffé ces actes. Ces événements ont été mis en doute au lendemain des faits pour ce qui concerne certaines villes allemandes<sup>12</sup>, des inculpés ont été relaxés, tandis qu'en juillet, d'autres sont reconnus coupables d'agressions et de vols<sup>13</sup> ; dans d'autres villes allemandes, les agressions n'ont fait l'objet d'aucun démenti. Cependant, bien avant que les enquêtes aient cours, la sidération a suscité des réactions quasi immédiates dans les champs

<sup>9</sup> Nous nous inscrivons dans la lignée de Perelman et Olbrecht-Tyteca (2008 [1958]) et à leur suite Plantin (1996) et Amossy (2000).

<sup>10</sup> [https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/02/17/cologne-les-agresseurs-etaient-arrives-au-cours-de-l-annee-2015\\_4867024\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/02/17/cologne-les-agresseurs-etaient-arrives-au-cours-de-l-annee-2015_4867024_3214.html).

<sup>11</sup> On pourra consulter l'article suivant qui recoupe différentes sources concernant les agressions à Cologne : <https://thecorrespondent.com/4401/time-for-the-facts-what-do-we-know-about-cologne-four-months-later/1073698080444-e20ada1b>.

<sup>12</sup> *Le grand soir* du 14.02.2017 (<https://www.legrandsoir.info/le-tribunal-de-hambourg-relaxe-les-accuses-de-la-nuit-du-nouvel-an-a-cologne.html>) rapporte que les agressions à Frankfort ont été inventées : <https://www.thelocal.de/20170214/mass-sexual-assaults-by-refugees-in-frankfurt-completely-made-up>.

<sup>13</sup> <https://www.reuters.com/article/us-global-oil/oil-up-over-2-percent-as-opec-raises-output-modestly-idUSKBN1JI03B>.



politique et médiatique francophones. Cette rapidité dans l'interprétation des événements témoigne, d'une part, des récupérations politiques et idéologiques dans un contexte très polarisé par la question des migrants, et, d'autre part, des imaginaires politiques qui prévalent dans la société.

Parmi ces réactions, on se souvient par exemple de la controverse qu'a provoquée l'article de l'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud à sa sortie dans *Le Monde* du 31 janvier puis dans le *Sunday Review* du 12 février 2016, dans lequel il fustige le monde musulman pour les tabous qui pèsent sur la sexualité dans certains pays arabes<sup>14</sup>, et également de la riposte des « dix-neuf », collectif composé d'universitaires et de journalistes, aux propos de Daoud dans la rubrique *Idées Du Monde* le 11 février, lui reprochant sa vision clivée, psychologisante et essentialiste de deux mondes au détriment de considérations politiques et sociales<sup>15</sup>.

Notre propos n'est pas ici de faire toute la lumière sur les faits ni de démêler le vrai du faux, ce qui dépasse l'objectif de cet article. Celui-ci entend en effet se focaliser sur les réactions de personnalités et ce qu'elles révèlent, sans certitude quant aux agresseurs et dans un contexte de tensions politiques et idéologiques, des fictions que l'on entretient sur Soi et sur l'Autre. La présente étude s'intéresse plus particulièrement au traitement dont l'événement a fait l'objet dans les médias et par des personnalités appartenant à différents champs et dont les interventions nous renseignent sur les positionnements politiques liés aux migrants et au Soi, indissociables des luttes symboliques et de pouvoir.

## 2.2. Quels outils d'analyse arrimés à quelles notions ?

Pour P. Popovic, « l'imaginaire social est composé d'ensembles interactifs de représentations corrélées, organisées en fictions latentes, sans cesse recomposées par des propos, des textes, des chromos et des images, des discours ou des œuvres d'art » (2011 : § 44). Il est structuré autour de quatre types de représentations relevant de catégories anthropologiques (i.e. rapport individu-collectivité, représentation du temps et des institutions, etc.), et procède de cinq modes de sémiotisation que sont la narrativité, la poéticité, les régimes cognitifs, l'iconicité et la théâtralité. Pour Ricœur (1986), l'imaginaire social n'est pas appréhendable par des contenus représentatifs statiques mais par une pratique conflictuelle et dynamique autour de deux pôles que sont l'idéologie, tendant au maintien et à la reproduction de l'ordre social, et l'utopie tendant à sa subversion et à sa transformation.

<sup>14</sup> [https://www.nytimes.com/2016/02/14/opinion/sunday/la-misere-sexuelle-du-monde-arabe.html?\\_r=0](https://www.nytimes.com/2016/02/14/opinion/sunday/la-misere-sexuelle-du-monde-arabe.html?_r=0).

<sup>15</sup> [http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/11/les-fantasmes-de-kamel-daoud\\_4863096\\_3232.html#\\_gSX8GObsdc2qrb3d.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/11/les-fantasmes-de-kamel-daoud_4863096_3232.html#_gSX8GObsdc2qrb3d.99). Voir également J. Dakhli dans *Vacarme*, qui revient sur cette controverse et la racialisation des faits, ainsi que l'article d'A. Brazzoduro dans *Hommes et Migrations* de février 2017, qui examine les réactions à l'article de Daoud dans la presse algérienne.

Ainsi, l'événement-sidération, parce qu'il bouleverse l'idée de soi, constitue le lieu d'où peuvent être appréhendés l'imaginaire et les fictions entretenus sur soi et l'autre, d'une part, parce qu'il permet de voir la prégnance de l'idéologie et les distorsions qu'elle opère sur l'interprétation de l'événement. A ce titre, les différents modes d'appréhension de l'événement et les visées auxquelles ils sont assujettis sont révélateurs de cette « domestication de la rupture ». D'autre part, celle-ci nous renseigne sur le regard porté sur les migrants qui est étroitement lié à notre histoire politique et sociale et au maintien d'une certaine hégémonie dans notre relation à l'espace non occidental.

P. Ricœur montre les étapes qui consistent à apprivoiser les événements-occurrences : l'événement infra-significatif est pris dans un travail interprétatif, explicatif ou narratif (ordre du sens) qui en neutralise la nature éruptive ; lorsqu'ils sont magnifiés ou au contraire dépréciés par les récits que l'on en fait, ils deviennent des événements fondateurs et « leur narration est devenue constitutive de l'identité, que l'on peut appeler narrative, de ces communautés, de ces individus » (Ricœur 1991 : 8), l'idéologie se perpétuant grâce à la force des événements fondateurs.

Pour recomposer l'imaginaire politique qui transparait à travers l'ensemble de ces discours, nous avons isolé trois logiques dans le traitement de l'événement. La première de ces médiations consiste en un traitement *sériel* qui inscrit l'événement dans une lignée d'actes en les restreignant à une même lecture au moyen du précédent. Ce dernier établit une analogie entre un événement antérieur (phore) et un événement présent (thème), explique ce dernier à la lumière des leçons tirées du premier supposé semblable (Aristote 1991). Ce rapprochement vise à faire émerger une propriété commune entre phore et thème<sup>16</sup> et à faire admettre une thèse. Le deuxième type de traitement de l'événement est de type *prédictif* au moyen d'un argument d'autorité, celui-ci permettant au citant de s'appuyer sur une autorité supposée renforcer ou avaliser sa thèse : « la raison de croire (de faire) P n'est donc plus recherchée dans la justesse de P, son adéquation au monde tel qu'il est ou devrait être, mais dans le fait qu'il est admis par une personne qui fonctionne comme *garant* de sa justesse » (Plantin 1996 : 88). Enfin, un traitement *séquentiel*, l'événement faisant rupture par rapport à un « avant », procède de formules<sup>17</sup> et de référents qui y sont accolés et qui participent à appréhender l'événement au moyen de dissociations catégorielles polémiques.

Ces trois médiations font émerger des analogies, des endoxons, des fictions, des signifiants-phares (Popovic 2011) à même de révéler

<sup>16</sup> « Normalement, le phore est mieux connu que le thème dont il doit éclairer la structure, ou établir la valeur [...] » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 2008 : 501).

<sup>17</sup> Entendues comme « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque 2009 : 7).

les imaginaires qui régissent l'idée de soi et notre rapport à l'Autre et de délimiter des identités politiques. Les agressions à Cologne font figure d'événements sursignifiés au sens où l'entend Ricœur, en ce sens qu'elles participent à construire des identités négatives d'un côté et fondatrices de l'autre, au travers des citations qui les politisent, des remotivations de formules auxquelles elles sont associées, et de la série dans laquelle elles prennent place et qui contribue à créer un récit intermédiaire.

### 3. Médiations de l'événement

Le traitement que les discours politique, académique et journalistique font des agressions à Cologne dans les médias est intrinsèquement lié au positionnement politique et idéologique des intervenants. Il révèle à tout le moins les imaginaires politiques qui sont exploités et la place que tiennent les migrants dans le jeu concurrentiel qui délimite des identités et auquel se livrent des forces d'opposition sur le marché des luttes symboliques. Outre cette accommodation des agressions de Cologne à l'arène politique et médiatique, l'événement en question, saisi à chaud, est raccroché à des schèmes interprétatifs au moyen de différentes médiations : il s'inscrit dans une lignée d'actes et à ce titre est pris dans une série (Bensa & Fassin 2002) tout en imposant une autre lecture ; il révèle et explicite l'implicite (*ibid.*) en étant rapporté à des citations d'autorité revisitées à l'aune du dogme idéologique ; il fait rupture et est accommodé à des formules dont le sens interdiscursif est réinvesti au contact de l'événement.

#### 3.1. Traitement sériel et lecture culturaliste

Les interventions d'Alain Finkielkraut<sup>18</sup> sur les agressions à Cologne viennent conforter et entériner l'idée d'une équivalence entre monde arabe et fondamentalisme religieux. L'usage de la synecdoque *Place Tahrir* tient le rôle de précédent emblématique dans le traitement qui est fait des agressions à Cologne. Celles-ci s'inscrivent dans une lignée d'actes (y compris le mouvement *ni putes ni soumises*, évoqué par l'auteur<sup>19</sup>) dont le dénominateur commun devient les agressions sexuelles. Cette grille de lecture sexuelle qui rapproche les deux événements décontextualise l'événement comparant qui perd sa dimension politique.

<sup>18</sup> On peut considérer qu'Alain Finkielkraut fait partie de ceux qui se rassemblent autour d'une laïcité et d'une République supposées en péril (cf. 2002, *Les territoires perdus de la République*, éditions « Mille et une nuits »).

<sup>19</sup> « d'abord on était déjà attaqué sur ce front-là je vous rappelle que *ni putes ni soumises* est une organisation née au début de ce siècle pour dénoncer la misogynie effroyable qui sévit dans certains de nos quartiers et cela nous ramène à la différence fondamentale entre deux mondes » (RJC, le 17 janvier 2016).

Dans son intervention au *Figaro Vox* du 28 janvier 2016, A. Finkelkraut, après avoir fustigé le silence des autorités allemandes et suédoises face aux agressions, liées à leur lecture sociale en termes de dominants-dominés, impose sa vision culturaliste et s'appuie sur le précédent de la place Tahrir :

Ce qui s'est passé à Cologne rappelle ce qui s'est passé place Tahrir pendant le printemps arabe des hommes agressant sexuellement des femmes pour les chasser de l'espace public on a beaucoup parlé des printemps arabes on est tous très malheureux de l'évolution de l'hiver qui a suivi mais quand on sait ce qui s'est passé place Tahrir on peut dire une chose l'hiver était dans le fruit c'était là toutes c'est c'est Jean-Louis Bourlanges l'a dit Cologne c'est le choc des civilisations au quotidien voilà à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui.<sup>20</sup> (*Figaro Vox* (1)<sup>21</sup>, 26.01.2016)

La formule synecdotique *Place Tahrir* condense un sens événementiel qui renvoie à la révolution égyptienne de 2011. La topique à l'œuvre dans ses usages premiers fait en effet apparaître des actants, un lieu, des actions et des moyens, un but (Plantin 2002). Mais dans l'usage qui en est fait par le chroniqueur et académicien, cette matrice est remaniée au détriment d'une lecture politique, pour imposer un registre exclusivement « genré » comme le montre le tableau comparatif suivant :

	L'événement sous sa forme synecdotique	Lecture analogique
Lieu	Place Tahrir	Tahrir = Cologne
Actants	Mouvement de la jeunesse du 6 avril et des milliers d'Égyptiens/ le pouvoir et ses partisans	Des hommes <i>vs</i> des femmes
Moyens et actions	Services (une ville dans la ville) et occupation	Agressions sexuelles
But	Occupation en vue de la chute du gouvernement	Éviction des femmes de l'espace public

Tableau 1 : Lecture analogique des agressions à Cologne

Cette lecture sélective de la révolution égyptienne confond l'événement et une de ses manifestations. Sans minimiser ni nier les agressions commises à l'encontre des femmes sur la place Tahrir, on peut cependant être dubitatif quant à leur association unilatérale à la mainmise des islamistes sur le mouvement. Les soulèvements sont

<sup>20</sup> Nous avons fait le choix, pour les interventions orales, d'une transcription orthographique non ponctuée.

<sup>21</sup> La numérotation renvoie à celle des extraits qui figurent en annexe.

souvent l'objet de récupération de diverses forces en opposition, y compris de ceux qui ont été évincés du pouvoir.

*Place Tahrir* et *Cologne* deviennent des « signifiants-phares » dans la mesure où ils associent, d'une part, religion musulmane et oppression des femmes et, d'autre part, espace public et forces d'interposition à l'encontre des femmes, cette lecture acquérant d'autant plus de force que le traitement sériel mis en œuvre déterritorialise les événements, ceux-ci pouvant se répéter indifféremment du lieu, et les dépolitise (lecture exclusivement à travers le prisme religieux), le fait comparant prenant le trait 'infiltré par l'islamisme'.

### 3.2. Traitement prédictif et médiations partisanes

Les politiciens et intellectuels qui se sont emparés de l'événement s'appuient également sur des médiations partisanes. On entend par médiations partisanes les citations venant d'autres champs et qui sont assujetties au positionnement des citants. Les citations qui émaillent les discours permettent, à l'inverse de l'événement-précédent, de repolitiser l'événement et de le reterritorialiser en l'arrimant au dogme idéologique de l'émancipation dont l'Occident serait porteur et des menaces que l'immigration ferait peser en Europe. L'événement est interprété à l'aune de la citation et devient ainsi constitutif d'une identité fondatrice par son indexation sur des référents actuels.

Le droit à l'intégrité corporelle, de quelque sexe que l'on soit, est un droit parmi les plus essentiels. Ce droit est aujourd'hui attaqué pour nombre de femmes. Que la barbarie puisse s'exercer de nouveau à l'encontre des femmes, du fait d'une politique migratoire insensée, me remplit d'effroi. Je repense à ces paroles de Simone de Beauvoir : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question », et j'ai peur que la crise migratoire signe le début de la fin des droits des femmes. Atteinte à l'intégrité physique, contrôle social, réduction des libertés et asservissement : on sait que la pente est glissante. Sur ce sujet comme sur les autres, les conséquences de la crise migratoire étaient pourtant prévisibles. (*L'Opinion* (3), 13.01.2016)

Lorsque Marine Le Pen invoque l'autorité d'une des figures du féminisme, Simone de Beauvoir, la citation qui fait référence au contexte émancipateur de la société française des années 60-70 et à l'éternisation possible des structures patriarcales est réinvestie en instanciant le déclencheur 'crise politique, économique ou religieuse' par l'arrivée des migrants (opposants-agresseurs). La menace prophétisée par l'écrivaine est actualisée par des arguments-objets (atteinte à l'intégrité physique, contrôle social, réduction des libertés, asservissement) et repolitisée par le *topos* des inséparables sur lequel repose le raisonnement : la crise

migratoire conduit nécessairement à une remise en question des droits des femmes, *topos* destiné à faire avaliser la thèse sur la réduction de l'immigration, leitmotiv du parti frontiste. Il est intéressant de voir que la mise en garde de Simone de Beauvoir subit un traitement sursignifié, le « retour » des agressions sexuelles ne s'inscrivant plus dans le schème explicatif originel mais venant justifier par analogie une identité fondatrice mise à mal. M. Le Pen joue sur l'idée de régression et de peur en assimilant la condition passée des femmes à la menace que font peser les migrants à l'encontre des femmes, ce qu'attestent les inchoatifs, terminatifs et pré-supposés suivants: « que la barbarie puisse **de nouveau** s'exercer à l'encontre des femmes » ; « les femmes **ne** peuvent **plus** jouir comme l'homme de ces mêmes droits » ; « la crise migratoire signe **le début de la fin** des droits des femmes » ; « libertés très chères, acquises de haute lutte » ; « **nouvelle** forme de **régression** ». Il s'agit d'imposer l'idée d'un retour en arrière d'une société pétrie de discours progressistes et de réactiver ainsi un imaginaire progressiste et émancipateur que les migrants viendraient corrompre, ces derniers étant assimilés à des agresseurs passés et jouant le rôle de miroir repoussant d'un passé honni.

La source du problème aujourd'hui ce n'est pas l'oppression la discrimination l'exclusion des musulmans par l'Occident c'est l'oppression des femmes par l'islam [...]

Y'a aussi ce fait que dans le monde musulman euh s'entretient la haine du désir et de celles qui le provoquent le voile comme l'a dit Fethi Benslama occulte les signes de séduction maléfique dont le corps féminin est porteur et tant que donc et d'ailleurs Fethi Benslama ajoute dans sa Déclaration d'insoumission à l'usage des musulmans et de ceux qui ne le sont pas que l'oppression des femmes ne dégrade pas seulement la femme mais organise dans l'ensemble de la société l'inégalité la haine de l'altérité la violence ordonnées par le pouvoir mâle il faut aider les musulmans à se défaire de cette oppression sinon voilà là voilà ce qui arrive. (*L'Esprit d'escalier* (2), 10.01.2016)

Chez A. Finkielkraut, le recours à la citation d'un universitaire, qui plus est issu d'un pays arabe, la Tunisie, donne une caution à sa thèse selon laquelle l'islam opprimerait les femmes. Il permet par ailleurs de nourrir un imaginaire irénique sur soi qui est l'envers de ce qui est affirmé pour les musulmans : égalité, amour de l'altérité, non-violence, société non patriarcale. La religion musulmane est constitutive d'identité négative, occultant ainsi, d'une part, la nature politique de cette revendication musulmane dans les pays anciennement colonisés puis sous régime dictatorial (cf. à ce propos les travaux de François Burgat 2016) et, d'autre part, déniait, par ethnocentrisme, la spécificité et la légitimité de luttes féministes en dehors d'un cadre laïc, ce qui revient à refuser toute portée émancipatrice de la référence religieuse comme symbole d'affirmation identitaire. Les agressions à

Cologne apparaissent comme la résultante du caractère oppressif de la religion et la scène de son émergence. Elles s'intègrent dans une construction narrative faisant de l'islam l'opposant-agresseur et de l'Occident le bienfaiteur. Cette médiation partisane s'inscrit dans le raisonnement suivant : si nous ne libérons pas les musulmans de leur religion oppressive, alors nous ne pourrions éviter des agressions comme celles qui se sont produites à Cologne. Cette analogie construit, contre l'identité négative des Arabes musulmans, une identité fondatrice réactivant un imaginaire républicain universaliste et émancipateur, qui consiste à s'affranchir de toute référence religieuse, et signant ainsi une hégémonie à reconquérir *via* le droit des femmes.

### **3.3. Traitement séquentiel : rupture par réinvestissement de formules**

Un autre traitement de l'événement consiste à rapporter l'événement à des formules. Celles-ci, lors de leur parcours discursif, gagnent ou perdent des sèmes du fait qu'elles sont accommodées aux contextes et aux enjeux politiques qu'elles contribuent à délimiter. Ainsi, dans les interventions analysées, qu'elles émanent du champ politique, médiatique ou académique, le rapprochement des agressions à des formules dont le sens interdiscursif est remotivé comporte un double enjeu : d'une part, il réactive des imaginaires liés à l'altérité et au Soi, les formules jouant le rôle de catalyseur ; d'autre part, il permet d'établir une rupture par rapport à un-avant et permet également aux intervenants de se démarquer des concurrents opérant dans le même champ grâce à une idée-totem.

Ainsi les agressions à Cologne viennent conforter chez la candidate frontiste le leitmotiv de son parti qui voit dans l'immigration l'origine de tous les maux de la société française.

A toutes les raisons qui commandent la réduction drastique de l'immigration s'ajoutent désormais des impératifs qui touchent aux fondements même de la civilisation française : la sécurité de tous, et les droits des femmes. (*L'Opinion* (3), 13.01.2016)

Les agressions constituent aux yeux de M. Le Pen une atteinte à la « civilisation française ». La formule qui a capitalisé dans la langue les traits de progrès, de rayonnement (18<sup>ème</sup>) puis de maturité et de complexité<sup>22</sup> (voir les implications idéologiques de l'historiographie braudelienne<sup>23</sup> et

<sup>22</sup> Pour le parcours de la notion, voir également Obadia 2016.

<sup>23</sup> Cf. Dufal, B., *Historiographie d'une évidence : la civilisation occidentale*, [https://www.canal-u.tv/video/ecole\\_normale\\_superieure\\_de\\_lyon/18\\_historiographie\\_d\\_une\\_evidence\\_la\\_civilisation\\_occidentale.4539](https://www.canal-u.tv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/18_historiographie_d_une_evidence_la_civilisation_occidentale.4539). Avec la notion de civilisation, Braudel s'inscrit dans une conception évolutionniste du progrès, établit de fait une hiérarchie entre les civilisations, considérées comme des ensembles clos, et privilégie la continuité historique.



huntingtonienne) permet de réaffirmer la suprématie de la France. Par ailleurs, les deux référents qui lui sont accolés par contamination avec le cotexte (sécurité pour tous et droit des femmes) permettent à la candidate de se démarquer des positionnements pro-migrants et de faire avaliser l'idée d'un Etat régalien, ce qui s'inscrit dans la perspective frontiste. L'emploi du terme « civilisation », par sa portée historique, donne plus d'envergure à la France et permet d'imposer l'image d'une France plus ancienne que l'Europe et plus apte à régler la question des migrants. Mais le sens interdiscursif restreint à deux référents vise à se démarquer également de la droite et de sa formule totem « l'identité française » et à réaffirmer la souveraineté nationale, par le lien de l'ordre qu'impose la visée argumentative de la formule. Cette formule permet de jouer sur la fibre nationaliste en flattant l'*ethos* collectif, de marquer un-avant des agressions (la civilisation) et un-après (remise en cause de l'Etat et des droits de l'homme), attribuant ainsi aux étrangers une image inversée, le lieu de l'insécurité, du non-droit, de la régression.

Chez V. Boyer, le rapprochement des agressions à Cologne avec un terrorisme de type « sexuel » a des accents plus guerriers :

A la lumière de ces événements comment ne pas être choqué par le manque de réactivité des autorités européennes ? Où sont les féministes ? Sommes-nous en train d'assister à une nouvelle forme de terrorisme un terrorisme sexuel où l'on considère les femmes comme du gibier ? Les Français sont inquiets. (Sénat (4), 15.01.2016)

Le syntagme *terrorisme sexuel* apparaît une première fois en 2013 dans l'*Express* du 6 mars qui rapporte les propos d'Inas Mekkawy ; puis il est repris par le mouvement de défense des droits des femmes *Baheyaya Masr* qui entend réagir aux nombreuses agressions dont celles-ci font l'objet lors de la révolte égyptienne pour renverser le régime de Moubarak, et ultérieurement lors de manifestations de célébration de ce soulèvement. Pour Mekkawi, ces actes visent « à les exclure de la vie publique et à les punir de leur participation au militantisme politique et aux manifestations. Elles sont aussi une tentative de ternir l'image de la place Tahrir et des manifestants en général<sup>24</sup> ». Le terrorisme sexuel permet de qualifier des actes qui visent à saper le soulèvement de l'intérieur et à contester toute légitimité politique aux femmes. L'usage qui est fait du syntagme fait apparaître les traits [+violence], [+délégitimation politique], [+délégitimation d'un groupe sexuel], [+intergroupal]. Le syntagme renvoie à l'idée que des groupes à l'intérieur de la nation s'opposent et s'imposent les uns aux autres dans une lutte pour le pouvoir et, dans les propos de Mekkawy, que les femmes deviennent un enjeu politique pour délégitimer le mouvement ou certains groupes.

<sup>24</sup> [http://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/en-egypte-des-femmes-en-guerre-contre-le-terrorisme-sexuel\\_1227354.html](http://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/en-egypte-des-femmes-en-guerre-contre-le-terrorisme-sexuel_1227354.html).

Dans les propos de V. Boyer, le syntagme en usage perd le trait de délégitimation politique à l'encontre de groupes d'opposition ou d'un groupe sexuel et prend ceux de [+chasse à l'homme (femme)], [+guerre]. Ainsi les migrants sont présentés comme refusant le contrat qui lie les citoyens et l'Etat et comme force brute voire bestiale. La contestation de l'ordre établi procéderait des violences sexuelles faites aux femmes. La figure du migrant renvoie ainsi à l'imaginaire rémanent et dysphorique autour du barbare qui s'impose par la force et en s'accaparant les femmes du pays à conquérir.

C'est autour de la formule de « conflictualité normative » que la contribution de Stoecklin dans la revue *Jet d'encre* rapproche les attentats commis à Paris et les agressions à Cologne.

En quelque sorte, en suivant Elias, on peut voir l'humour et l'ironie comme de l'agressivité civilisée [...] une civilité aujourd'hui relativement mondialisée, reposant sur l'auto-contrôle, la distanciation par rapport à l'autorité et à soi-même (réflexivité) et n'autorisant l'agressivité que sous la forme euphémique de l'humour et de l'ironie. Ce que ne supportent pas les fondamentalistes, c'est « la civilité des autres » (dont la nôtre) et l'agressivité régulée qu'elle suppose. [...] Face aux agressions de Cologne, nous devons poser les bonnes questions, et ne pas nous laisser enfermer par la stigmatisation ou la récupération politique. Les points communs doivent stimuler une réflexion plus « haute » : dans tous les cas, on constate que faire la fête est possible quand l'agressivité est régulée, et que cela disparaît quand l'agressivité est généralisée. (*Jet d'encre* (5), 26.01.2016)

A la lumière des travaux de N. Elias sur la société curiale<sup>25</sup>, l'auteur distingue les sociétés se caractérisant par l'autocontrôle grâce à la « civilisation des mœurs » et celles où prévaut l'exocontrôle, dicté de l'extérieur, selon les traits distinctifs suivants : distanciation et auto-réflexivité *vs* non distanciation par rapport au dogme<sup>26</sup>, agressivité civilisée dont l'humour et la fête sont l'expression *vs* agressivité incontrôlée et généralisée dont la disparition de la fête est l'expression<sup>27</sup>, régulation de l'agressivité par l'Etat *vs* monopole de la violence à la place de l'Etat.

Cette catégorisation binaire et inversée de type culturaliste réifie, comme dans la conception huntingtonienne, et bien que l'auteur

<sup>25</sup> Le recours aux thèses de N. Elias peut être sujet à caution dans la mesure où l'analyse de situations historiquement et géographiquement situées (l'Europe au temps de la royauté) est transformée en heuristique pour parler de situations contemporaines et d'espaces géographiques différents, sans qu'ils constituent directement le terrain du chercheur.

<sup>26</sup> « De Socrate à Montaigne ("Connais-toi toi-même"), l'Occident a valorisé la distanciation et l'auto-réflexivité. Le foisonnement de la littérature en est l'indice le plus évident. Là où n'existe qu'un seul livre (*le livre*) il n'y a pratiquement pas d'auto-réflexivité possible, et donc pas d'autonomie ». D. Stoecklin « Une agressivité civilisée », *Jet d'encre*, 26 janvier 2016.

<sup>27</sup> « (...) si on suit la thèse d'Elias, on devrait conclure que les fondamentalistes vivent **encore** dans une "dynamique" dominée par l'impulsivité (que la "dynamique de l'Occident" a largement résorbée) » (*ibid.*).

s'en défende, des traits supposés représentatifs de deux « cultures en confrontation », l'identité monolithique des agresseurs étant un handicap face à un Occident où les expressions seraient plurivoques et qui serait donc plus apte à gérer les différences<sup>28</sup>. Les migrants apparaissent ainsi issus de sociétés anhistoriques, se situant à une étape dans leur progression vers la « civilisation des mœurs » où prévalent le contrôle des émotions, des codes différenciés, la délégation du pouvoir à l'Etat. Outre la conception hiérarchique des cultures et la vision hégélienne qu'il révèle – l'inscription dans l'histoire rime avec formation étatique –, l'argumentaire de l'auteur vise également à faire prévaloir une certaine originalité dans le champ universitaire et médiatique par l'emploi d'une autre formule.

Il faut commencer par comprendre que leur violence exercée sur des victimes expiatoires est une réponse sans doute inconsciente à leur propre désarroi face à une conflictualité normative par rapport à laquelle ils n'arrivent pas à prendre personnellement position et éprouvent donc le besoin de se ranger dans un camp qui leur offre la vision rassurante d'une conception manichéenne du monde (les bons et les mauvais). C'est ici que l'on voit pourquoi la « conflictualité normative » est une notion plus adéquate que l'expression « choc des civilisations » : elle ne réifie pas les « civilisations », mais fait au contraire entrevoir des processus de subjectivation différents, des processus de construction identitaires différenciés. (*ibid.*)

La formule éponyme du livre de Huntington, « choc des civilisations », est en effet reprise à l'envi dans les médias et le monde politique après les attentats de Paris<sup>29</sup>. A titre d'exemple, E. Levy dans *Causeur* n°32 du 3 février 2016 établit une triple distinction de l'immigré : celui qui s'en tient à partager certains traits de sa culture, celui qui joue la carte du surintégré et celui qui s'impose par la force.

Pour autant, la nuit de Cologne n'aurait pas cette charge symbolique explosive si la dimension sexuelle ne se doublait pas d'une dimension culturelle. Ce n'est pas seulement un visage du passé qui a surgi sous nos yeux effarés, c'est un visage de l'Autre (ce qui, il est vrai, est un peu la même chose). Mais pas l'Autre gentillet venu nous enrichir avec son folklore et ses petits plats qui deviendront bientôt les préférés des Français, pas l'Autre plus français que toi et moi qui trône en tête de la liste des gens sympas du *JDD*, non un Autre prédateur et hostile

<sup>28</sup> « Contrairement à l'Occident, qui a favorisé l'intériorisation des normes, et tolère donc leur interprétation personnelle, les régions du monde dominées par une pensée religieuse monothéiste considèrent comme « sacrée » une forme précise de « civilité », qui impose des pratiques incontournables et non-interprétables (dont le port du voile pour les femmes, le mariage précoce, l'excision et la circoncision) » (*ibid.*).

<sup>29</sup> Voir aussi Jean-Louis Bourlanges, ancien député européen et professeur associé à Sciences Po Paris (« Les violences à Cologne nous font découvrir le « choc des civilisations » au quotidien », *Le Figaro*, 16.01.2016).

qui ne vit pas dans un monde où toutes les cultures se donnent la main. Cet Autre-là ne nous dit pas, comme les propagandismes du multiculturalisme heureux, « à toi le string, à moi la burqa, vivons avec nos différences inch'Allah » : il pense que mon string signifie « à prendre ». (*Causeur* (6), 32, 3.02.2016)

[...] Une foule ivre de sa force a bravé tous les interdits de la société qui l'accueille, ne craignant ni la police ni la réprobation sociale. Bref, ce qui s'est passé à Cologne est une expression presque chimiquement pure du choc des cultures. (*Causeur* (6), 32, 3.02.2016)

[...] On dira que les attentats de 2015 et les événements de Cologne ne changent rien à l'impératif moral de l'hospitalité. Peut-être. Mais ils rappellent que les sociétés ont aussi le devoir moral de se protéger, quitte à réviser à la baisse leurs ambitions en matière d'accueil. Peut-être les bonnes âmes devraient-elles méditer ce précepte issu de la tradition juive : « Celui qui a pitié des méchants finira par être cruel avec les bons ». (*Causeur* (6), 32, 3.02.2016)

Les agressions à Cologne apparaissent ici aux yeux de la journaliste comme une manifestation du « choc des cultures », la formule huntingtonienne prenant une valeur axiologique (les migrants sont hostiles et prédateurs et sont relégués dans un « passé » honni) et une portée politique : le multiculturalisme nie la réalité des faits (les migrants n'acceptent pas les différences et refusent le lien contractuel) et la République est menacée.

#### **4. Conclusion : quelles identités et quels imaginaires politiques dans les discours sur les migrants ?**

Les migrants, à travers le traitement qui est fait des agressions à Cologne, jouent le rôle de miroir repoussant par leur assimilation à des « barbares » ou représentent un retour en arrière d'une société qui se vit comme progressiste. Par ailleurs, le traitement sériel qui est fait des agressions déterritorialise les événements en les inscrivant dans une même lignée rendant compte d'un même phénomène qui menace autant l'Occident que l'Orient ; il les dépolitise en imposant une lecture religieuse. Le traitement séquentiel, à l'inverse, repolitise l'événement, les formules à son contact se dotant de traits à portée politique (les agressions signent le rejet du contrat qui lie le citoyen à l'État et remettent en question le monopole de la violence alloué à ce dernier ; elles témoignent de la non-observance des lois, du retard sociétal lié à l'absence d'État et de la pacification des mœurs que ce dernier permet ; elles constituent une menace, celle d'une immigration non sélective, sur la démocratie), et impose ainsi l'Occident comme seul modèle. Lorsqu'il est prédictif, l'événement sortant de sa latence, il donne à celui-ci une portée politique à la fois endocentrée (l'immigration

remet en question des droits fondamentaux et implique de retrouver sa souveraineté nationale) et exocentrée (aider les Orientaux à se défaire d'une religion oppressive et liberticide). Il justifie un retour à l'intégrité territoriale, d'un côté, et, d'un autre, un retour à une hégémonie universaliste. Cette réappropriation de l'événement au prisme de lectures qui répondent à des enjeux politiques et concurrentiels nous donne prise sur les imaginaires. Ceux-ci s'articulent autour de trois motifs : celui de l'ennemi intérieur, d'une part, avec l'idée d'une société infiltrée par des forces hostiles (cf. la formule « terrorisme sexuel », les aphorismes « l'hiver était dans le fruit », « Celui qui a pitié des méchants finira par être cruel avec les bons », etc..) ; d'autre part, celui d'une conception évolutionniste et hiérarchique des cultures, et celui du parangon émancipateur. Cet imaginaire qui rappelle les inquiétudes de la Troisième République (voir Nora 1997) et fait écho à l'imaginaire colonial (cf. par exemple le trope « l'hiver est dans le fruit » faisant allusion à l'aphorisme « le ver est dans le fruit »<sup>30</sup>) est révélateur des relations que l'on continue d'entretenir avec l'altérité, l'autre étant d'autant plus aimé qu'il nous ressemble.

## Références bibliographiques

- Amossy, R. (2000), *L'argumentation dans la langue*, Nathan Université, Paris.
- Aristote (1991), *Rhétorique*, Livre de Poche, Paris.
- Bensa, A., Fassin, E. (2002), « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38, p. 5-20.
- Bourdieu, P., Fritsch, P. (2000), *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Burgat, F. (2016), *Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamique 1973-2016*, Editions La Découverte, Paris.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (éds) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- Krieg-Planque, A. (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon.
- Lamizet, B. (2015), « Rhétorique de l'identité et discours identitaires », in Richard, A. et al. (dirs), *Le discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris, p. 25-48.
- Maingueneau, D. (1991), *L'analyse du discours*, Hachette supérieur, Paris.
- Maingueneau, D. (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges Linguistiques*, 9.
- Nora, P. (1997), « De la République à la Nation », in Nora, P. (éd.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, p. 651-659.
- Obadia, L. (2016), « Civilisation », in Christin, O. (dir.), *Dictionnaire des concepts*

<sup>30</sup> Cette métaphore s'inscrit dans une série d'énonciations faisant référence à l'ennemi intérieur, particulièrement exploitée dans le contexte colonial et la doctrine de la « guerre révolutionnaire » qui a justifié la répression en Algérie. Voir Dieu, François, « La doctrine de la guerre révolutionnaire : un épisode méconnu de la pensée militaire française », *Res Militaris*, vol. 6, n°2, 2016 : <http://resmilitaris.net/index.php?ID=1023667>.

- nomades en sciences humaines*, Métailié, Paris, p. 241-255.
- Perelman, C., Olbrecht-Tyteca, L. (2008 [1958]), *Traité de l'argumentation*, Éditions de Bruxelles, Bruxelles.
- Plantin, C. (2002), « Topos », in Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dirs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p. 576-580
- Plantin, C. (1996), *L'argumentation*, Le Seuil, Paris.
- Popovic, P. (2011), « La sociocritique. Définitions, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques*, 151-152 (en ligne : <http://pratiques.revue.org/1762> ; consulté le 30 septembre 2016).
- Ricoeur, P. (1986), *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Editions du Seuil, Paris
- Ricoeur, P. (1991), « Événement et sens », in *L'espace et le temps*. Actes du XXIIe Congrès de l'Association des Sociétés de Langue Française (Problèmes et controverses), Dijon 1988, Vrin-Société Bourguignonne de Philosophie, p. 9-21.

### Annexe : Tableau récapitulatif des cinq interventions<sup>31</sup>

	(1) <i>Figaro Vox</i> (26.01.2016)	(2) « L'Esprit d'escalier », <i>RCJ</i> (10.01.2016)
A. Finkielkraut	Ce qui s'est passé à Cologne rappelle ce qui s'est passé place Tahrir pendant le printemps arabe des hommes agressant sexuellement des femmes pour les chasser de l'espace public on a beaucoup parlé des printemps arabes on est tous très malheureux de l'évolution de l'hiver qui a suivi mais quand on sait ce qui s'est passé place Tahrir on peut dire une chose l'hiver était dans le fruit c'était là toutes c'est c'est Jean-Louis Bourlanges l'a dit Cologne c'est le choc des civilisations au quotidien voilà à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui	La source du problème aujourd'hui ce n'est pas l'oppression la discrimination l'exclusion des musulmans par l'Occident c'est l'oppression des femmes par l'islam [...] Y'a aussi ce fait que dans le monde musulman euh s'entretient la haine du désir et de celles qui le provoquent le voile comme l'a dit Fethi Benslama occulte les signes de séduction maléfique dont le corps féminin est porteur et tant que donc et d'ailleurs Fethi Benslama ajoute dans sa Déclaration d'insoumission à l'usage des musulmans et de ceux qui ne le sont pas que l'oppression des femmes ne dégrade pas seulement la femme mais organise dans l'ensemble de la société l'inégalité, la haine de l'altérité, la violence ordonnées par le pouvoir mâle il faut aider les musulmans à se défaire de cette oppression sinon voilà là voilà ce qui arrive

<sup>31</sup> Ces extraits ont été choisis pour les phénomènes interdiscursifs qu'ils font apparaître, l'idée étant de voir comment les personnes se positionnent au travers de ces phénomènes de reprises, par des processus de redéfinition, de travestissement, de réinvestissement de « discours produits dans d'autres discours, antérieurement à lui et indépendamment de lui » (Maingueneau 1991 : 16). Nous avons par ailleurs fait le choix de travailler sur le parcours d'unités non topiques (voir Maingueneau 2005).

	(3) <i>L'Opinion</i> (13.01.2016)
M. Le Pen	Le droit à l'intégrité corporelle, de quelque sexe que l'on soit, est un droit parmi les plus essentiels. Ce droit est aujourd'hui attaqué pour nombre de femmes. Que la barbarie puisse s'exercer de nouveau à l'encontre des femmes, du fait d'une politique migratoire insensée, me remplit d'effroi. Je repense à ces paroles de Simone de Beauvoir: « <i>N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question</i> », et j'ai peur que la crise migratoire signe le début de la fin des droits des femmes. Atteinte à l'intégrité physique, contrôle social, réduction des libertés et asservissement: on sait que la pente est glissante. Sur ce sujet, comme sur les autres, les conséquences de la crise migratoire étaient pourtant prévisibles. A toutes les raisons qui commandent la réduction drastique de l'immigration, s'ajoutent désormais des impératifs qui touchent aux fondements même de la civilisation française: la sécurité de tous, et les droits des femmes.
	(4) Sénat (15.01.2016)
V. Boyer	A la lumière de ces événements comment ne pas être choqué par le manque de réactivité des autorités européennes ? Où sont les féministes ? Sommes-nous en train d'assister à une nouvelle forme de terrorisme un terrorisme sexuel où l'on considère les femmes comme du gibier? Les Français sont inquiets.
	(5) <i>Jet d'encre</i> (26.01.2016)
D. Stoecklin	<p>En quelque sorte, en suivant Elias, on peut voir l'humour et l'ironie comme de l'agressivité civilisée [...] une civilité aujourd'hui relativement mondialisée, reposant sur l'auto-contrôle, la distanciation par rapport à l'autorité et à soi-même (réflexivité) et n'autorisant l'agressivité que sous la forme euphémique de l'humour et de l'ironie. Ce que ne supportent pas les fondamentalistes, c'est « la civilité des autres » (dont la nôtre) et l'agressivité régulée qu'elle suppose. [...] Face aux agressions de Cologne, nous devons poser les bonnes questions, et ne pas nous laisser enfermer par la stigmatisation ou la récupération politique. Les points communs doivent stimuler une réflexion plus « haute » : dans tous les cas, on constate que faire la fête est possible quand l'agressivité est régulée, et que cela disparaît quand l'agressivité est généralisée.</p> <p>[...] Il faut commencer par comprendre que leur violence exercée sur des victimes expiatoires, est une réponse sans doute inconsciente à leur propre désarroi face à une conflictualité normative par rapport à laquelle ils n'arrivent pas à prendre personnellement position et éprouvent donc le besoin de se ranger dans un camp qui leur offre la vision rassurante d'une conception manichéenne du monde (les bons et les mauvais). C'est ici que l'on voit pourquoi la « conflictualité normative » est une notion plus adéquate que l'expression « choc des civilisations » : elle ne réifie pas les « civilisations », mais fait au contraire entrevoir des processus de subjectivation différents, des processus de construction identitaires différenciés.</p>



	(6) <i>Causeur</i> 32 (3.02.2016)
E.Levy	<p>Pour autant, la nuit de Cologne n'aurait pas cette charge symbolique explosive si la dimension sexuelle ne se doublait pas d'une dimension culturelle. Ce n'est pas seulement un visage du passé qui a surgi sous nos yeux effarés, c'est un visage de l'Autre (ce qui, il est vrai, est un peu la même chose). Mais pas l'Autre gentillet venu nous enrichir avec son folklore et ses petits plats qui deviendront bientôt les préférés des Français, pas l'Autre plus français que toi et moi qui trône en tête de la liste des gens sympas du <i>JDD</i>, non un Autre prédateur et hostile qui ne vit pas dans un monde où toutes les cultures se donnent la main. Cet Autre-là ne nous dit pas, comme les propagandismes du multiculturalisme heureux, « <i>à toi le string, à moi la burqa, vivons avec nos différences inch'Allah</i> » : il pense que mon string signifie « <i>à prendre</i> ».</p> <p>[...] Une foule ivre de sa force a bravé tous les interdits de la société qui l'accueille, ne craignant ni la police ni la réprobation sociale. Bref, ce qui s'est passé à Cologne est une expression presque chimiquement pure du choc des cultures.</p> <p>[...] On dira que les attentats de 2015 et les événements de Cologne ne changent rien à l'impératif moral de l'hospitalité. Peut-être. Mais ils rappellent que les sociétés ont aussi le devoir moral de se protéger, quitte à réviser à la baisse leurs ambitions en matière d'accueil. Peut-être les bonnes âmes devraient-elles méditer ce précepte issu de la tradition juive : « <i>Celui qui a pitié des méchants finira par être cruel avec les bons</i> ».</p>

## Le cadrage des discours politiques européens sur les migrations : l'illusion des controverses

European political discourses on migration:  
a common framework amid controversy

Esther Durin<sup>1</sup>

**Abstract:** This article aims at studying identity political discourse on migration and its counter-discourse, building on the theory of hegemonies developed at the University of Essex (Laclau & Mouffe 2009, Howarth & Torfing 2005). This fertile theoretical framework seems to suffer from its abstraction and a lack of methodological development (Dahlgren 2011, Yilmaz 2016). The praxeological model of textuality *in the same* (fr. *en même*) and *in itself* (fr. *en soi-même*) of Jeanne-Marie Barbéris (Barbéris 1998a, 1998b; Détrie, Masson & Verine 1998; Fauré 2011) can fill in this gap. The article combines these two theories to analyse speeches by members of the European Parliament during plenary debates on three resolutions on migration, as well as on the text of these resolutions, during the 2014-2019 legislature.

**Key words:** dialectics of the self and the other, European political discourse, migration, subjectification.

### 1. La théorie des hégémonies : la dialectique du même et de l'autre au fondement de la production de sens

Le social n'est pas une totalité donnée *a priori* mais un espace toujours indécidable et contingent. Sans pouvoir métaphysique venant instituer la société, nous voilà face à un champ illimité de différences-équivalences, dont aucune n'est par essence première. Or c'est le discours, pratique articulatoire fondamentale, qui vient représenter, organiser et délimiter ce champ : « l'organisation de la signification *procède de* et non *précède* l'action de l'homme sur le monde » (Bres 1994 : 35). Du fait de cette contingence, chaque re-présentation discursive n'offre que des fixations partielles – partiales – de sens :

---

<sup>1</sup> Doctorante en Sciences du langage, laboratoire Praxiling UMR 5267 CNRS, Université Paul-Valéry Montpellier 3 / Chargée de cours à l'Institut des hautes études des communications sociales (IHECS-Bruxelles/ Protagoras) ; esther.durin@gmail.com.

« les divers “ordres sociaux” [ne sont que] des tentatives précaires et manquées pour domestiquer le champ des différences » (Laclau et Mouffe 2009 : 181).

Le Même (l'*Idem*) et l'Autre (l'*Aliud*) sont les deux pôles autour desquels s'organise ce découpage du monde, dans un double mouvement d'inclusion / exclusion :

Toute la production du sens est une exclusion de l'autre et une condensation du même. Au quotidien, chacun d'entre nous effectue ce réglage en recourant à des formulations métalinguistiques telles que *ce n'est pas... mais c'est...* (Détrie, Masson & Verine 1998: 44).

Du fait de cette négociation dynamique, Laclau et Mouffe mettent l'accent non pas sur les pôles – le même, l'autre – jamais atteignables dans leur plénitude, mais sur les logiques antagoniques qui poussent vers ces pôles : « logique d'équivalence » et « logique de différence » (Laclau & Mouffe 2009, Laclau 2014).

A un moment donné, une différence particulière dans le champ illimité des différences, une parmi les autres, vient représenter une différence incommensurable et exclusive qui rompt la chaîne. La représentation du tout se fait donc à travers la représentation de son extérieur. Il s'agit d'« une chose que la totalité expulse d'elle-même afin de se constituer » (Laclau 2008 : 88-89). Une fois l'altérité pro-jetée, un signifiant particulier parmi les éléments restants vient englober de manière catachrestique la chaîne et incarner le tout. Ainsi naît le *demos*. La subjectivation collective implique une opération incessante de désidentification-identification. Le même n'existe pas sans l'autre, et vice-versa. L'antagonisme social est ainsi tout autant limite que condition de l'identité.

Une relation d'équivalence qui absorbe toutes les déterminations positives du colonisateur par opposition au colonisé, ne crée pas un système de positions différentielles positives entre les deux, pour la simple raison qu'elle dissout toute positivité : le colonisateur est discursivement construit comme l'anti-colonisé (Laclau & Mouffe 2009 : 234).

La subjectivation crée ainsi des forces désidentifiées des corps biologiques et sociaux.

Il y a trente ans, nous étions tous des « juifs allemands », nous dit Jacques Rancière faisant référence à l'affiche de mai 1968.

La cause de l'autre comme figure politique, c'est d'abord cela : une désidentification par rapport à un certain soi. C'est la production d'un peuple qui est différent du peuple qui est vu, dit, compté par l'Etat, un peuple défini par la manifestation d'un tort fait à la constitution

du commun, laquelle construit elle-même un autre espace de communauté (Rancière 1998 : 212).

Puisque l'identité est une construction symbolique, résultat d'une articulation discursive hégémonique, son étude implique la prise en compte de sa relation aux autres articulations discursives hégémoniques disponibles dans la société. En effet, dans une démocratie, ces articulations hégémoniques sont en compétition, dans un rapport agonale. Le « pluralisme agonistique » de Mouffe repose sur une confrontation politique entre adversaires, qu'elle définit comme paradoxalement « 'friendly enemies', that is, persons who are friends because they share a common symbolic space but also enemies because they want to organize this common symbolic space in a different way<sup>2</sup> » (Mouffe 2005 : 13). Cette confrontation entre adversaires est toujours ouverte et toute articulation hégémonique, toujours contestable (Mouffe 2013 : 17). Mouffe propose ainsi la distinction entre *le politique* (*the Political*) qui renvoie à cette « dimension of antagonism which can take many forms and can emerge in diverse social relations<sup>3</sup> » (*ibid.* 2013 : 2) et *la politique* (*the Politics*), qui désigne « the ensemble of practices, discourses and institutions that seeks to establish a certain order and to organize human coexistence in conditions which are always potentially conflicting , since they are affected by the dimension of 'the political'<sup>4</sup> » (*ibid.*: 3).

Le politique, c'est – cela peut paraître paradoxal – la remise en question constante de la politique, à travers l'imposition d'une autre ontologie du social, d'un autre découpage des identités. En France, l'école praxématique, avec le modèle de la textualité en même et en soi-même de Jeanne Marie Barbéris, a su rendre compte de ce conflit de représentations et du rôle de l'altérité dans la construction discursive des identités.

## **2. La praxématique – un modèle d'analyse de la construction discursive des identités**

La praxématique s'attache à analyser l'ensemble des opérations mentales et langagières de la construction intersubjective du sens, du travail de « signifiante » en train de se faire (Lafont & Gardès-Madray 1976, Lafont 1978, Détrie, Siblot & Verine 2001 : 324-315). Les unités

<sup>2</sup> « "ennemis-amis", c'est-à-dire des personnes qui sont amies car elles partagent un espace symbolique commun, mais aussi ennemis car elles veulent organiser d'une autre manière cet espace symbolique commun » (notre traduction).

<sup>3</sup> « dimension de l'antagonisme qui peut prendre diverses formes et émerger dans diverses relations sociales » (n.t.).

<sup>4</sup> « l'ensemble des pratiques, discours et institutions qui cherchent à établir un certain ordre et à organiser la coexistence humaine dans des conditions qui sont toujours potentiellement conflictuelles, puisqu'elles sont affectées par la dimension du politique » (n.t.).

linguistiques ne sont plus définies selon leur statut différentiel dans la phrase, les unes par rapport aux autres. Considérées comme des outils interdépendants de construction de sens, ces dernières sont appréhendées selon leur *fonction* dans l'élaboration commune du « spectacle linguistique » (Lafont 1978 :15) venant figurer le monde. Le praxème, qui remplace le lexème, est considéré dans sa fonction de « repérage de l'analyse du réel objectif par l'homme et spécialement le repérage des autres praxis » (Lafont & Gardès-Madray 1976 : 99). Il sert donc à désigner une portion du monde. Il n'a cependant pas de signification propre et s'appréhende comme un potentiel illimité de sens qui fait l'objet d'opérations de réglages successifs dans la praxis linguistique. Les parapraxèmes servent à mettre en « réalité » et inscrire en véracité cette portion du réel. Ils relient le praxème à l'ici et maintenant de la situation de communication, et l'ancrent dans l'expérience des co-énonciataires. Détrie, Vérine et Masson en font la « forme-pivot entre le langage et le réel » (2001 : 91). Ils regroupent notamment les embrayeurs et les déictiques (pronoms, possessifs, démonstratifs, articles, indéfinis, marques du temps, adverbes, etc). Les métapraxèmes, enfin, prennent en charge l'organisation interne et la mise en cohérence du message, en « permet[ant] au discours de se référer non pas à l'espace extérieur objectif ou à la conscience linguistique comme espace, mais à son propre espace » (*ibid.* : 100). Il s'agit notamment des connecteurs et des anaphoriques.

Pour l'école praxématique, le travail de signifiante correspond à un « mouvement dynamique de conceptualisation de la réalité même, par le langage » (Lafont 1978 : 217) avec la négociation d'un « étalonnage de degrés d'approche » (Barbéris, Bres & Siblot 1998 : 39) de l'image d'espace-temps. Cette dernière suit une progression en distinctivité.

La praxis linguistique ne peut être observée que comme un étagement du système de sens, entre un niveau d'économie maximale des unités (immédiatement après le seuil du ça) et un niveau de dépense maximale (celui du plus grand nombre d'unités et des plus petits domaines de sens). La moindre dépense correspond au plus haut degré d'abstraction (Lafont 1978 : 135).

Pour décrire ces étapes, la praxématique reprend à Guillaume ses trois échelons de mise en tension du temps (*in posse, in fieri, in esse*) pour les appliquer à une image renouvelée d'espace-temps. Ces échelons correspondent alors à une image de réalité virtuelle, émergente ou achevée. Cette « *topothèse en objectivité* se suspend logiquement à la topothèse du sujet et à l'organisation de l'espace en *moi* et en *ça* » (Lafont 1985 : 4).

Au niveau textuel, les traces de la dialectique du même et de l'autre apparaissent en premier lieu dans le système énonciatif. Un premier mouvement dégage la personne par l'exclusion de la non-

personne (le *ça*, le *il(s)* ou *elle(s)*) : la personne est ainsi définie par le couple *je / tu*. Un second mouvement dégage le *je* en excluant le *tu*. La tension propre à la définition du couple – le *nous* allocutif – et de l'égo – le *je* – peut faire apparaître trois fixations correspondant aux fixations *in posse*, *in fieri* et *in esse*. Barbéris (1998a, 1998b) modélise ces différents états comme des étapes progressives vers l'émergence du *soi-même*, que Laurent Fauré décrit comme « des couches successives, sédimentées en langue, de construction mentale de l'image du sujet linguistique » (Fauré 2001 : 52). Les deux premiers états sont regroupés au sein de la position *Idem*. Cette dernière « vise les identifications possibles, soit par une fusion maximale des points de vue (similitude), soit par analogie. La première fixation de l'*Idem*, que nous nommerons par commodité *Idem 1*, renvoie au stade du *même de similitude* (le *ça*), qui est celui de « l'immersion perceptuelle » (*ibid.* 53) telle que vécue par le nouveau-né. A ce stade, « la représentation adhère totalement à un modèle humain par rapport auquel il ne peut y avoir aucune distance, aucune profondeur » (Barbéris 1998b : 214). C'est la dyade mère-enfant. La seconde fixation que nous nommons par suite logique *Idem 2* renvoie au stade d'intersubjectivité et de coordination avec l'autre, stade du *même analogique* au sein duquel « accordage ou désynchronisation des représentations, convergence ou divergence sont possibles. Mais sans disjonction des points de vue » (*ibid.*). Le sujet en devenir « reste dans une communauté d'expériences et de représentation avec son autre » (*ibid.*). D'ailleurs, dans la phase préœdipienne, ce *nous* du couple mère-enfant se construit par exclusion de l'autre de la mère, qui n'est autre que le père : « *ailleurs* et *territoire*, ces deux termes définissent le « lieu du père » face à *l'ici* et à *l'espace* de la communication mère-enfant » (Lafont 1994 : 108). Le troisième et dernier stade de l'érogénèse, *l'ipsité*, « rend compte de la coupure permettant la définition de l'espace égotique » (Barbéris 1998a: 30). La position *Ipse* correspond à « l'accession du sujet à sa plénitude réalisée » (Fauré 2011 : 53). Le dégageant du sujet passe donc irrémédiablement par le dégageant de l'autre. *Je* est « l'autre de l'autre » avant d'être soi-même (*ibid.* : 64).

Le jeu de la textualité en *même* et en *soi-même* permet ainsi de rendre compte de la construction discursive des identités et de la relation entre énonciateur et co-énonciateurs. Les opérations de dégageant progressif de l'égo aboutissent à deux types de textualité, qui ne s'envisagent pas comme catégories alternatives et figées, mais plutôt comme deux pôles entre lesquels la matérialité textuelle oscille.

La textualité en *même* construit une mise en spectacle linguistique inachevée, jouant sur le flou, l'implicite et le contact impressif du récepteur avec l'ethos émanant du texte. La textualité en *soi-même* se fonde en revanche sur une interaction explicite entre les deux pôles et opère une mise en spectacle plus achevée (Détrie, Siblot & Verine 2001 : 364).

Le tableau ci-dessous donne une illustration des différents degrés portés par les parapraxèmes (Barberis, Bres & Siblot 1998) :

	<i>in posse</i>	<i>in fieri</i>	<i>in esse</i>
Image de réalité	virtuelle	émergente	achevée
Actualisateurs topothétiques	-	article défini et indéfini, adjectif indéfini	adjectif démonstratif, possessif
<i>Ex.</i>	<i>livre</i>	<i>un livre, le livre</i>	<i>mon livre, ce livre</i>
Actualisateurs chronothétiques	modes nominaux	subjonctif	indicatif
<i>Ex.</i>	<i>marcher, marchant, marché</i>		

Au-delà de l'entrée par le lexique, le modèle de Jeanne-Marie Barbéris nous permet d'appréhender le rôle de l'ensemble des unités linguistiques disponibles, y compris des mots dits « vides », dans la construction des identités *autre* et *même*. L'actualisation praxémique se réalise également par le choix du verbe et sa combinaison à d'autres verbes modaux. L'actualisation parapraxémique est réalisée par l'accord du verbe : « les actualisateurs du substantifs et les signifiants temporels-modaux du verbe se répondent dans un système équilibré : substantif actualisé seul = infinitif ; articles = subjonctifs ; démonstratifs = indicatif » (Lafont 1991 : 131). Par cette actualisation parapraxémique se dégagent des relations directionnelles de part et d'autre de l'acte, vers les actants. « Personnalisation et axiologisation permettent l'investissement des sujets narrateurs et narrataires qui « donneront vie » aux actants selon les processus de l'adhésion et de l'opposition : ils en feront des *mêmes* ou des *autres* » (Bres 1994 : 116).

Lafont et Bres proposent donc un prolongement à l'analyse de la description non-tensive du monde, discrétisant l'*autre*, le *tu* et le *je*. Une seconde étape méthodologique vise la mise en tension de ce monde. Elle correspond à l'analyse des programmes phrastiques en *être* et en *faire*, qui confirment ou infirment l'*autre* comme actant. Cette seconde étape s'avère également particulièrement pertinente pour analyser la relation entre *même* et *autre*, comme nous allons le voir dans des discours européens sur les migrations.

### 3. Terrain, corpus et méthodologie

L'émergence d'une politique migratoire commune de l'Union européenne est relativement récente. Les Etats membres ont d'abord mené des actions conjointes dans un cadre intergouvernemental, à partir des années 70. Un premier pas transgouvernemental est franchi avec les accords de Schengen et c'est avec le Traité d'Amsterdam de



1997 que la matière devient partiellement supranationale. La politique européenne suit ainsi deux grands axes : le premier vise le renforcement du contrôle des frontières et l'endiguement des migrations, le second vise l'intégration des ressortissants des pays tiers. Le premier axe est celui qui a connu une plus grande communautarisation. Toutefois, même dans la co-décision, le jeu demeure largement aux mains des Etats et le Parlement peine à peser sur les processus décisionnels (Balleix 2013 : 88). Les politiques d'intégration, quant à elles, demeurent clairement une compétence d'appui pour l'Union européenne, qui, ainsi que le stipule le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), se contente d'« établi(r) des mesures pour encourager et appuyer l'action des Etats membres » (art. 79 par. 4). C'est donc via la Méthode ouverte de coordination (MOC), c'est-à-dire le *benchmarking* et l'échange de bonnes pratiques, que se dessinent des politiques communes d'intégration.

Dans cette contribution, nous choisissons d'analyser les discours des membres du Parlement européen, pour deux raisons. Premièrement, nonobstant sa place dans les rapports de force interinstitutionnels et en gardant à l'esprit que les processus décisionnels suivent bien au Parlement une logique du compromis, il n'en demeure pas moins que l'institution représente le poumon démocratique de l'Union européenne. En effet, ses membres sont élus directement par les citoyens sur des programmes politiques partisans. Les eurodéputés sont répartis en huit groupes politiques qui se confrontent dans l'hémicycle. C'est de ce fait là que les clivages se font entendre. Deuxièmement, même sur des matières où la subsidiarité reste la règle, le Parlement peut, en dehors de toute procédure législative, se prononcer politiquement et émettre des recommandations aux Etats membres. Bien que sans autorité légale, ses résolutions non législatives sont dotées d'un fort capital symbolique et représentent une voie (voix) d'indépendance pour les eurodéputés.

Afin de constituer notre corpus, nous avons lancé deux recherches avec les mots clé « migrations » et « intégration » sur le site Internet de l'Observatoire législatif européen. Cette base de données en ligne du Parlement européen permet de retracer le chemin législatif d'un texte, d'identifier ses acteurs clés et les documents inhérents à sa procédure. Notre recherche a été effectuée sur la 8<sup>ème</sup> législature en cours (2014-2019) et portait sur les résolutions d'initiative lancées par le Parlement européen, qui visaient, en totalité ou en partie, l'intégration des ressortissants des pays tiers (politique intérieure). Deux résolutions ont répondu à nos critères : la Résolution du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne (2015/2095(INI))<sup>5</sup> et

---

<sup>5</sup> Résolution du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne, Parlement européen, 2015/2095(INI).

la Résolution du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail (2015/2321(INI))<sup>6</sup>. Une première lecture exploratoire de ces textes a montré la prégnance du dialogue interculturel comme outil politique d'intégration. Nous avons donc dans un second temps lancé une recherche avec le mot clé « dialogue interculturel », dans les résolutions d'initiative de la législature en cours. Nous avons logiquement retrouvé dans la liste les deux résolutions citées plus haut. Le premier des quatorze résultats concernait une Résolution du 19 janvier 2016 sur le rôle du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et de l'éducation dans la promotion des valeurs fondamentales de l'Union (2015/2139(INI))<sup>7</sup>. Les cinq occurrences de la racine *migr-* (*migrants, migration*) et les quatre occurrences du mot « intégration » dans le texte de la résolution ont confirmé le lien fait entre ces différentes notions dans les discours du Parlement. Cette troisième et dernière résolution a été en conséquence ajoutée à notre corpus. Celui-ci reprend les textes de nos trois résolutions mais également la transcription des débats en session plénière précédant leur vote. Une analyse interactionnelle rapide de ces débats fait apparaître de réelles confrontations entre les groupes politiques, dont les positions sur les trois résolutions sont cohérentes.

La Résolution du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne (2015/2095(INI)) a été adoptée avec 459 voix pour, 206 voix contre, 52 abstentions. Les socio-démocrates (S&D) et les conservateurs du Parti Populaire Européen (PPE) – dont sont issus les co-rapporteurs du dossier, Cécile Kashetu Kyenge et Roberta Metsola –, les Libéraux (ALDE) et les Verts européens (Verts/ALE) ont soutenu le texte. La majorité des députés de la Gauche radicale (GUE) se sont abstenus, dénonçant l'approche sécuritaire des politiques migratoires européennes ainsi que l'accord avec la Turquie. Le camp des « contre » regroupe, quant à lui, la majorité des députés des groupes des conservateurs britanniques (ECR) et du groupe de l'Europe des Nations et des Libertés (ENL). Le vote ECR s'appuie sur le refus de principe de l'intégration européenne, quelle qu'en soit la matière. Du côté de l'ENL, à l'extrême droite de l'échiquier politique, les députés dénoncent une « islamisation de l'Europe » et invoquent « un choc des cultures ». « Daarvoor moet je de grenzen sluiten en de-islamiseren! » 'Vous devez fermer les frontières et désislamiser !' conclut Vicky Maeijer, représentant la position du groupe durant les débats parlementaires relatifs au vote de la résolution (12 avril 2016, trad.

<sup>6</sup> Résolution du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail, Parlement européen, 2015/2321(INI).

<sup>7</sup> Résolution du 19 janvier 2016 sur le rôle du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et de l'éducation dans la promotion des valeurs fondamentales de l'Union, Parlement européen, 2015/2139(INI).

libre). Les votes du groupe de l'Europe de la liberté et de la démocratie directe (EFDD)<sup>8</sup> sont plus dispersés, en raison de l'hétérogénéité très forte en son sein, particulièrement au sein du Mouvement 5 étoiles.

La Résolution du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail (2015/2321(INI)) a été adoptée sur base du rapport de l'eurodéputé italien S&D Brandi Benifei, avec 486 voix pour, 189 contre et 28 abstentions. A quelques exceptions près, les députés des groupes S&D, ALDE et GUE ont soutenu la résolution. Le groupe PPE s'est montré un peu plus divisé, même si la majorité des députés ont voté pour. Ceux qui ont voté contre et se sont exprimés lors des débats, défendent la subsidiarité et condamnent principalement la demande d'augmentation du budget du Fonds social européen pour l'inclusion des réfugiés (Michaela Šojdrová, Ádám Kósa, etc.). Ádám Kósa oppose sur ce point citoyens européens et réfugiés.

Az Európai Unióban jelenleg 21 millió munkanélküli van. A fiatalok munkanélkülisége egyes tagállamokban tragikus mértéket öltött. Az Európai Unió állampolgárainak hogy magyarázzuk azt meg, hogy ők most kevésbé fontosak számunkra, mikor az Európai Szociális Alap 3%-kal történő emelését javasolják? (Ádám Kósa, 4 juillet 2016)

Il y a actuellement 21 millions de chômeurs dans l'Union européenne. Le chômage des jeunes est tragique dans certains États membres. Comment expliquer aux citoyens de l'Union européenne qu'ils sont maintenant moins importants pour nous, face à l'augmentation du Fonds social européen de 3%? (trad. libre)

Cette opposition entre Européens et réfugiés est reprise dans l'ensemble des interventions des députés du groupe ENL, qui ont à l'unanimité voté contre le rapport. L'autre à combattre est représenté par le triplet Union européenne, capitalisme financier et migration, particulièrement présent dans les discours des députés de la Lega Nord et du Front National. Les députés ENF contestent également la notion d'intégration qui guide la politique européenne : « intégration sous-entend "revendication" et "communautarisme" là où assimilation sous-entend adaptation et reconnaissance » (Dominique Martin, 4 juillet 2016, intervention écrite).

La Résolution du 19 janvier 2016 sur le rôle du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et de l'éducation dans la promotion des valeurs fondamentales de l'Union (2015/2139(INI)), dont la rédaction a été coordonnée par Julie Ward, a été adoptée avec 554 votes pour, 147 votes contre et 12 abstentions. Les eurodéputés des groupes S&D, PPE et ALDE ont tous défendu le texte. A une abstention près, les Verts ont également tous soutenu le rapport et malgré quelques dissidents ; la grande majorité des députés de la

<sup>8</sup> Europe of Freedom and Direct Democracy.

GUE ont fait de même. A l'inverse et sans surprise, la très grande majorité des députés ECR a voté contre (seul un vote « pour » et trois abstentions). Hormis une abstention, tous les députés ENF ont voté contre.

Europa als cultuurruimte en als beschavingscontinent heeft behoefte aan een besef van de eigen identiteit en het openlijk verdedigen daarvan, in plaats van het te laten verwateren en open te stellen voor incompatibele waarden van overal in heel de wereld. (Gerolf Annemans, 18 janvier 2016)

L'Europe comme espace culturel et, en tant que continent-civilisation, a besoin de donner sens à sa propre identité et de la défendre ouvertement, au lieu de la diluer et de l'ouvrir à des valeurs incompatibles venant de n'importe où à travers le monde.' (trad. libre)

Les valeurs incompatibles dont il est question sont largement associées à l'Islam. Le demos est un ethnos, lu à travers une lutte des cultures et civilisations. Quel contre-discours les députés de la majorité opposent-ils à ce discours politique identitaire des députés siégeant à l'extrême-droite de l'hémicycle ? Au-delà de la défense de l'accueil des réfugiés, quelle nouvelle ontologie du social proposent-ils ? Nous nous sommes ici intéressée au discours des rapporteurs en charge de la rédaction de la résolution au sein de la commission parlementaire compétente, ainsi que des eurodéputés intervenant pour représenter les autres commissions parlementaires étant intervenues pour avis dans le dossier. Leurs interventions en séance plénière ont été retranscrites et traduites par nos soins. L'analyse a porté sur le système énonciatif, les actualisateurs topothétiques et chronothétiques vus plus haut (parapraxèmes), les connexions et constructions syntaxiques associatives ou différentielles (métapraxèmes), dans leur influence réciproque sur les praxèmes (essentiellement les substantifs et adjectifs utilisés comme référents) et la construction du spectacle linguistique. Elle a aussi interrogé les programmes phrastiques, en être et en faire, rendant compte du modèle actantiel.

#### **4. Analyse du corpus**

##### **4.1. Négation et opposition de points de vue au sein de l'hémicycle**

La co-rapporteuse Roberta Metsola pose implicitement la migration comme problème dès l'ouverture de son discours de présentation du rapport sur la situation en Méditerranée, ainsi que la nécessité d'une approche globale de l'Union européenne sur la question des migrations. Dans l'exemple (1), l'usage de la négation permet à la locutrice L1/E1 de convoquer pour le désavouer un autre point

de vue, enchâssé dans son énoncé et appartenant à un énonciateur second e2, selon lequel il y aurait une solution rapide/magique à la migration. Ce point de vue n'est pas expressément attribué. Si aucun député n'a utilisé ces termes, le contexte de la séance plénière nous permet de penser que la locutrice renvoie ici à l'abstention majeure des députés de la Gauche unitaire européenne, dénonçant en bloc, on l'a vu, l'approche sécuritaire des migrations.

- (1) Mr President, if one thing is clear, it is that **there is no quick fix to migration. There is no magic silver bullet.** (Roberta Metsola, 12 avril 2016)  
 'Monsieur le Président, si une chose est claire, c'est qu'**il n'y pas de solution rapide à la migration. Il n'y a pas de solution magique.**' (trad. libre)

La migration est un défi, un problème qui amène une gestion politique. Pour Cécile Kashetu Kyenge :

- (2) Il fenomeno migratorio **non si contrasta ma si gestisce.** (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016)  
 'Le phénomène migratoire **ne se combat pas mais se gère.**' (trad. libre)

A nouveau, l'usage de la négation permet à la locutrice de convoquer pour le désavouer un autre point de vue enchâssé. Dans le contexte de la séance plénière et dans une perspective dialogique interlocutive, nous pouvons dire que cet énoncé rejeté renvoie au point de vue exprimé par les députés ENL et certains députés EFDD, qui appellent à « lutter contre la submersion migratoire » (Gilles Lebreton, 12 avril 2016, trad. libre).

A la lutte contre la migration, la rapporteure Kashetu Kyenge oppose la gestion. Elle utilise la répétition de *si gestisce* 'il se gère', renvoyant au « phénomène migratoire », à trois reprises dans son discours. Cette répétition en début de phrase lui permet de rythmer son discours et de souligner son propos. Notons l'usage réflexif de la non-personne, la troisième personne du singulier. Le phénomène migratoire apparaît ainsi comme un objet extérieur, inanimé, lequel appelle des mesures pour le réguler.

- (3) **Si gestisce** attraverso il pieno coinvolgimento di tutti gli attori interessati, tanto a livello europeo, nazionale e locale. **Si gestisce** attraverso azioni concrete di breve termine e politiche lungimiranti di medio e lungo termine. **Si gestisce** se vi è la volontà politica. (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016)  
**Il se gère** grâce à la participation de toutes les parties prenantes, tant au niveau européen qu'aux niveaux national et local. **Il se gère** par des actions concrètes à court terme et des politiques

prospectives à moyen et long terme. **Il se gère** s'il y a la volonté politique.' (trad. libre)

Cependant, dès le paragraphe suivant, la même eurodéputée délaisse le verbe *gestirsi* 'se gérer' et utilise les verbes *arginare* 'juguler' ou *combattere* 'combattre' :

- (4) Il progetto di risoluzione fornisce risposte concrete a quello che è il più grande spostamento di uomini e donne dopo la Seconda guerra mondiale, nonché delinea politiche strutturali dirette **ad arginare il fenomeno e a combattere le sue cause profonde.** (*ibid.*)  
 'Le projet de résolution fournit des réponses concrètes à ce qui est le plus grand déplacement d'hommes et de femmes depuis la seconde guerre mondiale, ainsi que des politiques structurelles visant à **juguler le phénomène et combattre ses causes profondes.**' (trad. libre)

Elle rejoint donc le point de vue qu'elle rejetait dans un premier temps. Notons la caractérisation progressive du phénomène général de la migration et de son positionnement dans l'ici et le maintenant, avec le superlatif quantitatif « le plus grand déplacement d'hommes et de femmes depuis la seconde guerre mondiale ». Les références à des événements et des actants plus précis construisent par analogie une image plus achevée du phénomène, et viennent le caractériser comme menace.

#### **4.2. Relations associatives et caractérisation progressive de la migration comme menace**

Dans le discours des deux eurodéputées, les défis migratoires cités plus hauts sont associés au crime, à travers la référence faite aux « réseaux criminels » (Roberta Metsola, 12 avril 2016, trad. libre) et à la « traite des êtres humains » (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016, trad. libre). Julie Ward associe, à son tour, à travers une énumération d'exemples, dans une relation de contiguïté, « crise des réfugiés » et « attentats terroristes », en tant qu' « événements dramatiques » :

- (5) Madam President, **recent dramatic events, such as the refugee crisis and the terrorist attacks in Paris**, have shown that, more than ever, Europe must tackle these common challenges and promote its fundamental values – not in a divided way, but with unity. (Julie Ward, 18 janvier 2016)  
 'Madame la Présidente, **les événements dramatiques récents, tels que la crise des réfugiés et les attentats terroristes à Paris**, ont montré plus que jamais que l'Europe doit s'attaquer à ces défis communs et promouvoir ses valeurs fondamentales – pas de manière divisée, mais avec unité.' (trad. libre)

La locution *such as* ‘tels que’ relie, dans sa fonction métapraxémique, ces univers de sens. Tous les deux constituent explicitement dans le discours de la rapporteure, des « défis communs » face auxquels les valeurs fondamentales de l’Union européenne se trouvent menacées. Ce discours rejoint ainsi le texte de la Résolution du 19 janvier 2016, qui reprend sur ce point le rapport présenté par Julie Ward. Le considérant I rappelle :

- (6) L’Europe et le monde sont confrontés à de nombreux défis liés **à la mondialisation, à la migration, aux conflits religieux et interculturels et à la montée du radicalisme**. (Résolution du 19 janvier 2016, considérant I)

L’énumération, mise en cohésion parataxique, reprend la chaîne d’équivalence réalisée entre migration et radicalisme religieux par les députés adversaires de l’ENL. La migration est explicitement associée au danger, du fait que le terme est co-occurent avec les termes « conflits » et « radicalisme ». Mais en dehors des quelques exemples mentionnés plus haut, qu’il s’agisse d’événements (attentats, crise) ou d’actants (réseaux criminels), les défis migratoires ne sont pas définis plus avant. Alors que dans l’oralité des débats, les parlementaires de la majorité utilisent plutôt des substantifs généraux, propres aux textes institutionnels, le texte de la Résolution du 5 juillet 2016 rompt étonnamment avec cette convention. Il ne s’agit plus de gérer un phénomène, la migration, mais « d’assurer la bonne gestion des réfugiés et des migrants ».

#### 4.3. Le migrant : la non-personne

Dans la majorité des discours d’eurodéputés de notre corpus, plus précisément dans les débats concernant les résolutions du 12 avril 2016 et du 5 juillet 2016, les ressortissants de pays tiers sont essentiellement représentés par la troisième personne du pluriel, le plus souvent moyennant un pronom démonstratif: **ceux qui arrivent en Europe, ceux qui ne sont pas éligibles, 36% de ceux...**

Le flou de la non-personne, flou au niveau de l’identité de cet objet-Autre, n’empêche pas nos locuteurs de clairement le discrétiser et de le pro-jeter, à l’aide des démonstratifs qui produisent une image de réalité achevée. Nul besoin de les nommer, nous savons ceux dont il s’agit.

Lorsque les locuteurs utilisent un substantif, ce dernier demeure très général : « des personnes », « personnes relocalisées ». Notons l’usage du participe passé dans « personnes relocalisées ». Dans le discours des eurodéputés, les migrants sont toujours représentés par un complément, comme destinataires des procédures de gestion: « la



réinstallation de... » ; « des mesures spécifiques pour... », « l'allocation des... ». L'actant « migrants », dans un premier temps écrasé sous la nomination « phénomène migratoire », réapparaît ici mais demeure démis de toute actancialité (Lafont 1991 :173).

Il n'est jamais sujet agissant ou co-agissant. Dans les différents cas cités, les députés et responsables politiques sont aux commandes. Ces derniers sont représentés, dans notre corpus de débats en plénière, par la première personne du pluriel, qui est exclusivement associée à des verbes modaux: « nous devons », « nous (ne) pouvons (pas) », « si nous voulons ».

La seule exception concernant l'objet-autre migrant représenté comme agent apparaît à la fin de l'intervention de Roberta Metsola :

- (7) In conclusion, **1.8 million people crossed into Europe** last year. **3 771 drowned** in the Mediterranean. This year already **more than 77 children have died**. (Roberta Metsola, 12 avril 2016)  
 'En conclusion, **1.8 millions de personnes ont traversé l'Europe** l'année dernière. **3771 se sont noyées** en Méditerranée. Cette année, **plus de 70 enfants sont morts.**' (trad. libre)

Ici, les députés n'ont plus la main. Nous les retrouvons spectateurs empathiques d'un phénomène extérieur : « la situation que nous rencontrons ».

- (8) Migration is, above all, a human issue. These are **real people with real lives**. (*ibid.*)  
 'La migration est avant tout une question humaine. Ce sont des **personnes réelles avec de vraies vies.**' (trad. libre)

N'ayant aucune responsabilité dans la survenue du problème, il incombe à l'Union européenne de le résoudre. Nous allons voir que la chaîne ainsi représentée par « des personnes réelles avec de vraies vies » va être rompue pour discrétiser plusieurs niveaux d'altérités, qui appellent différents niveaux d'empathie et différentes mesures.

#### **4.4. Des publics différenciés et hiérarchisés : de l'autre extérieur à l'autre intérieur**

Au sein des Etats de l'Union européenne, nous comptons trois types de statut : le citoyen de l'Etat, le citoyen ressortissant d'un autre Etat de l'Union européenne, le citoyen ressortissant de pays tiers. Malgré la distinction, ces trois types de statut sont reconnus comme membres de la même communauté politique, au sein de laquelle d'autres découpages et subjectivations collectifs sont toujours envisageables. Le statut de réfugiés fait l'objet, en raison de sa situation, de mesures de protection et d'un processus d'accès à la citoyenneté à

part entière. Ainsi, au sein des deux résolutions du 12 avril 2016 sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne (2015/2095(INI)) et du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail (2015/2321(INI)), nous trouvons deux syntagmes désignant les deux publics cibles des politiques migratoires : « les ressortissants de pays tiers » et les « réfugiés ». Ce qui est remarquable, c'est que ce statut légal/administratif lié au contexte devient, dans le discours des eurodéputées analysé, un mérite personnel :

- (9) We draw differences between those who are in need of protection and those who come to Europe for work, because we understand that while people fleeing war and persecution have a right to protection, it is true that this does not equate to an inalienable right to migration. (Roberta Metsola, 12 avril 2016)  
 'Nous établissons des différences entre ceux qui ont besoin de protection et ceux qui viennent en Europe pour travailler, parce que nous comprenons que si les personnes qui fuient la guerre et la persécution ont droit à la protection, il est vrai que cela ne correspond pas à un droit inaliénable à la migration.' (trad. libre)

L'usage de la construction *while P, it is true that Q<sub>nég</sub>* 'si P, il est vrai que Q<sub>nég</sub>' marque, moyennant l'emploi du *while* oppositif, l'opposition entre les deux publics. La « migration économique » devient une « migration de main d'œuvre » dont l'intégration n'est plus liée à la situation économique du migrant mais à son utilité pour combler les besoins économiques des Etats membres :

- (10) So we highlight that when it comes to labour migration, for example, it must be the Member States who have control over the labour market, and that they and the Union must see how best to fill any possible gaps in the market. (*ibid.*)  
 'Nous soulignons donc qu'en matière de migration de main-d'œuvre, par exemple, ce sont les États membres qui doivent avoir le contrôle sur le marché du travail, et qu'ils doivent voir la meilleure façon de combler les éventuelles lacunes du marché.' (trad. libre)

La plus forte empathie à l'égard des réfugiés ne leur permet tout de même pas d'accéder à la communauté. A nouveau, l'emploi de la négation permet d'introduire une opposition entre ces derniers et les « autres groupes défavorisés ».

- (11) Les mesures d'intégration et d'inclusion destinées aux réfugiés et demandeurs d'asile **ne devraient pas utiliser les ressources destinées aux programmes ayant pour cible d'autres groupes défavorisés**. (Résolution du 12 avril 2016)

Elizabeth Morin Chartier oppose clairement, quant à elle, intégration des citoyens européens et intégration des réfugiés.

- (12) Nous ne pourrons pas tout faire dans le cadre financier pluriannuel pour **intégrer à la fois les citoyens européens et les réfugiés**. (Elizabeth Morin Chartier, 12 avril 2016)

La locution adverbiale *à la fois* opère un double mouvement d'équivalence et de différence. Elle crée une relation de simultanéité entre deux phénomènes qu'elle contribue pourtant à antagoniser. Dans le cas présent, l'usage de la négation vient pleinement annihiler la possibilité de simultanéité de ces deux unités définitivement clivées. L'autre comme étranger devient l'autre comme minorité à l'intérieur du groupe social. Et la chaîne des autres qu'il s'agit de ramener dans la communauté est extensible. L'énumération posée dans la Résolution du 19 janvier (ex. 13) est en effet résumée par sa rapporteure à l'aide de l'expression indéfinie « toutes sortes de » (ex. 14):

- (13) ...renforcer les processus de socialisation et la participation **des minorités, des groupes défavorisés, des communautés marginalisées, des migrants et des réfugiés** à la vie culturelle et sociale, y compris aux postes de direction et aux prises de décision. (Résolution du 19 janvier 2016, pt. 25)

- (14) My report promotes the need to reinvigorate and promote **healthy dialogue between all kinds of communities**, leading to a better understanding and acceptance of common fundamental values, thereby laying the foundations for more inclusive and pluralistic societies. (Julie Ward, 18 janvier 2016)

'Mon rapport favorise la nécessité de revigorer et de promouvoir un **dialogue sain entre toutes sortes de communautés**, ce qui conduit à une meilleure compréhension et à l'acceptation de valeurs fondamentales communes, jetant ainsi les bases de sociétés plus inclusives et plus pluralistes.' (trad. libre)

Ce qui compte ici n'est plus qui sont ces autres (migrants, minorités, groupes défavorisés, communautés marginalisées...) mais ce qui les lie *a priori*, à savoir le présupposé de leurs non-compréhension et non-acceptation des valeurs fondamentales communes, c'est-à-dire celles portées par l'Union européenne. L'autre est ainsi redéfini, de son lieu de naissance à sa culture. Nous retrouvons avec l'emploi du qualificatif *healthy* 'sain' et du verbe *reinvigorate* 'revigorer' le présupposé d'un dialogue conflictuel entre les communautés ainsi citées, à défaut d'être définies. La force du présupposé, comme le rappelle Alice Krieg Planque, est qu'« en s'appuyant sur la matérialité même des formulations, [il] permet de présenter une thèse comme étant soustraite à la contestation » (2012 : 118). En effet « présupposer

un certain contenu, c'est placer l'acceptation de ce contenu comme la condition du dialogue ultérieur » (Ducrot, cité par Krieg Planque 2012 : 131). Le présupposé constitue ainsi « à un niveau interactionnel plus large, une sorte de ciment social, une zone de consensus entre les interactants » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 30).

Parmi ces « communautés » désignées sans être définies, une est particulièrement visée. Julie Ward vient ici défendre la communauté musulmane contre les accusations dont elle fait l'objet. Elle répond ainsi au point de vue des députés de l'ENL, requalifiant la communauté musulmane, non plus comme antinomique avec les valeurs de l'Union mais comme leur parangon, leur exemple :

- (15) During the recent devastating floods in my north-west region, the much maligned Muslim community were amongst the first to offer practical aid and moral support to remote rural communities, countering growing Islamophobia through spontaneous intercultural dialogue born out of true compassion and demonstrating a greater degree of sympathy and solidarity than the government did. (Julie Ward, 18 janvier 2016)

'Au cours des récentes inondations dévastatrices dans ma région du nord-ouest, la communauté musulmane très malmenée a été parmi les premières à offrir une aide pratique et un soutien moral aux communautés rurales éloignées, luttant contre l'islamophobie croissante par le dialogue interculturel spontané issu de la vraie compassion et démontrant un plus grand degré de sympathie et de solidarité que le gouvernement ne l'a fait.' (trad. libre)

Cette approche positive tend ainsi à opposer deux jugements sur l'identité musulmane et sa compatibilité avec les valeurs européennes. Ce faisant, elle répond certes à ses opposants politiques mais elle ne change pas les termes du débat. L'Islam en demeure l'enjeu et aucun autre découpage du social ne peut être proposé. C'est par rapport à cet autre que l'identité européenne se construit.

#### 4.5. Le même : l'autre de l'autre

Face aux démonstratifs désignant l'autre, « ceux-là », nous retrouvons, dans le discours des eurodéputées, un usage quasi-systématique de l'adjectif possessif pour parler de l'Union européenne : **our citizens** 'nos citoyens', **our Union** 'notre Union', **our celebrated Schengen zone** 'notre réputée zone Schengen' (Roberta Metsola, 12 avril 2016, trad. libre) ; **il nostro sogno europeo e i nostri valori** 'notre rêve européen et nos valeurs' (Cécile Kashetu Kyenge, 12 avril 2016, trad. libre).

Le possessif allocutif marque l'appartenance du locuteur et de son auditoire à une même communauté (« notre Union »), qu'on oppose

aux « communautés marginalisées » (Roberta Metsola, 12 avril 2016, trad. libre).

- (16) **And while, yes**, everyone's rights must be protected **and yes**, we must do more to keep families together, **it is also fair** to expect people to respect the values upon which our Union is founded. (*ibid.*)

'**Et alors, oui**, les droits de chacun doivent être protégés **et oui**, nous devons faire davantage pour maintenir les familles ensemble, **il est également juste de** s'attendre à ce que les gens respectent les valeurs sur lesquelles notre Union est fondée.' (trad. libre)

Ici la députée met en balance le regroupement familial avec le respect des valeurs de l'Union européenne, moyennant une construction phrastique de sens concessif, équivalant à une structure du type *certes p, mais q*, par laquelle on concède *p*, tout en lui opposant un argument plus fort. C'est une construction discursive qui lui permet de hiérarchiser les droits et devoirs des citoyens. Le droit à la famille est certes reconnu, mais subordonné au respect des valeurs de l'Union. Notons à nouveau la force du présupposé d'une incompatibilité de la migration avec les valeurs de l'Union.

La résolution du 5 juillet 2016 « met l'accent sur le rôle de l'école comme lieu d'accueil et de médiation linguistique et culturelle, notamment pour la promotion des valeurs démocratiques à travers des programmes d'éducation civique et de citoyenneté active » (pt. 86). Le « dialogue interculturel » devient ainsi une médiation qui suppose l'intervention d'un tiers dans un litige opposant deux parties. La résolution insiste sur la nécessité de former et d'appuyer les enseignants dans ce rôle en mettant en place des « services d'aide destinés aux enseignants et leur offrant rapidement une aide lorsqu'il s'agit de gérer les différents aspects de la diversité présente dans la classe, d'encourager le dialogue interculturel et de les orienter lorsqu'ils sont face à des conflits ou à des élèves risquant de se radicaliser » (pt. 69). Ce qui est notable ici est que la médiation ainsi opérée ne vise pas deux parties mais une seule. Il ne s'agit plus de chercher la conciliation de deux cultures présupposées inconciliables mais de transférer la responsabilité de la conciliation sur une seule de ces deux cultures. Ainsi la Résolution du 5 juillet 2016 « met l'accent sur la nécessité d'assurer une médiation culturelle et linguistique aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et d'approfondir leur connaissance de la langue et des valeurs culturelles et sociales de leur pays d'accueil » (pt. 69). Les trois résolutions alternent par ailleurs la référence aux valeurs des pays d'accueil et aux valeurs de l'Union européenne, sans distinction. La particularité des résolutions, comme des discours des députés, est de montrer une identité européenne homogène, basée sur une liste

de valeurs consensuelles et immuables. Les migrants et leur identité culturelle viennent entrechoquer un passé européen idéalisé, présenté comme homogène et harmonieux. La diversité culturelle européenne est définie dans les considérants de la Résolution du 19 janvier 2016 sur le dialogue interculturel, comme une biodiversité, un patrimoine déjà là, à protéger :

- (17) Considérant que l'Europe présente une immense richesse en termes de diversité culturelle, sociale, linguistique et religieuse; que, dans ce contexte, les valeurs partagées qui sont le ciment de nos sociétés, telles que la liberté, la justice sociale, l'égalité et la non-discrimination, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit, la tolérance et la solidarité, sont essentielles pour l'avenir de l'Europe (considérant A).

Le signifiant « diversité », au sein de la communauté européenne, ne renvoie pas au conflit mais à l'unité : il s'agit « d'une immense richesse », du « ciment de nos sociétés ». Il revêt le sens de « variété ». Notons, dans (17), l'énumération créant une chaîne d'équivalence sous le signifiant « valeurs partagées ». Le lien entre Union européenne, droits de l'homme et démocratie est naturalisé et non susceptible de contestation. Le dialogue interculturel ne vise plus l'intercompréhension mais la protection de ce patrimoine imaginé :

- (18) Considérant que, faute d'être un concept juridique, le dialogue interculturel n'est réglementé ni par le droit national, ni par le droit de l'Union, ni par le droit international, mais qu'il s'est bâti sur des cadres internationaux visant à protéger les droits de l'homme et la diversité culturelle (considérant B).

Riche et homogène dans les rapports sociaux à l'intérieur de la communauté, c'est-à-dire de la majorité, la diversité culturelle redevient conflictuelle dans les rapports de cette majorité avec les minorités. Le dialogue interculturel vise dans ces cas à :

- (19) renforcer le respect mutuel dans un contexte de forte diversité culturelle et de faire face à la réalité complexe de nos sociétés et à la cohabitation de différentes croyances et identités culturelles, ainsi que pour mettre en évidence la contribution des différentes cultures aux sociétés et aux patrimoines européens, voire de gérer les conflits de manière efficace (considérant D).

Nous retrouvons dans cet exemple un champ lexical managérial, autour de la gestion et de l'efficacité. Le dialogue interculturel devient l'« outil » (pt. 26) de cette gestion pragmatique des minorités. Sa représentation conflictuelle disparaît au profit de

sa version instrumentale et gestionnaire : « un dialogue interculturel constructif » (Résolution du 19 janvier 2016), « un dialogue sain » pour « une société plus harmonieuse » (Julie Ward, 18 janvier 2016, trad. libre). La responsabilité de ce passage de la conflictualité au consensus est attribuée aux communautés et minorités qui en sont destinataires.

(20) I decided to take a positive approach, particularly in respect of young people and the potential that they offer to society, and to celebrate that cultural diversity can create empathy, empower marginalised communities and foster more active citizenship. Intercultural dialogues and exchanges also address stereotypes, prejudices and discrimination by the majority. (Julie Ward, 18 janvier 2016)

‘J’ai décidé de prendre une approche positive, en particulier en ce qui concerne les jeunes et le potentiel qu’ils offrent à la société, et de célébrer que la diversité culturelle peut créer de l’empathie, responsabiliser les communautés marginalisées et favoriser une citoyenneté plus active. Les dialogues et les échanges interculturels portent également sur les stéréotypes, les préjugés et la discrimination par la majorité.’ (trad. libre)

Les comportements et discours discriminatoires de la majorité sont également pointés dans le discours des eurodéputées. Cependant, l’emploi de l’adverbe *also* ‘également’ en fin de phrase fait d’eux un problème secondaire. En effet, puisque les valeurs universelles sont attachées à la culture majoritaire, les discriminations en son sein deviennent de simples dysfonctionnements à corriger.

## 5. Conclusion

L’analyse des figements de la dialectique du même et de l’autre dans notre corpus a fait émerger la place prépondérante des métapraxèmes et des parapraxèmes dans la construction des identités différentielles. Le flou au niveau de la définition de l’autre n’empêche pas sa discrétisation et sa projection grâce à l’usage de démonstratifs. Le parapraxème apparaît alors central. Il renvoie à la fonction épictique du langage, lequel « a pour fonction de désigner l’inscription d’un objet dans l’espace, objet et espace promus ainsi à l’obligatoire réalité objective » (Lafont 1991 :264).

Au-delà de notre conclusion sur la force heuristique du modèle proposé par la praxématique, l’analyse de notre corpus a révélé que derrière la scénographie polémique propre aux débats en hémicycle, y règne un large consensus autour d’une lecture culturelle de la société, « devenue le cadre de sens commun pour organiser, gérer et expliquer le monde » (Yilmaz 2016 : 17). Même lorsque nos locuteurs de la « majorité tolérante » (Blommaert et Verchueren 1998) pensent



se positionner dans la controverse par rapport aux positions racistes ou islamophobes, ce nouvel horizon ontologique culturel contraint la façon dont ils s'inscrivent dans le débat. L'hégémonie – pour reprendre Laclau et Mouffe – correspond ici à la transformation d'une idéologie en norme, avec un glissement de paradigme, d'une lecture sociale à une lecture ethnoculturelle du monde, d'une politique égalitaire à une politique identitaire.

### Références bibliographiques

- Balleix, C. (2013), *La politique migratoire de l'Union européenne*, La Documentation française, Paris.
- Barbèris J.-M. (1998a), « Identité, ipséité dans la deixis spatiale : ici et là, deux appréhensions concurrentes de l'espace ? », *L'Information grammaticale*, 77, p. 28-32.
- Barbèris, J.-M. (1998b), « Pour un modèle de l'actualisation intégrateur du sujet », in Barbèris, J.-M., Brès, J., Siblot, P., *De l'actualisation*, CNRS éditions, p. 199-218.
- Barbèris, J.-M., Brès, J., Siblot, P. (1998), *De l'actualisation*, CNRS éditions.
- Blommaert, J., Verschueren, J. (1998), *Debating diversity: Analysing the discourse of tolerance*, Routledge, London.
- Bres, J. (1994), *La narrativité*, Duculot, Louvain-La-Neuve.
- Bres, J. (1998), « De Bally à la praxématique », in Barbèris, J.-M., Brès, J., Siblot, P., *De l'actualisation*, CNRS éditions, p.59-80.
- Dahlgren, P. (2011), « Mobilizing Discourse Theory for Critical Media Politics: Obstacles and Potentials », in Dahlberg L., Phelan S. (eds), *Discourse Theory and Critical Media Politics*, Palgrave Macmillan, London, p.222-249.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Editions Champion.
- Détrie, C., Verine, B., Masson, M. (1998), *Pratiques textuelles*, Presses de l'Université Paul Valéry Montpellier 3.
- Fauré, L. (2011), « L'émergence personnelle de l'autre : entre faits de langue et données interactionnelles », in Verine, B., Détrie, C. (éds), *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*, Lambert Lucas, Limoges, p. 47-70.
- Howarth, D., Torfing, J. (eds) (2005), *Discourse Theory in European Politics. Identity, Policy and Governance*, Palgrave Macmillan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986), *L'implicite*, Armand Colin, Paris.
- Krieg-Planque, A. (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris.
- Laclau, E. (2008), *La raison populiste*, Seuil, Paris (trad. Ricard, J. P.).
- Laclau, E. (2014), *The Rhetorical Foundations of Society*, Verso Books.
- Laclau, E., Mouffe, C. (2009), *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, Les solitaires intempestifs (trad. Abriel, J.).
- Lafont, R. (1978), *Le travail et la langue*, Flammarion.
- Lafont, R. (1985), « Le langage et le temps : le temps du langage », *Cahiers de praxématique*, 4, p.3-24.

- Lafont, R. (1991), *Le dire et le faire. Textes réunis par Jacques Bres et Françoise Gardès-Madray*, Presses Universitaires de la Méditerranée.
- Lafont, R., Gardès-Madray, F. (1976), *Introduction à l'analyse textuelle*, Larousse Université.
- Mouffe, C. (2005), *The Democratic Paradox*, Verso Books.
- Mouffe, C. (2013), *Agonistics: Thinking The World Politically*, Verso, London-New York.
- Rancière, J. (1998), *Aux bords du politique*, Folio.
- Yilmaz, F. (2016), *How the Workers Became Muslims: Immigration, Culture and Hegemonic Transformation in Europe*, University of Michigan Press.

## Identité politique et territoire : le discours stigmatisant de la Lega – Noi con Salvini

Political identity and territory: the stigmatizing speech of the Lega – Noi con Salvini

Silvia Modena<sup>1</sup>

**Abstract:** This article attempts to describe from a discursive point of view the political repositioning of the Northern League regarding the defence of Italian territory against “illegals”. This featured a shift from the northern secessionism of Umberto Bossi (national secretary from 1989 to 2013) to the nationalist enlargement to the south of Matteo Salvini, current leader of the party. The transformation of the territorial political identity of this dual political formation is put into discourse both as a discriminating and multiple word towards migrants who have arrived in Italy (*clandestini* ‘illegal immigrants’, *delinquenti* ‘offenders’) and as a standardizing and positive word for Italians (*gente* ‘people’).

**Key words:** political identity, territory, ethos, stigmatizing speech, Lega, Noi con Salvini, *gente* ‘people’, *clandestini* ‘illegal immigrants’.

### 1. Introduction

Ces dernières années, les phénomènes migratoires concernant l’Italie, notamment l’augmentation des arrivées et des débarquements dans le sud du pays, sont au centre des discours de plusieurs formations politiques. Tout particulièrement, la Ligue du Nord, depuis sa fondation en 1989, se caractérise par un discours xénophobe et raciste envers les migrants qu’elle n’a jamais cessé d’appeler « clandestins » :

- (1) Posso chiedervi un favore? Non chiamiamoli MIGRANTI o profughi. Chiamiamoli, perché tali sono fino a prova contraria, #CLANDESTINI. (message Twitter, Matteo Salvini, 8 juin 2015)  
‘Puis-je vous demander une faveur ? Ne les appelons pas MIGRANTS ou réfugiés. Jusqu’à preuve du contraire, appelons-les tels qu’ils sont, des CLANDESTINS.’

---

<sup>1</sup> Università di Modena e Reggio Emilia, Dipartimento di Studi Linguistici e Culturali; [silvia.modena@unimore.it](mailto:silvia.modena@unimore.it).

Dans le présent article nous aborderons, sous l'angle de l'argumentation et de l'ethos, la problématique que nous avons dégagée ci-dessus. Dans un premier temps, nous esquisserons les transformations que le nom du parti de Matteo Salvini a subi dans le contexte d'une politique à base territoriale (section 1.1.) ; nous détaillerons ensuite le corpus des discours pris en compte (section 1.2.) ainsi que l'ethos préconstruit du leader Matteo Salvini et les multiples aspects du re-travail de l'image de soi (problématisation du rapport *ethos* individuel / *ethos* collectif, section 2). Dans un deuxième temps, nous analyserons la polarisation argumentative entre l'emploi de *gente* pour désigner l'endogroupe (section 3.1.) et les appellations désignant l'exogroupe (section 3.2.).

### **1.1. Lega Nord, Lega et Noi con Salvini**

L'identité politique du parti et de ses adhérents s'est toujours construite en rapport avec les régions du territoire national à défendre par rapport aux étrangers. Umberto Bossi, qui a dirigé la Ligue du Nord jusqu'en 2013, martelait la nécessité de l'indépendance des régions du Nord, appelées également « la Padania », une sorte de macro-région inventée de toutes pièces (Avanza 2001: 433, Di Bonaventura 2015) dont l'identité s'est forgée contre l'hégémonie de la capitale Rome (« Roma ladrona » 'Rome la voleuse, Rome friponne') et la bureaucratie étatiste (Biorcio 2015). L'attention de divers chercheurs (Rivière 2012, Valenza 2012, Bouillaud 2004) a été attirée par le concept d'appartenance géographique au sein de la Ligue du Nord qui, à côté des intérêts économiques du Nord, est l'un de ses piliers identitaires.

Or, en 2013, Matteo Salvini est élu lors des primaires du parti : il obtient 82% des voix contre 18% pour Bossi. Il opère, à partir de ce moment-là, un repositionnement radical, passant du sécessionnisme à la formation du parti « Noi con Salvini ». Créé en décembre 2014, ce nouveau parti a pour objectif de conquérir et rassembler de nouveaux électeurs dans le Sud. Le fédéralisme prôné par son prédécesseur Bossi est ainsi effacé à la faveur de la recherche du consensus parmi les électeurs du Sud de l'Italie. Depuis son compte Twitter, Matteo Salvini affiche ouvertement cette stratégie :

- (2) La #Lega non va al Sud, ma per rispondere a richieste di cittadini ci metto la faccia con nuovo soggetto che si chiama "Noi con #Salvini". (message Twitter, 21 janvier 2015)  
'La Ligue ne s'oriente pas vers le Sud, mais pour répondre aux demandes des citoyens je soutiens ce nouveau projet politique qui s'appelle « Noi con Salvini ».'

Cette nouvelle stratégie politique a entraîné un vaste élargissement de l'horizon politique du parti. À côté des chercheurs,

la presse française s'intéresse également à ce changement politique. *L'Humanité*, par exemple, souligne que :

La Ligue du Nord veut sortir de ses frontières. Le parti créé en 1991 par Umberto Bossi pour obtenir l'indépendance du Nord de l'Italie a décidé ce vendredi [27 octobre 2017] lors d'un conseil fédéral un tournant historique. Aux prochaines élections législatives, programmées au plus tard au printemps [2018], la Ligue du Nord (LN) présentera des candidats dans toute la Péninsule, et non plus dans les seules régions septentrionales de l'Italie. Pour ce, le nom de la Ligue du Nord sera raccourci pour s'appeler simplement « la Ligue », en ôtant donc toute référence au Nord. (Gael De Santis, « Italie. La Ligue du Nord change de nom », *L'Humanité*, 30 octobre 2017<sup>2</sup>)

La cohabitation de deux entités politiques (« Lega » et « Noi con Salvini ») est un premier signal du changement à la fois politique et discursif en cours : la recherche de nouveaux électeurs dans le Sud de l'Italie et l'effacement des priorités nordistes du parti se reflètent dans l'exacerbation du discours sur la migration. Pour notre part, nous partons de l'hypothèse que la défense du territoire désormais national est exprimée par des choix lexicaux ayant des retombées discursives significatives, à travers toute une gamme d'appellations multiples et opposées entre elles.

D'un côté, le nouveau leader du parti englobe dans le syntagme « nostra gente » tous les gens « bien », du Nord et du Sud. Il se veut protecteur d'un ensemble important mais relativement flou de personnes : ses gens à lui, les gens à nous, d'ici, nos gens à nous, citoyens et électeurs du parti. Bien évidemment l'emploi du terme « gente » semble fonctionner comme un hyperonyme condensant dans un seul terme une « stratification discursive classificatoire » (Mortureux 1990 :115) importante : les électeurs sécessionnistes de l'ancienne « Lega Nord » ainsi que les nouveaux électeurs du Sud de l'Italie.

Par opposition à cette condensation, Matteo Salvini mobilise une panoplie d'appellations négatives et ponctuelles contre une masse multiforme de « clandestins » : par exemple, les migrants qui arrivent en Italie ne sont pas considérés en tant que travailleurs mais ils sont appelés les « ciabattanti » de « ciabatta » 'savate', ceux qui traînent les pieds :

- (3) Vogliamo espellere clandestini, ciabattanti e delinquenti, non immigrati perbene, integrati e con i documenti... (message Twitter, 27 août 2015)  
'Nous voulons expulser les clandestins, les faignants et les délinquants, non pas les immigrés avec leurs papiers en règle et bien intégrés...'

<sup>2</sup> <https://humanite.fr/italie-la-ligue-du-nord-change-de-nom-644617>.

La valeur stéréotypique des appellations désignant les migrants que nous allons analyser solidifie un discours politique identitaire qui s'insurge contre le manque de travail, l'assistanat, l'instigation à la violence et au banditisme.

Ces deux stratégies, qui se développent autour d'une série d'appellations axiologiquement opposées (nous/eux, bien/mal, etc.), sont le reflet d'un réajustement de l'espace politique de la « Lega » et de « Noi con Salvini ». Salvini le rappelle d'ailleurs lors de l'allocution de Pontida, lors d'une réunion très symbolique du parti<sup>3</sup> :

- (4) non c'è più destra e sinistra, fascisti e comunisti, ma parassiti e produttori, da Nord a Sud (message Twitter, Pontida, 21 juin 2015)  
 'il n'y a plus droite et gauche, fascistes ou communistes, mais parasites et producteurs, du Nord au Sud'

## 1.2. Corpus

Notre analyse exploite un corpus d'allocutions produites par Matteo Salvini essentiellement durant la première année de « vie » de la formation politique *Noi con Salvini*, l'année 2015. Les discours constituant notre corpus sont généralement des prises de parole « informelles » : des tweets, des messages ou des posts sur Facebook. Ces interventions sont toutes imputables à Matteo Salvini qui semble être l'unique porte-parole du parti. En effet, contrairement à d'autres formations politiques qui mettent en avant des candidats multiples selon les enjeux électoraux, la Ligue ne « parle » qu'à travers lui. Nous avons également pris en compte d'autres occurrences (des extraits d'interviews, des entrées tirées de glossaires politiques, etc.) trouvées dans des ouvrages consacrés à Matteo Salvini et à son parti.

À l'aide du logiciel Lexico3 nous avons informatisé ce corpus qui a été enrichi également en y ajoutant les réactions de ses électeurs ou ses sympathisants (dont une seule occurrence a été utilisée dans cette étude. Pour ce qui concerne l'utilisation de cet outil lexicométrique, il faut souligner que l'étude de notre corpus a suivi une démarche préparatoire précise. Tout d'abord le corpus a été balisé moyennant les étiquettes suivantes : types de discours (« discours contrôlés » et « discours non-contrôlés »<sup>4</sup>), locuteur (« Matteo Salvini » et « militants »)

<sup>3</sup> « Chaque année au mois de juin, les militants de la Ligue du Nord envahissent Pontida pour raviver l'expérience fondatrice du mouvement qu'ils plébiscitent. Cette cérémonie fait du village un lieu politique. Pour tous les Italiens, Pontida est désormais indissolublement liée au *leghismo* » (Dematteo 2007 : 18).

<sup>4</sup> Nous nous sommes proposé d'isoler, d'une part, les discours les plus informels, liés à des moyens de communication imposant une sloganisation du discours et une rapidité des répliques fournies (Twitter et Facebook); d'autre part, nous avons réunis des extraits tirés d'ouvrages concernant Matteo Salvini et son parti.

et enfin la balise liée à la datation. Parmi les discours « non-contrôlés » nous avons inséré les posts de Facebook et les tweets de Twitter, tandis que du côté des discours « contrôlés » nous avons jugé pertinent d'inclure les interviews, les allocutions publiques, les chapitres de livres traitant du leader Matteo Salvini ainsi que les lignes directrices du parti en matière d'immigration.

La polarisation (Amossy 2014) de ce discours politique conjointement à l'attaque continue contre les migrants constitue le cœur d'une argumentation politique identitaire portant sur la non acceptation des populations étrangères présentes sur le territoire italien. La notion d'identité est dans ce cas de figure multiforme, car elle est mobilisée pour dessiner les frontières entre *nous* et *les autres*. Elle demande donc à être travaillée à travers une contextualisation sociale des discours pris en examen (Wodak *et al.* (eds) 2010). Le corpus s'étale sur l'année 2015 mais nous avons également intégré d'autres textes pour une mise en perspective plus objective (en particulier les ouvrages écrits par ou sur le leader italien<sup>5</sup>).

## 2. Ethos individuel vs ethos collectif

La notion d'ethos, introduite dans la *Rhétorique* d'Aristote, a été approfondie par de nombreuses études (Le Guern 1977, Declercq 1992, Amossy 1999, Auchlin 2000, Charaudeau 2005, Danblon 2006, Woerther 2007). Selon notre point de vue, l'ethos individuel du locuteur doit être amplifié à la faveur d'un ethos collectif que nous allons aussitôt décrire.

A la suite des travaux de Stewart *et al.* (2001), repris par Orkibi (2013, 2016) et par Amossy (2010), qui admettent que la présentation de soi peut être étendue à une entité collective, on peut considérer que la notion d'*ethos* collectif se réfère à la construction de l'identité d'un groupe, d'un mouvement contestataire, d'un nouveau parti politique, d'une entité nationale, etc. Pour ce qui concerne le cas italien, le terme *gente* 'gens', que nous allons analyser dans la section suivante, est un terme prédisant une entité vague, qui nécessite une expansion afin d'identifier ou de circonscrire le référent auquel il se rapporte.

Ainsi, l'*ethos collectif* passe par la construction d'un *ethos individuel*, l'un s'élaborant en interdépendance avec l'autre, dans un rapport dialogique. Dans notre cas, la constitution d'un ethos collectif devrait donc dépendre, en premier lieu, du façonnement et de la

<sup>5</sup> Francesco Maria Del Vigo et Domenico Ferrara (2015), *Il metodo Salvini*, Sperling & Kupfer, Milano.

Roberto Poletti (ed.) (2015), *Salvini&Salvini. Il Matteo-pensiero dall'A alla Z*, Mind Edizioni, Milano.

Gianluca Passarelli et Dario Tuorto (2015), *Lega e Padania. Storie e luoghi delle camicie verdi*, Il Mulino, Bologna.

Alessandro Franzi et Alessandro Madron (2015), *Matteo Salvini Il militante*, GoWare.



perception de l'image de soi par celui ou celle qui est à la tête d'un mouvement ou d'un parti et, dialectiquement, de l'image que l'opinion publique se forge à son égard.

Il faut alors souligner les modalités par lesquelles Matteo Salvini s'exprime dans ses discours, mais aussi identifier sa posture physique, ses expressions corporelles, ses « airs » (selon Barthes). En effet, par son comportement, il propose aux électeurs italiens le look d'un « Monsieur Tout le Monde » (« *una persona normale* ») ; le fait de porter systématiquement un sweat à capuche le rapproche de l'image d'un étudiant attardé (qu'il a été). Il se construit cette image à travers son nouveau parti politique *Noi con Salvini*. Il s'oppose à « *Sua Maestà Renzi* », car Matteo Renzi est arrivé au pouvoir en forçant le dispositif démocratique des élections, dans la continuation des gouvernements dits « techniques » de Monti et de Letta ; il s'oppose également aux experts, ces « *professoroni* », avec une allusion à Mario Monti, qu'on appelait « *il professore* ».

Matteo Salvini essaie de modifier le positionnement de l'ancien parti sécessionniste de la Ligue du Nord, qui revendiquait l'indépendance de la région mythique de la Padanie, en mettant en place une stratégie marketing de « glocalisation » (McGlashan 2013). En effet, ses sweats sont « customisés » en fonction de ses déplacements en région : il affiche le nom de cette région sur le vêtement qu'il porte pour l'occasion. On pourrait dire qu'il exalte, chez les Italiens, l'attachement à leurs terroirs (sous la forme de la défense du « *made in Italy* »<sup>6</sup>), à une identité territoriale, fondée sur des traditions localistes, provincialistes et régionalistes (Huysseune 2006). Cette caractéristique constitue historiquement, par ailleurs, une spécificité de l'Italie, nation tardivement établie qui s'efforce à trouver une identité nationale :

- (5) Viva i popoli con autonomia e responsabilità: veneti, sardi, salentini, lombardi! (message Twitter, 28 février 2015)  
 Vive les peuples autonomes et responsables : les Vénitiens, les Sardes, les Salentins<sup>7</sup>, les Lombards !'

Ces *éthé*, dits ou montrés (cf. Maingueneau 2002), sont en constante évolution et font l'objet d'ajustements ou de négociations de la présentation de soi. Le parti italien *Noi con Salvini* a entamé, à l'initiative de son nouveau président Matteo Salvini, une stratégie de conquête du pouvoir à travers une modernisation de son équipe et de ses institutions, accompagnée d'une révision – du moins apparente – de ses fondements idéologiques. Le parti tente de faire oublier, d'une part,

<sup>6</sup> « su immigrazione e difesa del “Made in Italy” le nostre battaglie sono da Nord a Sud (« concernant l'immigration et la défense du « made in Italy » nos batailles vont du Nord au Sud », 20 janvier, au cours de l'émission *Ottoemezzo* »).

<sup>7</sup> Habitants d'une partie de la région de Pouilles.

les velléités sécessionnistes de l'ancien parti *La Lega Nord* qui prônait l'indépendance de la Padanie à l'économie florissante et, d'autre part, les relents xénophobes à l'égard du *Mezzogiorno*<sup>8</sup>, accusé d'entretenir un système politique clientéliste et une population d'assistés. Il sera donc de son ressort d'engager un re-travail de l'ethos collectif préalable du parti en question, en affichant un positionnement moins radical et en imposant à ses militants ce que Kerbrat-Orecchioni définit comme un « profil argumentatif », des routines énonciatives partagées par la communauté des militants et sympathisants, que les médias ont parfois pris l'habitude d'appeler « éléments de langage ». Le vocable *gente* fait partie de ces nouveaux paradigmes linguistiques.

L'ethos collectif se constitue également autour d'un certain nombre de valeurs partagées. Dans l'opération de renouvellement de l'image du parti, la persistance des valeurs traditionnellement attachées à l'extrême droite (le familialisme, la ruralité, un certain ordre hiérarchique naturel, l'autorité virile, etc.) s'accompagne, dans les discours, de la défense de nouvelles valeurs ou principes fondateurs de nos démocraties occidentales (valeur abstraite, selon Perelman). Des valeurs concrètes, comme la Nation, sont également mises en avant, essentiellement dans les discours épideictiques destinés à souder la foule et à galvaniser l'auditoire. On sait que les jugements de valeurs ne peuvent prétendre valoir pour un auditoire universel. Nous remarquons cependant que ces jugements de valeur sont souvent empruntés à l'homme de la rue, sous forme d'appréciations triviales, de constatations qui se veulent de bon sens, et qui ont l'avantage de ne pas requérir de justification rationnelle : l'autotélisme des valeurs fait qu'elles constituent une « butée de l'argumentation » (Heinich 2017 : 200).

### **3. Polarisation argumentatives : *gente* vs *clandestini*, (*cosiddetti*) *profughi*, *chi sbarca*<sup>9</sup>**

#### **3.1. Analyse du terme *gente***

On peut dire du parti *La Lega Nord* qu'il est mû par une idéologie « ethno-nationaliste » vouée à la reconstruction mythique d'une région : la Padanie, avec sa propre langue. On a affaire à une représentation imaginaire d'une ethnie descendant prétendument des Celtes, pratiquant un « catholicisme calviniste » différent du catholicisme « exubérant » du Sud de l'Italie (cf. Avanza 2001 : 436).

La particularité du vocable *gente*, qui est un nom collectif pluriel (tout comme le français *gens*), est qu'il s'intègre dans nombre d'énoncés de type parémique : *parlare alla pancia* / *al cuore della gente*

<sup>8</sup> Le *Mezzogiorno* désigne l'ensemble des régions péninsulaires et insulaires qui correspond grosso modo à l'Italie du Sud.

<sup>9</sup> Fr. clandestins, (soi-disant) réfugiés, ceux qui débarquent.

‘parler aux tripes / au cœur des gens’, ou dans des clichés : *brava gente* ‘braves gens’, *gente perbene* ‘des gens comme il faut’, *bella gente* ‘des gens de la haute’<sup>10</sup> *un mare di gente* ‘un océan de gens’. Salvini utilise un *nous (noi)* – ayant valeur de *on* –, mettant ainsi en place un hyperénonciateur s’exprimant au nom de la sagesse populaire. Cela fait donc partie d’une stratégie de séduction et de connivence envers l’auditoire. Comme le dit Maingueneau (2004 : 114), « celui qui cite un proverbe participe à la communauté qui le soutient ». Le leader revendique le parler simple et concret en affichant son souhait de paraître authentique.

*Gente* est fréquemment utilisé avec l’expansion adjectivale *normale*. Le discours de Salvini oppose les constructions antagoniques *gente normale* ‘des gens normaux’ et *gente non normale* ‘des gens pas normaux’. Ces expressions sont à relier, dans l’interdiscours, à une phraséologie également de nature parémique, à travers laquelle l’Italien de la rue a l’habitude de dénigrer son pays, son système politique, ses institutions : « *questo non è un paese normale* » ‘ce pays n’est pas un pays normal’. Examinons cette spécificité discursive à travers le message d’un militant du parti publié dans le quotidien italien *Il Giornale*:

- (6) In un Paese malato come il nostro diventa eccezionale qualcosa (distruggere i campi rom) che in un **Paese “normale”** sarebbe solo catalogato come “giusta azione di buon senso”. (Alsikar. *il.Maledetto*, 8 avril 2015, post du blog du quotidien *Il Giornale*)  
 ‘Dans un pays malade comme le nôtre devient exceptionnelle une action (la destruction des camps de roms) qui, dans un Pays « normal », serait cataloguée tout simplement en tant qu’« action de bon sens ».’

Les gens qui habitent un « pays normal » (dans le sens de « les gens de chez nous » ou bien « des gens comme vous et moi ») sont ainsi définis comme des gens « simples », « bien », « honnêtes », « sérieux », « qui travaillent », s’opposant à « ces gens-là » (*gentaglia*, *certa gente*), mots ayant une acception péjorative et désignant, d’une part, les hommes politiques, les gouvernants, et, d’autre part, les étrangers (« clandestini », « (cosiddetti) profughi », « chi sbarca »).

Cette « tension », évoquée dans l’introduction du numéro 31 de la revue *Le discours et la langue* portant sur « Le discours politique identitaire » (Hailon *et al.* (éds) 2012 : 9), se concrétise d’un point de vue argumentatif dans la paire « nous » *vs* « eux ».

Le discours politique identitaire existe en tension [...]. Il a pour substrat l’homogène et l’hétérogène. La relation de l’UN, mais aussi celle vis-à-vis de l’Autre se fait dans les projections imaginaires du hors de soi.

<sup>10</sup> La traduction « des gens de la haute » est liée à un contexte précis d’utilisation du syntagme *bella gente*. Un autre contexte pourrait entraîner des traductions différentes.

Nous notons l'utilisation du pronom *noi* dès l'acte de nomination du nouveau parti : *Noi con Salvini*, destiné à effacer l'image de l'ancienne Ligue du Nord, considérée comme raciste envers les méridionaux. Le référent de ce *noi* pourrait donc être « les Italiens », entité collective nationale que le parti de Bossi a toujours récusée mais dont Salvini cherche à obtenir les voix. Il s'agit d'un *noi* pouvant recouvrir le sens du pronom, d'un « tous » indifférencié (qui sous-entend les Italiens du nord comme ceux du sud) mais aussi bien d'un « nous » désignant « les gens de chez nous » ou « les gens comme vous et moi ». En ce sens l'identité narrative du groupe passe ici par la construction imaginaire d'une « mêmété » (cf. Wodak 2010, reprenant Ricœur), d'un référent discursif homogène.

Le pronom *noi* est véritablement employé dans le but de construire une communauté à la fois homogène et diversifiée. Salvini la construit en tant qu'ensemble uniforme qui se fortifie à l'égard de l'Autre :

- (7) Stop all'invasione, difendiamo i confini, prima la nostra gente, da nord a sud! (message Twitter, 28 février 2015)  
'Stop à l'invasion, défendons nos frontières, d'abord les gens de chez nous, du Nord au Sud !'

La collocation *la nostra gente*, par exemple, avec la variante *la mia gente*, apparaît plusieurs fois dans les discours de Salvini. Les possessifs *nostra* ou *mia* sont en réalité des marqueurs spatiaux exprimant la localisation : « les gens d'ici », « les gens de chez nous », « les gens de chez moi ». Cette expression, qui rappelle le slogan lepeniste « les Français d'abord », veut, en réalité, souligner l'attachement du petit peuple d'artisans, de commerçants, de paysans à leur terre, un lieu, un « chez soi » qui fait leur identité :

- (8) **La mia gente**, quella stanca di dovere sopportare le angherie di uno Stato padrone e accentratore  
'**Les gens de chez moi**, ceux qui sont fatigués de devoir supporter le harcèlement d'un État-patron et centralisateur' (M. Salvini, *Secondo Matteo. Follia e coraggio per cambiare il paese*, Rizzoli, 2016, p. 22)

La catégorisation de l'Autre devient ainsi une schématisation stéréotypée : ces petites gens s'opposent aux harcèlements bureaucratiques des « cattivi amministratori » 'mauvais administrateurs' de « *Roma ladrona* » et à l'hégémonie de celle-ci :

- (9) Noi non abbiamo mai attaccato i cittadini del sud, ma abbiamo sempre contestato la cattiva politica. **Roma ladrona** è quella che è emersa nei giorni scorsi, non quella dei cittadini romani,

gli sprechi nelle regioni meridionali sono colpa dei **cattivi amministratori**, non della **gente**. (1<sup>er</sup> post de Salvini du 19 décembre 2014 sur la page FB du parti)

‘Nous n’avons jamais attaqué les citoyens du Sud, en revanche nous avons toujours contesté la mauvaise politique. L’image de la Rome friponne est l’image émergée ces derniers jours, non pas celle des citoyens romains ; les gaspillages des régions du Sud sont la faute des mauvais fonctionnaires, non pas des gens.’

Ces exemples permettent de dégager la construction d’un ethos collectif construit autour du terme *gente* : Matteo Salvini se donne pour objectif d’exprimer la voix du peuple à travers un discours stigmatisant l’Autre et renforçant l’endogroupe du parti. L’emploi de *gente* permet aussi au locuteur de souligner l’enracinement des « siens » au territoire (désormais) national qui s’oppose à l’éparpillement des provenances des migrants.

### 3.2. « Clandestini », « (cosiddetti) profughi », « chi sbarca »

La quête d’uniformité affichée par Salvini dans son discours nationaliste et non plus sécessionniste s’oppose à la diversité d’appellations mobilisées pour nommer l’Autre. La journaliste Marcelle Padovani souligne cette attitude de la façon suivante :

« Matteo » [Salvini] est astucieux : il n’appelle jamais les migrants « migrants », ni « immigrés », ni « réfugiés », mais « clandestins », essayant ainsi de faire passer dans l’opinion le concept de « l’étranger délinquant inévitable », et de susciter un rejet des invasions bibliques qui affectent aujourd’hui l’Europe et l’empêchent, selon lui, de tourner rond. (Marcelle Padovani, « Matteo Salvini : raciste, nationaliste et... de plus en plus populaire en Italie », *Le Nouvel Observateur*, 6 septembre 2015<sup>11</sup>)

Les valeurs évoquées ci-dessus constituent « un imaginaire collectif reposant sur un certain nombre de principes faisant lien social » (Charaudeau 2013 : 174). Matteo Salvini moule son image de soi à travers la mobilisation d’un modèle culturel entériné, renforçant ainsi une identité collective acceptée par son public. Cet imaginaire est employé par le leader de la Ligue dans le but de fortifier la matrice idéologique du parti : l’appartenance au territoire national.

Pour ce qui concerne la composante territoriale, si pour l’Italie la notion de Patrie paraît désuète, voire kitch, car associée à l’époque fasciste et à ses guerres coloniales, l’attachement au territoire, à la terre et à ses racines est bien présent dans la matrice idéologique du

<sup>11</sup> <https://www.nouvelobs.com/monde/20150903.OBS5234/matteo-salvini-raciste-nationaliste-et-de-plus-en-plus-populaire-en-italie.html> (consulté le 21 juillet 2018).

parti de M. Salvini. L'élément paysan et rural fait également partie des discours sur la défense de la territorialité. L'image qui en découle est celle d'une collectivité attaquée sous divers aspects : la ruralité, par exemple, devient un symbole de l'identité locale opposée à l'idée d'une prétendue identité européenne :

- (10) Da Italia e UE aiuti ad agricoltura egiziana ma a quella italiana no. Vergogna! (message Twitter, 17 mars 2015)  
 'Des aides à l'agriculture égyptienne de la part de l'Italie et de l'UE mais rien pour celle italienne. La honte !'

L'agriculture égyptienne (exogroupe) est opposée ici à celle italienne (endogroupe) : l'appartenance territoriale devient porteuse de revendications sociales et politiques issues de l'électorat de la Ligue. La pêche occupe également, depuis la conversion sudiste de Salvini, une place importante dans son discours. Dans l'ouvrage *Il metodo Salvini*, un glossaire du leader est proposé. L'entrée *pescatori* 'pêcheurs' débute de la façon suivante :

Sono una delle categorie meno rappresentate dalla politica. Per Salvini sono un mantra della sua metamorfosi sudista. Prima del suo impegno per i pescatori l'unico pesce conosciuto dalla Lega era il trota. Forse – freudianamente – è un rito di purificazione. (Francesco Maria Del Vigo et Domenico Ferrara, *Il metodo Salvini*, Sperling & Kupfer, 2015, p 340).

'Il s'agit de l'une des catégories les moins représentées de la politique italienne. Pour Salvini il s'agit d'un mantra de sa métamorphose sudiste. Avant son engagement pour les pêcheurs le seul poisson connu par la Ligue était la truite<sup>12</sup>. C'est peut-être, dans les termes de Freud, un rituel de purification.'

Conjointement à cette stratégie « géographique » le leader du parti associe les domaines du travail et de la famille. Par une stratégie argumentative de dissimulation (Wodak 2010), son discours construit la représentation d'une société divisée entre, d'une part, ceux qui travaillent et qui payent des impôts (ou ceux qui ont perdu leur travail à cause d'une politique mondialiste ou européiste) et, d'autre part, les privilégiés qui ne travaillent pas (les étrangers qui profitent des aides sociales, les réfugiés qui bénéficient de logements gratuits, les jeunes des cités, les élites, etc.). Les exemples qui suivent illustrent comment Matteo Salvini exploite le manque de travail parmi les migrants :

- (11) Ascoltate e diffondete. Renzi paragona gli ITALIANI che emigravano in cerca di fortuna ai clandestini che sbarcano oggi.

<sup>12</sup> Renzo Bossi, fils d'Umberto Bossi, ancien porte-parole de la Ligue du Nord, est surnommé "il Trota" (la *sic* truite).

Per i nostri nonni c'erano le MINIERE e il DURO LAVORO, non gli alberghi gratis. (27 mai 2015, post publié sur la page Facebook de Matteo Salvini)

'Ecoutez et diffusez ! Renzi compare les ITALIENS qui émigraient en quête de fortune aux clandestins qui débarquent aujourd'hui. Pour nos grands-parents il y avait les mines et le dur labeur, non pas les hôtels gratuits.'

Cet exemple nous montre que la constitution d'un ethos collectif lié à un « *nous travailleur* » intégré à la nation italienne n'est pas sans délimiter un Autre duquel on le dissocie. En d'autres termes, le travail « dur » des migrants italiens délimite un Autre (« les clandestins qui débarquent aujourd'hui ») qui représente son contraire.

Pour ce qui concerne les appellations des migrants, il faut noter que Salvini opère, d'un point de vue énonciatif, une « non transparence du dire » (Authier-Revuz 1995). Parmi les formes les plus explicites de la modalisation autonymique on signale l'emploi des guillemets. Les segments guillemetés véhiculent des significations qui ne sont décodables qu'à travers un travail d'interprétation :

- (12) Coppia di anziani massacrata a Catania, fermato un "profugo". Da che guerra scappava questo tizio??? (post publié sur la page Facebook de Matteo Salvini, 31 août 2015)

'Un couple de personnes âgées massacrées à Catane, un « réfugié » arrêté. Il s'échappait de quel conflit ???'

En mettant des segments entre guillemets, Matteo Salvini attire l'intention du destinataire sur le fait que leur référent se construit en fonction de son intention communicative : la stigmatisation de l'immigré passe par une trace typographique qui demande à être interprétée. Le locuteur montrerait ainsi son implication dans la polémique concernant les conditions requises afin d'obtenir le statut de « rifugiato ». La modalisation autonymique s'accompagne ici de l'emploi du syntagme « un couple de personnes âgées », qui active immédiatement une série d'images stéréotypées (par exemple, personnes seules, faibles, innocentes) antinomiques avec l'image négative véhiculée par le terme guillemeté « réfugié ».

Parfois, à la place des guillemets on utilise des adjectifs explicitant le « flottement » sémantique des termes employés. En d'autres termes, le locuteur indique de façon plus explicite la non-coïncidence de son discours à un discours autre (« *cosiddetti* » et « *presunti* ») :

- (13) Le richieste dei **cosiddetti "profughi"**: smartphone di ultima generazione, WI-FI, Skype e TV in tutte le camere... Agli italiani in difficoltà? Un calcio in culo! (post publié sur la page Facebook de Matteo Salvini, 13 août 2015)



‘Les demandes des **soi-disant « réfugiés »** : smartphone de dernière génération, Wi-Fi, Skype et télé dans toutes les chambres... Aux italiens qui peinent ? Un coup de pied dans le cul !’

- (14) 85000 **presunti profughi** in hotel pagato da italiani, 1.200 TERREMOTATI emiliani senza CASA. Basta! (message Twitter, 25 mai 2015)  
 ‘85000 **soi-disant réfugiés** dans un hôtel payé par les Italiens. 1200 sinistrés de l’Emilie sans maisons’

La matrice idéologique du parti se façonne, enfin, à travers le familialisme (Bréchon 2006), qui reste une clef de voûte d’un ordre naturel et que le bon sens ne peut remettre en question. La famille sert de métaphore pour illustrer la préférence territoriale nationale. Le leitmotiv italien « les gens de chez nous » reprend indirectement ce même *topos*. L’idée de « famille » est d’ailleurs véhiculée parfois à travers l’image de la femme méprisée opposée à celle des « clandestins » gâtés :

- (15) Per una donna con figli e senza lavoro non c’è NULLA, per chi sbarca domani mattina c’è tutto... (message Twitter, 10 octobre 2015)  
 ‘Pour une femme avec enfants et sans travail il n’y a rien, tandis que pour ceux qui débarquent demain matin il y a tout...’

De plus, la famille est conçue en tant que foyer, un certain « chez soi » qui doit être défendu :

- (16) È sacrosanto che qualcuno che si sente minacciato POSSA DIFENDERE SE STESSO, LA SUA FAMIGLIA E LA SUA PROPRIETÀ (message Twitter, 21 octobre 2015)  
 ‘C’est sacro-saint qu’une personne menacée puisse défendre elle-même, sa famille, sa propriété’

En outre, pour M. Salvini, l’exaltation de la virilité dans ses discours qui enfrennent la bienséance (*qui c’è gente con le palle!* ‘ici il y a des gens avec des couilles !’) est aussi une manière d’affirmer la suprématie incontestable et autoritaire du chef (de famille), de sexe masculin et de « race » blanche « nordiste » reconnu par les siens. La virilité sert également pour attaquer ceux qui en sont dépourvus, comme dans l’exemple suivant :

- (17) Alla faccia dell’Europa dei SENZAPALLE (post publié sur la page Facebook de Matteo Salvini, 5 octobre 2015)  
 ‘Au nez et à la barbe de l’Europe des SANS COUILLES’

Ce passage rappelle immédiatement le slogan de Umberto Bossi « *La lega ce l’ha duro* » ‘La Ligue bande’ et le renvoi presque obsessionnel à la virilité en tant que « valeur » politique.

#### 4. Conclusion

La défense collective du territoire, conjointement à celle de la famille ou du travail, qui contribue à la construction identitaire de l'endogroupe, passe inmanquablement par la désignation d'un bouc émissaire : les ennemis de l'intérieur (tout d'abord les clandestins, les migrants, puis l'élite politique, les Roms) ou de l'extérieur (les instances européennes, l'Allemagne) :

De fait, Salvini insiste sur ce qui est susceptible, selon lui, de porter atteinte à la nation italienne et à son identité ethno-nationale : l'islam, l'insécurité et la crise des réfugiés qui touche le sud de l'Italie depuis 2007. Le primat national doit être l'unique préoccupation des militants. Une stratégie qui s'est avérée prometteuse, car la Ligue est remontée de 4% des voix aux élections législatives de 2013, à 13% aux régionales de 2015. (Charles Delouche, « En Italie, la Ligue du Nord va-t-elle passer du régionalisme au nationalisme ? », *Libération*, 17 juin 2017)

Le discours de *La Lega*, ainsi que celui de *Noi con Salvini* véhicule l'image d'un leader, Matteo Salvini, à l'écoute des « siens » et contre les ennemis de tout genre. Les résultats électoraux de 2015 ont engendré d'importantes retombées discursives sur la représentation discursive de la politique identitaire du parti. La stratégie communicative de Matteo Salvini a gardé la tendance mise en évidence dans cette contribution pour les défis électoraux de 2018.

Le discours de Matteo Salvini « est présent, présenté et re-présenté » (Moirand 2015) dans les médias italiens. Le fait qu'il se sert, presque quotidiennement, des réseaux sociaux les plus utilisées (Facebook, Twitter), ainsi que sa présence dans nombreuses émissions radiophoniques et télévisées ne font qu'amplifier un discours identitaire polarisé contre un Autre et justifié par la défense de valeurs prétendument nationales : la famille, le travail et, de façon spécifique, le territoire de la nation italienne « attaqué » par l'arrivée de nouvelles populations.

#### Références bibliographiques

- Adam, J.-M., Amossy, R., Dascal, M. (éds) (1999), *Image de soi dans le discours : la construction de l'éthos*, Delachaux et Niestlé, Lausanne.
- Amossy, R. (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité et verbale*, PUF, Paris.
- Amossy, R. (2014), *Apologie de la polémique*, PUF, Paris.
- Auchlin, A. (2000), « Ethos et expérience du discours. Quelques remarques », in Wauthion M., Simon, A. C. (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Peeters, Louvain-La-Neuve, p. 75-93.

- Authier-Revuz, J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, Paris.
- Avanza, M. (2001), « Des artistes pour la Padanie. L'art identitaire de la Ligue du Nord », *Sociétés & Représentations*, 11, p. 433-453.
- Biorcio, R. (2015), *Il populismo nella politica italiana*, Mimesis, Milano.
- Bouillaud, C. (2004), « Italie (2). La Ligue du nord. De la périphérie au centre et retour (1989-2004) », in Blaise, P., Moreau, P., *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, Crisp, p. 311-336.
- Bréchon, P. (2006), « Valeurs de gauches, valeurs de droite et identités religieuses en Europe », *Revue Française de Sociologie*, 47/4, p. 725-753.
- Charaudeau, P. (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris.
- Charaudeau, P. (2013), *La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*, L'Harmattan, Paris.
- Danblon, E. (2006), « La construction de l'autorité en rhétorique », *Semen*, 21 (en ligne : <https://iprenet.bnf.fr:443/http/semen.revues.org/document1983.html>; consulté le 21 juillet 2018).
- Declercq, G. (1992), *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Éditions Universitaires, Paris.
- Dematteo, L. (2007), *L'idiotie en politique : subversion et néo-populisme en Italie*, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Di Bonaventura, F. (2015), « L'instrumentalisation de l'histoire dans le discours de la Lega Nord », *Interrogations ?*, 21 (en ligne : <http://www.revue-interrogations.org/L-instrumentalisation-de-1,495>).
- Hailon, F. et al. (éds) (2012), « Le discours politique identitaire », *Le discours et la langue*, 3.1.
- Heinich, N. (2017), *Des valeurs. Une approche sociologique*, Gallimard, Paris.
- Huyseune, M. (2006), « L'invention du territoire de la 'Padanie' », in de Biasi, A., Rossi, C. (dirs), *Chez nous - Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Editions de la Villette, Paris, p. 251-264.
- Le Guern, M. (1977), « L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique » in *Stratégies discursives. Actes du Colloque du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, p. 281-287.
- Maingueneau, D. (2002), « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, 113-114, p. 55-67.
- Maingueneau, D. (2004), « Hyperéronciateur et participation », *Langages*, 156, p. 111-126.
- McGlashan, M. (2013), "The Branding of European Nationalism Perpetuation and Novelty in Racist Symbolism", in Wodak, R., Richardson, J. (éds), *Analyzing fascist discourse. European fascism in talk and text*, Routledge, New York and London.
- Moirand, S. (2015), « Le discours politique identitaire dans les médias » (préface), *Le discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris, p. 9-14.
- Mortureux, M. F. (1990), « Hypo/hyperonymie et stratégies discursives », *Langages*, 98, p. 115-121.
- Orkibi, E. (2013), « Critique et engagement dans la rhétorique des mouvements sociaux », *Argumentation et Analyse du Discours*, 11 (en ligne : <https://journals.openedition.org/aad/1559>).
- Orkibi, E. (2016), « Peuple et *ethos* collectif dans la rhétorique de l'action

- collective : l'exemple du mouvement de l'été 2011 en Israël », *Exercices de rhétorique*, 7 (en ligne : <http://journals.openedition.org/rhetorique/469>).
- Rivière, D. (2012), « Régions, néo-régionalisme, quels enjeux pour la géographie ? Le cas italien », *Territoire en mouvement*, 16 (en ligne : <http://journals.openedition.org/tem/1889>).
- Stewart, C. J. *et al.* (éds) (2001), *Persuasion and social Movement*, 4<sup>e</sup> éd., Long grove (IL), Waveland, p.151-161.
- Valenza, D. (2012), « La Ligue du Nord, ou le populisme à l'italienne », *Nouvelle Europe*, 9 janvier 2012 (en ligne : <http://www.nouvelle-europe.eu/node/1396>; consulté le 21 juillet 2018).
- Wodak, R. *et al.* (eds) (2010), *The discursive Construction of National Identity*, Edinburgh University Press, Edinburgh.
- Woerther, F. (2007), *L'ethos aristotélicien. Genèse d'une notion rhétorique*, Vrin, Paris.

# Immigration, integration and *Leitkultur* in German newspapers: competing discourses about national belonging

Janet M. Fuller<sup>1</sup>

**Abstract:** This research examines the use of terms for social groups in Germany, specifically *Personen mit Migrationshintergrund* 'people with migration background', *Türken* 'Turks', and *Biodeutscher* 'ethnic German(s)' in online discussions about the integration of immigrants into German society. These terms construct essentialist social categories that focus on ethnic background as inherent in cultural behavior, which makes integration for members of these groups impossible. Further, in some cases naming stigmatized groups is no longer necessary, as the discourses about members of these groups are so strong that the mere mention of particular cultural practices is enough to indicate who the unwanted members of society are. However, competing discourses, which challenge the use of these terms and the discourses of alterity, are also part of the discussion of national belonging exemplified in these data.

**Key words:** immigration, integration, *Leitkultur*, national identities, media discourse, critical discourse analysis.

## 1. Introduction

In the spring of 2017, the *Leitkultur* Debate (Manz 2004) was resurrected with a proclamation by the German Minister of the Interior Thomas de Maizière outlining a German 'guiding culture' into which immigrants should integrate. This gave rise to a series of articles and hundreds of readers commenting on the idea of a *Leitkultur*<sup>2</sup> in the German newspaper *Die Zeit* in the week of April 30-May 7. In this research, I provide a qualitative analysis of the discourses present in comments on two of these articles. My analysis focuses on comments which address the idea of a dominant culture in Germany (what it is and how it should be, and who belongs to it and who does not), and the

---

<sup>1</sup> Rijksuniversiteit Groningen; j.m.fuller@ug.nl.

<sup>2</sup> The term *Leitkultur* (guiding culture) was used to refer to the idea of core German values and cultural practices which immigrants should adopt in order to integrate into German society.

linguistic means used to construct the social categories of belonging and exclusion. I approach these comments as part of the discourse of German national identity (see also Fuller forthcoming).

The term “discourse” is used to discuss how language, combined with other social practices, represent particular aspects of the world from a particular perspective (Fairclough 2009, Kress & van Leeuwen 2001). Here, I focus on how various linguistic strategies are used to produce and reproduce social categories related to national belonging (Wodak 2009). Discourses are thus more ideological than linguistic, but manifest themselves through the use of language. Migration discourse – including media discourse – can be studied as part of the mental processes underlying the ideological stances toward migration, as well as the social and political functions of these discourses in a given society (Van Dijk 2018).

Previous research on newspaper representations of migrants in the European context show that metaphors are commonly employed in the discursive construction of the migrants as an unwanted intrusion. These metaphors include natural disaster metaphors such as likening immigrants to a flood (Charteris-Black 2006) as well as other dehumanizing metaphors equating immigrants to parasites (Musolff 2015). In a study of British and Italian newspapers, Taylor (2014) found that tabloids discussed asylum seekers as a threat to taxpayers, although overall (including broadsheets, which focused more on migrants leaving the country) the depictions could not be said to position migrants and asylum seekers as scapegoats for societal problems.

Recent research on discourses of migration (Gal 2018) notes that even discourses which position migrants in positive ways must necessarily refer to stigmatization of migrant populations to refute them. However, this body of research also includes a focus on the process of social change. That is, the discursive construction of migrants both reflects and helps shape their place in society, so the hegemonic ideologies which disadvantage them are not fixed, permanent social positions but ongoing negotiations.

In addition to the analysis of discourses about migration, research on discourses about Muslims in Europe are relevant to this study. For the British press, Baker (2012) showed that Muslims were more likely to be linked to extreme beliefs than moderate or strong beliefs, which parallels the findings of Ahmed and Matthes (2017) in a meta-study of research on portrayal of Muslims worldwide. Baker *et al.* (2013) found that Muslims in the British press were overwhelmingly linked to conflict. Saeed (2007) claims that overwhelmingly, Muslims are represented as the Other and not British; in some cases, Muslims are also framed as a threat to society (Jaspal and Cinnirella 2010). Wodak and Boukala (2015) also note that the discursive construction of European identity often excludes Muslims.

The discourses of immigration and integration in Germany discussed here also draw on discourses about what it means to be German. Discourses are seen as both reflecting and shaping ideologies about national identities (De Cilla *et al.* 1999), which in turn provide impetus for political change. As discussed by Williams (2014), the discourses about belonging in Germany have shifted to be more inclusive and to view integration as a two-way process. This is reflected to some extent in citizenship policy that has moved from *jus sanguinis*, which reinforced ethnonational ideas about being German, to, in 2000, a form of *jus solis* which lent credence to more cultural views of national identity. Those born in and living legally in Germany are now eligible for German citizenship, and the caveat that they must give up all other citizenships was removed in 2014. This more inclusive policy for citizenship is reflected in the discourses analyzed here. However, although the explicit mention of race and ethnicity in a definition of German belonging is, at least among the readers of *Die Zeit*, largely absent, this ideological shift has of course not been complete, and the competing discourses reflect inclusive and pluralist ideologies alongside new ways of encoding ethnonationalism.

One specific linguistic feature which will be examined here is the use of the terms for referring to different social groups. Lutter (2016) notes that the changes in terminology over the years, from *Ausländer* to the current term *Menschen mit Migrationshintergrund*, reflect changes in the status of the people denoted but did not alter the fact that these terms served to distinguish these residents or citizens from 'normal' Germans. In the analysis below, I will address the role of such terms in the discourse of belonging in Germany.

The methodology used in this analysis is a two-pronged approach that allows to look at the larger discourses of migration and also linguistic strategies used to reproduce them. The articles to be analyzed were selected after a preliminary examination of all of the articles on this topic which appeared within the week of the appearance of the first article on April 30; the initial article and one other were selected for analysis primarily because the threads focused on the topic of integration and the definitions of Germanness. Thus, there is no claim here about the salience of discourse on integration in online discourse, as the data were selected because they dealt with this topic. The question which can be addressed with these data is, once the topic of integration into German society is broached, what discourses emerge?

In the first phase of the analysis, the comments were coded for the ideological positions as they emerge in the data. Of the total of 643 comments on these two articles, 195 comments specifically addressed the need for a *Leitkultur* for the integration of immigrants in German society (see the overview in Table 1 below). These results provide an overview of the multiple discourses present in German society, which include both inclusive and exclusive ideological stances.



Second, specific terminology used in discussing groups of people within German society are examined to see how these terms are part of the development of discourses of alterity. Here I examine the use of three particular terms: *Personen / Menschen / Mitbürger mit Migrationshintergrund* ‘people with migrant background’; *Türken* ‘Turks’; and *Biodeutsch* ‘bio[logically] German’. These particular terms are indicative of underlying ideologies about the roles of culture, religion and ethnicity in national belonging. In addition, however, because I found that in this particular data set these terms were used infrequently, I show that in many cases the discourses about particular social groups are so well-entrenched that there is no need to name them; mentioning certain key generalizations about particular social groups suffices to make it clear who is being discussed as unintegrated. Thus the stereotypes, along with the labels, are used to construct essentialist social categories.

## 2. Themes in the data

A tally of the comments for the two selected articles is given in Table 1 to provide an overview of discourses in the data. These comments were categorized according to themes as they emerged in the data; however, only those which focused on the issue of the guiding culture – whether there is one or should be one, what it is and who belongs in it – were coded. There were a total of 195 comments from these two articles which presented a stance toward *Leitkultur* (i.e., there should or should not be one), and these are discussed in the first part of the analysis.

	We need a <i>Leitkultur</i> that immigrants adhere to	Germany is diverse / tolerance and acceptance is/ should be our <i>Leitkultur</i>	<i>Grundgesetz</i> (German constitution) is the <i>Leitkultur</i>	<i>Leitkultur</i> is discrimination / integration goes both ways
<i>Wir Sind nicht Burka</i> <b>156</b>	85 (54.5%) specifically anti-Muslim: <b>14; 8.9%</b>	30 (19.2%)	20 (12.8%)	21 (13.5%)
<i>Integration ist nicht einfacher geworden</i> <b>39</b>	25 (64.1%) specifically anti-Muslim: <b>10; 25.6%</b>	6 (15.4%)	5 (12.8%)	3 (7.7%)
Total comments: <b>195</b>	110 (56.4%) Specifically anti-Muslim: <b>24; 12.3%</b>	36 (18.5%)	25 (12.8%)	24 (12.3%)

Table 1: Themes in the comments on the two selected articles

One of the selected articles is the first article which appeared on this topic, titled “*Wir sind nicht Burka*”: *Innenminister will deutsche Leitkultur* ‘We are not Burka’: The Minister of the Interior wants German Guiding Culture’, which outlines the ten points listed by de Maizière and gave rise to 555 comments. The second is a column by *Die Zeit* editor Theo Summer titled *Integration is nicht einfacher geworden* ‘Integration has not gotten easier’, which had 137 comments provided by readers.

Four main themes emerge from the comments; see Table 1 for the descriptive statistics for the distribution of answers. Slightly over half of the commenters voiced agreement with de Mazière’s premise that there is, or should be, a *Leitkultur* in Germany and that immigrants should orient themselves to this way of being. 54.5% of the comments coded fell into this category; an example is given in (1) below:

- (1) ...man könnte schon etwas mehr auf Werte als auf Kultur abstellen-aber das Bedürfnis, eine gewisse kulturelle Identität zu definieren, dem Überkommenen gegenüber abzugrenzen und zu vertreten finde ich nichts *per se* schlechtes.  
 ‘...one could put more emphasis on values than culture, but the need to define a cultural identity, and to demarcate and advocate for this, I do not find *per se* a bad thing.’

About 22% of the comments advocating for a *Leitkultur* (12% of all the coded comments) specifically named Turks or Muslims as the group that needs to adhere to the *Leitkultur*<sup>3</sup>. The example in (2) illustrates how both *die Türken* ‘the Turks’ and *Zuwanderer aus muslimischen Ländern* ‘immigrants from Muslim countries’ are named and described as “the problem”. One behavior which is said to be characteristic of them is that of not being able to speak German well even after being in Germany for many generations; this is an often-mentioned part of the discourse of Turks as the Unintegrated Other in Germany.

- (2) Wenn Sie sich aber nun mal anschauen, wie sich die Türken bspw. In Umfragen äußern, gerade in letzter Zeit, dann sehen Sie, wo das Problem ist. Und dann verstehen Sie auch, warum viele Zuwanderer aus muslimischen Ländern auch in der 3. Generation manchmal kein gutes Deutsch sprechen, wohingegen das Menschen aus dem asiatischen Kulturkreis deutlich besser gelingt.  
 ‘If you look at how for example how the Turks respond in surveys, especially recently, than you see where the problem is. And

<sup>3</sup> I conflate these two groups here to refer to Turks/Muslims not to indicate that they are indeed terms which may have the same referents, but to reflect that the discourse of alterity does not differentiate between Turks (who in reality may or may not be Muslim) and Muslims (who may be of Turkish background from any other countries, including Germany).

then you also understand why many immigrants from Muslim countries in the third generation sometimes don't speak German well, while people from Asian cultures are much more successful at this.'

Thus, somewhat over half of the commenters indicate that their view of integration is unidirectional. This is the dominant discourse about integration in Germany in these data. However, there are other discourses which appear consistently in the data, and are echoed in other studies (see Fuller forthcoming, Williams 2014). One discourse which competes with the othering discourse is a discourse about cultural openness in Germany. Many commenters said that tolerance and acceptance is the most important aspect of German culture, as exemplified in (3) below. Another related discourse is that the important rules of society are specified in the constitution and that immigrants are required to obey the law but cultural or personal behaviors cannot be dictated. This position is shown in example (4).

- (3) Toleranz und Akzeptanz gehören auch zu unseren Werten. Lesen Sie mal bei Goethe und Kant nach.  
'Tolerance and acceptance are part of our values. Look it up in Goethe and Kant.'
- (4) Wenn wir überhaupt von einer Leitkultur reden, dann gilt das Grundgesetz.  
'If we're going to talk about a guiding culture at all, then what applies is the constitution.'

Finally, there is also a discourse that counters the discourse supporting a guiding culture with direct criticism. In this discourse, it is maintained that such ideas are inherently discriminatory; many of these comments also address the issue of integration by saying that it is a two-way process and that immigrants alone cannot integrate, they must also be accepted and treated as if they belong.

- (5) Integration kann ohne Anstrengung der Zuwanderer nicht gelingen. Aber sie kann auch nicht gelingen, wenn die autochthone Bevölkerung nicht bereit ist, Anstrengungen anzuerkennen und letzte Differenzen zu akzeptieren.  
'Integration cannot succeed without the effort of the immigrants. But it can also not succeed when the native population is not ready to recognize these efforts and accept the remaining differences.'

Although these discourses are not the majority in these data, they are significant in the resistance they provide to the stance that depicts both German culture and migrants as homogenous groups with

fixed characteristics. Working against such ideological transformation, however, as will be examined in the next section, the terms themselves that are used to categorize people reflect essentialist ideas about these social groups.

### 3. Terms in the data

The second part of the analysis looks at the use of particular terms for groups of people and how their meaning is shaped through use. The underlying idea behind this analysis is that ways of referring to particular groups of people can be inclusive or exclusive, and that these terms can also change in their referential meaning as well as connotation. In my corpus of interviews with youths and young adults in Berlin, for example, I have found that the term *Ausländer* 'foreigner' is rarely used to refer to people who live in Berlin, regardless of their background or citizenship status, as it has come to imply a lack of belonging. Italians living in Berlin may not be German, but they are also not *Ausländer*. While there has long been some tendency to refer to Turks, but not other foreigners, as *Ausländer*, this usage is also fading. Are there new terms that have replaced this term, which is now seen as negative, and have terms developed for subsequent generations of migrant background residents and citizens – are they simply German, or still Italian or Turkish, or something else? While these data do not completely answer these questions, they do shed some light on underlying ideologies and motivations for membership categorization.

The official term now used for categorizing those who themselves come from outside of Germany, and their children, is *Personen mit Migrationshintergrund* 'people with migration background'<sup>4</sup>. In contexts such as the census and school statistics, this denotes people who themselves had the experience of migration, or have one parent who was not born in Germany. This category includes the so-called (*Spät*) *Aussiedler*, who are people of German background who were living in the countries of the former Warsaw Pact (i.e., the former Soviet Union and seven satellite states of central and eastern Europe) and returned to Germany in the post-Soviet era. In these official contexts (for example, the *Mikrozensus* done by the *Statistisches Bundesamt*) there is also reference to *Deutsche mit und ohne Migrationishintergrund*, thus recognizing that migration background does not preclude German citizenship. The official term, then, says nothing about either ethnicity or citizenship status.

However, there is evidence that when this term is used in everyday language, it has a much narrower focus: it is in some cases

<sup>4</sup> In colloquial language, you will also see *MimiMi* (*Mitbürger mit Migrationishintergrund* 'fellow citizens with migration background').

used in contrast with the term *Biodeutscher*, a term which will be discussed in more detail below but refers to what I will gloss as ‘ethnic Germans’. Further, *Migrationshintergrund* or *Migrant* is often used to specifically talk about Turkish-background or Muslim immigrant-background residents of Germany, and construct them as culturally Other. In example (6) – the only use of the term *Migrantenhintergrund* in these two articles – the term is clearly used to mean Muslims, as the commenter first mentions ‘most Muslims’ and then refers to this same set of people as having a ‘so-called migration background’. Although this is not a negative comment about this group of people, it clearly establishes an equivalence between migration background and being Muslim; in other words, in a discussion of guiding culture and integration, the real focus is not all immigrants but specifically Muslims.

- (6) Religiöse Symbole? Wir reden von der Burka? Diesen Unterdrückungssack wollen auch die allermeisten Moslems nicht haben. Ich habe auch noch nie eine selbst gesehen, und in meiner Stadt gibt es wirklich genug Leute mit dem sogenannten Migrationshintergrund.  
 ‘Religious symbols? Are we talking about the Burka? Most Muslims don’t want this oppression-sack. I myself have never seen one, and in my city there are really enough people with the so-called migration background.’

This one usage is only suggestive of such understandings of this term, and deserves further research on other corpora. However, the use of other terms in these data support the claim that there is the presence of a focus on Turks as the stereotype of the Unintegrated Other, and that German belonging still involves ethnicity.

In order to look closer at this issues in these data, I examine the use of specific reference to Turks, as a means of examining the essentialism of this social category. The label *Türk* or the adjective *türkisch* was used in twelve comments on these two articles. In 7 of these twelve comments, Turks were used as an example of unintegrated immigrants; one of these is given in example (7):

- (7) Kann sich jemand jetzt noch vorstellen, dass man die türkische Community auf Sprachfähigkeiten verpflichtet, mit Kontrolle und saftigen Sanktionen, dass man überhaupt noch Härte zeigt in der deutschen Zuwanderungspolitik?  
 ‘Can anyone imagine that the Turkish community would be required to show language proficiency, with testing and hard sanctions, that one would show any sign of strictness in German immigration policy?’

Two of the remaining comments were a response to the comment in (7), criticizing the idea of dictating language use. Another

two provided different perspectives on the Turkish population: one resisted essentialist understandings of that group by making reference to differences among Turks based on education, and another noted the irony of shared attitudes about religion and family among Turks and the CDU<sup>5</sup>. A single comment offered a critique of the use of the term 'Turk', problematizing the otherization of Turks by viewing them first and foremost as Turks, regardless of their level of integration. An excerpt of this comment is given in (8).

- (8) Hier kannst du hier geboren sein und bist trotzdem zuerst der Türke. Ob man will oder nicht. Werde ich als Einwanderer nur nach mögl. weiter Assimilation akzeptiert, dann wird Inetgrationsbereitschaft sehr schwer.  
 'You can be born here but you will always be a Turk anyway. Whether you want to be or not. If I as an immigrant am only accepted after further assimilation, then willingness to integrate will be unlikely.'

The small numbers of usages of these terms in these data do not lead to conclusive findings, but are certainly suggestive of discourses which create a hierarchy of immigrants. There is frequent mention of Turks as unintegrated, sometimes compared unfavorably with immigrants of other national backgrounds. This lack of integration often focuses on language, as Turks are depicted as not learning German. Also, cultural practices which are associated with religion are often mentioned, in particular, veiling and restrictions on female family members. These practices are depicted as signs of lack of integration and have become doxa; evidence for the lack of German proficiency, for instance, is not provided but presented as a given.

To construct a category of people who do not have migration background, the term *Biodeutscher* has gained popularity. Its coinage is sometimes credited to Green party politician Cem Özdemir (*Der Tagesspiegel* 2009<sup>6</sup>) and the history of the term in popular references sources (e.g. *Pluspedia*) is that it was first used by people of migration background to refer to Germans who sought to exclude immigrants from German society. Two of the four uses of this term are this type of use; although it is not clear if the authors of these comments are indeed of migration background, this use follows the disparaging tone said to be typical of the term.

The other two uses, however, do not follow this pattern, and instead use this term to refer to a group of people who are the authorities on what it means to be German. It also bears mentioning that while the

<sup>5</sup> The Christlich Demokratische Union Deutschlands (Christian Democratic Union of Germany), a center-right political party in Germany.

<sup>6</sup> Ataman, Freda, "Berliner und Türken Türkisch für Fortgeschrittene", *Der Tagesspiegel*, 16.04.2009, <http://www.tagesspiegel.de/berlin/stadtleben/berliner-und-tuerken-tuerkisch-fuer-fortgeschrittene/1497172.html>.

popular reference sources also indicate that *Biodeutscher* is not used by anyone to refer to themselves, its use in these data indicates that this is no longer true. In (9), the commenter is responding to an earlier post in which it was said that part of being German is communal bathing (a reference to spas and swimming pools which are used by mixed sex groups).

- (9) Mit Ihnen z.B... teile ich kulturell nichts ausser meiner Herkunft. Nichts von dem was für Sie... Massstäblich ist, hat für mich die geringste Bedeutung. Und sie wollen einem Biodeutschen wie mir nun Ihre individuelle Lebensweise (z.B. gemeinschaftl. Baden) als Leitkultur vorschreiben?  
 'With you for example... I share culturally nothing but my origin. Nothing that is... normative for you has any value whatsoever to me. And you want to dictate individual lifestyle (for example, communal bathing) to an ethnic German like me?'

This usage shows that even in a context in which the commenter is clearly against the idea of a *Leitkultur*, there is nonetheless a category of people – *Biodeutscher* – who are keepers of the culture and should not be told what it means to be German. Although objecting to the idea of dictating cultural norms, this comment nonetheless reproduces an ethnonational ideology of Germanness, and reinforces the idea that ethnic Germans are at the top of the social hierarchy.

#### 4. Discourses of exclusion

While these terms are critical to the development of social categories, on the whole this data set does not contain frequent use of these particular labels to refer to members of particular social groups. Instead, in some instances the discourse of exclusion is created through the use of reference to particular tropes. As mentioned above, there are certain behaviors which have been linked with Turks/Muslims so frequently that they index these groups without requiring them to be named. In particular, behaviors which are linked to Islamic beliefs and practices are mentioned, often in the form of not participating in things that are considered core to German culture. The above-mentioned communal bathing is one example; this is an issue which was addressed in the 2013 decision by the Federal Administrative Court in Leipzig, which ruled that girls may not be exempt based on religious belief from co-educational swim instruction in schools, and this is a topic which has thus been the subject of public discourse. Also, various means of oppression of women (veiling, restricting their movement through public spaces, forced marriages) have been frequently addressed in public fora, in Germany and elsewhere, in the context of the integration of Muslim populations.



The following examples show how the category of the Other is created and maligned without labels but with stereotypes that index Turks/Muslims. The excerpt in (10) comes after several paragraphs of discussion of immigrants from Sweden, Italy, Portugal, Belgium, Britain, Canada and Australia, who come to Germany and maintain many of their cultural practices but follow German laws and participate in German society. Again, we see the construction of good versus bad immigrants, and the bad immigrants are characterized as oppressing women and children, being controlled by religious dogma, and wanting to make Germany into the (unnamed) country they came from.

- (10) Aber es gibt eben auch eine Gruppe, da ist die Integration schwieriger. Insbesondere dann, wenn sie ihre Frauen nicht alleine aus dem Haus lassen, ihren Kindern den Schulsport untersagen aber Kinderehen zulassen, an Weinfesten o. ä. nicht teilnehmen und ihr Alltag durch Religion und Glaubensbrüder geprägt ist. Kurz, wenn sie das Land, in das sie gekommen sind, zu dem machen wollen, aus dem sie kamen.  
 'But there is another group where integration is more difficult. Especially then, when they do not allow their women to leave the house alone, don't allow their children to take part in sports at school but allow child marriages, don't participate in wine festivals among other things, and their everyday lives are shaped by religion and fellow brethren. In short, when they want to make the land they have come to into the land they came from.'

In (11), the commenter has outlined different spheres of *Leitkultur* – western, European, and German – and then goes on to list things which violate all three. Included in this are oppression of women, forced marriage and refusing to learn the national language, all characteristics of the essentialized category of Turks/Muslims.

- (11) \*Die von Männern verfügte Abschottung von Frauen und Mädchen vom öffentlichen Leben und von einer gemeinsamen, freiheitlichen Erziehung von Jungen und Mädchen.  
 \* Die Verheiratung von minderjährigen Mädchen und die Bestimmung von Ehepartnern durch Eltern.  
 \* Die Verweigerung des Erlernens der jeweiligen Landessprache.  
 \*The male-dictated separation of women and girls from public life and from a combined, liberal upbringing of boys and girls.  
 \*The marriage of minor girls and the selection of spouses by the parents.  
 \*The refusal to leave the given national language.'

Finally, the mention of the word *Religion* 'religion' in this context needs no further explanation; it is clear that the religion that is meant is Islam. In (12), we see how the word *Religion* with respect to migrants is

enough to indicate which group this commenter is referencing. Especially when mention of religion is paired with the question of intercultural relationships (which according to the discourse are forbidden for Muslims), there is no question that the religion being discussed is Islam.

- (12) Ob sich parallel Kulturen bilden oder nicht hängt meiner Meinung nach vor allen Dingen damit zusammen, ob es zu ethnischen Durchmischungen kommt. Primär also zu interkulturellen Ehen. Interkulturelle Freundschaften sind da eine weitere Option, haben aber mMn nicht so starke Auswirkungen. Daher stellt sich für mich die Frage inwieweit die Kultur der Migranten eine solche Durchmischung zulässt. Haupt integrationshemmnis ist da in meiner Wahrnehmung die Religion.  
 'Whether parallel culture form or not is dependent in my opinion above all on whether there is ethnic intermingling. Primarily intercultural marriages. Intercultural friendships are another option, but have in my opinion not as strong an influence. Thus for me the question is how far the culture of the migrants such intermingling allows.  
 The main integration inhibition there in my experience is religion.'

In this and other comments, the mention of *Religion* is enough, there is no need to name Islam. Discourses of difference in Germany, and indeed in Europe more generally, focus on Muslims as the unintegrated other; this discourse is so pervasive that the term *Religion*, in the context of a discussion about immigration, can be assumed to refer to Islam. There is no discourse about members of other religious groups not integrating into German society because of their religious beliefs and practices. In fact, as we have also seen, in some cases there is no need to even mention religion because particular practices – in particular restricting the movement and activities of women and girls – so strongly imply Muslim, and/or Turkish, group membership.

In the dominant discourse in these data, the construction of the categories of Turk/Muslim assumes a homogenous unintegrated group. And this group is so much the focus of the discussion of integration that in some cases, other people of migrant background have ceased to exist and *Migrationshintergrund* is used to refer only to Turkish/Muslim people.

## 5. Conclusion

Brubaker (2013) notes that the category of “Muslim” must be used carefully; instead of being seen as a homogenous group it needs to be treated as a heterogeneous category. While Brubaker’s words of caution are designed for scholars, his problematization of the discourse about Muslims applies more broadly and is clearly a relevant

critique of the discourses about Muslims in these data. In particular, the discourse about Muslims as the unintegrated Other positions all Muslims as similar in their lack of ability to speak German, their oppression of women, and their lack of willingness to participate in German cultural activities. Although there are voices in these data which explicitly challenge these views, and note the heterogeneity of Muslim groups, there are far more comments which begin with the assumption of Muslims as a homogenous group and move from there to general statements about their lack of belonging in Germany.

Abadi *et al.* (2016) note that the integration debate in Germany has led to people positioning themselves as for or against Muslims, and these data exemplify this. Again, the starting point for this positioning is an assumption of the homogenous nature of the category “Muslim”. However, along with Williams (2014), the present study notes that there are voices which call for more differentiated understandings of social identities which challenge the hegemonic essentialism. Although they are a minority, these voices do not just object to the idea of a guiding culture which all migrants should adopt, but question unilateral views of integration and locate the problems with migrants not in their own behavior but in the lack of acceptance of them by the society at large.

There are many negative consequences of essentialist discourses which depict Muslims, as an inherently homogenous group which has no place in German society. Ignoring the diversity and individuality of those within a group defined in terms of national, ethnic or religious background erases the reality of the heterogeneity of the groups, and leads to exclusion based on stereotypes.

Further, there is an inherent contradiction in the focus on ethnic/national/religious background by those who support a German guiding culture. A focus on ethnicity privileges some Germans above others, and ignores the very cultural values which are so adamantly believed to be central to Germanness. If it is cultural belonging that is important, than terms such as *Migrationshintergrund* and *Biodeutscher* would not be relevant, but instead terms which focused on cultural practices would emerge. Instead, there is an assumption about the behavior of people based on their backgrounds. This research problematizes the use of particular terms to reinforce boundaries based on ethnic background, showing that named categories are never neutral, but always contain ideological stances.

These data show how citizens use newspaper comments to not just state opinions, or to agree or disagree with stances taken in the article, but also to unveil underlying assumptions of in the comments of others in this online forum. It is through such competing discourses that cultural change occurs, and it is these discourses which will continue to shape the everyday lives of both those with *Migrationshintergrund* and *Biodeutscher* in Germany today.

## References

- Abadi, D., d'Haenens, L., Roe, K., Koeman, J. (2016), "Leitkultur and discourse hegemonies: German mainstream media coverage on the integration debate between 2009 and 2014", *International Communication Gazette*, 78, p. 557-584.
- Ahmed, S., Matthes, J. (2017), "Media representation of Muslims and Islam from 2000 to 2015: A meta-analysis", *International Communication Gazette*, 79, p. 219-244.
- Baker, P. (2012), "Acceptable bias? Using corpus linguistics methods with critical discourse analysis", *Critical Discourse Studies*, 9, p. 247-256.
- Baker, P., Gabrielatos, C., McEnery, T. (2013), "Sketching Muslims: A corpus driven analysis of representations around the word 'Muslim' in the British press 1998-2009", *Applied Linguistics*, 34, p. 255-278.
- Brubaker, R. (2013), "Categories of analysis and categories of practice: A note on the study of Muslims in European countries of immigration", *Ethnic and Racial Studies*, 36, p. 1-8.
- Charteris-Black, J. (2006), "Britain as a container: Immigration metaphors in the 2005 election campaign", *Discourse and Society*, 17, p. 563-581.
- De Cilla, R., Reisigl, M., Wodak, R. (1999), "The discursive construction of national identities", *Discourse and Society*, 10, p. 149-173.
- Fairclough N. (2009), "A dialectical-relational approach to critical discourse analysis in social research", in R. Wodak, Meyer, M. (eds), *Methods of critical discourse analysis*, 2<sup>nd</sup> ed., Sage, London, p. 162-186.
- Fuller, J. M. (forthcoming), "Discourses of Immigration and Integration in German Newspaper Comments", in Musolff, A., Viola, L. (eds), *Migration and Media: Crisis Communication about immigration in Europe and the world*.
- Gal, S. (2018), "Discursive struggles about migration: A commentary", *Language and Communication*, 59, p. 66-69.
- Jaspal, R., Cinerella, M. (2010), "Media representation of British Muslims and hybridized threats to identity", *Contemporary Islam*, 4, p. 289-310.
- Kress G., van Leeuwen T. (2001), *Multimodal discourse: The modes and media of contemporary communication*, Arnold, London.
- Lutter, A. (2016), "Jenseits von assimilation und multikultur? Herausforderungen migrationspolitischer bildung in Deutschland", *Linguistik Online*, 79, p. 127-137.
- Manz, S. (2004), "Constructing a normative national identity: The Leitkultur debate in Germany, 2000/2001", *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 25, p. 481-496.
- Musolff, A. (2015), "Dehumanizing metaphors in UK immigrant debates in press and online media", *Journal of Language Aggression and Conflict*, 3, p. 41-56.
- Saeed, A. (2007), "Media, racism and Islamophobia: The representation of Islam and Muslims in the media", *Sociology Compass*, 1, p. 443-462.
- Taylor, C. (2014), "Investigating the representation of migrants in the UK and Italian press: A cross-linguistic corpus-assisted discourse analysis", *International Journal of Corpus Linguistics*, 19, p. 368-400.
- Van Dijk, T. (2018), "Discourse and Migration", in Zapata-Barrero, R., Yalaz, E., *Qualitative Research in European Migration Studies*, Springer Open, Cham, Switzerland.

- Williams, H. (2014), "Changing the National Narrative: Evolution in Citizenship and Integration in Germany, 2000-10", *Journal of Contemporary History*, 49, p. 54-74.
- Wodak, R. (2009), *Discursive construction of national identity*, Edinburgh University Press.
- Wodak, R., Boukula S. (2015), "European identities and the revival of nationalism in the European Union: A discourse historical approach", *Journal of Language and Politics*, 14, p. 87-109.



## Negotiating empathy in the French and Cypriot-Greek press: Christian values or social justice in migration discourse?

Fabienne H. Baider<sup>1</sup>  
Maria Constantinou<sup>2</sup>

**Abstract:** Both news media and politicians, taking advantage of their cultural authority through spoken and written texts, contribute to forming public opinion, in particular with the use of discursive means, to shape the way people understand migration. Research has so far pointed to negative representations of the Other and argumentation against migrants and refugees revolves around the topoi of burden, illegality, insecurity, violence and threat, which are known to trigger emotions such as resentment, anger and fear. However, media coverage of refugees' arrivals can also contribute to a positive construction of migrants' identities: this is what has been called 'counter-narrative', i.e. a set of narratives aimed at changing the mainstream discourse, which is overwhelmingly negative. This study focuses on the thematic, lexical and syntactic choices in Greek Cypriot and French communist newspapers (*Haravgi* and *L'Humanité* respectively) and the choices used to construct an argumentation which fosters the inclusion of migrants. Focusing mainly on headlines, the study adopts critical discourse approaches (Wodak 2001, *inter alia*; van Dijk 2001, *inter alia*) and uses tools from corpus linguistics methodologies (Bednarek 2008; Baker *et al.* 2008; van Dijk 1995, *inter alia*) to extract and analyze salient lexical items. The results show similarities in the way stance is constructed, for instance an anti EU stance is common to both newspapers, however the Greek Cypriot newspaper appeals to Christian values to foster charity and empathy, and the French newspaper appeal to the legal rights of migrants and the French citizen's duty to foster solidarity.

**Key words:** migration, critical discourse analysis, empathy, solidarity communist French and Cypriot Greek newspapers, stance taking.

---

<sup>1</sup> University of Cyprus; fabienne@ucy.ac.cy.

<sup>2</sup> University of Cyprus; mariacon@ucy.ac.cy.



## 1. Introduction<sup>3</sup>

It is well known that both the news media and politicians capitalize on their cultural authority to influence public opinion. Recently, we have seen how they employ both written and spoken words to shape the way that the public understands the migrant situation (Fowler 1991; van Dijk 1991, *inter alia*; Wodak 2015; Wodak *et al.* 2009, *inter alia*). Recognizing the critical importance of media coverage and its persuasive power in shaping, manipulating and constructing public opinion (Fowler 1991, Van Dijk 1991), over the last 20 years many studies in the field of critical discourse analysis (CDA) have investigated media discourse in relation to migration (starting with van Dijk 1995). Most studies have noted a prevalence of lexical and syntactical choices that serve to construct migrants in a negative light, using recurrent and pervasive negative stereotypes and representations (Crespo and Martínez Lirola 2012, Markovitz 2011, Musolff 2015).

Even as recently as 2016, a UN project report assessing media coverage in five European countries found the migration discourse negatively biased and lacking empathy (Berry *et al.* 2016)<sup>4</sup>; their recommendation was for a change of narrative. And although media coverage of refugee/migrant arrivals has the potential to contribute to a positive construction of migrant identities, such (positive) reporting is infrequent and at best tends to represent them as victims (Castello 2015). Recent research (Saridakis and Mouka 2017) has also investigated, from a diachronic perspective (as the migration crisis has escalated), how the representation of migrants in the mainstream Greek newspapers changed, both lexically and discursively, in terms of solidarity and racism. This study revealed that it was in a leftist newspaper that a more humanistic approach was privileged.

The present study focuses on the discursive and argumentative strategies used to construct a pro-migrant stance – or strategies that at least foster inclusion of migrants; these include the use of linguistic and discursive methods that trigger empathy and solidarity. Specifically, our focus is on the thematic, lexical and syntactic choices identified in comparable corpora collected from two communist newspapers, the Greek-Cypriot *Haravgi* and the French *L'Humanité*, over the period 2015-2016. The analysis, which adopts a critical discourse analytical approach and tools (Wodak 2002, Baker *et al.* 2008) and focuses exclusively on headlines (cf. section 2 for explanation),

---

<sup>3</sup> We thank the evaluators for their careful review of our paper and for the comments and suggestions that ensued.

<sup>4</sup> The UNHCR commissioned a report by the Cardiff School of Journalism to investigate media coverage in five different European countries: Spain, Italy, Germany, the UK and Sweden.

aims to shed light on differences and similarities in the way the two newspapers have covered the migration crisis in terms of emotions, attitudes, solutions and identity construction of migrants. The study is structured as follows: it first delineates the theoretical framework, specifying the methodology, corpus and tools used to explore the data. It then analyzes and discusses representative examples from both newspapers. Finally, it draws conclusions about similarities and differences in the discursive strategies of the two “ideological cultures”, which share a positive stance on migrants.

## **2. Theoretical framework: analyzing journalistic discourse**

This section explains our theoretical objectives. Our main argument is the one that drives critical discourse analyses, i.e., that “language mediates ideology in a variety of social institutions” (Wodak 2002: 9). For our study we look at how language constructs migrant arrivals as “bad news”, with the aim of outlining a possible counter-narrative.

### **2.1. Media, ideology-making and stance-taking**

Indeed, if ideology is to be understood as “an important means of establishing and maintaining unequal power relations” (Reisigl and Wodak 2001: 88), it can also function as “as a body of ideas and beliefs which help legitimate the interest of a ruling group or class by distortion or dissimulation” (Eagleton 1991: 30). In addition to their legitimatizing function, ideologies are also considered to be “unifying, action-oriented, rationalizing, universalizing and naturalizing” (*ibid.*: 5).

The media, and in particular its coverage of migrants and refugees, is an obvious social site of “ideology making”, one that contributes to reinforcing or even producing collective mentalities and representations – both positive and negative – for the Other. In this sense, and given the collective nature of ideologies, discourse has a pivotal role in (re)producing and (re)shaping them. McQuail (1987: 167) has described media bias as a “consistent deviation in a particular direction”, and “a tendency to favor one side or the other systematically” (D’Alessio 2012: 10).

The selection of newsworthy topics, the thematic organization of newspapers, the choice and structure of their headlines and leads, style, etc., are indirectly controlled by the societal context of power relations (cf. van Dijk 1991: 41). At the same time, such choices are also determined by the ideological orientation of the newspaper and its target audience; for example, a newspaper must report in a way that allows it to maintain credibility and also fulfil format constraints

(Berkowitz 2009, Carlson 2009, Charaudeau 2010, McQuail 1987). Such constraints are then expected to influence the discourse on any topic presented, constructed and deconstructed, especially politically “hot” topics such as migration, which has been a central theme in recent presidential debates. A certain journalistic stance or positioning is expected by the respective audiences. Stance is defined here as:

[...] a public act by a social actor, achieved dialogically through overt communicative means, of simultaneously evaluating objects, positioning subjects (self and others), and aligning with other subjects, with respect to any salient dimension of the sociocultural field (Du Bois 2007: 163).

The object of stance is *evaluated*: i.e., the stance-taker characterizes an object as “having some specific quality or value” (*ibid.*: 143), and as with ideological discourse, this evaluation is based on a system of beliefs and attitudes. In turn, such an evaluation has the power to influence politicians and the public, and therefore stance can also be approached as a “linguistically articulated form of social action” (Du Bois 2007: 139) that favors certain policies.

Therefore, in this study:

- following Jaffe’s proposal we consider stance-taking equivalent to ideology since it indexes a certain ideological position; it then amounts to “instances of activating or actualizing particular aspects of ideology” (Jaffe 2009: 22);
- ideology is defined in its positive sense, for example, anti-racist stances, “systems that sustain and legitimize opposition and resistance *against* domination and social inequality” (Van Dijk 2000: 8).

## 2.2. Stance and migration

The mainstream media has constructed migration as bad news, which means we can describe the general stance on migration as negative. In fact, even before the so-called 2015 migrant crisis, the mass media primarily portrayed migration as a controversial topic: here we recall the above-mentioned UNHCR report that showed how ideological orientation significantly influences discursive choices (with regard to EU newspapers). Therefore, most research to date has focused on both the rejection and the negative representation of the Other in the mainstream media (Baker *et al.* 2008; Musolff 2015, *inter alia*).

This and other studies have recorded a number of discursive strategies used for such purposes. The extant literature on migration reveals a focus on press articles or images of migrants that depict them

as violent, idle, queue jumpers (for housing), and describe them using animal conceptual metaphors (such as parasites, leeches, etc.). Such discursive strategies reinforce and perpetuate stereotypical topoi and metaphors conceptualizing the out-group as a burden and/or threat to society. In turn, these topoi are known to trigger emotions such as resentment, anger (BURDEN topos), or fear (THREAT topos) (Baider and Kopytowska 2017). Because emotions are key to social relationships between individuals and communities, topoi such as BURDEN and THREAT serve to support punitive policies and even violence against the depicted community, whose members are designated as criminals, predators, etc. Since we noted earlier that stance can be approached as a “linguistically articulated form of social action” (Du Bois 2007), a positive stance can then be articulated with the aim of sustaining and legitimizing positive alignment with the Other and opposition and resistance against domination and social inequality (Van Dijk 2000). However, we reiterate that the anti-migrant stance has been extensively studied, while the construction of a pro-migrant stance has attracted much less scholarly interest – despite the fact that the need to build counter-narratives to anti-immigration rhetoric has been acknowledged (UNHCR 2015).

### **2.3. Discursive strategies constructing a positive or negative stance**

Several tools have proved useful to evaluate a newspaper’s stance: frequencies of salient lexical units (Giora 2003) and prosody (Bednarek 2008). In this study, our particular focus is the cognitive / affective stance, which is constructed via the observed linguistic choices.

In 2014, UNESCO, UNHCR and Amnesty International all used this same methodology to conduct a comparative analysis of the discourses on migration in the main press of five European nations (Italy, Sweden, Germany, UK, Spain). Data analysis revealed strategies that dehumanized migrants (referred to as numerals), demonized and amalgamated the Other (every Muslim is likely to become a jihadist), while they also pointed to the use of victimization of the Self (i.e., European citizens) as a rhetorical strategy. The repetitive use of the same lexical units – for example, *illegal migrants* – can signal a negative stance (Du Bois 2007, Engelbretson 2007) towards migration in the EU. A recent study has also noted this tendency (Baider and Kopytowska 2017).

Tables 1 and 2 below summarize the lexical choices and the key features identified for pro-migrant or anti-migrant narratives, while the strategies just below summarize the negative media representations of migrants:

- (1) exclusion strategies, such as perpetuation of stereotypes, dehumanization, generalization, etc.;

- (2) identity construction strategies: conceptualizing migrants as a threat and danger to the host societies, mainly through the use of conceptual metaphors such as MIGRANTS AS PARASITES, AS A BURDEN, AS QUEUE JUMPERS etc.;
- (3) the prominence of the ILLEGALITY topos: the phrase *asylum seekers* is absent, while the word *refugee* is qualified with the adjectives *legal* and *genuine*, implying the existence of *illegal refugees*, which is legally impossible since they would then be migrants.

Such referential strategies confuse the readership. Indeed, the most frequent referential is the nominal group ‘Adj. + *migrant*’ with the adjectives *illegal* and *economic* being collocated. Such collocations are likely to create amalgams discouraging people from having positive feelings for migrants (empathy, compassion)<sup>5</sup>. The usage of the abstract noun *arrival* also emphasizes a dehumanizing stance. The last most frequent semantic field refers to the solution, which consists of forbidding or prohibiting migrants’ entrance into the EU: *stop or turn back the boat, creating hotspots or camps, creating borders*. All these rhetorical constructions are known to reinforce an anti-migrant position, which is more expected of right-wing newspapers (Van Leeuwen and Wodak 1999, Van Leeuwen 2008, Charaudeau 2010).

As shown in Table 1, the most prominent voices in the pro-migrant stance are the voices of refugees themselves, NGOs, foreign politicians, as well as local politicians who advocate accommodating immigration and asylum policies. Stories of successful refugees or migrants are important to elicit sympathy and counter the topos of BURDEN.

<b>Positive stance</b>	<b>Negative stance</b>
Migrants/ refugees/ asylum seekers Successful refugees UNHCR, NGOs Foreign politicians if conservative country Local politicians if advocating accommodating policy	Conservative foreign or local politicians Angry migrants Frightened citizens

Table 1: Voices heard in negative and positive migration stance

With regard to nominal constructions, we observe different referential strategies according to the stance adopted. In the positive stance, the most frequent references to migrants are made by means of *refugees* and *asylum seekers*; the humanization strategy foregrounds the presence of families and children. Humanization in

<sup>5</sup> This type of nominal group is typically found in the extreme-right discourse when referring to any person entering the national space (Baider and Constantinou 2017).

the pro-migrant stance is effected through the use of victimization strategies constructed through verbal or nominal configurations such as *suffering*, *risking their lives*, *catastrophe* or *smuggler* (see Table 2).

<b>Most frequent words</b>	
<b>Positive</b>	<b>Negative</b>
asylum seekers	illegal migrant
refugees	economic migrant
refugee convention	illegal entry / arrival
smuggler / smuggling	illegal immigration
suffering	genuine / legitimate refugee
risking lives, saving lives	camp
humanitarian / humanity / solidarity	buying their way
catastrophe / tragedy	boat arrival
family / families	turn back / stop the boats
children	nation state
people	border
	offshore processing / hotspot
	quoting numbers

Table 2: Most frequent words found in the migration discourse

Positive construction of migrant identities can thus be achieved through what has been labeled ‘counter-narratives’, i.e., a set of narratives aimed at changing the mainstream discourse/shifting the standpoint of the article, the narrators as well as the themes (refugees speaking, NGO, and stories of successful integration, etc.).

The point of this article is to evaluate the ideological positioning of left-leaning media regarding the issue of migration, bearing in mind that we expect to observe more inclusive discursive constructions and less negative stereotyping, which both encourage a discourse of solidarity. Our paper investigates the French and the Greek Cypriot communist newspapers to see whether this positioning is effectively present, how it is constructed and whether the two countries’ discursive strategies differ<sup>6</sup>.

### **3. Methodology and collection of data**

Our data will be limited to headlines in order to identify the most frequent topics, topoi and micro-strategies used by each newspaper. With regard to methodology, the study will account for topoi such as ethical responsibility, threats and danger, as already discussed in the theoretical section.

<sup>6</sup> The two countries have been chosen because of the authors’ mother tongues and cultures, which enable them to discern the macro and meso context of this media coverage and, therefore, more easily contextualize the results. Our research is ascribed in previous cross-national comparative studies of news media (Riboni 2015, Benson 2010, Benson and Hallin 2007, Strömbäck and Dimitrova 2006, Saridakis and Mouka 2017).

### 3.1. Choice of headlines

Studies have confirmed the fundamental role of headlines in influencing the reader's understanding of a mediated event. In particular, headlines together with the article's lead paragraphs summarizing the news may also reflect the political and ideological stance of the medium (cf. van Dijk 1991, Abastado 1980, Develotte and Rechniewski 2001). To this, we add three other important arguments to justify our methodological choice of headlines. We find that headlines:

- *benefit from a great diffusion and impact*: they reach a wider audience or readership in relation to those who read the entire article (Develotte and Rechniewski 2001), owing to the use of linguistic features such as puns or emotive words aimed at attracting audience attention;
- *give the general perspective*: they not only summarize the content of the article but they also orient the understanding/interpretation of that article (Abastado 1980) to a certain direction. In other words, they "encapsulate" the orientation and the political and ideological stance of the medium (Develotte and Rechniewski 2001, van Dijk 1991);
- *give access to cultural knowledge*: headlines stand alone and therefore must be understood and recognized by the readers (for example, the choice of wordplay, puns); they are important for understanding the salient cultural features of one's society or party, to grasp the political or ideological affiliation.

### 3.2. Collection of data

Our aim was to collect data via a methodological approach that would allow us to identify an adequate degree of comparability. Thus we adopted a criterion of comparability at four different levels (Chakrabarti *et al.* 1999, Goeriot *et al.* 2009, Morin and Daille 2009), defined below<sup>7</sup>:

- a) theme: migrants, refugee crisis;
- b) time period: 2015-2016;
- c) type of discourse: journalistic discourse;
- d) ideological orientation: a corpus that could include comparable ideological and political positioning.

We collected data from the on-line editions of two newspapers with a similar ideological stance: the Greek-Cypriot press is represented by *Haravgi*, known as an openly left-wing newspaper and typically

<sup>7</sup> Initially we chose four newspapers with different orientations, a choice justified by:

- the political and ideological orientations of the newspapers under scrutiny;
- the easy and direct online accessibility to articles;
- the daily and nationwide circulation of the newspapers studied.



described as being affiliated with AKEL, the main left-wing party in Cyprus; the French press is represented by *L'Humanité*, known to be linked to the Communist Party despite its alleged lack of any party affiliation (both the party and the newspaper seem to maintain the same ideological stance).

Our corpus was collected with the help of each medium's search engine, where possible by using the key terms: *μετανάστες / migrants* 'migrants', *πρόσφυγες / réfugiés* 'refugees'.

As already observed in previous studies, building comparable corpora from different languages and cultures is not an easy task (cf. Bayley and Williams 2012). In our research, there was a disparity not only in the number of articles but also in the article length, which posed methodological difficulties. Specifically, Cypriot articles tend to be fewer and shorter than the French ones. As our data reveal (see Table 3)<sup>8</sup>, our corpus counts 164 articles for *L'Humanité* and 103 articles for *Haravgi*, while the average length of each article for *L'Humanité* is 628 words, and for *Haravgi* 476 words. It is also relevant to note that *L'Humanité* presents opinion articles or interviews, which are typically longer. Given the limited number of articles produced by the Greek-Cypriot newspaper, we decided to include what was available in *Haravgi* for the period January 2015-June 2016 and to restrict the French data to articles approximately half the length of the articles published by the Greek Cypriot newspaper. Table 3 indicates the period, the number of articles and the total amount of words for each sub-corpus.

Newspaper	Number of articles	Words	Time period
<i>L'Humanité</i>	164	103,000	02/06/2015-14/06/2016
<i>Haravgi</i>	103	48,900	05/01/2015-23/06/2016

Table 3: Data from the two newspapers

In the analysis below, we focus only on linguistic and discursive choices used to construct an argumentation fostering inclusion and not exclusion of migrants.

#### 4. Analysis

Our analysis is divided into three sections: first, from a comparative perspective we present the salient themes identified for each set of data, and then for each sub-corpus we identify the affective cognitive and political stances constructed via the choices of lexical units and discursive strategies.

<sup>8</sup> We only present the communist / leftist newspapers here.

#### 4.1. Salient themes common to both newspapers

To detect and analyze the macro and micro linguistic features and rhetorical strategies used to construct a positive / negative stance, we borrow concepts and tools from earlier studies on media coverage and representations of migrants/migration (Khorsravinik *et al.* 2012, Reisigl and Wodak 2001, van Leeuwen 1996, van Dijk 1991).

Classification of the headline topics allows us to identify the most frequent topoi in the two newspapers in our study. By foregrounding the humanitarian dimension of the refugee crisis, while also criticizing Europe's inability to take sufficient measures in this regard, humanization strategies are brought into play to construct a positive migrant identity.

Both communist newspapers privilege victimization and re-humanization strategies to foster positive feelings and attitudes for migrants, while they also denounce / disparage EU policies for their failure to effectively address the refugee and migrant crisis (see Table 4 below).

<b>Strategies</b>	<b>Topoi</b>	<b><i>L'Humanité</i></b>	<b><i>Haravgi</i></b>
<b>Dramatization/ victimization</b>	Drama / tragedy (iterativity) insecurity	16	11
	Foregrounding hostilities against migrants/ refugees	4	6
	Rehumanisation strategies focusing on the human dimension (suffering)	16	16
<b>Strategies of inclusion / of justification</b>	Appeal to religious and/or human values to trigger empathy and build inclusion and hope	(Human only) 16	25
	Appeal to episteme / authority to foreground universal human values and dignity	14	-
	Appeal to communist stance	8	1
	Refugeehood is not a choice	-	3
<b>Moralization denouncing social injustice and social-political actions</b>	Denouncing social injustice and appeal to human rights, solidarity and inclusion	26	1
	Exorcising / focusing on the threat of fascism	6	6
	Denouncing the EU and other social or political actors Indifference/ hypocrisy	25	35
	Turkey and EU	15	6
	Denouncing neoliberal policies	3	-
<b>Other disparaging strategies</b>	Disparaging (hypocrisy of) local authorities	25	7

Table 4: Comparative study of strategies and topoi found in the two communist newspapers

As mentioned in section 1 of our study, a pro-migrant stance would be constructed in discourse with the use of specific lexical units. And, indeed, both newspapers use the word *refugee*. Moreover, they never use the adjectives *illegal* or *irregular*, and *Haravgi* rarely employs the word *migrants*.

## 4.2. Stance-taking in the Cypriot-Greek newspaper *Haravgi*

Although there has been no refugee crisis as such in Cyprus, like most European newspapers, Cypriot newspapers have been focusing on the crisis, especially because of the refugee situation in Greece.

### 4.2.1. The affective stance: identification to trigger empathy

The affective stance foregrounds the human dimension of the refugee crisis, and uses strategies that are relevant to the Cypriot social and historical context. *Haravgi* emphasizes the humanitarian dimension of the migrant/refugee crisis through its extensive focus on the humanization and victimization of refugees, and avoiding the use of the word *μετανάστες* ‘migrants’ (only two occurrences). In contrast, terms such as *άνθρωποι* ‘human beings/people’, *παιδιά* ‘children’, *ψυχές* ‘souls’ and *ανθρωπιά* ‘humanism’ are widely used, which serve to offer both a humane and a human dimension to the refugee crisis.

- (1) Χημικά ενάντια στους ξεριζωμένους  
‘Chemical weapons against the displaced people’
- (2) Όμηροι ρατσιστικών πολιτικών  
‘Hostages of racist policies’
- (3) Πεταμένες ψυχές στην Ευρώπη  
‘Frightened souls dispersed throughout Europe’
- (4) Πνίγονται δυο παιδιά κάθε μέρα  
‘Two children drown every day’

Additionally, emotionally charged and/or negatively laden lexical units such as *ξεριζωμένους* ‘displaced/uprooted’ and *όμηροι* ‘hostages’ are part of the newspaper’s strategy to foreground refugees’ victimhood and their desperate state. Moreover, both *ξεριζωμένους* ‘uprooted’ and *όμηροι* ‘hostages’ are suggestive of an external cause of their suffering, a discursive choice that emphasizes victimization, intensifies empathy for the victim, and also implicitly denounces the perpetrators and their indifference. This denunciation of politicians’ indifferent and racist attitudes is also evident in other examples (see examples 11 and 12), which will be discussed below.

The emphasis on the endless and recurrent tragedy of refugees foregrounds the state of emergency, deepens the feeling of empathy and endorses action. Iterativity is deployed through the use of lexical units and phrases in the present tense such as *δεν έχει τέλος* ‘has no end’, *Ίδια ιστορία* ‘the same story’, *καθημερινά* ‘everyday’. Such choices lead to dramatization strategies that seem to trigger or even instrumentalise empathy:

- (5) Η τραγωδία δεν ξέρει από γιορτές  
‘Tragedy doesn’t take a holiday’
- (6) Ίδια ιστορία καθημερινά  
‘The same story every day’
- (7) Η τραγωδία δεν έχει τέλος  
‘Tragedy has no end’
- (8) Και οι άνθρωποι συνεχίζουν να πεθαίνουν  
‘And people continue to die’

This construction of refugee identity is reinforced by reaffirming how the refugees’ plight is not a choice, i.e., suggesting that they are being forced to flee their homelands. This argument would likely strengthen the identification strategy, since so many Greek Cypriots were displaced in 1974 after Turkey’s military operation and its subsequent occupation of the northern part of the island. It is also relevant to note here that the internally displaced Greek Cypriots are also called ‘refugees’, a lexical choice widely privileged in the headlines of the communist newspaper to designate displaced persons, primarily the Syrians:

- (9) Πρόσφυγας από επιλογή ή από ανάγκη  
‘Refugee by choice or by necessity’
- (10) Ο δρόμος της προσφυγιάς  
‘The road to exile/refugeehood’

#### **4.2.2. Cognitive strategies: moralization and religion**

Cognitive strategies based on appeals to religious morals, although unusual for a communist newspaper, have also been identified in *Haravgi*. They consist in underlining that there are no borders or boundaries among human beings, regardless of their geographical or religious background. Recalling Christ’s suffering (example 12) through metonymical use of language serves to remind people of their Christian values (love, altruism) and religious duty towards the Other (incarnated in a contemporary Christ), thus relying on the argument of the *Sameness* of the Other. The sameness is defined in terms of human beings and not in terms of the cultural background of the refugees.

- (11) Τα σύνορα είναι στα μυαλά των μεγάλων  
'Borders are mostly in the mind'
- (12) Ο σύγχρονος Χριστός σταυρώνεται καθημερινά  
'Modern-day Christs, crucified daily'

Moralization strategies, in combination with the topos of ethical responsibility (cf. our French data below), argue that closing the borders will not resolve the problem:

- (13) Κλείστε τα σύνορα και κρύψτε το πρόβλημα  
'Close borders and hide the problem'

And while this communist newspaper calls out for respect for Christian values, it nevertheless maintains a distance from the Church through its ironical comments on the Orthodox Church<sup>9</sup> and its followers (described as being racist towards migrants). It denounces Church hypocrisy, describing its attitudes as being incompatible with true Christian values (example 14):

- (14) Πώς να συνυπάρξουν με τα καλά χριστιανόπουλα?  
'How can they co-exist with us, good little Christians?'
- (15) Στο δικό μας σουλτανάτο της Ορθοδοξίας  
'In our Sultanate of the Orthodox Church'

Figures, numbers and terms such as *αφίξεις* 'arrivals', which objectify migrants, are extensively employed by other media, however they have not been identified in *Haravgi*'s headlines. On the contrary, a strong appeal to humanitarian aid and emergency as well as the need for support are foregrounded in this newspaper. *Haravgi* also employs disparagement strategies to accuse the European Union and other international actors of being indifferent, hypocritical and negligent in terms of taking action to address the problem:

- (16) Ο τυχοδιωκτισμός της ΕΕ  
'EU opportunism'
- (17) Τόση υποκρισία δεν αντέχεται πια  
'Such hypocrisy is no longer acceptable'
- (18) Τα κροκοδείλια δάκρυά τους  
'Their crocodile tears'
- (19) Κροκοδείλια δάκρυα και ανεπαρκή μέτρα  
'Crocodile tears and inadequate measures'

<sup>9</sup> The Orthodox Church is very important economically, socially, politically in Cyprus. It is associated with the right wing parties and, in some instances, with extreme-right parties.

### 4.3. The French newspaper *L'Humanité*

In *L'Humanité*, the words found most frequently (*solidarité* 'solidarity', *droits* 'rights', *guerre* 'war' and *urgence* 'emergency') infer a pro-migrant/refugee stance; the words are similar to those identified in *Haravgi*, although *L'Humanité* uses different discursive strategies to construct a pro-migrant positioning. Indeed, what we argue is that the positive positioning is first built through an *epistemic* stance, which then leads to an *affective* stance.

France has been home to makeshift migrant camps and we found a number of references to the camps at Calais, the so-called "jungle", as well as to the camps at Grande-Synthe and la Chapelle<sup>10</sup>.

#### 4.3.1. The affective stance: looking for sympathy

The affective stance identified in the French newspaper focuses on the depiction of brutality and despair, hence we would argue that such choices aim at humanizing the crisis just like the Cypriot *Haravgi*. However, the more frequent use of metaphors (*hécatombe* 'hecatomb', *cimetière* 'cemetery', *Méditerranée* 'Mediterranean'), as we will see in the quotations below, may signal more cognitive distance than *Haravgi*'s discourse, foregrounding the refugee drama, victimhood and individual tragedies. Indeed, *L'Humanité* does not use the word *tragédie* 'tragedy' in the headlines and the word *enfants* 'children' is only found three times:

- (20) Réfugiés: l'hécatombe en Méditerranée continue  
'Refugees: the hecatomb in the Mediterranean continues'
- (21) Cimetière en Méditerranée pour 400 Somaliens  
'A Mediterranean cemetery for 400 Somalis'
- (22) 500 victimes dans un naufrage en Méditerranée selon le HCR  
'500 victims shipwrecked in the Mediterranean according to the UNHCR'
- (23) À Calais, l'expulsion brutale des migrants sème le désespoir  
'Despair grows after the brutal expulsion of migrants in Calais'

If we interpret the use of metaphors to signal cognitive distance, we would then infer an emotional distance. However, it might also be argued that metaphors represent a more intellectual style of depicting the same event, a style of communication that is not appropriate in the Greek Cypriot socio-cultural milieu. We could also analyze

<sup>10</sup> Equal frequencies for *migrant* 'migrant' and *réfugié* 'refugee' are found in *L'Humanité*; however, the concordances reveal that *migrant* is used for Calais migrants, while the word *réfugié* is used for the crisis outside the French borders.

this difference not in terms of “distance” as such, but as a different perspective on the same affective stance. This different perspective will then activate a different set of affects and attitudes. More precisely, it could be argued that the discursive strategies chosen by *L’Humanité* represent a call for sympathy, whilst those of *Haravgi* represent a call for *empathy*. *L’Humanité* elicits our sympathy through the depiction of brutality and despair, strategies that mobilize humanization of the event.

Solidarity is the second pillar of this epistemic stance: the argument is that helping migrants is a *duty* – not a favor; it is a moral duty because migrants have the legal right to be rescued; it is an issue of social justice and human rights (see examples 26, 27, 28). Refugeehood is the outcome of the failure of political entities to come to terms with and manage the problem; the newspaper’s denunciation strategies are linguistically achieved through the use of derogatory lexical units that blame the EU for human trafficking (*réfugiés, objets de tous les chantages* ‘refugees, objects of blackmail’; *grand marchandage* ‘bargaining’):

- (24) UE. Les réfugiés, objets de tous les chantages  
‘EU. Refugees, objects of blackmail’
- (25) UE. Grand marchandage avec la Turquie sur la peau des migrants  
‘EU. Bargaining with Turkey at the expense of the migrants’
- (26) Respecter les droits fondamentaux des migrants  
‘Respect migrants’ basic rights’
- (27) Appel à la solidarité avec les réfugiés de Pajol  
‘Call for solidarity with the Pajol refugees’
- (28) Arrêtons le cynisme, imposons le respect des droits humains pour tous les migrants!  
‘Let’s end the cynicism, we must respect human rights for all migrants!’

#### 4.3.2. The cognitive stance: moralizing a duty

Moreover, the argument for *solidarity* instead of *charity* concurs with the tradition of the French Communist Party and the *Secours Populaire*<sup>11</sup>. In the quotations below, the validity of legal distinctions between the appellations *migrants* ‘migrants’, *réfugiés de guerre* ‘war refugees’, *réfugiés politiques et économiques* ‘political and economic refugees’ is also being questioned, since the same human drama

<sup>11</sup> Cf. A. Brodriez-Dolino (2006). We thank Sophie Moirand for having pointed out the link between the *Secours populaire* and the Communist Party during the workshop “*Le discours politique identitaire face aux migrations*” (20-21 October 2017, Montpellier, France) where this work was first presented.



seems to be experienced by migrants regardless of the way they are labeled and categorized.

- (29) Migrants, réfugiés de guerre, politiques et économiques: ces mots sont-ils piégés?  
 ‘Migrants, war refugees, political and economic refugees: are these words a trap?’

While in *Haravgi* religious leaders are called out for their hypocritical and racist attitudes, in *L’Humanité* the Pope is quoted to justify solidarity:

- (30) Pour le pape, « fermer les frontières ne résout rien »  
 ‘The Pope believes that “closing the borders does not resolve anything”’

This solidarity is promoted on the strong argument that saving migrants is a *duty* and not a favor. The issue is one of social justice and human rights, not of being charitable to a fellow human being. This epistemic stance is constructed through a moral argument according to which asylum seekers should not be seen as a concern but as a “humanitarian duty”.

- (31) Les demandeurs d’asiles ne sont pas une préoccupation mais un devoir humanitaire  
 ‘Asylum seekers are not a concern but a humanitarian duty’

Finally, the appeal to experts and authorities gives even more weight to the newspaper’s pro-migrant stance: anthropologists and philosophers are quoted to enhance and justify sympathy and solidarity.

- (32) Michel Agier : « Avoir peur de l’autre avant même de le connaître : c’est ça, l’encampement du monde »  
 ‘Michel Agier: “To fear the other without even knowing him: that is the encampment of the world”’
- (33) Etienne Balibar : « Poser la question de l’Europe sociale, pour stopper la xénophobie »  
 ‘Etienne Balibar: “Raise the question of a social Europe to stop xenophobia”’

In these last examples, the argument takes a more intellectual dimension: there is a note about fear of the other before even knowing him, which is denounced as a worldwide identitarian closure (ex. 32); and a call out for adoption of another type of politics (for a social Europe) to respond to xenophobia and racism, hence framing the

issue of migration through a more social lens. This more intellectual type of appeal strengthens our hypothesis: there is a difference in style between the two newspapers, but the same aim; their writing strategies are appropriate to the respective community, with the French newspaper being more abstract (seen in the use of metaphors), and more legally than emotionally based.

## 5. Concluding remarks

Our findings reveal that the two communist newspapers advocate sameness but in a different way and that taking into account their socio-historical contexts can explain much of the difference, at least in their headlines<sup>12</sup>. The Cypriot newspaper *Haravgi* constructs a sameness strategy using words evoking *empathy* (evaluating *them* as *us*), calling on Christian values and constructing a self-identification with the refugees. The use of linguistic forms, which is aimed at dramatization and “oneness” strategies, builds an *affective* stance based on empathy, maybe because of the socio-historical context, i.e., Cypriots have also been refugees, and they have experienced a similar drama. In *L’Humanité* the sameness strategy is constructed through an *epistemic* stance (arguments of social justice, human rights), which leads to an *affective* stance (*sympathy*) and action (*solidarity*). Indeed, the call for sympathy is based more on cognition and less on emotion than in the Cypriot data. It is a call for *solidarity* on the basis of the *esprit de corps* ‘community spirit’ and not for reasons of charity. In the French data, pragmatism also prevails, i.e., practical solutions, such as organizing emergency plans, are also proposed.

However, a feature common to the two newspapers is *political framing*: both newspapers argue that the crisis is symptomatic of the failure of the large political entities (the EU, the USA), their respective governments and, in the Greek Cypriot case, their national enemy: *Haravgi* misses no opportunity to blame Turkey, the enemy of the Greek Cypriot state. In the Cypriot data more than half the occurrences foreground EU indifference and inaction, the negotiations with Turkey, the local government’s stance towards the problem, etc. The disparagement of the European Union and other international actors is palpable: they are described as indifferent and hypocritical and not taking action to combat the problem, with phrases such as *Τόση υποκρισία δεν αντέχεται πια* ‘such hypocrisy is no longer tolerated’, or *Τα κροκοδείλια δάκρυά τους* ‘their crocodile tears’, or *Κροκοδείλια δάκρυα και ανεπαρκή μέτρα* ‘crocodile tears and inadequate measures’. Similarly, in the French data, the focus on the migrant and refugee situation is also the opportunity to take a political stance against the

<sup>12</sup> We have to work on the articles themselves so as to investigate whether these findings are confirmed.

EU and against the Eastern European countries closing their borders (*Hongrie: la politique du barbelé...* ‘Hungary, a barbed-wire policy...’), and to urge the French state to act (*Hugo Touzet: « La situation des migrants est intenable, l’État doit agir »* ‘Hugo Touzet: the migrant situation is untenable, the state must take action’) denouncing the mismanagement of political entities, such as trafficked human beings (*réfugiés objets de tous les chantages, grand marchandage* ‘the refugees are victims of blackmail and bargaining’). Maybe this political stance is used to gain empathy and solidarity. Indeed, in Cyprus, many Cypriots resented the EU memorandum that the island was forced to accept in light of the 2013 economic crisis and which led to bankruptcy of many small and middle-sized businesses. This could easily have led to a blanket anti-EU stance, and just as easily transferred into empathy towards the migrants. In France, a strong anti EU movement was known to prevail in 2016-2017<sup>13</sup>, and such a stance would also rally support to yet ‘other’ victims of the EU system.

## References

- Abastado, C. (1980), *Messages des Media*, Cedi, Paris.
- Baider, F., Constantinou, M. (2017), “At night we’ll come and find you, traitors: Cybercommunication in the Greek-Cypriot ultra-nationalist space”, in Hatzidaki, O., Goutsos, D. (eds), *Greece in Crisis: Combining Critical Discourse and Corpus Linguistics Perspectives*, John Benjamins, Amsterdam, p. 413-454.
- Baider, F., Kopytowska, M. (2017), “Conceptualising the Other: Online discourses on the current refugee crisis in Cyprus and in Poland”, *Lodz Papers in Pragmatics*, 13/2, p. 203-233.
- Baker, P., Gabrielatos, C., Khosravinik, M., Krzyzanowski, M., McEnery, T., Wodak, R. (2008), “A useful methodological synergy? Combining critical discourse analysis and corpus linguistics to examine discourses of refugees and asylum seekers in the UK press”, *Discourse and Society*, 19, p. 273-306.
- Bayley, P., Williams, G. (eds) (2012), *European Identity: What the Media Say*, Oxford University Press, Oxford.
- Bednarek, M. (2008), “Semantic preference and semantic prosody re-examined”, *Corpus Linguistics and Linguistic Theory*, 4/2, p.119-139.
- Benson, R. (2010), “What Makes for a Critical Press? A Case Study of French and U.S. Immigration News Coverage”, *The International Journal of Press/Politics*, 15/1, p. 3-24.
- Benson, R., Hallin, D. C. (2007), “How states, markets and globalization shape the news: The French and US national press, 1965-97”, *European Journal of Communication*, 22/1, p. 27-48.
- Berkowitz, D. (2009), “Journalism in the broader cultural mediascape”, *Journalism*, 10/3, p. 290-292.

<sup>13</sup> In the 2017 French presidential elections 9 out of 11 candidates adopted an anti EU stance.

- Berry, M., Garcia-Blanco, I., Moore, K. (2016), *Press coverage of the refugee and migrant crisis in the EU: a content analysis of five European countries* [Project Report], United Nations High Commissioner for Refugees, Geneva (available at: <http://www.unhcr.org/56bb369c9.html>).
- Brodiez-Dolino, A. (2006), *Le Secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Carlson, M. (2009), "Dueling, dancing, or dominating? Journalists and their sources", *Sociology Compass*, 3/4, p. 526-542.
- Castello, D. (2015), *Discursive Representations of Migrants as Victims and Perpetrators in the British Press: A corpus-Assisted Discourse Analysis*, Dissertation submitted to The School of Humanities of the University of Birmingham for the degree of Master of Arts in Applied Linguistics.
- Chakrabarti S., van den Berg M., Dom B. (1999), "Focused crawling: a new approach to topic-specific Web resource discovery", *Computer Networks*, 31/11-16, p. 1623-1640.
- Charaudeau, P. (2010), « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », *Communication*, 27/2, p. 51-75.
- Crespo, E., Martínez Lirola, M. (2012), "Lexical and visual choices in the representation of immigration in Spanish press", *Spanish in Context*, 9/1, p. 27-57.
- D'Alessio, D. (2012), *Media Bias in Presidential Election Coverage, 1948-2008: Evaluation via Formal Measurement*, Lexington Books, Lanham, MD.
- Develotte, C., Rechniewski, E. (2001), "Discourse Analysis of Newspaper Headlines: A methodological framework for research into national representations", *The Web Journal of French Media Studies* (available at: <http://wjfms.ncl.ac.uk/titles.htm>; accessed on 14 July 2016).
- Du Bois, J. (2007), "The stance triangle", in Englebretson, R. (ed.), *Stancetaking in discourse: Subjectivity, evaluation, interaction*, Benjamins, Amsterdam, p.139-182.
- Eagleton, T. (1991), *Ideology*, Verso, London and New York.
- Englebretson, R. (ed.) (2007), *Stance-taking in interaction: Subjectivity, evaluation, interaction*, John Benjamins, Amsterdam.
- Fowler, R. (1991), *Language in the news: Discourse and ideology in the British press*, Routledge London.
- Giora, R. (2003), *On our mind: Saliency, context and figurative language*, Oxford University Press New York.
- Goeriot, L., Morin, E., Daille, B. (2009), « Reconnaissance du type de discours dans des corpus comparables spécialisés », *CORIA* (<http://asso-aria.org/coria/2009/33.pdf>).
- Jaffe, A. (ed.) (2009), *Stance: Sociolinguistic perspectives*, Oxford University Press, Oxford.
- KhosraviNik, M., Krzyżanowski, M., Wodak, R. (2012), "Dynamics of Representation in Discourse: Immigrants in the British Press", in Messer, M., Schroeder, R., Wodak, R. (eds), *Migrations: Interdisciplinary Perspectives*, Springer, p. 283-295.
- Markovitz, J. (2011), *Racial spectacles. Explorations in media, race, and justice*, Routledge, London and New York.
- McQuail, D. (1987), *Mass Communication Theory: An Introduction*, 2<sup>nd</sup> ed., Sage, London.
- Morin, E., Daille, B. (2009), « Reconnaissance du type de discours dans

- des corpus comparables spécialisés », CORIA (<http://asso-aria.org/coria/2009/33.pdf>).
- Musolff, A. (2015), "Dehumanising metaphors in UK immigrant debates in press and online media", *Journal of Language Aggression and Conflict*, 3/1, p. 41-56.
- Reisigl, M., Wodak, R. (2001), *Discourse and Discrimination: Rhetorics of Racism and Anti-Semitism*, Routledge, London and New York.
- Riboni, G. (2015), "What It Means to Be European: Alexis Tsipras's Victory in Blogs and Online Newspapers", *Lingue Culture Mediazioni*, 2, p. 43-63.
- Saridakis, I. E., Mouka, E. (2017), "Representations of refugees, asylum seekers and immigrants in the Greek press (2010-2016): a critical corpus-driven study", in House, J., Kaniklidou, Th. (eds), *Proceedings of the 1st International Conference "Europe in Discourse: Identity, Diversity, Borders"*, p. 408-429.
- Strömbäck, J., Dimitrova, D. V. (2006), "Political and Media Systems Matter: A Comparison of Election News Coverage in Sweden and the United States", *The International Journal of Press/Politics*, 11/4, p. 131-147.
- van Dijk, T. A. (1991), *Racism and the Press*, Routledge, London.
- van Dijk, T. A. (1995), "Discourse analysis as ideology analysis", in Schaffner, C., Anita, L. W (eds) *Language and peace*, Harwood Academic Publishers, Amsterdam, p. 17-36.
- van Dijk, T. A. (2000), "Ideologies, racism, discourse: debates on immigration and ethnic issues", in ter Val, J., Verkuyten, M. (eds), *Comparative perspectives on racism*, Ashgate, UK, p. 91-116.
- van Dijk, T. A. (2001), "Critical discourse analysis", in Taunem D, Schiffrin D., Hamilton H. (eds), *Handbook of Discourse*, Blackwell, Oxford, p. 352-371.
- Van Leeuwen, T. (1996), "The representation of social actors", in Caldas Coulthard, C. R., Coulthard, M. (eds), *Texts and Practices*, Routledge, London and New York, p. 32-70.
- Van Leeuwen, T. (2008), *Discourse and Practice: New Tools for Critical Discourse Analysis*, Oxford University Press, New York.
- Van Leeuwen, T., Wodak, R. (1999), "Legitimizing immigration control: a discourse-historical analysis", *Discourse Studies*, 1/1, p. 83-118.
- Wodak, R. (2001), "The discourse-historical approach", in Wodak, R., Meyer, M. (eds), *Methods of Critical Discourse Analysis*, Sage, London, p. 63-94.
- Wodak, R. (2002), "Aspects of Critical Discourse Analysis", *Zeitschrift für Angewandte Linguistik*, 36, p. 5-31.
- Wodak, R., de Cillia, R., Reisigl, M., Liebhart, K. (2009), *The discursive construction of national identity*, EUP, Edinburgh.
- Wodak, R. (2015), *The Politics of Fear: What Right-Wing Populist Discourses Mean*, Sage, London.

## **Syrian refugees in Turkish cartoons: a social semiotic analysis**

Julie Alev Dilmaç<sup>1</sup>  
Özker Kocadal<sup>2</sup>

**Abstract:** This article examines Syrian refugee- or migrant-themed cartoons in Turkish weekly satirical magazines published between 2013 and 2017. In our analysis, we point out that as the Syrians' stay in Turkey has extended over the years, the refugees have become part of Turkish political discourse. We follow a social semiotic approach and categorize various cartoon representations of both Turkish politicians and Syrian refugees. We observe that cartoonists tend to portray this migrating population sometimes as an alterity, which is threatening the stability of the country, and sometimes as an "own kind", which should be integrated at all costs.

**Key words:** Turkey, Syrian refugees, migration, social semiotic analysis, political discourse, cartoons.

### **1. Introduction**

The ongoing civil war in Syria has led millions of people to flee their country and seek refuge abroad. Turkey, Lebanon and Jordan have thus far received the bulk of Syrian refugees. In August 2018, the total number of registered Syrian refugees in Turkey was 3.545.293 (UNHCR, 2018<sup>3</sup>). The actual number of Syrians in Turkey is likely to be much higher, as there is also a substantial number of unregistered Syrian migrants in the country (ICG, 2018: 1<sup>4</sup>). Although the 3.5 million registered Syrians make Turkey the country with the largest community of Syrian refugees, Turkey's response to the

---

<sup>1</sup> Cyprus International University, Faculty of Health Sciences, Department of Social Work; Associate Member of PHILÉPOL (Center of Philosophy, Epistemology and Politics), University Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité; jadilmac@ciu.edu.tr.

<sup>2</sup> Cyprus International University, Faculty of Economics and Administrative Sciences, Department of International Relations; okocadal@ciu.edu.tr.

<sup>3</sup> United Nations High Commissioner for Refugees (2018), "Syria regional refugee response: Turkey": <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria/location/113>.

<sup>4</sup> International Crisis Group (2018), "Turkey's Syrian refugees: defusing metropolitan tensions", Report no. 248, Brussels.

refugee influx has been mostly welcoming. The Turkish government has repeatedly declared Turkey's intent to keep its borders open for people fleeing the Syrian civil war. Since the beginning of this war in 2011, Turkey has backed some opposition groups in Syria. In 2018 Turkish support to some factions of the Syrian opposition continues and the "open door" policy remains largely intact (*Daily Sabah*, 2017<sup>5</sup>). It is not surprising then to observe that cartoonists have satirized this controversial subject (the arrival and settlement of Syrian refugees in Turkey), but the refugees' relationship with political actors also seems to have caught satirists' attention. The cartoonists stir up Turkish public opinion and, in particular their readership, about the "grave" consequences of the Syrian refugees' settlement in Turkey. In this context some Turkish cartoonists employ satirical techniques such as irony, the use of stereotypes and exaggeration. In this article, we aim to analyze, through a social semiotic perspective, the discourse about the "refugee crisis" in Turkey as conveyed by political cartoons. Our main research questions are: How are the Syrian refugees represented in Turkish political cartoons? What are the main stereotypes in "refugee-themed" cartoons? Are the refugees portrayed as a "threat" or as an "alterity"? As will be explained in the next section, we also use the conceptual tools of visual social semiotics to explore how meaning is conveyed and constructed in cartoons. The first part of our analysis is dedicated to irony, used by cartoonists to criticize the regime, and more particularly to the way in which politicians welcome the migrants as "guests". We'll show that the linguistic elements, combined with the visual techniques used, provide the viewer information about the ambivalence of this situation. The second part highlights the metaphor of the tsunami related to the Syrians' arrival. Here again, we examine how multimodality works (the use of colors, the characters' size and postures) to reveal the power relations existing between politicians and migrants. Finally, in the third part, the "burden" metaphor is analyzed: we discuss the repercussion of this migration on Turkish citizens by showing how, by using symbols, cartoonists emphasize the differences between these two populations, implying that total integration of the refugee is impossible.

## 2. Socio-historical context

The magnitude of the amount of Syrian refugees mentioned in our introduction poses significant challenges for Turkey. While the various needs of the Syrian migrant population (of which only

---

<sup>5</sup> *Daily Sabah*, "Turkey to continue open-door refugee policy, despite lack of international support, Erdoğan says", December 18, 2017: <https://www.dailysabah.com/diplomacy/2017/12/18/turkey-to-continue-open-door-refugee-policy-despite-lack-of-international-support-erdogan-says>.



10% are accommodated in refugee camps) are met, Turkish people have raised a number of economic, social and political concerns about this population (UNHCR, 2017<sup>6</sup>). Hosting the Syrians comes with an economic burden: despite promises from the EU and the UN, the Turkish government provides most of the funds needed for accommodation, food and other necessities (ICG, 2018: 2). As the Syrians' stay in Turkey has extended over a five or six year period, some of the refugees have sought to participate in the "black market" labor force effectively undercutting wages of Turkish workers. On the socio-cultural level, Syrian migrants bring with them their own culture and set of social norms, which in some cases may contradict with Turkish culture and norms. The growing prospect of Syrian refugees acquiring Turkish citizenship appears to be the prime political concern. President Recep Tayyip Erdoğan's remarks in July 2016 (BBC, 2016a<sup>7</sup>), that the Syrian refugees should be provided with legal pathways through which they can become Turkish citizens fueled the concern that the refugees will acquire citizenship and play a significant role in Turkish politics. Turkish opposition suggested that naturalizing vast numbers of refugees is used as ploy by Erdoğan to expand his political support to a population likely to support him (BBC, 2016b<sup>8</sup>). Thus, the refugees have increasingly become part of Turkish political discourse. Their plight has become less of an issue, while their political impact on the home country's politics, especially in the case of granting citizenship, has gained more publicity.

### 3. Theoretical framework and methodology

According to Halliday (1978: 192), language is "a semiotic system; not in the sense of a system of signs, but a systemic resource for meaning". In other words, language is a system conveying meaning shaped within a cultural context; the linguistic system is used to create "social" meaning, which is a matter for "social semiotic". This theoretical framework will be used in our methodology and data analysis.

Kress and Van Leeuwen (1996: 135-153) proposed a theory of social semiotics, also known as visual social semiotics, and adapted Halliday's tripartite conception of "metafunction" to any semiotic mode. The three metafunctions are the *ideational*, the *interpersonal* and the

<sup>6</sup> United Nations High Commissioner for Refugees (2017), "Turkey factsheet – October 2017": <https://reliefweb.int/report/turkey/unhcr-turkey-factsheet-october-2017>.

<sup>7</sup> BBC (British Broadcasting Corporation) (2016a), "Erdoğan'dan Türkiye'deki Suriyelilere vatandaşlık açıklaması (Erdoğan's statement about citizenship for the Syrians in Turkey)", July 3: [https://www.bbc.com/turkce/haberler/2016/07/160703\\_erdogan\\_suriyeliler](https://www.bbc.com/turkce/haberler/2016/07/160703_erdogan_suriyeliler).

<sup>8</sup> BBC (British Broadcasting Corporation) (2016b), "Suriyelilere vatandaşlığa neden karşı çıkılıyor? (Why is there opposition to granting citizenship to the Syrians?)", July 5: [https://www.bbc.com/turkce/turkiye/2016/07/160704\\_suriyelilere\\_vatandaslik](https://www.bbc.com/turkce/turkiye/2016/07/160704_suriyelilere_vatandaslik).

*textual* metafunction. A semiotic mode is, first of all, a representation of the world as experienced by humans, and there exists a variety of choices through which objects and their inter-relations and processes can be represented. The interpersonal metafunction concerns the relationship between the producer of the sign and the receiver/reproducer. Finally, different compositional arrangements, such as the position of the picture or that of the text (on the left or on the right), enable the receiver to interpret the diverse meanings of the signs. Since a broad spectrum of “meanings” is available, visual or textual signs are considered “resources” by Kress and Van Leeuwen (1996). The term “resource” is thus the main feature distinguishing social semiotics from the structural semiotics of the Paris School (Van Leeuwen 2005: xi). As opposed to the Paris School’s conception of semiotic systems as sets of rules and codes, the social semiotics approach focuses on “resources”, such as “point of view”. Situating “points of view” as a resource, creates various meaning potentials, depending on whether a thing, person or place is depicted from above, from below or at the eye-level, from the front, the back or the side. At the eye-level, there is the symbolism of equality coming into play, while frontality suggests maximum involvement (Jewitt and Oyama 2001: 135). In this article we seek to identify the meaning that the creators of Syrian refugee- or migrant-themed cartoons aim to produce and the potential meanings available to the readership.

The theoretical framework used in this article also draws on multimodality, as cartoons often employ both text and visual semiotic modes, making multimodality an inevitable aspect of our analysis (Tskona 2009). The way in which language and image interact in cartoons about Syrian refugees and the formation of meaning through that interaction constitutes a significant component of our analysis.

The following questions, adapted from Harrison (2003), guide it. In terms of the representational metafunction, i) Who are the participants represented in the cartoons?; ii) Is there indication of any action or story through the use of vectors?; iii) Are the represented human beings facing each other or are there any eye-line vectors?; iv) Is there any complex process indicated through the cartoons to help understand their contexts?

With regards to the interpersonal metafunction, we examine the cartoons according to these questions: i) Do the images suggest any demand or offer?; ii) If there is any demand, is it supplemented with any gestures by the represented humans?

Finally, the compositional metafunction is analyzed with reference to the following questions: i) How are the represented participants placed to set the context and provide information value?; ii) Which represented human beings are shown as more salient than

others through the use of size and focus as mechanisms of conveying salience?; iii) Is there any framing through multimodality (i.e. the use of text and image together to guide the meaning making process)?; iv) How does the use of color or the lack of it affect the textual message of the cartoons?

However, if political cartoons can be informative, they are also meant to be persuasive (Kardaş 2012: 205) and convey a message; exaggeration, metaphor, imagery and allegory are some of the techniques used by cartoonists to share their own opinions about an issue. Such methods enable them to impress their point of view upon the public, and, for that reason, illustrators are conceived as “opinion formulators” (Van Dijk 1988). The same techniques can also be used as a “weapon” to ridicule political figures, thus making cartoons a nightmare of the political establishment. This side of cartooning essentially makes it “a destructive art” (Brinkman 1968: 242). Cartoonists seek to contest and undermine authority by imposing their own interpretations of social problems, and also by enlightening the public about issues/decisions they were not aware of and/or kept out of. In a pictorial form, they point out and criticize social affairs, express immediate reactions to events and undermine dominant interpretations. It goes without saying that the government considers cartoonists as “oppositionists” most of the time.

In this paper, we analyze how Turkish political cartoons have treated the Syrians refugees’ plight. As political cartoons constitute an important medium for framing social crises (Abraham 2009, Greenberg 2002), this study aims to show how drawings have been used to set “migration” as a social problem. The material is likely to give a negative overview of the refugees, as satire “passes judgment on the object of the attack” (Gray, Jones and Thompson 2009: 13). Yet, cartoons can be used to entertain as well as to denounce and contest political decisions. The public’s contesting discourses on Syrian refugees as depicted by the political cartoons constitute the focal point of our inquiry. We seek to analyze the Syrian migration as well as the factors that have caused it. Overall, the political cartoons are examined to show how cartoonists communicate visually about the Syrian migration. Description of the “cast” (Akman 1997: 83) and its analysis is also part of this study: we examine the cartoons to identify stereotypes on the Syrians, or migrants in general, and the political discourse of the Turkish government concerning the migrants. To this end we study how humor and various visual techniques borrowed from/specific to the social semiotic approach (e.g. salience, color, contrast, size) are used in the cartoons to indirectly criticize the regime and its interaction with Syrians, as well as the linguistic elements used to emphasize the rhetoric of “we” *vs* “they”, typical of polarizing discourses.

#### 4. Data and analysis

Our corpus is composed of 23 cartoons published between 2013 and 2017. Political cartoons published in weekly Turkish satirical magazines, such as the top-selling *Uykusuz*, *Penguen*, *Gırgır* and *Leman*, constitute the main part of our empirical materials, although five cartoons from the oppositional press and online media were also included to illustrate the topic's relevance to a wider readership. The focus was on satirical magazines, however, as they represent the most poignant form of Turkish political satire and welcome political cartoonists who have been sidelined from mainstream news media<sup>9</sup>. Since Turkish news media has become increasingly dominated by pro-government business groups over the past decade, independent satirical weekly magazines, some cartoon websites (e.g. [www.karikaturdunyasi.com](http://www.karikaturdunyasi.com)) and a few independent newspapers (e.g. *Evrensel* and *Cumhuriyet*) are the only means through which oppositional views can be expressed freely. Moreover, studying cartoons covering the issue of Syrian refugees in Turkey will help to identify differences between the political discourses of everyday life, which focus on the *sameness* of the Turkish and Syrian populations for political reasons / politically-oriented interests, and the “real” situation, namely the one lived by the citizens, who consider the newcomers as “others” and even as a “threat”.

##### 4.1. Irony and humor as resistance strategies

This section presents an overview of how political cartoons portray the Syrian refugees. The typical characteristics of various actors involved in this social phenomenon – but mostly migrants and politicians – are described with the goal of revealing how the protagonists are imagined. The aim of this part is to provide a detailed analysis of 23 cartoons found in various satirical magazines; the cartoons' salient features and generic aspects will be discussed. Latent messages conveyed through these satirical drawings will also be decoded.

Two types of discourses are considered: “*visual*” discourses and *speech bubble discourses* (i.e. the characters' discourse). We investigate the themes constructed through the bubble discourses. What words are used by the cartoonists to convey messages about the handling of the migrants issue? Besides explicit messages, we seek to grasp the implicit messages hidden behind the symbolism used by the cartoonists. Recurrent concepts were identified in the collected cartoons, particularly through the language they use (see Table 1).

<sup>9</sup> On the political context of satire and cartoons in Turkey see Aviv (2013), Tunç (2002); also see, in Turkish, Cantek and Gönenç (2017).

<b>Recurrent concepts</b>	<b>Frequency</b> (out of 23 cartoons analyzed)
Syrians	9
Citizenship, citizen, naturalization	7
Begging, beg	3
Giving	3
Voting, ballots	3
Working, work	2
Accepting	2
Refugees	2

Table 1: Recurrent concepts in the analyzed cartoons

Visually speaking, the information values conveyed by the composition of the drawings also allow to elucidate recurrent themes (see Table 2).

<b>Left: the “given” and the “familiar”</b>	<b>Right: “new” and “problematic” elements</b>	<b>Centre</b>	<b>Top: the “ideal”</b>	<b>Bottom: the “reality”</b>
Migrant(s) (7) <sup>10</sup>	Migrant(s) (10)	Hands (7): begging, giving, welcoming, pointing	Refugee camps (3)	Children/ child (3)
Turkish citizen(s) (4)	Politician(s) (4)	Politicians (3) Erdoğan (3) Police officer (1)	Erdoğan (3)	Feet/ barefoot/ shoes/ sandals (3)
Erdoğan (3)	Turkish citizen(s) (3)	Light bulb (2)	Banderol of Turkey (1) Banderol “migrants are our guests” (1)	Knife (1) Weapon (1)
European Union flag (1) Angela Merkel (1)	Erdoğan (1)	Fat, ugly men (2)	Identification papers (1)	Ballot Papers stamped for AKP <sup>11</sup> (1)
Suitcase full of money (1) Money (1) Lock box (1)	European Union (1)	Suitcases (1)		
Media (1)				

Table 2: Information values conveyed by the composition of the analyzed cartoons

<sup>10</sup> The numbers indicate the frequency of the figures in the cartoons.

<sup>11</sup> Justice and Development Party.

Information value is concerned with three main visual areas: left and right; top and bottom; center and margin. The right side provides new information about something unknown or requiring special attention (Kress & van Leeuwen 1996), something “not yet agreed upon by the viewer”; the left side is used to highlight “given information”, which is assumed to be widely accepted as a point of departure for the message by the viewer. Information can also be on top of the picture presenting the “essential” or “ideal”, illustrating a “promise”; or at the “bottom”, depicting the situation itself, by real or more specific and practical information.

Our analysis indicates that most of the time politicians and migrants, which are the main characters of cartoons, are depicted as both “given” and “problematic” elements. The *relation* between refugees and politics (and not only the arrival of migrants) constitutes the main problem arising from this migration.

We also observe that a lot of vectors (symbolized by hands) are used in the center of the cartoons, emphasizing the multiple interactions between these two actors. The vectors (*ibid.* 1996) form an oblique line and indicate directionality; they also connect the participants included: the hands of the various characters are in action, begging, welcoming and pointing. Another observation is that the “ideal” information contrasts strikingly with the “real” one: the camps, the houses, the status of “guests” promised by Turkish authorities to migrants, clash with the real context, represented by barefoot or children sitting on the streets. It is thus obvious that the cartoonists point the gap between the two different situations.

The first part of our analysis concerns the political discourse: our aim here is to grasp the relationship between political actors involved in the Syrians’ migration. Thus, we can observe that cartoons have a real “mission”: to criticize the mainstream authority and the governmental policies related to the refugee problem. The first thing we can notice by looking at the cartoons is that irony is present in the discourse as well as in the images. In semantic theory, irony is described as a rhetorical device as well as metaphor, metonymy, synecdoche, hyperbole and litotes, and is a form of non-literal language (Saeed 2009). This device helps the speaker convey the opposite of what his discourse explicitly expresses. Two kinds of irony are used in cartoons: the “verbal irony” and the “situational irony” (Gibbs Jr. and Colston 2007: 4), namely “a state of affairs or an event that seems deliberately contrary to what one expects” (NOAD).

Wilson and Sperber (1992) argued that understatements, quotations, interjections and other similar language devices can be used ironically as well. In Picture 1, Erdoğan’s sentences end with an exclamation point, reflecting the aggressive personality of the character. This punctuation mark also implies that the politician is not allowing

any room for negotiation or complaint regarding the citizenship issue. The feeling that “the die is cast”, implied by Erdoğan’s announcement, is contrasted with the puzzled reaction of the refugee who does not understand it. The failure of the Syrian to understand the relationship between “citizenship” and the armband given to him by the politician is also emphasized by the affixation used here by the cartoonist, namely the four drops around the Syrian’s head. It is obvious that the refugee has not understood the direct correspondence between becoming a Turkish citizen and voting for the AKP, information understood, however, by the reader. The dazed and confused looks of the Syrian refugees in cartoons show that the migrants do not comprehend what is happening in their new environment. Here, the cartoonist used situational irony supported by verbal one.



Picture 1: *Erdoğan'dan Suriyeliler'e vatandaşlık açıklaması...*  
'Erdoğan's announcement about citizenship to Syrians...'  
(*Girgir*, July 13-19, 2016)

Erdoğan: Artık hepiniz AKP üyesi oldunuz!

The man: Vatandaşlık gibi mi?

Erdoğan: Daha da iyisi!

'Erdoğan: From now on, you all have become members of the AKP!'

The man: Is it like citizenship?

'Erdoğan: It's even better!'

Gratitude is a recurrent theme in the satirical drawings and at the core of the rhetorical irony. Despite the poor living conditions provided by the Turkish government, newcomers are depicted as grateful for being in Turkey; they appear to think that the officials (and the Turkish people) are willing to help them. Ironically, the politicians also anticipate that the migrants will be thankful for their efforts to integrate them into Turkish society. Cartoonists make fun of government representatives by accentuating their pride in being refugee “protectors” and saviors, even though the migration has led to a chaotic environment.





Picture 2  
(*Evrensel*, January 17, 2014)

The foreign affairs minister of the time, Ahmet Davutoğlu: Suriyeli misafirlerimize kendi evlerini aratmıyoruz 'Thanks to us, our Syrian guests feel at home'

The scenes depicted above contradict with the politician's discourse designating migrants as "guests". The use of this term can be interpreted in two ways. The first interpretation can be that the cartoonist makes reference to the "Turkish hospitality" about which Turks like to boast. Considering it as a cornerstone of Turkish culture, Turkish people believe that visitors should be treated as "guests sent by providence". But the scenes from the refugee camps totally contradict this idea. The cartoonist suggests that the Turkish authorities have failed in their efforts to give the "guests" a warm welcome. Secondly, the term "guest" refers to the condition of a non-permanent stay and implies that a guest will not settle and will return home after visiting. The guest's stay is temporary. Moreover, the "guest" is considered a "stranger" who does not share the norms and values of the locals; s/he is not supposed to know the rules that prevail in the host country. These conditions make the guest vulnerable, naive and easily exploitable. This idea is presented in various cartoons within our corpus that show migrants being treated as "slaves" by unscrupulous business men who take advantage of their desperation. An alterization of the Syrians is thus occurring: considered as guests, they are not seen as part of the Turkish society; they are not afforded the warm welcome dedicated to "normal guests" and are hosted in refugee camps instead of "regular" homes (drawn at the very back of the scene). So, they are far from being considered "equal" to typical guests.

Moreover, the eye line and the gaze direction of the depicted officials are other visual clues of the situational and verbal irony present in the cartoons: politicians (except Erdoğan) are depicted as never looking directly at refugees – some even have their eyes closed while interacting with them. Even when standing in front of them and

talking about them, officials are addressing their remarks to others such as journalists or other officials (Pictures 3 & 4).



Picture 3: *Ülkemizdeki Suriyeli mültecilere vatandaşlık verilmesi gündemde*  
'The conferring of citizenship to Syrian refugees of our country remains on the agenda'

(*Penguen*, July 14, 2016)

The migrants: Verdiğiniz vatandaşlık iade etmeye geldik. Cumhurbaşkanlığı bütçesi, ÖTV, dolaylı vergi, TRT katkı payından falan bahsetmemiştiniz bize!

The official: Nihahaha!

The migrants: We came to give you back the citizenship you gave us. You never mentioned all the taxes such as presidential budget, special consumption tax, indirect taxation, TV license fee...

The official: Nihahaha!



Picture 4

(*Evensel*, July 13, 2014)

The begging woman: Allah tuttuğunuzu altın etsin... Allah ne muradınız varsa versin... Allah...

The Minister: Bak bak Esed'in zulmünden kurtardığımız için bize nasıl dua ediyorlar.

The begging woman: May God change into gold whatever you hold...  
May God fulfil your wishes... May God...

The Minister: Look look how they are praying for us for having saved them from Asad's persecutions.'

Although migrants are the talking point, which is symbolized verbally and visually by the hand of the politician serving as a vector to show the subject of his conversation, they seem not to be taken into account by the speaker. Politicians and authorities talk about migrants without "seeing" them or the conditions in which they are living. The politicians' blindness is then a source of irony: it emphasizes the duality between "we" and "they", polarity also marked by the contradiction between the phrase "our Syrians guests" and the reality pointed out by cartoonists – namely that they are a population that Turkish people refuse "to look in the eye".

The gratitude theme totally contradicts the real conditions in which the migrants are living. What cartoonists aim to draw attention to is that politicians are "selling dreams" (dreams about a new and better life and citizenship, for instance) to the migrants. The satirical drawings indeed aim to alert the readership about the grim realities of the situation. The latent message conveyed by the cartoons is that the Syrian migrants have been fooled by the Turkish government. The promise for a better life in Turkey has not been kept; instead, migrants are crammed into camps that look more like their own country in wartime without their physiological needs (Maslow 1943) being met. They have no other choice but to beg for survival, which is a common theme weaving through these cartoons. Even children are involved in this degrading activity. "Poverty" is part of the refugees' everyday life: they have lost everything while fleeing from war and this state persists in the host country.

#### **4.2. Political manipulation and "submissive" migrants: Syrian refugees as a "mass" and the tsunami metaphor**

In the cartoons, politicians are depicted as referring to migrants as "they", as if there was no need to clearly designate them as Syrian refugees, this group being the main migrant population living in Turkey. This "naming" strategy can be interpreted as showing "disdain" from representatives towards migrants: politicians consider migrants as a "mass" in which individuals have no particularities or distinctive traits. The cartoonists thus emphasize the "dehumanization" of migrants by the Turkish government. Some visual and linguistics elements used here recall the metaphor of a tsunami, or of waves, to represent the arrival of newcomers. The pale colors used to depict migrants, their collective

representation (Pictures 1, 2, 4) and their indistinct faces (Picture 4) reinforce the idea that this “overwhelming shapeless mass” has come to invade the country. Moreover, the migrants are depicted on the left side of the cartoon in 10 of the 23 cartoons analyzed. This recurrent composition shows that the cartoonists consider them to be a “new” and “problematic” issue.

In terms of some of the actors in the cartoons being represented as more salient than others, the politicians appear to be more important than other characters by virtue of their relative size; the statespersons are drawn as taller than migrants (e.g. Picture 1), and if not, the black color of their suits, their ties and the “fatness” of the portrayed government representatives catch the viewer’s attention. The salience markers of magnitude and individuation (Marcellesi and Gardin 1974) are then present in the cartoons and permit the viewer to identify the actors, as well as their importance, without having to name them.

The duality between politicians and migrants is also emphasized by the distance displayed between these two groups. Even if vectors exist in the drawings (most of the time represented by “hands”), the interaction seems compromised due to unequal power dynamics, the politicians’ immorality, or prejudiced attitudes.

The punctuation and bold fonts used in the official’s speech bubble show the disdain and lack of sympathy he feels for the refugees after having fooled them. The speech bubble of the migrants, listing the numerous taxes Turkish citizens have to pay (i.e., contributions to the budget of the president’s office, the consumption Tax, indirect taxes and the fees supporting the national broadcaster), contrasts with the official’s bubble: the only answer migrants get to their complaint is raucous laughter, emphasized here by all capital letters and bold font. The politicians’ lack of morality is emphasized once again.

The power dynamic between officials and migrants is also marked by the **social distance** between actors. Throughout the cartoons featured in this analysis cartoonists depicted excessive social and public distances when representing politicians and migrants, and the environments in which they interact (e.g., refugee camps, tents, streets). This detail implies that a gap always will persist between these two populations, even when they are interacting. It also reveals their different “statuses” in Turkish society, the official one of the politicians contrasted with the illegal or temporary one of the refugees. Politicians are, in most cases, represented as the active “doers” while migrants are more passive. The power of statespersons upon migrants is also symbolized by their posture, standing in front of refugees, who are sitting on the floor (Pictures 2 & 4). The social distance illustrated in these cartoons diminishes, however, when politicians are portrayed as interacting with the media, the European Union and the United States (personified). In this situation, the closer personal distance is used to emphasize their sameness and equality.

### 4.3. The burden metaphor

In addition to the metaphors discussed above, another metaphor emerges from the cartoons: the burden metaphor. Cartoonists strive to open the audience's eyes to the possible dangers of integrating Syrian refugees at all costs. A cartoon showing two women drinking tea and discussing about getting Turkish citizenship is typical: if the first character seems skeptical the second seems even more reluctant to “become Turkish” as she will have to get a job (like the other Turks) (Picture 5). Here, the cartoonist implies that the citizenship granted by authorities to migrants is not considered “profitable” by refugees and that being a “migrant” in Turkey appears to be more advantageous than being recognized as a “legal member” of the nation.



Picture 5

(www.karikaturdunyasi.com, July 11, 2016)

Woman 1: Bizi vatandaşlığa alacaklarmış kabul edicez mi?

Woman 2: Yok ya! Türk olup da kim çalışacak şimdi? Önce ev versinler, çocuğu üniversiteye alsınlar, bakarız.

Woman 1: They say they will grant us citizenship. Are we going to accept?

Woman 2: No! Who is going to become Turkish and start to work? Let them first give us a house and accept the kid at the university then we will see.'

The discussion between these two characters gives information about the position of Syrian migrants in Turkish society and communicates the perspective that Turkish politicians' warm welcome of the refugees and all the benefits offered to them (without even having to ask) seems to have emboldened them in bargaining with the Turkish government. Despite being lower in social status, they have enough power to refuse nationality and ask for more benefits (here, the second character thinks of asking for a house and for her son to go to university). Implicitly, the cartoonist suggests that migrants are being turned into “spoiled”, “lazy” and “calculating” individuals. They are then presented as greedy persons who will take advantage of the help provided by the state and start new lives to the financial detriment of Turkish citizens. This argument is also

present in another cartoon showing a Syrian child begging for money (Picture 6). When one of the two characters angrily asks the young boy how he could be involved in this shameful activity, the other answers him with “Do not worry, they will have their own offices soon.”



Picture 6

(www.karikaturdunyasi.com, February 25, 2017)

Man 1: Oğlum ayıp değil mi? Neden sokaklarda dileniyorsunuz?

Man 2: Merak etme, bürolarını da açarlar yakında.

Man 1: Son, aren't you ashamed? Why are you begging in the streets?

Man 2: Do not worry. They will open their own offices soon.'

Here, the emphasis is on risks the current situation may lead to in *the* future: if migrants hold all the cards, negotiating with them will be difficult and, in all likelihood, they will end up in a better socioeconomic position than the locals. Here, the metaphor of the “burden” of this migration is reinforced. The outstretched hands of the refugees, always at the core of the cartoons, suggest that this population is only in Turkey to “take” all the advantages without “giving back” to the society.



Picture 7

(Leman, May 9, 2015)



The child: Suri... Suri... Allah... Rıza...  
 The man: Sapasağlam bebeksin savaşına...  
 The child: Syri... Syri... Allah... will...  
 The man: You are a very healthy toddler... Join the war...'

If some cartoonists solicit the audience's empathy towards the population who has fled from war, others draw attention to the future social and economic consequences that Syrian migration entails for the Turkish society. As depicted in the cartoons, refugees are migrating with their relatives, which can be considered a characteristic specific of this movement. This family detail observed in the cartoons is not trivial: it indicates that Turkish society will be forced to provide for large, needy families, for example, by creating a new (or adjusting the current) welfare system (e.g. health and education services, housing, family and employment policies). Newcomers are depicted in cartoons as making plans and projects about their future in the host country but never as preparing for their return to the home country. Such details in the cartoons are crucially important as they point to potential major changes, not only in the refugees themselves, but also in the lives of Turkish people. The cartoonists then imply that native inhabitants will have to pay more taxes for the migrants' integration, taxation that represents a burden.

Moreover, in cartoons it is suggested that the Syrian migration will end with the installation of the whole Syrian population in Turkey. The link to temporality cannot be denied: in their drawings, cartoonists illustrate a *current* social and political issue that will last into the *future*, bringing new ways of living, thinking and acting. Due to the high number of migrants who supposedly will be granted Turkish citizenship, there is a fear in Turkish society that rather than being assimilated into the Turkish culture, the newcomers will irrevocably alter it by imposing their own values, mores and traditions within the cultural framework of the country. Cartoons highlight these fears of Turkish citizens about their ethnic heritage being altered by the Syrian culture.

"Temporality" appears to be another theme in the cartoons that intertwines with cultural incompatibility. It is interesting that cartoonists, while mentioning the migrants, predominantly used the present tense: 24 sentences in the speech bubbles refer to the present, six to the future and three to the past. These discourses were accompanied by terms such as *now*, *soon*, *first*. These references to the present contradict with the "outdated" characteristics emphasized in the Syrian characters and serve to underscore how the refugees do not fit in Turkish society: if their migration represents a current issue (demonstrated by the use of the present tense), their outdated outfits (sandals) and their religious beliefs (symbolized by the veil, the



moustache) clash with the modern, secular Turkish social norms. The cartoonists thus suggest that integrating the Syrians into Turkish society will be challenging because it will require pulling the past into the present.

These “outdated” characteristics of the Syrian migrant population also serve to reinforce their exclusion by the locals. Even if partly imagined and exaggerated in the cartoons, these stereotypes play a role in their refusal to accept migrants, as they connote the Turkey from “before Kemalist reforms”. In social representations, integrating migrants into the country seems risky as it might return the Turkish population to the “old days”, namely before Mustafa Kemal Atatürk introduced broad reforms in the social, political, economic and legal spheres. Syrian migrants are considered and depicted in cartoons as a group of people (“They”) who are still connected to the past and who think and act in an old way impervious to democratic principles. They have an “outdated” mode of thinking and are considered different from Turkish citizens (“We”), as represented by cartoonists in their drawings.

Two different discourses appear in the cartoons concerning the relative difference and sameness between Syrian migrants and Turkish society. On one hand, the migrants are depicted as a population trying to adapt to the host country but facing prejudice from the native inhabitants. At the same time, the fear of “colonization” or “assimilation” of Turkey by Syrian refugees, reinforced by the granting of Turkish citizenship to migrants, is a recurrent theme presented in the cartoons. In these cases, the *dissemblance* between the two populations is mainly highlighted via negative discourses that refer to migrants as an “alterity” or even a “threat”. An othering process is thus occurring. On the other hand, the will of the politicians to integrate, at all costs, the newcomers into Turkish society as the “new” population of the country is based on the so-called “sameness” of the Syrians and the Turks. This discourse about the refugee population seems *positive* (and politically motivated). The Turks are likened to Syrian migrants, which doesn’t correspond to the point of view of the majority of the Turkish population nor to the position of the main political opposition. Rather, this push to integrate the Syrians is due to the fact that politicians view them as having the same “way of life” as a specific segment within Turkish society: Turkish citizens who voted for the AKP. Looking at the way Syrian refugees are depicted in cartoons clearly shows that their religious identity is emphasized: they are presented as “Muslims who practice religion”, men are drawn wearing *takke* (i.e. Muslim prayer cap) and women veiled; they have several children, likely in reference to Erdoğan’s three-child campaign. To sum up, they fit into the “way of life” promoted by the AKP government.

## 5. Conclusion

The influx of Syrian refugees into Turkey since 2011 has had a substantial impact on the Turkish society. The cartoons studied indicate the main concerns of the Turkish public and point out how such concerns are illustrated with a sense of alarmism by the cartoonists. We have also explored, through a social semiotic lens, how multimodality works as various visual and textual techniques are combined to shape meaning and form certain discourses. The main critical discourse is that the Syrians will settle in Turkey, acquire citizenship and become AKP supporters, and thus the secular segment of the Turkish society will be marginalized. The Turkish government is also portrayed as politically abusing the Syrians to further its own objectives, for example, to get visa-free travel for Turkish citizens to the EU. Overall, the cartoons aim to remind the public that the Turkish government's policy concerning refugees is ill-motivated and that the Syrians' influence in the country is set to grow.

## References

- Abraham, L. (2009), "Effectiveness of cartoons as a uniquely visual medium for orienting social issues", *Journalism & Communication Monographs*, 11/2, p. 117-165.
- Akman, A. (1997), "From cultural schizophrenia to modernist binarism: cartoons and identities in Turkey (1930-1975)", *Interdisciplinary Journal of Middle Eastern Studies*, 6, p. 83-131.
- Aviv, E. (2013), "Cartoons in Turkey – from Abdülhamid to Erdoğan", *Middle Eastern Studies*, 49/2, p. 221-236.
- Brinkman, D. (1968), "Do editorial cartoons and editorials change opinions?", *Journalism Quarterly*, 45, p. 724-726
- Cantek, L., Gönenç, L. (2017), *Muhalefet Defteri - Türkiye'de Mizah Dergileri ve Karikatür* (Notebook of the Opposition – The Satirical Magazines and Caricature in Turkey), İletişim, İstanbul.
- Gibbs Jr., R. W., Colston, H. L. (2007), *Irony in Language and Thought: A Cognitive Science Reader*, Erlbaum, New York.
- Gray, J., Jones, J. P., Thompson, E. (2009), "The state of satire, the satire of state", in Gray, J., Jones J. P., Thompson, E. (eds), *Satire TV: Politics and Comedy in the Post-Network Era*, New York University Press, New York, p. 3-36.
- Greenberg, J. (2002), "Framing and temporality in political cartoons: a critical analysis of visual news discourse", *Canadian Review of Sociology*, 39, p. 181-198.
- Halliday, M.A.K. (1978), *Language as a Social Semiotic: The Social Interpretation of Language and Meaning*, Edward Arnold, London.
- Harrison, C. (2003), "Visual social semiotics: understanding how still images make meaning", *Applied Theory*, 50/1, p. 46-60.
- Jewitt, C., Oyama, R. (2001), "Visual meaning: a social semiotic approach", in Van Leeuwen, T., Jewitt, C. (eds), *A handbook of Visual Analysis*, Sage, London, p. 134-156.

- Kardaş, T. (2012), "No laughing matter: visualizing Turkey's Ergenekon in political cartoons", *Middle East Critique*, 21/2, p. 203-223.
- Kress, G., Van Leeuwen, T. (1996), *Reading Images: The Grammar of Visual Design*, Routledge, Abingdon, Oxon.
- Marcellesi, J.-B., Gardin, B. (1974), *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Larousse, Paris.
- Maslow, A. (1943), "A theory of human motivation", *Psychological Review*, 50, p. 370-396.
- New Oxford American Dictionary* (3<sup>rd</sup> edition) (2010), Oxford University Press, New York. (NOAD)
- Saeed, J. I. (2009), *Semantics*, Blackwell Publishing Ltd, Chichester.
- Tskona, V. (2009), "Language and image interaction in cartoons: towards a multimodal theory of humor", *Journal of Pragmatics*, 41/6, p. 1171-1188.
- Tunç, A. (2002), "Pushing the limits of tolerance – functions of political cartoonists in the democratization process: the case of Turkey", *International Communication Gazette*, 64/1, p. 47-62.
- Van Dijk, T. A. (1988), *News Analysis: Case Studies of International and National News in the Press*, Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, New Jersey.
- Van Leeuwen, T. (2005), *Introducing Social Semiotics*, Routledge, Abingdon, Oxon.
- Wilson, D., Sperber, D. (1992), "On verbal irony", *Lingua*, 87, p. 53-76.



# ***Comptes rendus***

Book reviews



Elisabeth Richard (éd.) *Des organisations dynamiques de l'oral*, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », vol. 122, 2018, 419 p.

Le volume réunit les communications tenues lors du colloque (*Dés-)organisations de l'oral*, organisé par Elisabeth Richard et Sandrine Oriez (LidileEA 3874) en 2011, à l'Université de Rennes 2. Si on a pu être contrariés par une trop longue attente pour leur publication, cette attente a par contre été récompensée par des articles d'une rare densité et d'une évidente nouveauté, consacrés ici à *l'oral spontané*.

La lecture peut donner un effet déstabilisateur aux lecteurs habitués à chercher des solutions homogènes à la description de ce registre, et ce, à partir des aspects *prosodiques* jusqu'aux *organisations discursives*, en passant par des *organisations syntaxiques* – les trois volets de cette publication. Des modèles théoriques multiples, appuyés sur de gros corpus – en français, anglais (britannique et américain), japonais, turc, hébreu – ont fait émerger une terminologie considérablement enrichie de ce domaine (même si assez instable pour le moment), dont de très nombreux sigles. Les genres soumis aux observations sont de type *médiatique* (émissions TV, interviews radio), mais aussi *artistiques* (films, romans) et *naturels* (conversations amicales, récits autobiographiques, témoignages, récits de voyage, interactions dans les agences de voyage, séances de travail).

Une préface et un préambule ouvrent le recueil. La **préface** est un regard rétrospectif que jette une grande spécialiste du domaine, Mary-Annick Morel (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, EA 1483, RFC), sur l'évolution des recherches sur l'oral entre 1970 et 2000. Des précurseurs comme Weil, Bally, Frei, Brunot, Damourette et Pichon, Delattre sont invoqués et les premiers corpus des années 1970 (Corpus d'Orléans, Sankoff-Cedergren), les théories qui éclatent après 1970 (en prosodie, syntaxe, énonciation, marqueurs), avec les terminologies concurrentes utilisées dans plusieurs grandes écoles des recherches francophones (Aix en Provence, Genève, Fribourg, etc.). De la période 1970-1990 sont retenus les apports de Blanche-Noëlle Grunig, ceux d'Elisabeth Gülich qui ont ouvert la perspective vers les États-Unis et l'Allemagne, et sont mentionnés les principaux centres d'intérêt émergents : en syntaxe et organisation du français parlé, en intonation, dans les théories énonciatives et dans la communication Homme-Machine. Enfin, ce qui vient après les années '90 est vu comme une véritable explosion de cette nouvelle branche linguistique, par la recherche universitaire et par des investigations consacrées notamment à la prosodie par l'École de Paris 3, qui ont



installé le clivage grammatical entre l'écrit et l'oral et rendu possibles de nouvelles segmentations des discours.

Le « préambule » d'Élisabeth Richard résume les apports du volume dans les grands domaines de l'organisation de l'oral : prosodie, syntaxe (comme organisations dynamiques, « en temps réel »), information et marqueurs de constructions discursives. L'auteure attire l'attention du lecteur sur l'instabilité d'une terminologie encore multiple et concurrente, ne serait-ce que pour « la langue orale » : *langue parlée, langue en continu, langue spontanée, langue naturelle, langue non planifiée*, et souligne le moment Claire Blanche-Benveniste comme légitimation de ce registre « longuement déconsidéré [...] ou traité [...] seulement par la négative » (p. 27). La macro-syntaxe est née à Aix et va se développer à Fribourg, Paris 3 et à Louvain, principalement.

La totalité des articles donnent la vraie mesure des énormes avancées enregistrées aujourd'hui en prosodie, syntaxe et organisations discursives. Ainsi, le premier volet met en avant-plan les contributions considérables de la **prosodie** à l'étude de l'oral, du côté des *groupes accentuels* (Philippe Martin), des *pauses* (A. Auchlin, A. C. Simon, J.-Ph. Goldman, M. Avanzi), de la *relation prosodie-syntaxe* en japonais (C. Shirota), de la *segmentation du discours rapporté* (S. Hanote, H. Chuquet). On voit ainsi se dessiner de plus en plus clairement des règles et des contraintes formant finalement un vrai système de stockage mémoriel, supposant des conversions successives de groupes accentuels en structures prosodiques et syntaxiques (Philippe Martin). D'un autre côté, dans une approche de types « phonogènes », l'équipe des chercheurs de Genève et Louvain montre que la gestion des pauses (avec ou sans prise de souffle) s'avère dépendante de structures syntaxiques et discursives, plus précisément des genres de parole. Un corpus de sept genres a été soumis à cet examen : lecture à haute voix, journal parlé radiophonique, récit conversationnel, discours d'un chef d'État, conférence scientifique, interview radiophonique, réponses à des demandes d'itinéraires – collection de textes qui donne aussi une idée des nouveaux corpus oraux utilisés dans les recherches actuelles.

Quant à C. Shirota, son étude, menée sur un corpus d'informations TV (écrit oralisé) et d'oral spontané, adapte au japonais le modèle intonatif créé pour le français à l'Université Paris 3. Les résultats sont pertinents pour une langue où ce sont les intonations continuatives qui reprennent, en l'absence de marqueurs syntaxiques ou discursifs, la fonction de détermination.

Enfin, les chercheurs de Poitiers se penchent sur les multiples marqueurs, parfois indécidables, distinguant les énoncés rapportés par rapport aux segments « porteurs », et les difficultés de leur

transposition à l'écrit ; dans le corpus sont investiguées des émissions radiophoniques.

On peut remarquer, pour l'ensemble de ces études, la précision des outils techniques mis au travail, une terminologie dynamique et, non en dernier ressort, les riches bibliographies attachées à chacun des articles, indiquant l'ampleur des efforts et des résultats obtenus dans le domaine.

Le volet des études syntaxiques fait largement appel aux acquis devenus déjà classiques en segmentation de l'oral, telles la configuration macro-syntaxique en *noyaux* et *affixes* ou / et celle des *phrases averbales*. Une première recherche (de Noalig Tanguy) se penche sur les configurations paratactiques de deux prédicats averbaux (exemple : *trois coups de ligne le moulinet la canne tout gelé*) afin de conclure qu'une *phrase averbale complexe* existe bien, où vont se mettre en place des mécanismes cognitifs de recatégorisation et d'intégration. À l'instar des « règles cognitives » déjà décrites par les études directionnelles-inférentielles sur les verbes, on pourrait dire. L'auteur souligne la nouveauté de ce type de recherche sur des *unités transitoires* (vs *statiques*) et la nécessité d'avancer dans les recherches de cette « grammaire » dynamique.

Du nouveau aussi chez Sandra Teston-Bonnard, dans une approche en deux modules – micro- et macro-syntaxe – qui, plus précisément, observe le comportement des unités « dans le noyau », selon la terminologie aixoise, et demanderait, comme dit l'auteure, une approche en « syntaxe élargie ». Ces unités appelés *in-noyaux* (et, dans une terminologie classique, *incidents*, *inserts*, *parenthèses*) « sont produits entre les éléments dépendants micro-syntaxiquement », ont des particularités spécifiques en tant qu'éléments insérés (figés et marqués prosodiquement) ; tels certains adverbes (pro-phrase, d'après les exemples), groupes prépositionnels, constructions verbales et particules discursives (*peut-être*, *à mon avis*, *je veux dire*, *quoi*, etc. ; p. 145). La perspective topologique envisagée ici a l'ambition de donner une description nouvelle à des phénomènes réguliers, rejetés par la grammaire de la phrase, car autonomes, qui seraient articulables dans une perspective macro-syntaxique : « ces unités non autonomes sur le plan macro-syntaxique s'appuient discursivement sur un noyau pour fonctionner » (p. 151). La solution de description donnée ici est intéressante pour l'oral, mais nous avons quand même l'impression qu'il reste un certain flou dans les catégories proposées, celles d'étirement vs *segmentation* (données comme exclusives), tout comme dans l'inventaire de ces constructions, appartenant, toutes, au niveau énonciatif. De subtiles nuances sont identifiées entre les *in-noyaux* et les *pré-* et *post-noyaux*, ainsi que les parenthétiques, ce qui fait avancer le modèle aixois. De même, une solution alternative aux marqueurs discursifs est proposée,

dont la syntaxe n'a pas vraiment été décrite jusqu'à présent.

Le Groupe ICOR de Lyon 2 expose les mises d'un projet mené par plusieurs équipes de recherche multidisciplinaire et multilingue sur l'imitation de la parole, et donne ici les résultats d'une étude pointue sur les *hétéro-répétitions*, effectuée afin de rendre possible de les détecter automatiquement. D'autres répétitions sont abordées par Marie Skrovec de l'Université d'Orléans, dans la perspective de ce que, plus récemment, on appelle syntaxe *en temps réel* ('on-line syntax'), et qui veut mettre en rapport les structures et les processus qui les génèrent – d'une certaine manière comme les « modes de production » propres à l'oral dont parlait Blanche-Benveniste. Au-delà de ce dernier modèle, qui identifie trois types de mécanismes (*aller-retours sur l'axe syntagmatique, entassements paradigmatiques et incidentes*), cette auteure en propose un autre – la *rétroaction* (retours en arrière), avec deux sous-divisiones : la rétraction (suite à des difficultés de formulation) et le *recyclage* (par progression topicale). Plusieurs « manipulations » sont envisagées pour rendre compte de la façon dont les locuteurs (experts et non experts) doivent gérer des contenus informationnels multiples sur des plans énonciatifs distincts, rhétorique et interactionnel, en micro- et macro-syntaxe. On voit ainsi surgir des modèles de plus en plus ambitieux et complexes, mais qui, d'après nous, sont encore limités par la contrainte temporelle de la successivité du discours : une représentation multi-niveaux, hétérarchique (non linéaire et non hiérarchique) nous semblerait, en ce qui nous concerne, beaucoup plus appropriée pour intégrer la multitude des contenus informationnels et plans énonciatifs du discours en train de se faire.

En tout, cette section du volume a le mérite d'apporter de consistantes avancées en syntaxe (plusieurs types de syntaxe !) et dans l'articulation syntaxe-discours.

Le dernier volet de ce recueil est consacré, même si intitulé « Une organisation discursive », à plusieurs **organisations discursives** ; avec deux sections : *Construction unitaire de l'information* et *Marqueurs organisationnels*.

Un premier article examine la façon dont l'anglais construit son « paragraphe oral », avec la précision que l'anglais procède, pour le « préambule », par la droite (*vs* la gauche, pour le français). Un examen des marques (opérateurs de rhématisation) est ici envisagé par Isabelle Gaudy-Campbell, de l'Université de Lorraine. Voulant répondre à la question : « Quels sont les éléments qui soulignent de façon implicite que l'information implicite est donnée ? » (p. 201), l'auteure propose une définition relationnelle de la *rhématisation* (« le rhème dans sa relation à l'amont », p. 215), et se concentre sur « ce temps de la formulation qui est moins une hésitation qu'une recherche d'agencement entre le thème

et le rhème » (p. 213). Un dynamisme assez fuyant, il faut l'avouer, mais comme tout ce qui concerne la production en temps réel de la parole.

Pour le turc, par contre, Selim Yilmaz et Arsun Uras Yilmaz se penchent sur la *thématisation*, sur un corpus de dialogues amicaux pendant la chasse, et le font dans le cadre de ce qui a été défini comme « paragraphe oral » par Marie-Annick Morel et son équipe. L'attention des auteurs a plutôt été retenue par les ligateurs et les marqueurs de *point de vue*.

Claire Martinot, pour sa part, observe, sur un corpus de « récits autobiographiques », plusieurs stratégies reformulatoires entre les énoncés-source (ES) et les énoncés reformulés (ER) – *structures en liste, en miroir, de modification de perspective, de renchérissement*, définitoires et *en paraphrase* – stratégies considérées par l'auteure comme « outils d'analyse du discours » (p. 239) et spécifiques à la langue parlée dans la construction de l'information (p. 240). Il faut constater, avec cette contribution encore, un évident effort des contributeurs à ce volume à repérer des régularités dans la construction des discours oraux, même si certaines distinctions qu'ils essayent de faire (par ex. entre *paraphrase, reformulation* et *répétition*) pourraient encore rester sujet de débat.

Par rapport au schéma du récit prototypique, un autre article observe, sur l'hébreu moderne, un cas de *monologue oral* (histoires orales ou témoignages) organisé en « épisodes' juxtaposés, plutôt qu'en sections hiérarchisées qui se développent en direction du point culminant et de l'évaluation » (p. 256). Or, dit Il-Il Yatziv-Malibert, ces épisodes relèvent de genres textuels différents (narratif, descriptif, argumentatif), identifiés ici par des marques syntaxiques et lexicales. Il faut remarquer l'effort de ce chercheur de trouver des régularités pour l'organisation narrative à l'oral, et non moins le fait que ses résultats vont dans le même sens que ceux de Moirand ou de Kerbrat-Orecchioni, qui proposaient des analyses discursives à trois niveaux : *micro* (lexical et grammatical), *méso* (séquences constitutives) et *macro* (textuel). Or, justement, les épisodes ici identifiés, sont à situer au niveau méso de l'analyse.

Retour sur les *hétéro-répétitions*, Florence Oloff de l'Université de Zurich envisage sa recherche comme co-construction d'un tour de parole en interaction. Cette approche rappelle un concept depuis longtemps avancé en linguistique roumaine par Tatiana Slama-Cazacu, dans les années '80, celui de « syntaxe dialogale », complètement ignoré aujourd'hui. L'auteure se limite ici à deux types de validation : l'emploi du *oui* (comme complétion possible, mais non validée), ainsi que l'hétéro-répétition simple suite à la co-complétion d'un énoncé (validée comme valable).

Enfin, Th. Van Damme, Liesabeth Degand *et al.* de l'Université de Louvain proposent que l'*unité discursive de base* (BDU) soit définie par la coïncidence entre frontières syntaxiques et prosodiques (p. 308), et détachent plusieurs cas de figure de *disfluences* (légères,

moyennes et importantes). Ils relativisent leurs résultats et envisagent une continuation nécessaire à leur étude.

Le deuxième grand thème de cette section sont les marqueurs dits « organisationnels », dont *oh*, *voilà c'est ça*, *voilà c'est tout*, et *puis voilà*, les marqueurs redupliqués, et *bon* comme préfixe ont été soumis à l'observation. Nous y ajouterons aussi l'article sur *hein*, *quoi*, *n'est-ce pas*, de la section précédente, marqueurs situés dans une relation « intersubjective », selon Hiroto Noda, l'auteur de l'étude qui les concerne. Nous croyons, pour *oh*, par exemple, qu'un rappel des analyses sémantiques effectuées sur les interjections par Wierzbicka aurait donné plus de crédibilité aux résultats. Juliette Delahaie, quant à elle, démontre que *voilà* possède un fonctionnement sémantico-pragmatique invariant, celui de permettre « de présenter l'énoncé qu'il introduit comme déjà connu du ou des locuteurs » (p. 351). Le sens procédural de ce marqueur et ses structures figées sont décrits de façon détaillée, en gloses, mais aussi de façon formulaire, tel : '*Voilà* attire l'attention de l'interlocuteur sur un référent donné par la situation d'énonciation, mais pas découvert...' (p. 362). Finalement, cette analyse se dit ouverte à la recherche et la formulation des « instructions sémantico-pragmatiques essentielles attachées aux "petits mots" de l'oral » (p. 365).

Le travail conduit par Gaëtane Dostie – un nom de référence en matière de recherche sur les marqueurs, et, dernièrement, des marqueurs redupliqués – offre dans ce volume une démonstration convaincante sur des *marqueurs à reduplication pragmatique* (RP) et *lexicale* (RL), prouvant, pour les premiers, une fonction illocutoire d'insistance, pour les seconds, un sens plus complexe, explicité par la formule : 'La portion de texte que je viens de produire, à laquelle je m'attarde avec une insistance marquée, correspond à une séquence à la fois complète et importante du message global que je désire te transmettre ; cette séquence sera désormais considérée comme un point acquis et connu' (p. 382-383).

Enfin, pour *bon* préfixe, Florence Lefeuve détache plusieurs positions possibles, avec un essai d'en identifier des fonctions spécifiques à chacune : initier un énoncé / tour de parole, tracer une frontière, valider un circonstant, etc. – des fonctions très fines et délicates comme effets, en filigrane, de subtiles formations topologiques. Seul bémol dans cette analyse, pour *bon* comme marqueurs discursif, qui, on dit, aurait une « valeur lexicale » lorsqu'il « peut se gloser par d'accord ou OK » (p. 392). En ce qui nous concerne, sa valeur lexicale, conceptuelle, n'est attachée qu'à son statut d'adjectif, alors que pour son emploi pragmatique, elle se trouve fortement affaiblie.

La **postface**, rédigée par Paul Cappeau, rappelle quelques distinctions de registres – comme celle entre l'écrit et l'*oral* – qui ne sont plus suffisantes, mais pour l'analyse desquels les articulations et

les glissements entre micro et macro-syntaxe apportent des solutions fiables. Quant aux transcriptions multiples pratiquées dans le domaine de l'oral, les homogénéiser par le critère de lisibilité serait une possible solution globale, alors que pour les fiches d'accompagnement, des solutions aussi sont ici envisagées.

En tout, ce volume d'une extrême densité et actualité pour le domaine de l'oral apporte des contributions et informations pertinentes à plusieurs portées : concepts et terminologie, genres préférés de l'oral, corpus existants, langues observées, approches nouvelles. Et même si les chercheurs qui sont moins familiarisés avec ce domaine peuvent être déstabilisés par ces études, les spécialistes de l'oral doivent se réjouir des avancées intéressantes qu'apporte et suggère ce volume en matière moins de *désorganisation* que d'*organisations de l'oral*.

Liana Pop  
Universitatea Babeş-Bolyai Cluj-Napoca  
liananegrutiu@yahoo.fr

Mojca Schlamberger Brezar, Gregor Perko, Patrice Pognan, *Les bases de la morphologie du slovène pour locuteurs francophones*, tome 1, Univerza v Ljubljani, Filozofska Fakulteta, Ljubljana, 2015, 191 p.

Cet ouvrage – le premier d’une série prévue sur le sujet – se propose de donner une présentation approfondie de la langue slovène dans une perspective à la fois diachronique et synchronique, qui se focalise essentiellement sur trois aspects : la phonétique, l’orthographe et la morphologie flexionnelle. Le but du livre, qui s’inscrit dans le cadre de l’intercompréhension des langues d’une même famille (à l’instar de ce qui fut entrepris pour les langues romanes), permet de bien situer la place du slovène à l’intérieur des langues slaves, d’une part, et, d’autre part, d’acquérir une vue détaillée de son évolution phonétique et orthographique, l’approche de la morphologie choisie relevant, elle, davantage de la synchronie.

La première partie de l’ouvrage retrace les principaux développements phonétiques caractéristiques du slovène, et montre notamment comment ce dernier se distingue progressivement du slave commun, d’abord sous la forme du protoslovène, qui regroupe en réalité dès le début deux variétés dialectales, le slovène alpin et le slovène pannonien, puis comment se poursuit la fragmentation dialectale du slovène en quatre grands groupes à partir du critère de l’évolution des phonèmes *ě* et *ǰ*, dont le traitement sépare respectivement les parlers du Nord-Ouest et du Sud-Est d’abord, selon que *ě* > *ie* (Nord-Ouest) ou *ei* (Sud-Est), et les parlers du Nord-Est et du Sud-Ouest ensuite, selon que *ǰ* > *a* (Sud-Ouest) ou *e* (Nord-Est).

Les auteurs retiennent, à la suite de Ramovš et de Rigler et Logar, huit grands groupes dialectaux (faisant eux-mêmes l’objet de multiples subdivisions) en ce qui concerne le slovène, à savoir les groupes carinthien, du Littoral, de Rovte, haut-carniolais, bas-carniolais, styrien et pannonien, ainsi que les parlers de Kočevje, dont la spécificité est néanmoins discutée. On peut notamment relever, en ce qui concerne la phonétique, que ces dialectes s’opposent à partir de la présence ou de l’absence de l’accent de hauteur : les parlers pannonien, styrien et du Littoral n’ont pas gardé ce dernier, à l’inverse des autres parlers où il reste présent sans toutefois avoir une fonction pertinente. Parmi les autres phénomènes phonétiques typiques des autres groupes, citons par exemple la conservation des groupes *dl* et *tl* dans les dialectes carinthiens, où l’on a *modliti* et non *moliti* ‘prier’, ainsi que la présence, dans ce même groupe, d’un parler, celui de Podjuna, qui garde le trait de nasalité vocalique pour *q* ; pour les parlers de Basse Carniole, on peut mentionner le *o* final posttonique



qui devient *u*, ce qui donne *mleiku* au lieu de *mleko* 'le lait', ou la forme courte de l'infinitif, avec *delat* et non *delati* 'faire', etc.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée au problème de l'orthographe du slovène. Quoique l'alphabet latin ait largement dominé, le slovène a longtemps fait cohabiter les deux systèmes d'écriture, latine et glagolitique, et, comme le soulignent les auteurs, l'alphabet glagolitique était encore ponctuellement utilisé jusqu'au dix-neuvième siècle. Retenons tout d'abord, parmi les documents importants pour l'orthographe et la codification du slovène, les *Feuillets de Freising*, datant du 9<sup>ème</sup> / 10<sup>ème</sup> siècle, qui sont considérés comme étant probablement le premier texte slave écrit en lettres latines et qui représentent un état transitionnel entre le slave commun et le slave alpin, comme le rappellent les auteurs. Citons également le premier livre slovène, le *Catéchisme* (1550) de Primož Trubar, écrit en lettres latines et écriture gothique, Trubar substituant par la suite à cette dernière l'écriture italienne. C'est la graphie utilisée par Trubar qui servira de modèle pour « l'alphabet Bohorič », utilisé du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle ; cet alphabet sera complété par « l'alphabet Gaj » à partir de 1848, qui ajoute les signes *č*, *ž* et *š*.

La dernière partie, consacrée à la morphologie, est, comme nous l'avons déjà précisé, traitée d'un point de vue synchronique. Elle permet d'avoir une vision générale de la déclinaison slovène et de ses particularités, notamment la présence du duel, que l'on retrouve aussi dans la catégorie verbale, ce qui fait du slovène (avec le haut-sorabe et le bas-sorabe, d'une part, le lituanien, de l'autre) une exception au sein des langues balto-slaves, les autres langues de ces deux familles ne présentant le duel qu'à un état résiduel.

Si le livre s'adresse avant tout aux slavisants, il permet également au lecteur curieux qui n'est pas spécialiste des langues slaves de se faire une idée générale d'une langue qui présente plusieurs particularités intéressantes – notamment, d'un point de vue phonétique, la présence d'un accent de hauteur à côté de l'accent tonique, et d'un point de vue morphologique la vitalité du duel (auquel Lucien Tesnière consacra jadis, signalons-le au passage, sa thèse de doctorat au moment où il était lecteur de français à Ljubljana). Les autres volumes de la série devraient être consacrés à la morphologie constructionnelle et la formation des mots, à la morphosyntaxe du verbe et, peut-être, pour finir, à la stylistique appliquée du slovène. Souhaitons que les auteurs continuent à faire connaître cette langue peu étudiée mais qui n'en présente pas moins (comme toute langue) un grand intérêt.

Samuel Bidaud  
Université Palacký d'Olomouc  
bidaudsamuel@gmail.com

**Ligne éditoriale:** La revue *Studii de lingvistică* est une revue internationale de linguistique publiée par la Faculté des Lettres de l'Université d'Oradea (Roumanie), qui réunit des articles et des comptes-rendus concernant différents domaines de la linguistique, dans des numéros thématiques ou *varia*.

La revue étant en libre accès, les articles en version intégrale sont consultables sur le site. Les articles peuvent être rédigés en **français** ou en **anglais**.

**Périodicité:** annuelle (décembre)

**Editeur:** Editura Universităţii din Oradea, Oradea, România

### **Instructions aux auteurs**

Les propositions (volume thématique et *varia*) peuvent être soumises tout au long de l'année universitaire. La revue paraissant au dernier semestre de l'année civile, les propositions pour l'année en cours doivent être soumises au plus tard le 31 mai.

Toute proposition de volume thématique est examinée par le comité de rédaction, auquel le responsable du volume doit transmettre un argumentaire de trois pages et des résumés d'une demi page des contributions envisagées.

Les articles peuvent être rédigés en **français** ou en **anglais**.

**Longueur des articles:** 40000-45000 signes

**Police:** Times New Roman (TNR) 12

**Marges:** 2,5 cm haut, bas, gauche, droite

**Interligne:** simple

**Titre:** TNR 14 gras, centré, lettres minuscules

**Nom et prénom(s) de l'auteur:** TNR 12, justifié à droite

**Affiliation et coordonnées (courriel):** dans la première note, après le nom

**Résumé:** au-dessous du titre, TNR 11, 7-10 lignes, en anglais, français et roumain

**Mots-clés:** 5-7, au-dessous du résumé, TNR 11, en anglais, français et roumain

**Titres de chapitres/sous-chapitres:** TNR 12 gras ; numérotation des chapitres : 1, 2, etc. ; numérotation des sous-chapitres : 1.1., 1.2., etc.

**Exemples:** séparés du texte (une ligne avant, une ligne après), TNR 11 ; numérotation requise

**Citations:** les citations de moins de trois lignes seront intégrées au texte, entre guillemets ; celles de plus de trois lignes seront séparées du texte (une ligne avant, une ligne après), sans guillemets ; TNR 11

**Notes:** notes de bas de page

**Références bibliographiques dans le texte:** intégrées dans le texte selon les conventions habituelles ; ex. : Kerbrat-Orecchioni 1997 : page(s).

**Bibliographie:** TNR 11, par ordre alphabétiques des noms des auteurs, comme dans les exemples ci-dessous:

Ouvrages:

Kerbrat-Orecchioni, C. (1997), *La connotation*, Presses Universitaire de Lyon, Lyon.

Articles dans des revues:

Authier-Revuz, J. (1984), «Hétérogénéité(s) énonciative(s)», *Langages* 73, p. 98-111.

Articles dans des ouvrages collectifs:

Amossy, R. (2005), «De l'apport d'une distinction: dialogisme vs. polyphonie dans l'analyse argumentative», in Bres, J. et al. (éds.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Editions Duculot, Bruxelles, p. 63-73.

### **Relecture des articles**

Le comité éditorial effectue une première sélection des articles reçus et distribue les contributions sélectionnées aux membres du comité scientifique international ayant de l'expertise dans le domaine concerné. Les articles retenus sont soumis à une double relecture anonyme par des membres du comité scientifique de la revue ou par des spécialistes du domaine concerné par la thématique de l'article.

Les rapports des relecteurs seront transmis aux auteurs, qui, le cas échéant, réviseront leurs textes en tenant scrupuleusement compte des commentaires reçus.

Les articles acceptés pour publication feront l'objet d'une ultime relecture par un membre du comité de rédaction.

**Critères d'évaluation:** pertinence par rapport à la thématique du volume (dans le cas des volumes thématiques); l'importance du thème abordé; originalité de la recherche; méthodologie; exploitation du corpus; structure, langue, style, clarté de la présentation; pertinence de la bibliographie; apports au domaine scientifique.

**Aim and Scope:** The journal *Studii de lingvistică* is a peer-reviewed international linguistics journal edited by researchers from the University of Oradea (Faculty of Letters), Romania. It is an annual publication which comes out in the last trimester of each year and includes articles and reviews from various fields of linguistics, in thematic issues or *varia*.

As this journal is Open Access, full text articles are available on its website.

**Publication languages:** French or English

**Frequency:** annual (December)

**Publisher:** Editura Universităţii din Oradea, Oradea, România

### Notes for contributors

Papers may be submitted throughout the academic year. Papers for the current year should be submitted before the 31st of May.

Suggestions of thematic issues are welcome. They are analysed by the members of the editorial board, to whom the responsible for that particular issue should submit a three page presentation and abstracts of about half a page of the contributions to be published in that thematic issue.

**Publication languages:** French or English

**Length:** up to 40,000-45,000 characters

**Fonts:** Times New Roman 12 (TNR)

**Page format:** 2.5 cm left, right, top, bottom

**Line spacing:** 1 (single)

**Title:** TNR 14 bold, centered, lower case

**Name of the author(s):** TNR 12, right justified

**Affiliation and contact details:** first footnote, after the name

**Abstract:** under the title of the article, TNR 11, 7-10 lines, languages: English, French, Romanian

**Keywords:** 5-7, under the abstract, TNR 11, languages: English, French, Romanian

**Chapter/sub-chapter titles:** TNR 12 bold, numbering of chapters: 1, 2, etc; numbering of sub-chapters 1.1, 1.2, etc.

**Examples:** displayed (one line before and one line after), TNR 11, numbering required

**Citations:** citations of up to 3 lines should be integrated into the text, placed between quotation marks, those longer than 3 lines should be displayed (one line before and one line after), without quotation marks, TNR 11

**Notes:** footnotes

**References cited in the text:** integrated in the text according to the usual conventions; e.g. Kerbrat-Orecchioni 1997: page.

**References:** TNR 11, in alphabetical order, according to the following reference styles:

Books:

Kerbrat-Orecchioni, C. (1997), *La connotation*, Presses Universitaire de Lyon, Lyon.

Articles in journals:

Authier-Revuz, J. (1984), «Hétérogénéité(s) énonciative(s)», *Langages* 73, p. 98-111.

Articles in collective volumes:

Amossy, R. (2005), «De l'apport d'une distinction: dialogisme vs. polyphonie dans l'analyse argumentative», in Bres, J. et al. (éds.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Editions Duculot, Bruxelles, p. 63-73.

### Peer-review

The editorial board makes a first selection of the submitted articles and sends the selected articles for evaluation to the members of the international advisory board. Our journal operates with the so called "double blind" peer review policy: each article is anonymously reviewed by two independent reviewers, members of the advisory board or other specialists in the field in which the article has been written. Each author receives two anonymous evaluations of his/her text.

If the paper is accepted for publication, the author(s) have to take into account the reviewers' comments when writing the final version of the paper.

Prior to publication, the revised version of the text is once more checked by a member of the board.

**Evaluation criteria:** appropriateness to the topic of the volume (in the case of thematic issues); relevance of the topic of the article; originality; methodology; data exploitation; presentation quality; appropriateness of the references; innovation.